

UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LOUVAIN
Centre de recherche en démographie et sociétés

DIFFERENCES DE GENRE ET RÔLES DES RESEAUX
MIGRATOIRES DANS LA MOBILITE INTERNATIONALE DES
CONGOLAIS (RDC)

ETUDE DES TENDANCES, DES DÉTERMINANTS ET DES CONSÉQUENCES DE
LA MIGRATION

Sophie VAUSE

*Thèse présentée en vue de
l'obtention du grade de docteur
en Sciences politiques et sociales
(Démographie)*

Membres du Jury:

Thierry EGGERICKX (UCL - DEMO), Président
Bruno SCHOUMAKER (UCL - DEMO), Co-promoteur
Marie VERHOEVEN (UCL - ANSO), Co-promotrice
Catherine GOURBIN (UCL - DEMO), Lectrice
Cris BEAUCHEMIN (INED), Lecteur
Christophe Z. GUILMOTO (CEPED), Lecteur

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GÉNÉRALE	5
CHAPITRE 1. DONNÉES.....	15
1. <i>Des entretiens qualitatifs exploratoires et illustratifs</i>	15
2. <i>Données quantitatives : le projet MAFE</i>	17
2.1. Présentation du projet	17
2.2. Questionnaires et déroulement de l'enquête	20
2.1. Echantillonnage et pondérations.....	28
3. <i>Quelles données pour quelles analyses ?</i>	31
PREMIÈRE PARTIE	35
FÉMINISATION DES MIGRATIONS INTERNATIONALES	35
CHAPITRE 2. MIGRATIONS FÉMININES DU SUD VERS LE NORD : UNE SYNTHÈSE DE LITTÉRATURE	36
<i>Introduction</i>	36
1. « Féminisation » des migrations internationales et intérêts suscités dans le champ de la recherche..	
.....	36
1.1. Phénomène de « féminisation des migrations »	37
1.2. Evolution de l'intérêt scientifique pour les études en « genre et migrations »	45
2. <i>Des angles d'approche diversifiés pour l'étude des migrations féminines</i>	46
2.1. Migrations féminines dans le cadre du regroupement familial	47
2.2. Migrations féminines et marché du travail.....	49
2.3. Migrations féminines et stratégies familiales	61
2.4. Réseaux migratoires et migrations de femmes.....	62
3. <i>Migrations et relations de genre : des interrelations complexes</i>	64
3.1. Des facteurs explicatifs aux conditions sexo-spécifiques des migrations	65
3.2. Impacts des migrations internationales sur les relations de genre	68
CHAPITRE 3 – TENDANCES MIGRATOIRES CONGOLAISES : NOUVELLES MOBILITÉS FÉMININES AUTONOMES ?	71
1. <i>Objectifs</i>	71
2. <i>Quelques éléments contextuels</i>	72
2.1. Evolution récente des migrations internationales congolaises.....	72
2.2. Des relations de genre affectées par la situation politique et socioéconomique congolaise	73
2.3. La féminisation des migrations congolaises dans la littérature	75
2.4. Acceptation des migrations féminines par la société congolaise.....	77
3. <i>Données et méthodes</i>	79
4. <i>Résultats</i>	81
4.1. Les tendances migratoires congolaises révèlent-elles une féminisation des migrations ?.....	81
4.2. Diversification ou convergence des parcours migratoires des hommes et des femmes ?.....	91
5. <i>Discussion</i>	101

- DEUXIÈME PARTIE - 103
LES RÉSEAUX SOCIAUX ET FAMILIAUX : ENTRE SOUTIEN ET CONTRAINTE DANS LE
PROCESSUS MIGRATOIRE DES FEMMES CONGOLAISES.....103

CHAPITRE 4 – LES RÉSEAUX : UN CONCEPT CLÉ POUR L’ÉTUDE DES MIGRATIONS ET DES RAPPORTS DE GENRE.. 105

1.	<i>Emergence du concept de réseau dans les théories des migrations</i>	105
2.	<i>Les réseaux migratoires : une ressource différenciée selon le genre</i>	108
2.1.	Les migrations féminines perçues comme plus “risquées”	108
2.2.	Rôles et fonctions des réseaux migratoires selon le genre	111
2.3.	Choix de destination	116
3.	<i>Le défi de mesurer le réseau migratoire : limites des études antérieures</i>	117
4.	<i>Le rôle du contexte</i>	119
4.1.	Migrations mexicaines, thaïlandaises et congolaises : des contextes très différents	120
4.2.	Pertinence du concept de réseau dans le contexte congolais	121
5.	<i>Données MAFE et opérationnalisation du concept de réseau dans la thèse</i>	122
5.1.	Limites des données MAFE pour l’étude du réseau à l’étranger.....	128

CHAPITRE 5 - LES RÉSEAUX DE MIGRANTS : UN DÉTERMINANT IMPORTANT POUR LES MIGRATIONS FÉMININES

CONGOLAISES 130

1.	<i>Objectifs et hypothèses</i>	130
2.	<i>Données et méthodes</i>	134
3.	<i>Différences de genre et effet du réseau migratoire sur les migrations adultes au départ de l’Afrique .</i>	145
3.1.	Statistiques descriptives des réseaux migratoires des hommes et des femmes	145
3.2.	Etude des déterminants de la migration à partir d’analyses biographiques.....	148
3.3.	Comparaison avec les migrations féminines et masculines des Sénégalais.....	154
4.	<i>Les réseaux migratoires sont-ils aussi importants pour la mobilité intra-africaine que pour la</i> <i>mobilité vers les pays occidentaux ?</i>	156
4.1.	Les individus ayant accès aux réseaux en Afrique et/ou en Occident sont-ils différents ?	157
4.2.	modèles logistiques multinomiaux : migrations vers l’Afrique et migrations vers les pays du Nord.....	160
5.	<i>L’effet du réseau sur les migrations féminines « familiales » ou « indépendantes »</i>	167
5.1.	Le réseau migratoire des femmes	168
5.2.	modèles logistiques multinomiaux : migrations « indépendantes » versus migrations « familiales ».....	170
6.	<i>Discussion</i>	172

CHAPITRE 6 - LE RÔLE EFFECTIF DES RÉSEAUX DANS LE PROCESSUS MIGRATOIRE 178

1.	<i>Objectifs</i>	178
2.	<i>Effets des réseaux migratoires sur le choix de destination</i>	179
2.1.	questions de recherche et hypothèses.....	179
2.2.	Données et méthodes	183
2.3.	résultats.....	190
3.	<i>Aide effective du réseau</i>	197
3.1.	Objectif et hypothèse	197
3.2.	Intérêt des données MAFE & hypothèses	198

3.3.	Résultats	200
4.	Discussion	208
CHAPITRE 7 – DIFFÉRENCES DE GENRE ET MOBILITÉ PROFESSIONNELLE DES CONGOLAIS EN BELGIQUE : RÔLE DU CAPITAL HUMAIN ET DU CAPITAL SOCIAL		
		212
1.	Objectifs et hypothèses	212
2.	Données et méthodes	216
3.	Quelques aspects théoriques et contextuels	218
3.1.	Accès des migrants au marché du travail et mobilité professionnelle	218
3.2.	Contexte de départ et d'accueil.....	221
4.	Résultats.....	223
4.1.	Profils des migrants congolais en Belgique.....	223
4.2.	Capital social et accès à l'emploi	225
4.3.	Capital humain et déclassement professionnel.....	226
4.4.	Les déterminants de la mobilité professionnelle entraînée par la migration.....	234
4.5.	Comparaison des parcours professionnel des Congolais au Royaume-Uni et en Belgique.....	244
5.	Discussion	246
CONCLUSION GÉNÉRALE		250
RÉFÉRENCES		260
ANNEXES		271

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La question des migrations internationales est au centre d'importants débats et attire de plus en plus l'attention des citoyens ainsi que du monde politique. En particulier, les migrations issues d'Afrique subsaharienne occupent une place majeure dans les discours médiatiques et dans les préoccupations politiques (Lessault et Beauchemin 2009). Certains événements ou images marquantes focalisent une grande partie de cette attention, parfois au détriment d'une perception des migrations qui serait à la fois plus globale et plus circonstanciée. Les discours basés sur une méconnaissance des chiffres ou sur des simplifications de ceux-ci circulent en effet largement dans l'opinion publique (Mellon 2011). Les images d'une « invasion » du Nord par le Sud misérable, ou d'une immigration qui crée le chômage dans les pays d'accueil sont par exemple fréquemment véhiculées. Donnant lieu à des craintes souvent peu fondées, ces idées reçues sont susceptibles d'orienter les mesures migratoires prises par les pays d'accueil, ainsi que d'être confortées par certaines d'entre elles. Au niveau européen par exemple, la tendance qui se dessine est clairement celle d'un durcissement des politiques en matière d'accueil des migrants sur le territoire. Le renforcement des contrôles aux frontières, l'immigration sélective – voire « choisie » – tout comme les aides au retour volontaire sont quelques thématiques qui occupent une place presque quotidienne dans les médias et contribuent à forger une image de l'immigration comme un problème social.

Pourtant, une analyse rigoureuse des statistiques indique que l'Europe est loin d'accueillir « toute la misère du monde ». D'une part, selon certains chercheurs, il n'y aurait ni exode depuis les pays du Sud, ni invasion dans les pays du Nord (De Haas 2007, Lessault et Beauchemin 2009). D'après les données publiées par les Nations Unies, il y aurait actuellement 214 millions de migrants internationaux dans le monde, ce qui représenterait à peine plus de 3% des individus par rapport à la population mondiale (United Nations 2008). Si la majorité des migrants internationaux provient des pays du Sud (environ deux-tiers), les migrations du Sud vers le Nord ne sont pas les plus fréquentes. En effet, la moitié des migrants du Sud vivent dans un pays du Nord, et l'autre moitié dans un pays du Sud. Et lorsque l'on se concentre sur les migrants originaires d'Afrique subsaharienne, on voit qu'en 2000, ils représentaient seulement 3,8% des migrants (personnes nées à l'étranger) dans les pays de l'OCDE (Lessault et Beauchemin 2009). Les Africains qui quittent leur pays pour s'installer ailleurs vont en fait surtout dans d'autres pays africains. D'autre part, se sont rarement les plus pauvres qui traversent les frontières, car les coûts financiers, matériels et humains impliqués par la migration ne sont pas à la portée de tous. Par ailleurs, il semble que les migrations n'aient pas un impact direct sur les niveaux de chômage des autochtones. Les immigrés, en moyenne assez instruits, occupent en effet souvent des emplois nouveaux ou délaissés par les citoyens des

pays d'accueil (Feld 2010). Dans la littérature, on aborde d'ailleurs de plus en plus ces questions à travers les concepts de « fuite des cerveaux » (*brain drain*) (Docquier et Marfouk 2006, Ozden and Schiff 2008) pour désigner les flux migratoires des personnes hautement qualifiées parties exercer leurs compétences ailleurs, ou de « gaspillage des cerveaux » (*brain waste*) (Mattoo, Neagu and Ozden 2008) pour parler des situations dans lesquelles des migrants instruits et qualifiés quittent leur pays mais utilisent peu leurs qualifications dans le pays d'accueil.

En définitive, l'image-type du migrant qui prévalait dans les années 70, celle de l'homme seul, peu qualifié, quittant son pays pour offrir sa force de travail, doit aujourd'hui être révisée. D'importants changements allant dans le sens d'une diversification des profils des migrants et de leurs projets ont lieu depuis maintenant plusieurs décennies. Par exemple, si l'on se concentre sur les migrations Sud-Nord, on observe que près de la moitié des migrants sont des femmes (DIOC 2008), que les niveaux d'instruction de ces populations sont de plus en plus élevés, et que les raisons qui les ont poussés à quitter leur pays sont très variées.

Dans ce contexte, il apparaît essentiel de disposer de chiffres précis et d'analyser ceux-ci à la fois avec rigueur et nuance. Cela dit, si les phénomènes migratoires constituent un objet d'étude incontournable, les données susceptibles de stimuler la recherche dans ce domaine font encore souvent défaut. Les statistiques permettant d'estimer précisément le niveau et les tendances des mouvements internationaux de population et d'approfondir les connaissances quant à la nature, aux causes et aux conséquences des processus migratoires sont encore loin d'être satisfaisantes (Vause 2007). Les données d'enquête, ciblées sur une population spécifique, ne permettent pas d'établir des conclusions à grande échelle, mais elles offrent toutefois l'occasion de mettre à jour avec précision certaines réalités peu étudiées. Les données de l'enquête MAFE (« Migrations entre l'AFrique et l'Europe »), issues d'un projet de collecte de données sur les migrations africaines, constituent une source très intéressante à cet égard.¹ Trois « systèmes migratoires » (cf. p. 19) y sont étudiés, dont les migrations au départ de la République démocratique du Congo,² et c'est à partir de ces données que cette recherche doctorale a pris forme.

¹ Cette thèse de doctorat exploite les données de l'enquête MAFE. La recherche qui a mené à ces résultats a reçu un financement du Septième Programme Cadre de la Commission Européenne. Le projet MAFE est coordonné par l'INED (C. Beauchemin) et est composé, en outre, de l'Université catholique de Louvain (B. Schoumaker), Maastricht University (V. Mazzucato), l'Université Cheikh Anta Diop (P. Sakho), l'Université de Kinshasa (J. Mangalu), University of Ghana (P. Quartey), Universidad Pompeu Fabra (P. Baizan), Consejo Superior de Investigaciones Científicas (A. Gonzalez-Ferrer), FIERI (Forum Internazionale ed Europeo di Ricerche sull'Immigrazione; E. Castagnone), et University of Sussex (R. Black).

² Ci-après nommée RD Congo pour l'ensemble des périodes analysées, malgré les différents noms adoptés successivement au cours de l'histoire du pays (Congo, République du Zaïre, République démocratique du Congo).

Deux angles d'approche privilégiés

Dans l'ensemble de cette recherche, j'ai choisi d'aborder les migrations congolaises à travers deux angles d'approches : *les différences de genre* (1), et *le rôle joué par l'entourage social et familial ainsi que par les réseaux migratoires* (2). A travers la littérature existante, ces deux axes de recherches se sont rapidement révélés être des objets d'étude intéressants pour appréhender les migrations internationales.

(1) La question du genre, de la mobilité féminine ou de la féminisation des migrations apparaît depuis plusieurs années comme un objet d'étude important, notamment à travers la place qui lui est réservée dans les rapports des organismes internationaux (Instraw 1996, United Nations 2008, DIOC 2008, IOM 2006). Ces questions interpellent également en raison d'une certaine contradiction entre discours et réalité ainsi que d'une certaine pauvreté des discours sur la migration féminine (Vause 2009). D'une part, dans les recherches scientifiques comme dans les discours politiques, la notion de « féminisation » des migrations n'apparaît que depuis une vingtaine d'années (Bilborrow and Zlotnik 1992; Castles and Miller 1998; Chammartin 2002), alors que les statistiques internationales font état d'une présence féminine dans les mouvements de population depuis près d'un demi-siècle (United Nations 2008). D'autre part, les migrations féminines internationales sont très fréquemment abordées à travers les notions de 'féminisation' ou 'd'autonomisation' des migrations féminines, impliquant une vision parfois restrictive, voire simpliste, des réalités rencontrées par les femmes en mouvement. Les femmes migreraient de plus en plus, et substantiellement plus que les hommes, et celles-ci mèneraient leur projet migratoire de façon autonome pour rencontrer leurs attentes individuelles. Face à cette lecture peu nuancée et pourtant souvent véhiculée dans les discours politiques et scientifiques, il m'a semblé nécessaire de questionner ces différents éléments, en les mettant à l'épreuve d'un contexte concret, celui des migrations congolaises. L'image des migrations féminines reste bien souvent focalisée sur les migrations en provenance des continents latino-américain ou asiatique, alors que les réalités africaines sont moins connues. Elles sont pourtant susceptibles d'apporter un éclairage différent et complémentaire à ce qui est documenté dans la littérature.

Encadré 1. Que recouvrent les notions de *féminisation des migrations* et de *migrations autonomes* dans cette thèse ?

Il est important de définir d'emblée ces deux premiers concepts qui seront mobilisés au fil des différents chapitres de cette thèse. On reviendra sur ces définitions, notamment pour en détailler l'opérationnalisation, ou les illustrer à partir des résultats empiriques présentés.

Féminisation des migrations. Ce phénomène est souvent défini comme une *augmentation substantielle* des migrations féminines, *comparativement* aux migrations masculines.³ Pour parler de

³ Cette notion de *féminisation des migrations* est largement détaillée et illustrée sur base de statistiques au niveau international dans la section 1 du chapitre 2.

féminisation des migrations, on s'attend donc à ce que : (1) les migrations féminines s'intensifient en termes absolus, mais également à ce que (2) la part des femmes en mouvement augmente par rapport à celle des hommes.

Migrations féminines autonomes. L'autonomie des migrantes est susceptible de renvoyer à un certain nombre de phénomènes d'ordre différents. Même si l'on peut distinguer plusieurs dimensions de cette autonomie et que ces dimensions peuvent être mesurées séparément, il est préférable de les analyser ensemble afin de refléter une réalité complexe et nuancée.

L'autonomie peut notamment faire référence aux *modalités de la migration*, à savoir, au fait que les migrants peuvent voyager seuls, en couple, ou en association avec d'autres membres de leur entourage. En particulier, les migrations féminines sont considérées comme plus autonomes lorsqu'elles s'effectuent en dehors de la logique de regroupement ou d'accompagnement du conjoint. La notion d'autonomie peut également faire référence au *processus de décision* ainsi qu'au financement du voyage : la mobilité serait d'autant plus autonome qu'elle répond à une décision individuelle et qu'elle est financée par le migrant. L'autonomie peut également être appréhendée à travers le type de *projet migratoire*, c'est-à-dire en fonction des motifs qui poussent les individus à migrer. Les migrations sont alors souvent considérées comme autonomes lorsqu'elles visent à satisfaire les besoins économiques individuels des migrants (Adepoju 2002, Le Jeune et al. 2005). Enfin, il peut être utile d'identifier les *effets de l'expérience migratoire*, puisque cette expérience peut renforcer ou non le degré d'autonomie ou d'émancipation des femmes. Cette question doit bien entendu être différenciée selon la sphère privée et la sphère publique. Les migrations féminines peuvent en effet avoir des impacts positifs en termes d'émancipation dans le cadre de la vie familiale et/ou conjugale, tout en impliquant des rapports de genre inégalitaires sur le plan de la vie professionnelle et vice et versa.

(2) Parallèlement à ce premier angle d'approche portant sur les différences de genre, le rôle des réseaux migratoires et/ou de l'entourage social et familial est également utilisé comme porte d'entrée pour étudier la mobilité congolaise. L'approche en termes de réseaux se distingue notamment des autres théories dans la mesure où elle permet de combiner les atouts et faiblesses des approches plus classiques. En particulier, cette approche est attentive aux contextes d'incertitude ainsi qu'aux différents rôles joués par les entités intermédiaires comme l'entourage du migrant au cours du processus migratoire. Ces différents éléments s'avèrent particulièrement importants dans le cadre de l'étude des migrations dans les pays en développement (Guilmoto et Sandron 2000).

Si ces deux angles d'approche sont distincts et ne sont pas systématiquement étudiés conjointement (Curran and Saguy 2001), ils sont complémentaires, notamment parce que l'on peut envisager *les réseaux comme un révélateur des relations de genre en situation de migration*. En effet, comme le proposent Portes et Sensenbrenner (2003), les réseaux ne doivent pas seulement être perçus comme des canaux transmettant des informations, car ils sont également susceptibles de transmettre des valeurs et de véhiculer des normes culturelles entre

les individus. Autrement dit, étudier le rôle des réseaux dans le cadre du processus migratoire peut nous conduire à mettre en évidence les rapports de genre qui guident les comportements des individus, et éventuellement qui contribuent à les transformer ou à les renforcer. C'est le point de vue qui est privilégié tout au long de cette recherche.

Enfin, l'intérêt pour le genre et les réseaux prend une dimension supplémentaire au regard du contexte congolais (cf. Encadré 2) étudié ici. Pour plusieurs raisons, l'histoire récente de la RD Congo contribue également à justifier l'étude des différences de genre et du rôle des réseaux.

Encadré 2. Crises en RD Congo : vers une détérioration des conditions de vie

Au cours des trois dernières décennies, la littérature sur la RD Congo s'est essentiellement articulée autour des troubles économiques et sociaux et des conflits politiques qu'a connu le pays depuis son indépendance (Bukasa 1996, Peemans 1997, Ndaywel è Nziem 1998, Mutamba Lukusa 1999, Dunn 2002, McCalpin 2002, Cros et Misser 2006, Hesselbein 2007, Putzel et al. 2008). La question des migrations, et en particulier celle de la mobilité internationale des Congolais, a quant à elle reçu assez peu d'attention dans les travaux scientifiques. Pourtant, certains auteurs pointent explicitement ces déplacements comme l'une des conséquences des périodes de crises qui se sont succédées depuis les années 1980 (Bukasa 1996, Kadima 1999, Sumata et al. 2004, Steinberg 2005, Ngoie Tshibamba and Vwakyankazi 2008, Schoumaker, Vause and Mangalu 2010). Que ces migrations soient d'ordre économique, familial, politique ou autre, le contexte d'instabilité du pays a bien souvent une place dans la décision de partir et de rentrer (ou pas) au pays.

La RD Congo est l'un des plus vastes pays d'Afrique subsaharienne, et également l'un des plus peuplés (United Nations 2010). Il se situe dans une région secouée depuis des dizaines d'années par des conflits importants, touchant l'ensemble du pays, ainsi que certains pays voisins. Ancienne colonie belge, la RD Congo a obtenu son indépendance en 1960. Depuis lors, son histoire a été caractérisée par une série de ralentissements économiques et de périodes de forte instabilité (Schoumaker, Vause, Mangalu 2010).⁴ A partir de 1965, suite à une période marquée par des rébellions et des incertitudes politiques, Mobutu prend le contrôle du pays en s'autoproclamant président pour cinq ans (Ndaywel 1998, Bamba 2003). Il consolide peu à peu son pouvoir et il est rapidement élu président à l'issue d'un scrutin sans opposition. Il reste alors à la tête du pays pendant 32 ans, exerçant un véritable pouvoir dictatorial (Cross et Misser 2006). Sa volonté de forte centralisation politique et l'échec du processus de démocratisation du système plonge le pays dans une longue période de troubles politiques (guerres, pillages). En 1997 se dessine une lente transition vers le changement (Putzel et al. 2008). Mobutu est chassé du pouvoir par L. Kabila, mais les violences perdurent jusqu'à l'assassinat du président en 2001. Ce dernier est alors remplacé par son fils J. Kabila, qui tente de restaurer un climat de stabilité. Il annonce à la communauté internationale sa volonté d'acheminer le pays vers la paix. A partir de 2002, la

⁴ Une synthèse plus détaillée du contexte politique et économique du pays se trouve en annexe (p. 243). Cette section est en grande partie issue de Schoumaker, Vause et Mangalu (2010).

violence diminue progressivement, et la stabilité politique semble en bonne voie. Malgré cela, l'Est du pays continue à être régulièrement secoué par la violence. Plus récemment, et suite aux premières élections multi-partisanes tenues en 2006, le pays connaît une véritable période d'accalmie. Les différentes institutions, responsabilités et autorités décidées lors de ces élections se sont progressivement mises en place, et cela contribue, tant bien que mal, à instaurer le principe de démocratie dans l'ensemble du pays (Mangalu 2011). Toutefois, les dernières élections organisées fin novembre 2011 et les résultats officiels du scrutin (déclarant la victoire du président sortant J. Kabila) vivement contestés par l'opposition (Tshisekedi) donneront sans doute un nouveau tournant à la vie politique du pays, dont il est difficile à ce stade de prévoir l'évolution.

En définitive, allant de crises profondes en périodes d'accalmie, la RD Congo traverse depuis les années 1980 des périodes difficiles, tant à l'échelle du pays que du point de vue de la population. Son histoire, marquée par des nombreuses périodes d'instabilité politique et économique, a indéniablement conduit à la détérioration des conditions de vie des Congolais. Pour trois raisons au moins, ce contexte permet de mieux saisir la situation dans laquelle se trouvent les migrants potentiels.

Ces différentes périodes d'instabilité politique et économique ainsi que les guerres ont incontestablement contribué à augmenter les départs en migration, particulièrement vers les pays occidentaux, mais également vers l'Afrique. Pour les Congolais qui vivent « dans la survie » depuis plusieurs décennies, le départ à l'étranger constitue en effet une alternative parmi d'autres afin de « s'en sortir » (Buakasa 1996).⁵ Si les motifs de départ déclarés par les migrants ne sont pas toujours explicitement orientés dans ce sens, les migrations internationales au départ de la RD Congo semblent clairement avoir été influencées par les périodes de troubles politiques et économiques (Schoumaker, Vause and Mangalu 2010).

D'une part, les périodes de crise économique et politique qui ont touché la RD Congo ont incontestablement entraîné une *reconfiguration des rapports de genre* (Verhaegen 1990, Ngoie Tshibambe 2007, Batumike 2009). En particulier, le sous-emploi des hommes a conduit un grand nombre de femmes à intensifier leurs activités économiques, afin de subvenir aux besoins quotidiens de la famille (Mianda 1996, Bouchard 2002). Dans beaucoup de ménages, les maris ne sont plus les seuls pourvoyeurs économiques, et la position sociale des femmes au sein de celui-ci en est consolidée. On peut donc faire l'hypothèse que ces transformations ont également eu un impact important sur la mobilité des femmes.

D'autre part, la situation de crise généralisée, sur le plan politique, économique, mais aussi social a sans conteste contribué à *supplanter les logiques individuelles par des logiques plus collectives* (Bagalwa Mapatano 2007). Dans les sociétés africaines en général, et en RD Congo en particulier, la famille (restreinte mais également élargie) ainsi que l'entourage plus étendu constitue une donnée incontournable pour comprendre les comportements et les décisions des

⁵ Les différentes options mentionnées par l'auteur sont : le groupe de prière, la recherche du diplôme, les opérations informelles ou l'exode.

individus, et le contexte de crise contribue sans aucun doute à accentuer son importance. A Kinshasa, la taille des ménages a considérablement augmenté au cours de ces dernières années, impliquant des rapports de dépendance plus importants entre les individus vivant ensemble (De Herdt 2004).⁶ Dans ce cadre, les différents réseaux -de parenté ou d'amitié- constituent autant de structures permettant la survie des groupes et des individus dans un contexte caractérisé par une forte instabilité. Les réseaux peuvent également contraindre les individus, particulièrement en temps de crise, en faisant peser sur eux des attentes disproportionnées. Pour ces différentes raisons, il est pertinent d'aborder les migrations congolaises sous l'angle du rôle joué par l'entourage des migrants. Si cette approche est intéressante pour l'étude des migrations dans les pays en développement (Guilmoto et Sandron 2000), elle semble particulièrement porteuse dans le cadre des migrations internationales au départ de la RD Congo (Bagalwa Mapatano 2007). Comme le précise Bagalwa Mapatano (2007), « le réseau est une structure inhérente à la sociabilité congolaise-zaïroise où il a pris une importance toute particulière avec la dégradation socio-économique que le Congo a progressivement vécue depuis la fin des années 1970 » (p. 38).⁷

Questions de recherche et déroulement de la thèse

A partir de données quantitatives récentes recueillies en RD Congo ainsi que dans certains pays d'accueil en Europe, cette thèse vise donc à étudier la mobilité internationale des Congolais en mettant en évidence les différences de genre et le rôle des réseaux migratoires. Dans cette recherche, ces deux angles d'approche sont exploités à travers l'étude des tendances, mais aussi dans l'analyse des déterminants ainsi que de certaines conséquences que peuvent avoir les migrations des hommes et des femmes.

Plus précisément, la première section de la thèse permet d'aborder la question de la féminisation des migrations internationales à partir de la littérature existante mais également à travers des premiers résultats tirés des réalités congolaises. La revue de la littérature tant empirique que théorique (chapitre 2) met d'emblée en évidence la nécessité de questionner la notion de *féminisation des migrations* qui est largement véhiculée dans les discours politiques et scientifiques. Si au niveau international, les chiffres attestent en effet une certaine

⁶ Les logiques de nature plus collective dont il est question ici signifient que les rapports de dépendance entre les individus sont accrus. Cela ne signifie pas ceux-ci sont guidés par des formes de solidarité ou d'altruisme 'gratuit', mais par et pour la « survie » des individus. Plusieurs chercheurs ont en effet pointé que les périodes de crises généralisées à Kinshasa, mais en également en Afrique en général, ont contribué à renforcer les interrelations entre individus par un système de réciprocité contraignant (Vidal 1994, De Herdt 2004, Bagalwa Mapatano 2007). Comme on le verra par la suite, les notions de soutien et de contrainte sont également fortement présentes derrière le concept de réseau migratoire (cf. chapitre 4).

⁷ Dans sa thèse sur « la diaspora congolaise-zaïroise en Suisse », Bagalwa Mapatano aborde également les migrations congolaises sous l'angle des réseaux. Il distingue à cet égard les *réseaux diasporiques* des *réseaux migratoires*. Selon lui, les premiers se rapportent à « l'ensemble des organisations, des structures, des relations et des échanges sociaux formels ou informels qui sont impulsés par les Congolais dans leur vie quotidienne en Suisse », alors que les seconds rassemblent plutôt « l'ensemble des relations, des échanges, et des réseaux sociaux mobilisés soit depuis le Congo par les candidats à l'immigration, soit depuis la Suisse par leurs proches eux-mêmes déjà immigrés dans l'objectif de les aider à faire aboutir leurs projets d'immigration » (p.38). Ici, les réseaux migratoires et réseaux sociaux et familiaux seront distingués.

intensification de la mobilité des femmes, il est important de souligner que cet intérêt grandissant pour la mobilité féminine peut également être associé à une transformation de la perception que l'on a de ces femmes en mouvement. Initialement étudiées sous l'angle du regroupement familial, et perçues comme des femmes dépendantes, accompagnant leur conjoint, les migrantes ont progressivement été étudiées à partir de la notion d'autonomisation.

Partant de ces constats, une ***première question de recherche*** se dessine : ***assiste-t-on à une féminisation des migrations congolaises qui s'expliquerait par l'émergence d'une mobilité plus autonome ?*** Cette question motive les analyses menées dans le chapitre 3. Les résultats suggèrent que *les migrations congolaises ne révèlent pas de véritable féminisation des flux*. D'une part, les migrations intra-africaines, tant à travers l'étude des tendances que des profils des migrants, indiquent que les écarts entre sexes restent importants avec des migrations masculines plus importantes et des motifs migratoires très 'genrés'. D'autre part, si les rapports de féminité en termes de départ en migration vers les destinations occidentales augmentent légèrement sur la période récente, on n'observe toutefois pas d'accroissement substantiel des mouvements féminins, comparativement aux migrations masculines. Cela étant, l'étude des profils ainsi que les parcours laissent penser qu'une convergence des expériences migratoires entre hommes et femmes est à l'œuvre vers les destinations occidentales. Récemment, on observe une augmentation des migrations féminines pour des raisons économiques ainsi qu'une diminution des migrations féminines associées à la mobilité de leur conjoint. Ces résultats pourraient laisser penser qu'on est face à l'émergence de mobilités féminines plus autonomes (cf. Encadré 1). Toutefois, si la part de la mobilité féminine associée à celle du conjoint est en nette diminution vers les destinations occidentales, cette baisse se réalise au profit de migrations associée au reste de l'entourage.

Encadré 3. Première définition du terme 'réseau'

Il est important de préciser d'emblée la définition donnée ici aux réseaux. Je reviendrai ensuite sur son opérationnalisation dans les études antérieures et à partir des données MAFE (cf. chapitre 4). D'un point de vue conceptuel, les termes de *réseau* ou *d'entourage*⁸ qui sont employés dans cette introduction se veulent volontairement assez larges, car par la suite, ils feront référence à plusieurs réalités différentes. D'une part, ils englobent les *réseaux sociaux et familiaux*, qui font référence à l'ensemble des connaissances, amis et membres des familles des migrants, tandis que les termes de *réseaux migratoires*, *réseaux de migrants* ou *réseaux à l'étranger* seront réservés pour identifier ceux, parmi ces proches, qui ont déjà effectué une migration, qu'ils soient actuellement à l'étranger ou qu'ils soient de retour dans leur pays d'origine. En d'autres termes, le réseau social et familial peut inclure le réseau migratoire, mais il ne s'y réduit pas.

⁸ Le terme d'entourage est alternativement utilisé à celui de réseau, afin de ne pas laisser penser au lecteur qu'il s'agit d'un réseau très institutionnalisé.

Ces résultats amènent à poser une **seconde question de recherche** : ***les réseaux sont-ils de nature à favoriser ou, au contraire, à décourager le caractère autonome des migrations féminines ?*** Cette seconde question de recherche se décline en plusieurs sous-questions, qui sont traitées dans les différents chapitres de la seconde section de cette thèse.

- Une première série de questions s'articule autour des déterminants des migrations congolaises féminines et masculines : *la présence de proches à l'étranger favorise-t-il le départ en migration des femmes plus que celui des hommes ? Existe-t-il des différences en termes de destinations ? Les réseaux influencent-ils le départ en migration des femmes qui rejoignent leur conjoint et qu'en est-il de celles qui voyagent seules ?* Le chapitre 5 indique que l'entourage à l'étranger constitue un facteur clé en termes de déterminants au départ, avec une importance particulière en ce qui concerne la mobilité féminine. La présence d'un réseau migratoire s'avère par ailleurs plus importante dans le cadre des migrations vers l'Occident que vers l'Afrique, et l'influence de celui-ci apparaît particulièrement importante lorsque les femmes voyagent seules.
- Viennent alors des interrogations ciblées sur le choix de destination ainsi que sur le rôle effectif du réseau dans le processus de décision et d'installation dans le pays d'accueil. Puisque la présence de proches à l'étranger semble particulièrement importante pour la mobilité des femmes ; *comment le réseau est-il susceptible d'influencer les parcours des migrants ? Le rôle effectivement joué par les proches en termes de prise de décision, de financement ou d'hébergement est-il de nature à contraindre ou à l'inverse à soutenir la mobilité féminine ? Les femmes qui voyagent seule ou en association avec leur conjoint sont-elles entourées de la même façon par leur réseau ?* Les résultats présentés dans le chapitre 6 soulignent que les réseaux de migrants ainsi que l'entourage familial dans le pays d'origine jouent un rôle crucial lors de la préparation au départ ainsi qu'au cours de l'installation dans le pays d'accueil, en particulier pour les femmes, et d'autant plus que celles-ci voyagent seules. Ces éléments viennent nuancer la notion d'autonomie utilisée pour caractériser les migrations de ces femmes qui voyagent seules, puisque, si ces femmes n'accompagnent ni ne rejoignent pas de conjoint à destination, la proportion d'entre elles dont le projet migratoire est décidé de façon tout à fait indépendamment de leur entourage est relativement faible.
- Après avoir étudié différentes étapes du processus migratoire depuis le pays d'origine, une dernière série de questions concernent l'insertion des migrants à destination. Il s'agit d'analyser certaines conséquences de l'expérience migratoire qui sont susceptibles de refléter le degré d'autonomie ou d'émancipation des femmes une fois à destination. En particulier, on se demandera *si la présence de proches à destination est plutôt de nature à favoriser l'autonomie des femmes ou au contraire à la contraindre dans le cadre de leur mobilité professionnelle*. A cet égard, le chapitre 7 indique que la migration des Congolais en

Belgique est souvent associée à un processus de déqualification professionnelle, en particulier pour les femmes qui ne bénéficient pas de la présence de proches dans le pays d'accueil. On montrera également dans quelle mesure les réseaux migratoires sont susceptibles de renforcer la constitution de niches économiques, qui contribuent quant à elles à confiner les femmes immigrées dans des rôles traditionnels dans la sphère publique.

CHAPITRE 1. DONNÉES

Les différents chapitres de cette thèse ont été réalisés à partir de l'exploitation quantitative des données issues du projet MAFE. Les entretiens qualitatifs réalisés au cours de ma recherche doctorale m'ont permis d'orienter les questionnements et d'avoir une meilleure connaissance du terrain étudié, mais ne constituent pas le matériau principal de cette recherche. Ce chapitre vise à exposer les différentes sources de données mobilisées, ainsi qu'à présenter le déroulement des différentes collectes au cours des cinq années de thèse. La première section fait le point sur les entretiens qualitatifs, la deuxième sur le projet MAFE et les données quantitatives, et la dernière section récapitule quelles données sont utilisées pour quelles analyses.

1. DES ENTRETIENS QUALITATIFS EXPLORATOIRES ET ILLUSTRATIFS

Dans le cadre de cette thèse, les données qualitatives sont essentiellement utilisées à titre exploratoire ou illustratif. Une partie des entretiens a été réalisée avant même que les données quantitatives ne soient collectées, précisément dans le but d'affiner les questionnaires. D'autres ont été réalisés durant la phase de collecte des données quantitatives, ou durant les premières analyses. Ils m'ont essentiellement permis de mieux cerner les questions de recherche que je souhaitais aborder à partir des données quantitatives et d'affiner les hypothèses de travail. J'ai mené personnellement une partie des entretiens, alors que d'autres ont été réalisés par des enquêteurs dans le cadre du projet MAFE. Au fil des chapitres, quelques extraits d'entretiens sont proposés, car ils permettent d'illustrer certains aspects des résultats quantitatifs, mais ils n'ont toutefois pas fait l'objet d'une analyse de récit systématique.

Comme le présente le Tableau 1, cinq séries d'entretiens ont été réalisées, à différents stades de la recherche. Dans les différentes séries, des hommes comme des femmes ont été interrogés, de façon assez équilibrée. J'ai réalisé la première série d'entretiens en septembre 2006 en Belgique, avant d'entamer mes travaux de recherche doctorale. Les questionnaires quantitatifs étaient alors en préparation, et les entretiens visaient à mieux comprendre certains mécanismes qui pouvaient transparaître à travers les entretiens qualitatifs et qui étaient plus difficiles à appréhender à partir de questionnaires dirigés. La deuxième série, réalisée en mars 2007 à Kinshasa par deux enquêteurs, a également permis de compléter les questionnaires quantitatifs. Les sujets abordés dans ces deux premières séries d'entretiens étaient relativement larges, abordant essentiellement l'histoire migratoire des enquêtés (prise de décision, conditions de départ, facilités/difficultés rencontrées, etc.). A Kinshasa, certains non-migrants ont également été interrogés, afin de saisir les perceptions plus larges que les Congolais ont de la migration, quel que soit leur statut migratoire. L'analyse de ces deux premières séries d'entretiens, ainsi que l'enquête quantitative pilote menée en juillet 2007 ont

permis d'affiner certains modules du questionnaire quantitatif, comme celui sur les réseaux ou les tentatives de migration (cf. *infra*). La première phase de collecte quantitative a ensuite pris place entre juillet et septembre 2007 (cf. Tableau 2 pour le calendrier des collectes qualitatives et quantitatives).

Tableau 1. Récapitulatif des entretiens réalisés et mobilisés au cours de la thèse

Série	Période de collecte	Nbre	Lieu	Enquêteurs	Sujets abordés
1	Septembre 2006	7	Belgique	S. Vause	Processus migratoire dans son ensemble
2	Mars 2007	14	Kinshasa	J. Nappa et B. Kambala	Processus migratoire + perceptions de la migration
3	Janvier 2008	21	Kinshasa	S. Vause (+ Augustine)	Expériences migratoires et familiales, rapports et différences de genre
4	Février 2008	29	Kinshasa	Augustine, Wade et Lydie	Expériences migratoires, familiales et professionnelles
5	Septembre 2010	4	Belgique	E. Thiry	Expérience migratoire et professionnelle auprès de Congolaises travaillant comme aides-soignantes

J'ai réalisé la troisième série d'entretiens durant un séjour de cinq semaines à Kinshasa en janvier 2008. La phase de collecte des données quantitatives était alors terminée, mais les données n'étaient pas encore disponibles, car elles étaient en cours de nettoyage. Les entretiens réalisés ont à nouveau porté sur les expériences migratoires dans leur ensemble, mais en les mettant davantage en regard avec les expériences familiales. Des migrants de retour, mais également des conjoint(e)s de migrants ont été interrogés, afin de cerner les impacts de la migration (d'un ou des deux partenaires) sur la vie familiale ainsi que sur les rapports de genre au sein du couple. Des témoignages de migrants célibataires ont également été recueillis.

Dans le cadre du projet MAFE, trois enquêteurs congolais ont mené des entretiens semi-dirigés auprès de migrants et non-migrants à Kinshasa en février 2008. Les grilles d'entretien suivaient globalement le déroulement du questionnaire quantitatif individuel, et l'objectif de ceux-ci était de permettre de donner plus de sens aux résultats quantitatifs obtenus. Les non-migrants étaient quant à eux interrogés sur leurs perceptions des migrations internationales.

Enfin, en aval des données quantitatives, quelques entretiens ont été réalisés par Emilie Thiry (en septembre 2010) auprès de migrantes congolaises en Belgique et travaillant comme aides-soignantes. Faisant le constat qu'un grand nombre de migrantes congolaises travaillent dans ce domaine, l'objectif de ces entretiens était de cerner ce qui les avait poussées à se

diriger vers cette voie, alors que leur formation initiale ne les prédéterminait pas à ce type d'emploi (cf. chapitre 7).⁹

Tableau 2. Calendrier des collectes qualitatives et quantitatives

Période	Quali	Quanti	Type de collecte
Septembre 2006	X		entretiens exploratoires en Belgique (série 1)
Mars 2007	X		entretiens exploratoires à Kinshasa (série 2)
Juil.-sept. 2007		X	collecte quantitative à Kinshasa (première enquête)
Janvier 2008	X		entretiens à Kinshasa (série 3)
Février 2008	X		entretiens à Kinshasa (série 4)
Août-nov. 2009		X	collecte quantitative à Kinshasa (seconde enquête)
Juil. 2009- fév. 2010		X	collecte quantitative en Belgique
Juin-décembre 2009		X	collecte quantitative au Royaume-Uni
Septembre 2010	X		entretiens en Belgique (série 5)

Comme l'indique le tableau ci-dessus, les différentes phases de collectes qualitative et quantitative se sont succédées dans le temps, en Belgique comme à Kinshasa. En termes de données quantitatives, une première phase de collecte a eu lieu en 2007, une seconde en 2009-2010. Ces données sont détaillées dans le point suivant.

2. DONNÉES QUANTITATIVES : LE PROJET MAFE

2.1. PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet MAFE, dont l'acronyme fait référence aux « **M**igrations entre l'**A**frique et l'**E**urope », est un projet de recherche qui ressemble plusieurs équipes européennes et africaines.¹⁰ Cette section vise à revenir sur les objectifs du projet, ainsi que sur les orientations méthodologiques qui ont guidées celui-ci.

Objectifs

Le projet MAFE comporte trois objectifs scientifiques principaux :

(1) Le premier objectif consiste à décrire l'évolution des schémas migratoires, notamment à travers trois éléments. Détailler (a) *les caractéristiques sociodémographiques des migrants* (en

⁹ Ces entretiens ont initialement été réalisés par Emilie dans la continuité de son mémoire de Master sur le choix des études des Congolaises infirmières en Belgique. Nous avons constitué le guide d'entretien ensemble, et j'ai pu mobiliser certains extraits de ces entretiens dans le cadre de cette thèse, même si leur objectif de départ n'était pas d'illustrer spécifiquement les résultats de cette thèse.

¹⁰ Une grande partie des informations sur la présentation du projet peuvent également se trouver sur le site web www.mafeproject.com, notamment dans les notes méthodologiques (Beauchemin, et al. 2010 ; Schoumaker and Diagne 2010) ou dans l'un des documents de travail (Beauchemin 2011).

termes de niveau d'instruction et de compétences, d'âge, ou de différences de genre) ; (b) *les routes migratoires empruntées depuis l'Afrique vers l'Europe* (itinéraires et tentatives de migrations, mais aussi participation de l'entourage en termes d'organisation et de prise de décision), ainsi que (c) *les tendances migratoires*.

(2) Le deuxième objectif vise à dégager une compréhension plus fine des logiques migratoires. Cet objectif passe notamment par (a) *l'analyse des déterminants de la migration*, ainsi qu'une (b) *mise à l'épreuve des différentes théories existantes*.

(3) Le troisième objectif est d'étudier les impacts des migrations internationales (à un niveau micro). Il s'agit entre autre (a) *d'explorer les carrières professionnelles et éducatives des migrants* tant à destination qu'une fois rentré au pays, mais aussi (b) *de mettre en évidence les changements sociaux impliqués par la migration* (notamment en termes de relations de genre).

D'une façon ou d'une autre, cette thèse contribue à la réalisation de certains de ces objectifs.

Orientations méthodologiques

Parallèlement aux objectifs scientifiques du projet, quelques éléments d'ordre méthodologique ont également orienté celui-ci. Les enquêtes visent à produire des données originales, fiables et représentatives. Celles-ci sont de type *transnationales*, puisqu'elles ont été collectées tant dans le pays d'origine que dans le pays de destination. Elles rassemblent de ce fait des informations comparables sur des non-migrants dans le pays d'origine, des migrants actuels ainsi que des migrants de retour. Une partie des données est de nature *longitudinale*, ce qui permet d'étudier le processus migratoire dans son ensemble, ses déterminants et ses effets.

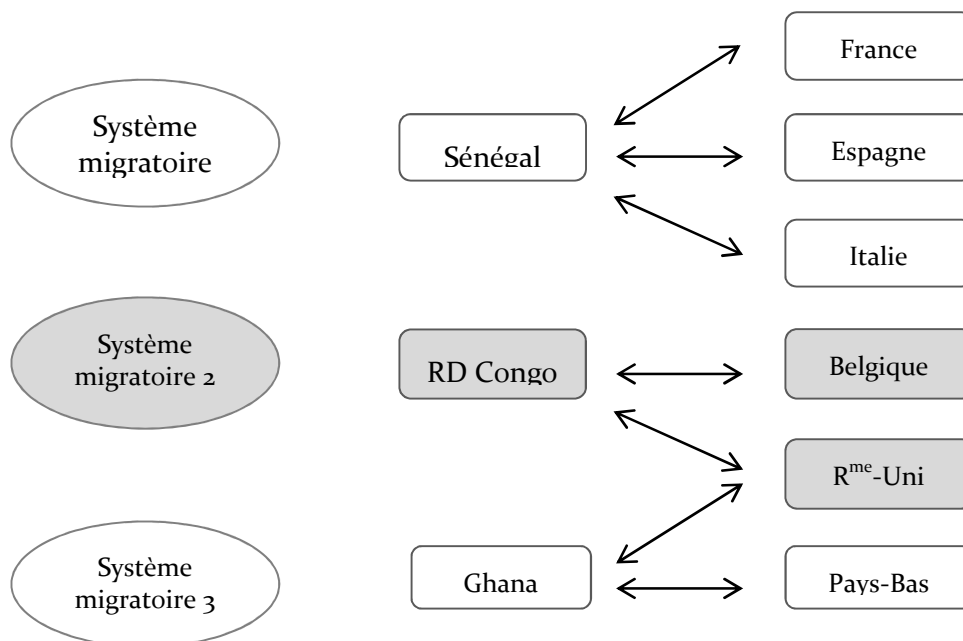
Trois systèmes migratoires africains étudiés

Le projet MAFE a pour objectif d'étudier trois flux migratoires au départ de l'Afrique, dans une approche comparative. A destination, six pays européens sont étudiés, mais les données collectées en Afrique portent plus généralement sur l'ensemble des pays de destination parcourus par les migrants. La Figure 1 montre les trois systèmes migratoires étudiés, avec en correspondance de chacun des trois pays africains les différents pays européens de destination dans lesquels des migrants ont également été interrogés. Des enquêtes ont été menées au Sénégal, mais aussi en France, en Espagne et en Italie, auprès de migrants sénégalais. En ce qui concerne les migrations congolaises, les pays de destination étudiés sont la Belgique et le Royaume-Uni, et des Ghanéens ont quant à eux été enquêtés au Ghana, au Royaume-Uni ainsi qu'aux Pays-Bas.

Dans le cadre de cette thèse, c'est le système migratoire congolais qui a essentiellement été étudié, tant à partir de la RD Congo qu'à partir des deux pays européens de destination. Dans la phase initiale du projet, le choix s'est notamment porté sur ces deux pays de destination

pour étudier les migrations congolaises en raison de leurs rapports différents entretenus avec la RD Congo, et des comparaisons intéressantes qui pouvaient en sortir du point de vue des migrations (cf. Encadré 4).

Figure 1. Trois systèmes migratoires étudiés dans le projet MAFE (source : MAFE)



Notons que certains aspects abordés dans cette thèse ont notamment été développés en collaboration avec Sorana Toma (INED) qui travaille sur les migrations sénégalaises. Quelques résultats comparatifs seront de ce fait présentés ici (cf. chapitre 5).

Encadré 4. La Belgique et le Royaume-Uni : deux destinations européennes parmi d'autres pour les Congolais

Les migrations entre la RD Congo et la Belgique ou le Royaume-Uni se distinguent à plusieurs égards. Alors que la Belgique est une destination ancienne pour les Congolais, en raison notamment de l'histoire coloniale qui lie ces deux pays, le Royaume-Uni apparaît plutôt comme une destination plus récente, attirant des migrants de profils différents.

En Belgique, les Congolais (RDC) constituent de loin le premier groupe d'immigrés originaires d'Afrique subsaharienne, suivis par les Rwandais, Burundais, Ghanéens ou Camerounais.¹¹ Les migrations congolaises vers la Belgique se distinguent des autres flux africains, notamment parce qu'elles ont initialement concerné une migration d'élites, envoyées par les entreprises locales pour des raisons de formation en Belgique (Bitumba Tipo-Tipo 1995, Kagne et Martiniello 2001). Par la suite, les flux d'entrée sur le territoire belge ont continués à impliquer un grand nombre d'étudiants, notamment par le biais d'accords universitaires et de bourses octroyées par la coopération belge aux ressortissants congolais. Malgré un niveau d'instruction particulièrement élevé, la population congolaise en Belgique connaît un

¹¹ Selon les chiffres de l'OCDE (DIOC 2008), mais également confirmés par les données issues du Registre national belge.

taux de sous-emploi très important, et ce profil ambivalent la distingue des autres populations immigrées (Schoonvaere 2010, Feld 2010).

Au Royaume-Uni, les principaux groupes d'immigrés issus d'Afrique subsaharienne sont différents de ceux observés en Belgique et les Congolais y sont proportionnellement nettement moins nombreux. L'Afrique du Sud, le Kenya, le Nigeria, le Ghana ou l'Uganda arrivent en effet en tête de classement, loin devant les Congolais (DIOC 2008, Owen 2009). S'ils sont moins importants, les flux d'immigrés de Congolais sont également plus récents au Royaume-Uni, et cette tendance se manifeste notamment par des motifs migratoires différents. Une étude récente sur les migrations subsaharienne au Royaume-Uni indique par exemple que les Congolais y sont surtout représentés parmi les demandeurs d'asile (à partir de la fin des années 1990), et de façon beaucoup plus marginale dans le cadre des migrations de travail (comparativement aux autres nationalités) (Owen 2009). La proportion de Congolais sans emploi y serait d'ailleurs encore plus importante qu'en Belgique et les niveaux d'instructions nettement inférieurs (DIOC 2008).¹² Une recherche récente menée à partir de témoignages d'immigrants congolais et portant notamment sur les perceptions de leur intégration et leur bien-être dans le pays d'accueil révèle que Les Congolais se sentiraient davantage en sécurité au Royaume-Uni qu'en Belgique, en raison notamment de la proximité des Belges avec les autorités congolaises, surtout pendant la période de Mobutu (Garbin and Pambu 2009).¹³ Cela pourrait peut-être expliquer l'importance des flux de demandeurs d'asile congolais au Royaume-Uni comparativement à la Belgique.

Enfin, en Belgique comme au Royaume-Uni, les femmes congolaises sont fortement représentées, et selon différentes sources, elles seraient proportionnellement un peu plus présentes que les hommes dans les deux pays (DIOC 2008, Owen 2009, Schoonvaere 2010).

2.2. QUESTIONNAIRES ET DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

Les enquêtes MAFE s'appuient sur deux types de questionnaires : le questionnaire *ménage* et le questionnaire *individuel* (ou *biographique*). Le premier n'a été utilisé qu'en Afrique, alors que le second a servi pour les enquêtes tant dans les pays africains que dans les pays européens.

Comme le présente le Tableau 3, les enquêtes menées sur les Congolais ont été réalisées en deux vagues.¹⁴ Une première vague durant l'été 2007 uniquement à Kinshasa, et une seconde

¹² Selon l'OCDE (DIOC 2008), la proportion d'immigrés congolais employés s'élève à 26% au Royaume-Uni, contre 52% en Belgique. En termes de niveaux d'instruction, ces mêmes données révèlent que moins de 30% des Congolais au Royaume-Uni ont atteint un niveau d'instruction supérieur, contre plus de 40% pour les immigrés Congolais en Belgique. Pour les statuts d'emploi comme pour les niveaux d'instruction, les données MAFE révèlent des tendances comparables.

¹³ Si tous les témoignages ont été recueillis au Royaume-Uni, un certain nombre d'enquêtés ont également vécu en Belgique. Ils sont de ce fait en mesure de comparer ces deux destinations.

¹⁴ Initialement, le projet impliquait seulement le Sénégal (Dakar) et la RD Congo (Kinshasa) (première vague). Plus tard, le projet MAFE a été financé dans le cadre du Septième Programme-cadre de l'Union Européenne. Les migrations ghanéennes ont également été étudiées, et différentes équipes européennes (pays de destination des migrants) ont rejoint le projet. C'est dans ce cadre qu'une seconde enquête a été menée à Kinshasa, dans le but d'augmenter les effectifs étudiés et d'obtenir des données strictement comparables avec les autres pays du projet européen.

vague s'étalant de juin 2009 à février 2010, impliquant des enquêtes à Kinshasa, en Belgique et au Royaume-Uni.

La préparation de la première enquête menée à Kinshasa en 2007 a coïncidé avec le début de ma recherche doctorale, et m'a de ce fait donné l'occasion de participer de près à celle-ci. J'ai été activement impliquée dans la conception des questionnaires, dans la formation des enquêteurs à Kinshasa, ainsi que lors de la phase de pré-test sur le terrain. J'ai également participé au nettoyage des données une fois celles-ci collectées. Tout cela m'a non seulement permis de voir les « coulisses » d'une enquête de ce type, mais également de mieux connaître le terrain étudié ainsi que les avantages et les faiblesses des données recueillies.

La plupart des analyses de cette thèse ont initialement porté sur les données issues de la première vague, alors que les données de la seconde vague n'ont été intégrées dans les analyses qu'ultérieurement, une fois que celles-ci ont été disponibles.¹⁵

Tableau 3. Détails des enquêtes congolaises exploitées dans la thèse

Vague d'enquête	Enquête	Pays	Type de questionnaire	Nombre de questionnaires ¹⁶	Période de collecte
1 ^{ère} vague	1	Kinshasa	Ménage Biographique	945 992	2007
2 ^{ème} vague	2	Royaume-Uni	Biographique	150	2009-2010
	3	Belgique	Biographique	279	
	4	Kinshasa	Ménage Biographique	1576 1645	

En ce qui concerne les données collectées à Kinshasa, les deux enquêtes biographiques sont exploitées, conjointement avec les données européennes alors que pour les données ménage, seules celles de la seconde vague sont étudiées. Les sections suivantes font le point sur ces deux types de questionnaires et sur les quatre enquêtes réalisées.¹⁷

Questionnaire ménage à Kinshasa

Le questionnaire ménage s'adresse au chef de ménage¹⁸ (ou à son conjoint en cas d'absence de celui-ci) et rassemble des informations concernant les membres du ménage, mais aussi sur d'autres personnes qui vivent en dehors du foyer mais qui en font partie ou qui sont proches du ménage et qui ont une expérience migratoire (cf. *infra* pour plus de détails). Les thèmes abordés sont les variables sociodémographiques classiques de chaque individu (lieu de

¹⁵ Certaines des bases de données n'ont été disponibles qu'en janvier 2011 (données du Royaume-Uni).

¹⁶ Pour certaines de ces 4 enquêtes, le nombre de questionnaires recueillis est légèrement supérieur au nombre d'individus inclus dans les analyses, notamment en fonction des critères de sélection retenus (notamment pour harmoniser les deux vagues d'enquêtes).

¹⁷ Un exemplaire de chaque type de questionnaire sont disponibles dans les annexes, p. 181.

¹⁸ Dans le projet MAFE, le ménage est classiquement défini comme un groupe d'individus qui vivent ensemble et partagent partiellement ou totalement leurs ressources pour satisfaire leurs besoins essentiels. Pour être considérés comme un membre du ménage, les individus doivent y vivre depuis au moins six mois (dans la seconde enquête) ou avoir l'intention d'y vivre pour au moins six mois (Beauchemin 2011).

naissance, âge, niveau d'instruction, religion, statut matrimonial), ainsi qu'un bref récit des premières et dernières migrations, le cas échéant. Puisque les informations sur les migrants et leurs déplacements sont déclarées par une personne intermédiaire (le chef de ménage), celles-ci sont assez peu détaillées. Quelques questions portent sur les transferts financiers et matériels des migrants, et un dernier module porte sur les biens du ménage et sur le type de logement.

Tableau 4. Principales différences entre les questionnaires ménage des deux vagues

	Enquête ménage 1 ^{ère} vague (2007)	Enquête ménage 2 ^{ème} vague (2009-2010)
Caractéristiques des membres du ménage		
Définition des membres « actuels » du ménage	Vivre au moins 3 mois dans le ménage	Vivre au moins 6 mois dans le ménage
Individus faisant « partie du foyer », même s'ils ne vivent pas dans le ménage		- Enfants du CM, quel que soit le lieu où ils résident (ailleurs en RD Congo ou à l'étranger) - Conjoint des membres du ménage vivant à l'étranger
Caractéristiques des migrants		
Définition des migrants	- Membres « actuels » du ménage et ayant une expérience migratoire - Fratrie du CM et du CCM ayant une expérience migratoire - Anciens membres du ménage ayant une expérience migratoire	- Membres actuels du ménage ou faisant partie du foyer et ayant une expérience migratoire - Parents du CM et du CCM et ayant une expérience migratoire
Définition de la migration	Vivre à l'étranger pendant au moins 3 mois	Vivre à l'étranger pendant au moins 12 mois
Informations sur les migrations		
Informations sur les <u>premières</u> migrations	- date - destination - motif - retour + date Pour <u>tous</u> les migrants identifiés ci-dessus	- date - destination - retour + date Pour <u>tous</u> les migrants identifiés ci-dessus
Informations sur les <u>dernières</u> migrations	- date - destination Pour <u>tous</u> les migrants identifiés ci-dessus	- date - destination - motif Uniquement pour les migrants <u>actuellement</u> à l'étranger

Les questionnaires ménage des deux vagues sont relativement différents, par les définitions des migrants et des migrations qu'ils proposent, mais également par certaines informations

recueillies. Le Tableau 4 présente les principales différences entre les questionnaires ménage des deux vagues d'enquête.¹⁹

Une *première différence* importante concerne les individus inclus dans les « membres du ménage ». Dans l'enquête de 2007, seuls les individus présents depuis au moins trois mois dans le ménage (ou absents pour moins de trois mois) sont considérés. Dans la seconde enquête, le critère de trois mois passe à six mois, et on inclut également certains individus qui ne vivent pas dans le ménage de façon usuelle, mais qui « font partie du foyer ». Il s'agit des enfants du chef de ménage (appelé CM) vivant soit à l'étranger, soit ailleurs en RD Congo ; ainsi que des conjoints de membres du ménage vivant à l'étranger. Cette différence n'est pas sans conséquence en termes d'analyses, notamment lorsqu'il s'agit d'estimer des tendances migratoires. Si l'on veut estimer les taux de première migration par exemple, en tenant compte des déplacements des CM, de leur conjoint (aussi appelé CCM) et des enfants du CM, travailler sur la première enquête peut conduire à une surestimation des migrations. En effet, dans celle-ci, seuls les conjoints et enfants vivant à l'étranger ou vivant dans le ménage au moment de la collecte sont renseignés. Le dénominateur n'est de ce fait pas exact, puisqu'il se peut qu'il y ait des enfants ou conjoints qui ne vivaient pas à l'étranger au moment de l'enquête, mais qui ne vivaient plus dans le ménage de façon usuelle au moment de l'enquête. Pour cette raison, les tendances migratoires présentées dans le chapitre 3 portent uniquement sur les données issues de la seconde enquête.

Une *deuxième* source de divergence entre les deux questionnaires concerne les caractéristiques des migrations et des migrants inclus dans les personnes citées. La première enquête considère comme migration tout déplacement à l'étranger pour une période de minimum trois mois, alors que dans la seconde enquête, cette période est étendue à douze mois. Dans la suite de cette thèse, qu'il s'agisse des données ménage ou biographique, on fixera cette période de façon homogène à douze mois. Par ailleurs, en plus des différences déjà mentionnées sur les membres du ménage, certains migrants de plus sont également mentionnés dans les deux enquêtes. Dans la première vague, on ajoute les frères et sœurs du CM ou du CCM s'ils ont une expérience migratoire, ainsi que les anciens membres du ménage ayant déjà vécu à l'étranger. Dans la seconde vague, ce sont les parents du CM et du CCM qui sont inclus s'ils ont une expérience migratoire ainsi que les conjoints des membres du ménage. Ces différences ont moins d'importance pour l'estimation des tendances migratoires, puisqu'en général, seuls le CM, le CCM et les enfants du CM sont inclus dans ce type d'analyses.

Enfin, un *troisième* bloc de différences entre les deux enquêtes porte sur les informations recueillies sur les migrations. Dans les deux vagues d'enquête, on dispose d'informations sur les premières et dernières migrations. Pour les premières migrations, on connaît dans les deux

¹⁹ D'autres différences pourraient être mentionnées, comme sur les transferts, ou des variables sociodémographiques classiques des individus, mais je n'ai retenu ici que les principales différences concernant les définitions et les informations sur les migrants et les migrations.

cas les dates et les destinations de celles-ci, ainsi que les dates éventuelles de retour en RD Congo après ce premier déplacement. Dans l'enquête de 2007, on dispose en plus du motif de cette première migration, alors que dans la seconde enquête, le motif migratoire n'est disponible que pour la dernière migration. Par ailleurs, les informations sur les premières migrations sont disponibles pour l'ensemble des migrants énumérés dans chacun des questionnaires (migrants actuels et migrants de retour). En ce qui concerne les dernières migrations, le questionnaire de 2007 fournit des informations pour tous les migrants également, alors que le second questionnaire ne donne ces informations que pour les migrants à l'étranger au moment de l'enquête.

En raison de ces quelques divergences, les données ménage utilisées dans cette thèse (dans le chapitre 3 uniquement) sont celles de la seconde enquête. Cela dit, les résultats, notamment en termes de tendance, sont assez similaires d'une enquête à l'autre.²⁰

Questionnaire individuel biographique

Le questionnaire individuel, également appelé questionnaire biographique, a été utilisé dans l'ensemble des pays européens et africains du projet. Il rassemble les informations biographiques des personnes interrogées, quel que soit leur statut migratoire au moment de l'enquête (non migrants ou migrants de retour pour les enquêtes menées à Kinshasa ; migrants actuels pour les enquêtes réalisées en Europe). Contrairement aux questionnaires ménage, les questionnaires biographiques sont très similaires et comparables entre les deux vagues d'enquête.²¹ La plupart des questions sont identiques, quelques-unes sont nouvelles, d'autres ont disparu, mais globalement, l'harmonisation des deux vagues en termes de variables disponibles concerne essentiellement un recodage de certaines modalités. Les principales différences entre les questionnaires biographiques des deux vagues concernent en fait les critères de sélection des répondants, l'unité temporelle de collecte, ainsi que la définition des migrations (Tableau ci-dessous).

Puisque les différentes bases de données ont été utilisées de façon conjointe, il s'agissait de combiner les données selon certains éléments présents dans les deux vagues d'enquête. Pour cette raison, je n'ai retenu que les individus âgés entre 25 et 60 ans lors de l'enquête, et nés en RD Congo. L'unité de mesure choisie est annuelle, et les migrations étudiées sont les migrations adultes (à partir de 18 ans) d'au moins douze mois.²²

²⁰ Les résultats des tendances migratoires issues de la première vague d'enquête sont notamment disponibles dans les travaux suivants : (Flahaux, Beauchemin et Schoumaker 2010) et (Schoumaker, Vause and Magalu 2010).

²¹ Au sein de la seconde vague, les questionnaires utilisés dans les différents pays sont strictement identiques. Ils ont notamment tenu compte des avantages et limites observées lors des premières enquêtes réalisées à Kinshasa, ainsi que des spécificités des différents pays enquêtés.

²² Dans les deux enquêtes menées à Kinshasa, certains individus ont eu une expérience avant l'âge de 18 ans. Ils ne sont pas exclus de l'analyse, mais seules leurs migrations effectuées à partir de cet âge-là sont comptabilisées.

Tableau 5. Différences entre les questionnaires biographiques des deux vagues

	Enquête biographique 1 ^{ère} vague (2007)	Enquête biographique 2 ^{ème} vague (2009-2010)	Utilisation conjointe des bases
Critères d'éligibilité des enquêtés	- 20-60 ans	- 25-75 ans - Nés en RD Congo - Première migration à partir de l'âge de 18 ans (pour les enquêtes en Europe)	- 25-60 ans - Nés en RD Congo
Unité de mesure	Tous les 3 mois	Tous les ans	Annuelle
Définition des migrations	Séjour de plus de trois mois	- Séjours courts (<12 mois) - Séjours longs (>= 12 mois)	- Migrations de minimum 12 mois effectuées à partir de 18 ans

L'enquête biographique est composée de deux « outils » : une grille biographique d'une part, et le questionnaire d'autre part.²³

- *Grille biographique (ou « AGEVEN »)*

La grille « AGEVEN »²⁴ (contraction des termes *âge* et *événements*) est une grille biographique qui, comme son nom l'indique, combine les *événements* étudiés aux *âges* auxquels ils se sont produits. Elle accompagne le questionnaire, et permet aux enquêteurs d'aider les personnes interrogées à se souvenir des dates clés de leur vie (Antoine, et al. 1987).

Figure 2. Extrait de la grille « AGEVEN » pour l'historique familial et des logements

ANNEES	1. AGES	2. HISTORIQUE FAMILIAL		3. HISTORIQUE DES LOGEMENTS	
		2.1 UNIONS	2.2 ENFANTS	Ce logement se situe dans quels :	
				3.1 VILLE OU VILLAGE?	3.2 PAYS?
2009					
2008					
2007					
2006					
2005					
2004					
2003					
2002					
2001					
2000					

L'enquêteur commence par demander l'âge de la personne qu'il enquête, et remplit alors la colonne correspondante, au regard de celle mentionnant les années. Une ligne par année est alors disponible pour retracer les différents événements de la vie. Les différentes colonnes suivantes correspondent globalement aux différents modules du questionnaire, et sont remplis en amont de celui-ci. Lorsque l'enquêté éprouve des difficultés pour se souvenir de certaines

²³ Seules les informations consignées dans le questionnaire en tant que tel sont encodées dans les bases de données. Cela dit, les grilles biographiques ont été conservées et ont dans certains cas permis de récupérer des informations manquantes dans le questionnaire, notamment lors de la saisie de ceux-ci.

²⁴ Egalement disponible dans les annexes, p. 181.

dates, l'enquêteur peut l'aiguiller en faisant références à d'autres évènements déjà mentionnés (« ce déménagement, c'était avant ou après la naissance de votre second enfant ? » etc.). On retrace par exemple d'abord l'ensemble des unions et séparations éventuelles avant de consigner dans le questionnaire les informations détaillées de ces différents unions (dates, nationalité du conjoint, raisons de séparation, etc.), comme l'illustre le passage de questionnaire en Figure 3. L'enquêteur doit alors faire des allers et retours constants entre la grille AGEVEN et le questionnaire.

Figure 3. Extrait de questionnaire (histoire matrimoniale)

MODULE : UNIONS

NOUS ALLONS MAINTENANT REVENIR SUR LES UNIONS DONT NOUS AVONS PARLEES.

100 - Comptez dans Ageven (colonne 2.1) le nombre d'unions : VOUS AVEZ DONC EU

Questions	U 01	U 02
101 - N° du conjoint <i>cf. AGEVEN</i>		
102D - 102F - Années de début et de fin d'union <i>Cf. AGEVEN - Si en cours : rayer l'année de fin</i>	Début Fin	Début Fin
SI UNION ROMPUE : 103 - Mode de rupture (cf. AGEVEN) : 1. Séparation ou divorce 2. Décès du conjoint		
Prénom du/de la conjoint(e) <i>Information non saisie</i>		
104 - Vous êtes-vous marié avec lui/elle ? 1. Oui 2. Non → 106		
105 - En quelle année vous êtes-vous marié ?		
106 - Au début de cette union, votre conjoint(e) était-il 1. Célibataire, jamais marié(e) 2. Marié(e) 3. Séparé(e)/Divorcé(e) 4. Veuf(ve)		
107 - Dans quel pays est-il/elle né(e) ? <i>Noter en clair</i>		

- Une originalité de l'enquête : focus sur le « module réseaux »

Le questionnaire biographique est directement administré aux individus eux-mêmes. Les informations sont de ce fait plus détaillées et plus fiables que dans le questionnaire ménage. Il est composé de neuf modules dans la première vague et de dix-sept modules dans la seconde vague,²⁵ comprenant à la fois des thèmes classiques (histoire matrimoniale et génésique, historique des logements, périodes d'activité et d'inactivité) et d'autres thèmes plus spécifiquement en lien avec les migrations internationales (séjours en dehors de la RD Congo, retours, transferts matériels et financiers, titres de séjour, etc.). En ce qui concerne les migrations internationales, le questionnaire est très complet, puisqu'il enregistre l'ensemble des déplacements des individus, en distinguant les séjours courts (moins de 12 mois) des

²⁵ Le questionnaire biographique de 2007 compte nettement moins de modules, notamment parce que les titres de séjours et de travail, les demandes d'asile, les séjours courts, etc. n'y sont pas détaillés dans des modules indépendants. La plupart de ces informations y sont rassemblées dans le module sur les migrations internationales.

séjours long (12 mois et plus). Ces données permettent donc de décrire des trajectoires migratoires complètes, incluant la circulation entre pays, ainsi que les routes complexes depuis le pays d'origine jusqu'à la destination finale. Dans le cadre de cette thèse, seuls les séjours de minimum douze mois sont retenus comme migration, afin de cadrer avec la définition des migrations retenue dans le questionnaire ménage.

Enfin, d'autres thématiques, toujours en lien avec la mobilité internationale, mais plus originales sont également abordées. Il s'agit notamment des tentatives migratoires (projets n'ayant pas aboutis) et de l'histoire résidentielle des membres de la famille et de l'entourage. Dans cette thèse, ce dernier module est particulièrement exploité, et sera également appelé « module réseau » pour plus de facilité. Comme on le verra dans certains chapitres (5, 6 et 7), les données biographiques offrent de nombreuses possibilités pour étudier l'influence de l'entourage à l'étranger sur les différentes étapes du processus migratoire. Même si ces différents chapitres reviendront sur les variables créées, je propose de détailler ici en quelques paragraphes les informations dont on dispose à partir de ce module (pour des informations plus détaillées, cf. questionnaire p. 280, ou section 5 du chapitre 5, p. 122).

Comme tous les modules du questionnaire individuel, celui recueillant les informations sur l'expérience migratoire des membres de l'entourage d'*ego* sont recueillies de façon biographique. Dans ce module, l'enquêté est amené à énumérer ses proches qui ont déjà vécu à l'étranger (pendant au moins une année). L'enquêteur pose la question suivante : « *Parlons maintenant des pays où ont vécu les membres de votre entourage.... Depuis que vous êtes né(e), votre père a-t-il déjà vécu au moins un an en dehors de la RD Congo ?* ». Puis il passe en revue les différents membres du réseau familial : « *votre mère, un ou plusieurs de vos frères, une ou plusieurs de vos sœurs, un ou plusieurs de vos conjoints ou anciens conjoints, un ou plusieurs de vos enfants* ». Une question additionnelle concerne les connaissances à l'extérieur du cercle familial : « *Avez-vous d'autres membres de votre famille ou des amis proches qui ont déjà vécu au moins un an en dehors de la RD Congo et sur lesquels vous avez pu ou auriez pu compter pour vous accueillir, vous aider à migrer en dehors de la RD Congo ?* ».

L'enquêté doit ensuite fournir le sexe et le lien de parenté de ces individus, avant de détailler leurs trajectoires. « *Quand a-t-elle/il commencé à vivre dans un autre pays que la RD Congo ? Dans quel pays était-ce ? Et jusque quand a-t-il/elle vécu dans ce pays ? Ensuite, dans quel pays est-il/elle allé(e) pour au moins un an ? Pendant combien de temps ?* ». L'enquêté est donc amené à retracer les parcours migratoires de l'ensemble des membres de sa famille proche (parents, conjoint, enfants, fratrie) ainsi que de ses amis ou membres de la famille plus étendue. De cette façon, à tout moment de la vie d'*ego*, on peut savoir si ses proches résident à l'étranger et dans quel(s) pays. Pour les amis et conjoints, une question supplémentaire permet de savoir à quel moment ils ont intégré le réseau de l'enquêté (date de connaissance), ce qui permet d'éviter en partie des problèmes de causalité : un ami connu à l'étranger ne peut pas

avoir influencé le départ d'*ego*, puisque celui-ci ne le connaissait pas encore au moment de sa migration. Ces données nous permettent donc de saisir l'évolution au cours du temps des réseaux migratoires, ainsi que leur influence éventuelle sur le parcours migratoire des individus enquêtés. Puisque que l'enquête individuelle s'adresse tant aux migrants (actuellement en Belgique, au Royaume-Uni ou de retour en RD Congo) qu'aux non-migrants, il est également possible de comparer les réseaux migratoires de ces différentes catégories d'individus.

Par ailleurs, la référence à ces membres du réseau migratoire au fil du questionnaire permet d'identifier si certains d'entre eux ont aidé au financement du voyage, ou participé à la décision du départ. Dans le module sur les migrations internationales, on demande par exemple à l'enquêté « *qui a décidé de votre migration ?* » (q617), et si d'autres personnes que lui-même ont participé à la décision, l'enquêteur passe à la question suivante (q618) « *s'agit-il de personnes dont vous m'avez parlé tout à l'heure, qui vivent ou ont vécu en dehors de la RD Congo ?* ». Si c'est le cas, le code du membre du réseau (issu du module réseaux) est consigné dans cette question. Les questions sur le financement du voyage contiennent également ces informations. Ces quelques questions permettent notamment de souligner le rôle joué effectivement par les membres du réseau au cours du processus migratoire (cf. chapitre 6).

2.1. ECHANTILLONNAGE ET PONDÉRATIONS

Base de sondage, stratification et échantillonnage

Les données sont collectées dans différents pays (tant à l'origine que dans certains pays de destination)²⁶, et rassemblent de ce fait des individus de statuts différents (non-migrants, migrants de retour et migrants actuels). Contrairement à d'autres événements démographiques tels que les naissances ou les mariages, les migrations sont plus rares et pour réaliser des analyses robustes, il est nécessaire d'avoir un nombre suffisant d'individus ayant une expérience migratoire. Par ailleurs, l'un des objectifs du projet est de produire des données pour autant que possible fiables et représentatives des flux migratoires. Ces objectifs combinés aux contraintes du terrain ont conduit les équipes de recherche du projet à élaborer un plan de sondage original, tenant compte de ces différents éléments.

Dans chaque pays, l'idéal aurait été de tirer des échantillons nationaux représentatifs. Mais pour des raisons pratiques et financières, ce n'était pas réalisable (Beauchemin 2011). Dans les pays africains, les enquêtes ont été menées dans les capitales (ou grandes villes au Ghana), Kinshasa en ce qui concerne la RD Congo. Ce choix méthodologique implique que les résultats issus des enquêtes menées dans le pays d'origine portent exclusivement sur des Kinois, ou des individus passés par Kinshasa au cours de leur vie. Étant donné la taille du territoire congolais,

²⁶ Les données entre les pays d'origine et de destination ne sont pas appariées, les échantillons sont donc tout à fait indépendants. Cf. (Beauchemin and Gonzalez-Ferrer 2011, Beauchemin 2011) pour plus de détails.

cela signifie que les résultats ne sont pas représentatifs de l'ensemble de la RD Congo, mais d'une partie seulement. Les résultats présentés 'issues du cas congolais' doivent de ce fait être considérés avec nuance.

En ce qui concerne les pays européens, les stratégies de collectes ont été plus variées. Dans certains pays, la collecte s'est concentrée dans certaines régions uniquement (comme en France, en Italie ou aux Pays-Bas), alors que dans les autres pays, l'ensemble du pays a potentiellement été couvert.

- *Échantillonnages à Kinshasa*

Les deux enquêtes menées à Kinshasa se sont réalisées de la même manière, sur base des mêmes critères de sélection des ménages. La base de sondage utilisée est identique à celle utilisée pour l'enquête démographique et de santé (EDS) en 2007²⁷. L'échantillon de ménages réalisé est aléatoire, représentatif de la ville de Kinshasa et stratifié sur trois degrés (les quartiers, les rues, et ensuite les ménages).²⁸ Les quartiers ont été évalués selon leur degré de prévalence migratoire (selon trois niveaux),²⁹ et les quartiers à plus forte prévalence ont été sur-échantillonnés, afin d'assurer un nombre suffisant de ménages et d'individus ayant une expérience migratoire. Les rues et parcelles ont ensuite été tirées aléatoirement dans les quartiers retenus.

L'échantillonnage des individus s'est fait sur base des ménages enquêtés. Tous les migrants de retour cités dans ces enquêtes (et éligibles selon le critère d'âge) ont été interrogés. Dans la seconde vague, les partenaires des migrants actuellement à l'étranger ont également été sélectionnés. Un individu supplémentaire (non-migrant) a ensuite été tiré aléatoirement et interrogé également.

- *Échantillonnages en Belgique et au Royaume-Uni*

En Belgique les lieux d'enquête ont été sélectionnés de façon aléatoire, en tenant compte du nombre de Congolais d'origine dans toutes les régions du pays. L'échantillonnage s'est fait sur base de quotas par âge, sexe et commune de résidence afin de respecter le plus fidèlement possible la structure et la répartition de la population congolaise en Belgique³⁰. En ce qui concerne les migrants congolais, au Royaume-Uni, il n'y a pas de régions en particulier qui ont été sélectionnées, mais les enquêtes se sont essentiellement concentrées dans la région de

²⁷ A défaut de pouvoir utiliser le dernier recensement, trop ancien (datant de 1984).

²⁸ 29 quartiers sur 324 ont été sélectionnés aléatoirement avec une probabilité proportionnelle à leur taille, et au sein de ceux-ci, trois rues ont été sélectionnées aléatoirement également (Schoumaker 2011).

²⁹ Notamment à partir des informations fournies par des personnes ressources dans le domaine (chercheurs, experts d'organisations internationales, officiers administratifs).

³⁰ Ces quotas ont été réalisés sur base des données issues du Registre national belge. Par définition, cette base n'enregistre pas les personnes ne disposant pas de papiers légaux, mais dans le souci de prendre en considération cette population, des Congolais sans papiers ainsi que des demandeurs d'asile présents dans les centres d'accueil de la Croix-Rouge ont également été inclus dans l'échantillon. Environ 8% de l'échantillon n'avait pas de papiers au moment de l'enquête.

Londres, où un grand nombre de migrants vit. Dans les deux pays, le recrutement des participants s'est fait de plusieurs façons : par la méthode « boule de neige », au sein des Eglises et associations, via les contacts des enquêteurs, dans les espaces publics ou via l'annuaire téléphonique.

Encadré 5. Deux types de migrants : les migrants « de retour » et les migrants « actuels »

Dans les différentes analyses qui portent sur les données biographiques, deux catégories de migrants sont étudiées : les migrants « de retour », c'est-à-dire ceux qui sont rentrés en RD Congo et ont été enquêtés à Kinshasa, et les migrants « actuels », à savoir les migrants à l'étranger au moment de l'enquête et interviewés soit en Belgique, soit au Royaume-Uni. La grande majorité des individus enquêtés à Kinshasa nous informe sur des migrations effectuées en Afrique (86,7%),³¹ alors qu'à l'inverse, une grande majorité de l'ensemble des migrations effectuées par les individus enquêtés en Europe sont des migrations occidentales (89,1% pour l'échantillon colleté en Belgique et 88,8% pour l'échantillon colleté au Royaume-Uni). Il y a donc un risque d'assimiler les migrations africaines à des parcours migratoires qui se soldent par un retour, du fait de l'absence, dans les échantillons MAFE, de migrants actuellement présents dans d'autres pays d'Afrique. Il aurait été opportun de collecter des données sur des congolais vivant par exemple en Angola ou au Congo-Brazzaville. A défaut, ce biais de sélection qui entache l'analyse croisée des échantillons MAFE doit nous inviter à rester prudents dans nos interprétations. Les analyses en termes de destinations, par exemple, peuvent être biaisées par le fait que les caractéristiques des migrants « actuels » et « de retour » diffèrent.³² Je reviendrai sur ce point dans les analyses menées dans les chapitres 5 et 6.

2.1.1. Système de pondérations

En ce qui concerne les enquêtes menées à Kinshasa : le calcul des pondérations repose sur des probabilités d'échantillonnage à chaque étape. Le produit de celles-ci donne la probabilité d'échantillonnage globale alors que l'inverse de cette dernière donne le facteur d'inflation. Ces facteurs sont ajustés, et ensuite normalisés de sorte que la somme des pondérations est égale à la taille de l'échantillon (pour plus de détails, cf. note sur les pondérations dans les pays africains, Schoumaker 2011).

³¹ Pourcentage calculé sur les deux échantillons collectés à Kinshasa (2007 et 2009)

³² Pour évaluer ces différences, une façon de faire est de recourir aux données collectées au niveau du ménage, puisque dans cette enquête, tant les migrants actuels que de retour au pays sont renseignés. Dans des travaux exploratoires sur cette question méthodologique réalisés à partir des données ménage de la première vague d'enquête (2007), j'ai en effet pu remarquer que les migrants « actuels » et « de retour » se distinguaient sur différents aspects. Par rapport aux migrants rentrés en RD Congo, les migrants vivant à l'étranger au moment de l'enquête ont un réseau familial à l'étranger qui est plus large. On retrouve par ailleurs plus de femmes parmi ces migrants. Les migrants actuels et de retour partent aux mêmes âges sur l'ensemble des migrations (tous rangs confondus), mais les migrants actuellement à l'étranger sont partis pour la première fois en moyenne plus tard et pour une plus longue période. Comparativement aux migrants rentrés, ces migrants actuels sont plus nombreux à être partis vers un pays européens. Les raisons migratoires évoquées soulignent également le caractère sans doute plus durable des premières migrations des individus vivant à l'étranger au moment de l'enquête par rapport aux migrants rentrés. Une analyse comparable devrait être menée sur les données collectées au niveau du ménage en 2009 afin de confirmer ces résultats.

Pour les enquêtes menées en Belgique et au Royaume-Uni, le calcul des pondérations est différent. A partir de différentes sources de données (recensement, registre de population, enquêtes sur la population active), une distribution âge-sexe de la population migrante est estimée dans chacun des pays de destination. Les pondérations post-stratification sont alors calculées en comparant la répartition par âge et sexe des migrants dans les enquêtes MAFE avec celles estimées dans les pays de destination. Ensuite, la taille de la population migrante totale (de 25 ans et plus) est estimée dans chaque pays de destination. Les facteurs d'inflation sont alors calculés en multipliant les pondérations post-stratification par le rapport entre la taille de la population et la taille de l'échantillon (pour plus de détails, cf. note sur les pondérations dans les pays européens, Schoumaker 2011).

3. QUELLES DONNÉES POUR QUELLES ANALYSES ?

Sur les sept chapitres que comporte cette thèse, quatre reposent sur les données quantitatives issues de l'enquête MAFE. Afin de rendre la lecture et la compréhension de ceux-ci plus aisée, précisons dans un premier temps quelles données sont mobilisées dans chacun d'entre eux et dans un second temps comment y sont opérationnalisés les principaux concepts de cette thèse à partir des données disponibles. Rappelons que les données qualitatives n'ont quant à elles pas fait l'objet d'analyses de récit systématiques, mais sont utilisées au fil des chapitres afin d'illustrer certains éléments mis en évidence par les résultats quantitatifs.

Tableau 6. Récapitulatif des enquêtes utilisées dans les différents chapitres

	Type de données	Enquêtes utilisées	Effectifs concernés
Chapitre 3. Féminisation des migrations congolaises	Ménage	Enquête ménage 2009 <u>Kinshasa</u> (seconde vague uniquement)	Migrants de retour, migrants actuels et non-migrants N total = 6663
	Biographique		
Chapitre 5. Les réseaux comme déterminants des migrations	Biographique	- Enquêtes biographiques 2007 et 2009 <u>Kinshasa</u> - Enquête biographique 2009 <u>Belgique</u> - Enquête biographique 2009 <u>Royaume-Uni</u>	Migrants de retour, migrants actuels et non-migrants N total = 3066
Chapitre 6. Le rôle effectif des réseaux et le choix de destination	Biographique		Migrants de retour et migrants actuels N total = 848
Chapitre 7. Rôle du capital humain et des réseaux migratoires pour la mobilité professionnelle	Biographique	- Enquête biographique 2009 <u>Belgique</u> - Enquête biographique 2009 <u>Royaume-Uni</u> (dans une moindre mesure)	Migrants actuels N total = 279 (Belgique) N total = 150 (Royaume-Uni)

La première question de recherche, portant sur la *féminisation des migrations* et sur l'émergence possible d'une *mobilité féminine plus autonome* est abordée dans le chapitre 3 :

- d'une part, la question de l'ampleur de la *féminisation* des migrations est traitée à partir des données ménage (de la seconde vague), en tenant compte des migrants (de retour et actuels), comme des non-migrants (Tableau 6). Le phénomène de féminisation y est opérationnalisé à partir de deux dimensions (Tableau 7) : l'intensification des flux migratoires féminins est étudiée tant *en termes absolus* (observe-t-on une augmentation substantielle des migrations féminines ?) qu'*en termes relatifs* (les rapports de féminité des départs en migration ont-ils tendance à augmenter ?).
- d'autre part, la question de l'*autonomisation* des migrations féminines est amorcée à travers l'examen de la proximité des parcours migratoires des hommes et des femmes. Ce sont ici les différentes enquêtes biographiques qui sont mobilisées (Kinshasa 2007 et 2009, Belgique et Royaume-Uni), mais uniquement à partir des informations portant sur les migrants (de retour et actuels). On a montré que le concept de migrations féminines autonomes pouvait notamment être appréhendé à travers quatre grandes dimensions (cf. Encadré 1, p. **Erreur ! Signet non défini.**): les modalités du voyage, le processus de décision, le type de projet et les effets de l'expérience migratoire. Dans ce premier chapitre empirique, deux de ces dimensions sont en partie étudiées. D'une part, la question de l'autonomie y est abordée à partir du type de projet poursuivi par les migrants, c'est-à-dire en fonction des motifs déclarés par ceux-ci. D'autre part, une première classification des modalités du voyage est proposée, et se décline en trois catégories : les migrants voyagent-ils seuls, en association avec leur conjoint, ou en association avec d'autres proches ? Cette classification permet (1) de distinguer clairement les migrations qui s'inscrivent dans une logique de regroupement ou d'accompagnement du conjoint de celles qui sont indépendantes de la mobilité de ce dernier,³³ et (2) d'introduire le troisième concept clé de la thèse : celui du *réseau*.

La seconde question de recherche, qui propose d'analyser la notion d'autonomisation des migrations féminines à travers le *rôle joué par l'entourage* est étudiée dans les trois chapitres empiriques de la seconde partie de la thèse.

- Le *chapitre 5*, qui aborde *les réseaux migratoires comme déterminants des migrations*, porte sur l'ensemble des enquêtes individuelles. Les analyses menées sont de type biographique (à partir de fichiers personnes-années),³⁴ et portent sur les migrants (actuels et de retour) ainsi que sur les non-migrants. Dans ce cadre, le réseau est mesuré à partir des membres de la famille ou des autres connaissances ayant une expérience migratoire.³⁵ Dans ce chapitre, l'analyse des réseaux comme déterminants du départ des femmes voyageant seules ou dans le cadre d'une migration associée à celle de

³³ Cette distinction est ensuite utilisée au fil des différents chapitres

³⁴ Cf. chapitre 5 pour plus de détails.

³⁵ Le chapitre 4 présente plus en détail ce concept, tant à partir des études antérieures que dans cette recherche. L'opérationnalisation de cette notion à partir des données quantitatives MAFE y est également largement explicitée.

leur conjoint permet d'ajouter certains éléments de compréhension au phénomène des migrations féminines autonomes.

Tableau 7. Opérationnalisation des concepts centraux de la thèse

Concepts	Dimensions ³⁶	Opérationnalisation à partir des données quantitatives	Chapitres concernés
Féminisation	Intensification des flux féminins <i>en termes absolus</i>	Augmentation substantielle des migrations féminines	Chapitre 3
	Intensification des flux féminins <i>en termes relatifs</i>	Rapports de féminité des départs en migration	
Autonomisation des migrations féminines	Type de projet migratoire	Motifs déclarés : raisons <i>familiales</i> versus raisons <i>économiques</i>	Chapitre 3
	Modalités du voyage	- Voyagent seules = « <i>migrations indépendantes de la mobilité du conjoint</i> » - Rejoignent ou accompagnent le conjoint = « <i>migrations associées à celle du conjoint</i> » - Rejoignent ou accompagnent d'autres proches = « <i>migrations associées à celle du réseau</i> »	Chapitres 3 et 5
	Processus de décision	Prise de décision et financement du voyage - <i>individuel</i> - <i>avec</i> d'autres personnes - <i>par</i> d'autres personnes	Chapitre 6
	Effets de l'expérience migratoire	Mobilité professionnelle entraînée par la migration : <i>déclassement</i> professionnel, <i>mobilité horizontale</i> ou <i>mobilité ascendante</i>	Chapitre 7
Réseaux	À l'étranger	Membres de la famille ou autres connaissances ayant une expérience migratoire	Chapitres 3, 5, 6 et 7
	En RD Congo	Membres de la famille ou autres connaissances impliqués dans le processus de décision migratoire et/ou dans le financement du voyage	Chapitre 6

- Le chapitre 6 aborde plus directement le rôle effectif des réseaux sociaux et familiaux dans le processus migratoire. Ce chapitre permet d'éclairer la notion d'autonomie à travers le processus de décision et le mode de financement du voyage. Il repose également sur les quatre échantillons biographiques, mais ne porte que sur les individus ayant une expérience migratoire. Dans le cadre de l'analyse du choix de destination, le réseau est seulement appréhendé à partir des proches qui disposent d'une expérience à l'étranger. Par contre, l'analyse de la décision migratoire et du mode de financement du

³⁶ Les différentes dimensions des trois concepts clés ont déjà été présentées dans les définitions (cf. Encadré 1 et Encadré 3, p. 6 et p. 12).

voyage sont étudiés tant à travers le rôle joué par les proches à l'étranger que par les proches restés en RD Congo.

- Enfin, on a vu que l'autonomisation des femmes dans le cadre de leur mobilité pouvait être étudiée à travers les effets de leur expérience migratoire. C'est précisément ce que propose le chapitre 7, qui porte sur le rôle des réseaux migratoires pour la mobilité professionnelle des migrants à destination. Cette question est essentiellement examinée à partir du cas de la Belgique, et quelques comparaisons sont proposées avec les expériences vécues par les migrants au Royaume-Uni. Les deux enquêtes biographiques menées dans ces pays de destination y sont donc exploitées.³⁷

³⁷ Etant donné le faible effectif de l'enquête menée au Royaume-Uni, les analyses à partir de cette destination ne peuvent pas véritablement être détaillées. Le chapitre porte de ce fait de façon centrale sur le cas de la Belgique.

PREMIÈRE PARTIE

FÉMINISATION DES MIGRATIONS INTERNATIONALES

« Aujourd'hui, les femmes représentent près de la moitié des migrants internationaux dans le monde entier, c'est-à-dire près de 95 millions » (FNUAP 2006, p. 1). Ce constat est de plus en plus fréquemment répété, tant dans les médias que par les institutions internationales ou dans le milieu scientifique. Mais qui sont ces femmes, et d'où viennent-elles ? Comment leurs migrations sont-elles considérées ? Est-ce que la mobilité des femmes diffère de celle des hommes ?

Dans un premier temps (chapitre 2), j'explore un certain nombre de recherches, tant empiriques que théoriques, relatives aux migrations internationales du Sud vers le Nord, avec comme angle d'approche les migrations féminines et la place réservée à l'étude du genre. D'une part, cette revue de littérature met en évidence la nécessité de poser la question de la féminisation des migrations ainsi que celle de l'autonomie des migrations féminines. Et d'autre part, ce chapitre reflète en quelques sortes le cheminement « théorique » qui a été le mien au cours de cette recherche doctorale. Les grandes orientations abordées dans la littérature existante y sont présentées et les acquis et les faiblesses sont pointés, pour *in fine* retenir l'approche en termes de réseaux comme concept clé permettant de souligner les rapports de genre dans l'étude des migrations internationales.

Dans un second temps (chapitre 3), j'aborde l'étude des migrations congolaises en présentant les tendances de celles-ci. Je pose de façon centrale la question de la féminisation des migrations ainsi que celle de l'autonomie de cette mobilité féminine, au regard notamment de la mobilité de l'entourage social et familial. Ce chapitre permet non seulement de présenter certains aspects généraux des migrations congolaises, mais également d'amorcer la question de l'importance des réseaux dans le cadre de la mobilité internationale, qui constitue l'objet central des chapitres de la seconde partie.

CHAPITRE 2. MIGRATIONS FÉMININES DU SUD VERS LE NORD : UNE SYNTHÈSE DE LITTÉRATURE

INTRODUCTION

L'objectif de ce chapitre³⁸ est de parcourir la littérature empirique et théorique relative aux migrations internationales, avec comme angle d'approche les migrations féminines et la place réservée à l'étude du genre. Il permet de mettre en évidence les questions traitées dans les chapitres suivants et de faire le point sur la littérature existante notamment mobilisée dans l'élaboration des hypothèses et dans l'interprétation des résultats.

Une *première section* est consacrée aux données disponibles sur les migrations féminines et à l'intérêt que cet objet d'étude a progressivement suscité dans le domaine de la recherche. Dans cette section, j'aborde la notion aujourd'hui largement répandue de « féminisation des migrations » en la distinguant de la « féminisation du discours » sur les migrations. On verra que cette distinction permet de sortir du constat paradoxal selon lequel on assisterait depuis peu à une augmentation des migrations féminines, alors que certains chiffres attestent l'amorce de cette tendance depuis plus d'un demi-siècle. Cette introduction permettra par ailleurs de mettre en évidence le caractère 'régional' des flux féminins : les flux en provenance des continents sud-est asiatiques et latino-américains étant par exemple davantage féminins que les courants issus du continent africain. La *deuxième section* est quant à elle consacrée aux études menées dans ce domaine. A travers l'analyse de recherches sociologiques et démographiques, on verra que les femmes sont le plus souvent abordées à travers le regroupement familial ou les migrations de travail (domestiques, emploi du *care*, prostitution). Plus récemment, les migrations féminines sont également abordées sous l'angle des stratégies familiales de survie et/ou de mobilité sociale, ainsi qu'à travers les réseaux sociaux transnationaux. La *section trois* de ce chapitre, permet de souligner les éléments analytiques intéressants pour l'étude des relations entre « genre » et « migration » qui sont mis en évidence au fil de cette synthèse de la littérature.

1. « FÉMINISATION » DES MIGRATIONS INTERNATIONALES ET INTÉRÊTS SUSCITÉS DANS LE CHAMP DE LA RECHERCHE

Dans les recherches scientifiques comme dans les discours politiques, la notion de « féminisation » des migrations n'apparaît que depuis une vingtaine d'années (Bilsborrow and Zlotnik 1992 ; Castles and Miller 1998 ; Chammartin 2002). Selon Castles et Miller (1998), le phénomène de féminisation des migrations compte parmi les cinq tendances clés du nouvel « âge des migrations », et il est susceptible de jouer un rôle majeur dans les migrations

³⁸ Cette synthèse de la littérature a fait l'objet d'une publication dans un document de travail (Vause 2009).

internationales des vingt prochaines années.³⁹ Ainsi, pour les auteurs, « les femmes jouent un rôle croissant dans toutes les régions et dans tous les types de migrations » (p. 37). Les migrations de femmes ne sont pourtant pas récentes, puisque depuis la fin des années 1990, les rapports de la Division de la Population des Nations Unies font état d'une présence féminine dans les mouvements de population étrangère depuis près d'un demi-siècle (United Nations 2002). Les Nations Unies estiment en effet que la proportion de femmes parmi l'ensemble des migrants internationaux s'élevait déjà à près de 47% en 1960 pour atteindre 49% environ quarante ans plus tard (Zlotnik 2003a).⁴⁰ Distinguer le *phénomène de féminisation des migrations* de la *féminisation du discours sur les migrations* permet sans doute de sortir de cette contradiction apparente. La première notion traduit une augmentation significative de la part des femmes en mouvement, alors que la seconde renvoie plutôt à une conceptualisation progressive des femmes comme protagonistes des migrations. La littérature sur les femmes et leurs migrations s'articule le plus souvent autour de ces deux notions, sans toujours les distinguer clairement. Cette première section vise à décortiquer cette notion de féminisation des migrations, sur le plan quantitatif d'abord, à partir des estimations disponibles en termes de stocks migratoires, et d'un point de vue qualitatif ensuite, à travers l'intérêt tardif et progressif des chercheurs pour cet objet d'étude.

1.1. PHÉNOMÈNE DE « FÉMINISATION DES MIGRATIONS »

Limite des données pour l'étude des migrations

Si les phénomènes migratoires sont progressivement devenus un objet d'étude incontournable dans différents champs disciplinaires tels que la géographie, la démographie, la sociologie ou les sciences politiques, les données encourageant la recherche dans ce domaine font encore souvent défaut. Les statistiques permettant à la fois d'estimer précisément le niveau et les tendances des mouvements internationaux de population et d'approfondir les connaissances quant à la nature, aux causes et aux conséquences des processus migratoires sont loin d'être satisfaisantes. Les recherches sont donc sérieusement retardées par les difficultés en matière de disponibilité, de qualité et de comparabilité de ces données.

Les premières études sur les phénomènes migratoires se sont souvent focalisées sur les statistiques relatives aux travailleurs étrangers, puisque d'une part, les migrations internationales étaient traditionnellement perçues comme des migrations de travail, et que d'autre part, les données exclusivement focalisées sur les migrations n'étaient pas souvent

³⁹ En dehors de la féminisation des migrations, Castles et Miller (1998) mentionnent la *globalisation*, l'*accélération*, la *différenciation* et la *politisation* des migrations.

⁴⁰ Ces estimations sont réalisées sur base de données en termes de stocks, et non pas de flux. En deux mots, les *flux* comptabilisent les entrées et sorties des migrants au sein d'un pays donné au cours d'une période (généralement une année), alors que les *stocks* estiment la présence immigrée à un moment dans le temps. Les données par *flux migratoires* offrent donc des informations plus précises, mais elles sont généralement peu disponibles car elles nécessitent un enregistrement continu. Il est de ce fait souvent nécessaire de s'en tenir aux *stocks* de migrants.

disponibles. Or, la littérature existante indique que les femmes migrantes occupent essentiellement des emplois issus du secteur des services (tels que le service domestique, les emplois associés aux soins ou la prostitution) - qui nécessitent rarement un permis de travail. Ne figurant pas comme telles dans les statistiques relatives aux travailleurs immigrés, les femmes migrantes furent largement sous-estimées (Morokvasic 1984 ; Oso Casas and Garson 2005). Toutefois, même lorsque ces femmes étaient correctement déclarées comme migrantes, les motifs invoqués à leur égard étaient automatiquement le regroupement familial, ce qui a longtemps contribué à focaliser les études sur la composante masculine des migrations internationales (Instraw 1996).

Ce manque de statistiques s'explique également par la diversité des définitions sur la scène internationale et des systèmes migratoires, ainsi que par la multitude des législations en matière de citoyenneté et d'acquisition de la nationalité.⁴¹ Par ailleurs, les sources de données font généralement défaut, et les chercheurs doivent bien souvent se contenter des recensements, qui ne collectent qu'un nombre limité de variables, à un moment donné dans le temps, et qui constituent un système de collecte qui reste problématique dans de nombreux pays du Sud. A ces limites, s'ajoute la prise en compte de la dimension 'genre'. De nombreux chercheurs ayant travaillé sur les migrations féminines déplorent les biais masculins auxquels la plupart des statistiques migratoires sont soumises. La faible visibilité des femmes migrantes serait en partie imputable à la rareté des données distinguées selon le sexe (Zlotnik 1995). Dans de nombreux pays, les recensements de population constituent la seule source d'information où la variable sexe soit exploitable, alors que ceux-ci ne fournissent que très peu de caractéristiques des migrants (United Nations 1995). Par ailleurs, même lorsque les données sont disponibles par sexe, elles sont rarement combinées aux autres variables, ce qui ne permet pas d'approfondir les analyses. Très souvent en effet, les données sont soit ventilées par sexe, soit par nationalité, soit par statut matrimonial, etc., ce qui ne permet pas d'examiner les liens entre le caractère féminin de la migration et d'autres variables fondamentales (Instraw 1996). Jusqu'à récemment, il n'était pas possible d'obtenir des estimations globales et complètes permettant une appréciation de l'étendue des migrations féminines. Ce n'est qu'en 1998 que la Division de la Population des Nations Unies a réalisé les premières estimations de ce type pour la période allant de 1965 à 1990. Ces approximations mondiales découlent des estimations nationales, elles-mêmes calculées sur base du nombre de personnes nées à l'étranger (*stocks*) énumérées par les recensements de population, et complétées par des informations relatives au nombre de réfugiés. En 2002, les Nations Unies ont étendu ces estimations jusqu'en 2000. Il est donc aujourd'hui possible de retracer l'évolution du nombre approximatif de migrantes à travers le monde entre 1960 et 2000 (Zlotnik 2003a). Depuis peu, il est possible d'accéder à une

⁴¹ En effet, certains pays accordent la nationalité en vertu du *jus soli* et établissent leurs statistiques d'immigration selon le lieu de naissance des individus (les Etats-Unis et certains pays d'Amérique latine par exemple), alors que d'autres basent la citoyenneté sur le principe du *jus sanguinis*, qui sert également pour la classification immigrés/nationaux (c'est le cas de nombreux pays européens).

base de données sur les immigrés dans les pays de l'OCDE (*Database on Immigrants in OECD countries*, DIOC 2008). Cette nouvelle base de données fournit des informations complètes et comparatives sur un ensemble de caractéristiques sociodémographiques des immigrés résidant dans les pays de l'OCDE. Cette base de données a été essentiellement constituée à partir des recensements et des registres de population, éventuellement complétés par des enquêtes ponctuelles. Jusqu'en 2005, ces données étaient disponibles par niveau d'instruction et lieu de naissance. Actuellement, on dispose des informations sur les caractéristiques démographiques (âge et genre), la durée de séjour, la situation sur le marché du travail (statut d'emploi, profession, secteur d'activité), le niveau d'instruction et le lieu de naissance. Ces données ont l'avantage d'être plus complètes que celles fournies par les Nations Unies, puisqu'elles comportent une diversité de variables, mais elles ne portent que sur l'immigration dans les pays de l'OCDE, et ont une étendue temporelle restreinte, puisqu'elles ne remontent pas avant 1995, et pour la plupart des pays, on ne dispose de données que pour l'année de référence 2000. Elles ne permettent donc pas de dresser un bilan des migrations féminines au niveau mondial, et n'offrent pas la possibilité d'en étudier l'évolution au cours des dernières décennies.

En définitive, les données migratoires sont relativement difficiles à obtenir, et sont en outre souvent difficilement exploitables dans une perspective « genre ». Dans leur rapport sur les difficultés méthodologiques liées à l'estimation des migrations féminines, l'INSTRAW⁴² (1996) souligne la nécessité d'améliorer le recueil des données afin de favoriser l'étude des migrations féminines. Selon ce rapport, le premier pas serait de reconnaître l'existence des femmes dans les flux migratoires, en ventilant systématiquement les données par sexe. Un pas supplémentaire pourrait être de recueillir des données qui permettent de souligner la spécificité des migrations féminines : à savoir les données familiales (descendance et histoire matrimoniale), ainsi que des informations plus fines à propos du statut socioprofessionnel, etc.

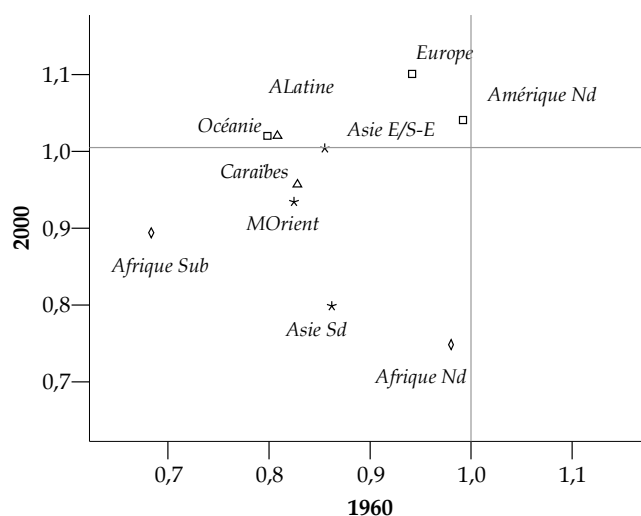
Estimation et tendances internationales à partir des données disponibles

- Evolution des migrations féminines au niveau mondial (données des Nations Unies)

Au niveau mondial, les seules estimations disponibles sont fournies par la Division de la Population des Nations Unies (United Nations, 2006). Ces données sont ventilées par sexe, mais aucune indication n'est donnée quant à la nationalité, au lieu de naissance, ou au pays de provenance des étrangers dénombrés. Elles permettent simplement de faire l'état, à l'échelle de chaque continent, région, sous-région ou pays, de la présence féminine migrante à un moment donné, en faisant l'impasse sur l'analyse du point de vue des régions d'émigration.

⁴² International Research and Training Institute for the Advancement of Women (United Nations).

Figure 4 : Comparaison des rapports de féminité des stocks d'immigrés internationaux par grandes régions du monde en 1960 et 2000.



Source: *World Migration Prospects, United Nations (2006)*

Cette figure, rend compte des « rapports de féminité ». Classiquement, on recourt aux rapports de masculinité, exprimé comme le rapport entre l'effectif masculin sur l'effectif féminin. Puisqu'on étudie ici les migrations féminines, on utilise plutôt le rapport de féminité. Un rapport qui tend vers 1 signifie que la répartition de la population étudiée est homogène entre les sexes, un rapport inférieur à 1 signifie que les hommes sont en surreprésentation par rapport aux femmes (c'est notamment le cas des pays d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne, tant en 1960 qu'en 2000), alors qu'un rapport supérieur à l'unité indique l'inverse (comme par exemple les pays européens, après les années 2000). L'examen de ce graphe mène à divers constats :

(1) *Les migrations féminines ne constituent pas un phénomène nouveau.* En effet, dès les années 1960, les femmes migrantes représentent presque 47% des individus vivant en dehors de leur pays d'origine. Depuis lors, la proportion de femmes prenant part aux mouvements internationaux a continué d'augmenter légèrement, pour atteindre près de 49% dans les années 2000. Bien que cette tendance soit cohérente avec le phénomène de « féminisation des migrations internationales » déjà mentionné, l'augmentation enregistrée peut sembler relativement faible au vu du niveau déjà élevé de la proportion d'immigrées observée dès les années 1960. Toutefois, ces données exprimées par des proportions féminines peuvent cacher des réalités plus complexes qu'il est nécessaire d'avoir en tête avant d'aller plus loin. Premièrement, le fait que la proportion de femmes immigrées (toutes nationalités confondues) soit plus faible que celle des hommes ne signifie pas pour autant que tous les courants migratoires soient majoritairement masculins. Par exemple, les femmes immigrées en Italie représentaient 44.7% des migrants légaux en 1997. Pourtant, au sein de la communauté dominicaine ou capverdienne, ces proportions s'élevaient autour de 85%. Deux éléments statistiques permettent d'expliquer ce paradoxe : d'une part, les hommes ont tendance à

dominer les communautés quantitativement les plus importantes, et d'autre part, le degré de prédominance est souvent plus important chez les hommes que chez les femmes (King and Zontini 2000). Il y aurait donc une forme de 'régionalisation' des migrations féminines. Deuxièmement, une augmentation des proportions féminines peut ne pas traduire une augmentation réelle de la migration féminine mais plutôt une stagnation ou un léger accroissement des effectifs masculins combiné à une augmentation plus importante des effectifs féminins ; ou même une diminution des migrations féminines légèrement moins importante que la diminution des migrations masculines.⁴³

(2) *L'augmentation des migrations féminines n'est pas marginale.* L'analyse des rapports de féminité des migrants au niveau mondial pourrait laisser penser que cette tendance à la « féminisation » reste marginale, à tout le moins en termes de stocks agrégés, puisqu'au fil des quarante dernières années, ces rapports augmentent peu et restent globalement en dessous de 1 (passant de 0.88 en 1960 à 0.98 en 2005). Cela dit, en termes absolus, les stocks mondiaux de migrantes passent de 35 millions en 1960 à 95 millions en 2005, alors que les stocks masculins passent respectivement de 40 millions à 96 millions. Si le rapport de féminité était resté inchangé sur cette période (0.88), les femmes seraient actuellement 5,5 millions moins nombreuses qu'elles ne le sont actuellement (89 au lieu de 94,5 millions), alors que les hommes seraient au contraire plus nombreux de près de 5,3 millions de migrants. Au lieu d'un écart de près de 12 millions entre stocks féminins et stocks masculins (dans le cas où ♀/♂ : 0.88), les migrants ne surpassent actuellement les migrantes que de 1,5 millions (♀/♂ : 0.98). L'écart est véritablement réduit.

(3) *L'augmentation de la proportion de femmes parmi les immigrants est plus importante dans les pays développés que dans l'ensemble des pays moins développés.* En 2000, les femmes représentaient 46% des migrants internationaux résidant dans les régions moins développées, alors que cette proportion s'élève à 51% pour les pays développés. Cela dit, si l'écart en termes de composition par sexe des stocks de migrants entre le Nord et le Sud s'est accru au cours des quatre dernières décennies, cela ne signifie pas pour autant un transfert entre ces deux régions du monde. Il semble même que les stocks soient dominés par la présence d'immigrés issus des régions voisines : des Italiens et des Espagnols en Belgique, des Philippins à Singapour, etc. Les migrations intra-régionales ont donc tendance à occulter l'importance des migrations Sud-Nord. On peut toutefois faire l'hypothèse que l'augmentation du rapport de féminité observé dans les régions développées résulte -partiellement à tout le moins- de l'accroissement des mouvements féminins en provenance des pays du Sud vers le Nord. Les politiques migratoires occidentales de regroupements familiaux combinées aux politiques semi-officielles de certains

⁴³ Il existe d'autres cas de figure (une augmentation des effectifs féminins en même temps qu'une diminution des effectifs masculins par exemple, etc.) mais qui sont par nature peu probables.

Etats, notamment d'Asie du sud-est, incitant les femmes à quitter leur pays⁴⁴ ont facilité l'admission d'un nombre croissant de femmes du Sud dans les pays du Nord. Jusque dans les années 1980, les pays nord-américains observaient une proportion de femmes immigrées légèrement plus importante que celle observée dans les pays européens, après quoi la tendance s'est inversée. Certains chercheurs soulignent en effet que les femmes tendent à être plus nombreuses dans les pays favorisant les migrations d'installation (tels que le Canada et les Etats-Unis), plutôt que dans les pays encourageant les migrations de travail (la plupart des pays européens jusqu'à dans les années 1980) (Zlotnik 1995).

(4) *Les pays développés connaissent tous une féminisation importante de leurs stocks alors que les pays en développement font l'expérience de tendances très contrastées.* En effet, certains pays en développement connaissent une féminisation de leur stock de migrants, alors que d'autres voient leur stock se masculiniser. La féminisation des stocks de migrants se marque très nettement dans le sous-continent d'Amérique latine et des Caraïbes. Cette évolution s'explique essentiellement par la féminisation des flux à l'intérieur de ces régions. Les tendances sont plus contrastées du point de vue du continent asiatique : alors que l'Asie de l'Est et du Sud-Est ainsi que le Moyen-Orient connaissent une féminisation de leur stock, l'évolution des contingents en Asie du Sud va dans le sens inverse. Ces différences peuvent notamment s'expliquer par le fait que les riches pays pétroliers (comme l'Arabie Saoudite), ainsi que certains pays quasi-industrialisés d'Asie de l'Est (la Chine et le Japon entre autres) attirent de nombreuses travailleuses immigrées issues des Philippines, du Bangladesh ou du Sri Lanka. Une fois encore, la féminisation des stocks reflète une forte mobilité féminine à l'intérieur même de cette région. Ces contrastes intra-régionaux se marquent davantage encore du point de vue du continent africain, puisque l'on observe une forte augmentation de la part de femmes immigrées dans les pays d'Afrique subsaharienne, en même temps que l'on constate une tendance à la masculinisation des stocks de migrants dans les pays au nord du Sahara. L'Afrique subsaharienne est en fait la région du monde dont les stocks de migrants se sont féminisés le plus fortement en l'espace de quarante ans (passant de 40.6 % de femmes en 1960 à 47.2 % en 2000). Cette augmentation rapide découlerait toutefois moins d'un accroissement réel des stocks féminins que d'une disponibilité récente des données relatives aux réfugiés. C'est en effet à partir des années 1980 que le Haut-Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies a commencé à publier des estimations par âge et sexe de la population réfugiée en Afrique subsaharienne. Près de 80% de celle-ci est féminine, ce qui expliquerait en partie l'augmentation rapide observée de 1980 à 1990 (43.8% à 46 % en dix ans) (Zlotnik 2003a).

⁴⁴ Il est par exemple généralement avancé dans la littérature que l'émigration de travailleurs à partir des Philippines a commencé, en tant que politique semi-officielle, au début des années 1970, lorsque le Président Marcos a encouragé les départs comme un moyen de générer à court terme des rentrées de devises étrangères pour le pays (Jackson, Huang and Yeoh 1999 ; Yamanaka and Piper 2005).

En définitive, ces estimations permettent indéniablement de pointer l'importance des migrations féminines, depuis près d'un demi-siècle. Elles contribuent néanmoins à occulter deux éléments essentiels des migrations féminines Sud-Nord. D'une part, les données des Nations Unies ne parviennent pas à saisir le *caractère 'régional' des migrations féminines* (le caractère féminin des migrations internationales semble être une spécificité de certains flux en particulier, comme les flux en provenance des régions sud-est asiatique et latino-américaine) ; et d'autre part, il existe un *phénomène important de migrations intra-régionales* qui masquent pour une bonne part les flux migratoires féminins Sud-Nord (bien qu'étant quantitativement marginaux, ceux-ci sont caractérisés par des profils migratoires spécifiques sur lesquels il est intéressant de se pencher).

- *Migrations féminines dans les pays de l'OCDE en 2000*

Les données de l'OCDE (DIOC 2008) fournissent des informations en termes de stocks sur les migrants selon plusieurs caractéristiques (comme le sexe, le pays de naissance, l'âge, le niveau d'instruction, ou le statut d'occupation) dans les différents pays de l'OCDE. Ces données sont uniquement disponibles pour une année donnée (autour de 2000, date variable selon les pays)⁴⁵ et sont essentiellement issues des recensements nationaux.⁴⁶ A l'inverse des données des Nations Unies, elles permettent d'évaluer la dimension féminine des migrations en fonction de la région d'origine, et permettent d'analyser plus spécifiquement les migrations Sud-Nord. Par contre, elles ne permettent pas d'observer des tendances, puisqu'une seule date est disponible.

La figure ci-dessous indique les rapports de féminité des stocks de migrants pour les pays de l'OCDE selon trois régions d'origine.⁴⁷ Au moins deux constats peuvent être tirés de celle-ci.

(1) *Les migrations africaines sont majoritairement masculines, alors que les migrations issues d'Amérique Centrale et du Sud sont davantage féminines.* La figure montre en effet que les rapports de féminité pour les stocks de migrants africains sont globalement en dessous ou égal à l'unité. Les migrants ont un rapport de féminité supérieur à un dans seulement trois pays (le Portugal, le Luxembourg et la Nouvelle Zélande). A l'inverse, un grand nombre de pays de l'OCDE accueille davantage de migrantes en provenance d'Amérique Centrale et du Sud que de migrants. Près de sept pays sur dix comptent plus de femmes que d'hommes issus de cette région. Les migrations asiatiques semblent quant à elles davantage équilibrées entre hommes et femmes, puisque la plupart des rapports de féminité se trouvent proches de l'unité. Environ un tiers des pays occidentaux connaissent des rapports de féminité supérieurs à un, un tiers

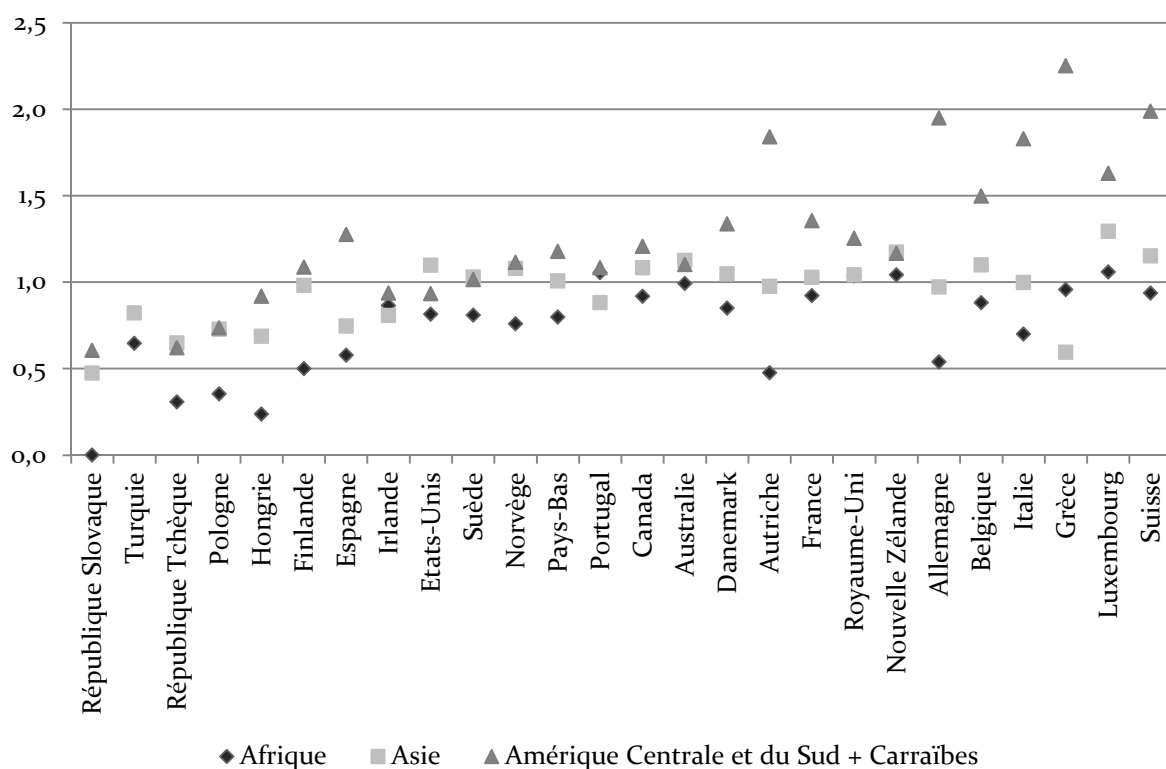
⁴⁵ Les dates exactes ainsi que la méthodologie utilisée sont disponibles en ligne : <http://stats.oecd.org/Index.aspx>.

⁴⁶ Pour le Danemark, la Suède, la Finlande et la Norvège, ces données sont issues des registres de population.

⁴⁷ Puisque ce chapitre porte essentiellement sur les migrations Sud-Nord, le Mexique et le Japon qui sont des pays de l'OCDE ne sont toutefois pas présentés ici. Pour les mêmes raisons, seules régions « du Sud » sont ici présentées comme régions d'origine.

inférieur à un, et pour le tiers restant, la répartition hommes/femmes des stocks de migrants issus de ce continent est équilibrée.

Figure 5. Rapports de féminité des *stocks* de migrants dans les pays de l'OCDE, pour les migrants issus d'Afrique, d'Asie, et d'Amérique Centrale et du Sud



Source: Database on Immigrants in OECD countries, DIOC 2008

(2) Certains pays d'accueil se caractérisent par le fait d'avoir un rapport de féminité relativement semblable pour les trois catégories de migrants, alors que certains présentent des rapports très différents. Quelques pays d'Europe centrale (Rép. Slovaque, Rép. Tchèque, Pologne, Hongrie) ont des rapports de féminité inférieurs à un pour les trois catégories de migrants. Globalement, pour ces pays, les migrations en provenance des pays du Sud sont plutôt masculines. D'autres pays semblent à l'inverse présenter une attirance particulière pour les migrantes, comme c'est le cas du Luxembourg, de la Nouvelle-Zélande ou du Royaume-Uni, pays pour lesquels l'ensemble des rapports de féminité sont égaux ou supérieurs à l'unité. Enfin, certains pays d'Europe du Sud, comme l'Espagne, l'Italie ou la Grèce présentent des rapports de féminité plus contrastés selon le pays d'origine des migrants. Ces pays attirent particulièrement les femmes latino-américaines, alors que les hommes asiatiques et africains y sont plus présents que leurs compatriotes féminines.

Ces deux sources de données (Nations Unies et OCDE), bien qu'imparfaites parce qu'incomplètes, donnent un premier aperçu des migrations féminines et masculines à l'échelle internationale. Elles permettent de dresser une toile de fond avant d'aborder la synthèse de la

littérature sur le sujet, et d'expliquer, dans une certaine mesure, les orientations prises par les chercheurs travaillant dans le domaine.

1.2. EVOLUTION DE L'INTÉRÊT SCIENTIFIQUE POUR LES ÉTUDES EN « GENRE ET MIGRATIONS »

Si la féminisation des migrations n'est pas un phénomène tout à fait neuf, il semble que les migrations féminines n'ont pourtant retenu l'attention des chercheurs que tardivement. Dans la littérature contemporaine, quatre grandes périodes peuvent se distinguer dans l'évolution de l'intérêt scientifique pour les migrations féminines.

Jusqu'aux années 1970, les études sur les migrations féminines sont quasiment absentes des études de mobilité internationale. Cette faible visibilité des migrantes traduit leur inexistence en tant qu'actrices sociales reconnues, mais ne reflète pas tout à fait la réalité. Dans les années 1973-1974 - date à partir de laquelle des politiques migratoires restrictives se mettent en place dans les pays occidentaux, et où la pratique du regroupement familial tend à se généraliser - l'étude des migrations féminines gagne un peu de terrain sur le plan scientifique. Dans les recherches, les femmes migrantes restent cependant confinées dans un rôle passif, et leur migration est essentiellement perçue comme une mobilité d'accompagnement du père ou du mari. Il faut attendre les années 1980 afin de voir apparaître une véritable conceptualisation de la figure de la femme comme protagoniste de la migration, actrice économique et sociale. Depuis les années 1990, la place des migrantes est véritablement reconnue, et transparaît à travers le foisonnement des recherches sur les femmes et leurs migrations. A partir de ce moment, on remet doublement en question les différentes approches qui ont prévalu jusqu'alors. D'une part, on s'interroge sur le caractère biaisé des études où les femmes sont tout simplement ignorées, et dans lesquelles le masculin est considéré comme suffisamment légitime pour représenter l'ensemble des migrants ; et d'autre part, on reproche le fait d'aller chercher les femmes là où elles sont supposées se trouver, c'est-à-dire au sein du noyau familial. Depuis quelques années, un nombre croissant de chercheurs dénonce la trop grande focalisation sur les femmes, soulignant que celle-ci risque bien d'occulter l'importance des rapports sociaux entre les sexes. C'est donc la notion de genre -en tant que construction sociale des rapports de sexe- que l'on souhaite mettre au centre des recherches. Si cette ouverture conceptuelle coïncide effectivement avec l'augmentation des courants migratoires de femmes, ainsi qu'avec une disponibilité progressive des statistiques migratoires ventilées par sexe, il reste que les recherches scientifiques se sont trop peu penchées sur la question du genre dans l'étude des migrations.

2. DES ANGLES D'APPROCHE DIVERSIFIÉS POUR L'ÉTUDE DES MIGRATIONS FÉMININES

Dans cette deuxième section, je propose de parcourir la littérature portant sur les *migrations féminines*, leur déroulement, leurs causes et leurs conséquences. Pour chaque thématique, on tentera autant que possible de les mettre en lien avec les cadres théoriques sous-jacents, bien que dans la pratique, recherches empiriques et théoriques sont le plus souvent déconnectées. L'aspect peu visible de la migration féminine s'expliquerait pourtant selon certains chercheurs par l'existence d'un vide théorique dans ce domaine (Oso Casas 2004). Dans la plupart des cas, la prise de conscience de ce manque d'attention a suscité le développement de recherches empiriques -et non théoriques-, qui nous informent sur la présence de femmes dans les courants migratoires internationaux ainsi que sur la diversité de leurs expériences migratoires. Certains estiment que cette multiplication des recherches a renforcé une autre tendance : « *besides neglecting migrant women, migration research often use conceptual models that are gender insensitive and thus fail to fully explain or emphasize the interaction between gender and migration* » (Boyd and Grieco 2003, p. 2). Ainsi pour Boyd et Grieco, cette indifférence face au genre survient lorsque les chercheurs ajoutent simplement le sexe comme une variable ou en tant que sous-population dans l'analyse, sans réexaminer le cadre conceptuel sous-jacent, ou sans développer de nouveaux modèles permettant d'expliquer les différentiels de genre. On proposera donc de mettre ici en parallèle les cadres théoriques existants et les axes thématiques dégagés des études de terrain, sans que ce travail ait pour autant été proposé par les chercheurs eux-mêmes. On verra de cette manière qu'il existe certaines approches dont les concepts ont véritablement été pensés pour analyser l'effet du genre dans les migrations, alors que d'autres sont peu attentives à cet aspect.

Le tableau ci-dessous a été réalisé sur base de plus d'une trentaine de recherches empiriques,⁴⁸ et permet de les regrouper sous sept angles d'approche différents. Cette classification est le résultat d'une analyse du discours produit dans la littérature, et ne doit pas être considérée comme une représentation fidèle de la réalité. Il est en effet fort probable que les femmes migrantes, employées dans le milieu de la prostitution par exemple, représentent en réalité une très petite minorité, alors que dans la littérature ou dans les rapports des organismes internationaux, elles sont souvent étudiées. De la même façon, les migrantes travaillant dans de petits commerces (restauration, coiffure, etc.) par exemple n'apparaissent pas dans cette synthèse, non pas parce qu'elles ne représentent pas une réalité existante, mais plutôt parce que les chercheurs ne se sont pas suffisamment intéressés à leur situation. En d'autres termes, le poids de ces thématiques dans la littérature ne reflète pas forcément le poids de ces catégories dans la réalité. Outre l'angle d'approche commun aux études examinées, on a caractérisé la façon dont sont perçues les migrantes (« figure de la

⁴⁸ La grande majorité des recherches incluses dans cette revue de littérature porte sur les migrations internationales Sud-Nord. Les articles plus récents (depuis les années 1980) sont par ailleurs privilégiés. Quelques recherches moins récentes ou portant sur les migrations internes sont cependant mentionnées, lorsqu'elles permettent d'amener des pistes intéressantes.

migrante »), le registre qui est employé pour les étudier, ainsi que les perspectives théoriques les plus proches des facteurs explicatifs mobilisés dans ces études.

Tableau 8. Angles d'approches des recherches sur les « femmes et migrations »

Angle d'approche	Figure de la migrante	Registre	Perspective théorique
Regroupement familial (2.1)	Femmes dépendantes, accompagnatrices du père ou du mari	Intégration familiale et communautaire	
Marché du travail (2.2)	Domestiques	Autonomisation et stratégie individuelle d'autonomisation versus 'privation sociale'	- Approches classiques du marché du travail : théorie économique néoclassique, système mondial, marché du travail segmenté - Approches récentes : transnationalisme et globalisation (« global care chain »)
	Emplois du « care »		
	Prostituées	Femme exploitée, migration « forcée »	
Stratégies familiales (2.3)	Femmes instrumentalisées à travers la migration	Stratégie familiale, pression familiale	La nouvelle économie des migrations
Réseaux migratoires (2.4)	Femmes seules entourées par le réseau	Limitations des 'prises de risques', vulnérabilité	Approche en termes de réseaux sociaux

2.1. MIGRATIONS FÉMININES DANS LE CADRE DU REGROUPEMENT FAMILIAL

Au cours du vingtième siècle, les migrations internationales Sud-Nord sont classiquement appréhendées comme le fait d'hommes seuls, relativement jeunes et intégrant la force de travail des pays occidentaux en pleine expansion. C'est particulièrement le cas lors la période d'après-guerre (1950-1970) durant laquelle les pays européens sont confrontés à leur reconstruction économique. Ces Etats deviennent alors progressivement de véritables importateurs de main d'œuvre étrangère, renversant les tendances observées jusqu'alors (Rasmussen 1997). Dans un premier temps, ces mouvements de travailleurs se font prioritairement au départ des pays européens 'périphériques' -tels que les pays d'Europe du sud (l'Italie, l'Espagne et le Portugal)- vers les pays d'Europe occidentale, en raison notamment de la proximité culturelle pouvant faciliter l'intégration de leurs populations dans les pays d'accueil. Dans les années 1960-70, en raison de leur développement économique et du raidissement politique des pays d'immigration traditionnelle, ces pays d'émigration se transforment en terre d'immigration (King and Zontini 2000). Dans ce contexte, des pays tels que la France, la Belgique, l'Allemagne, ou les Pays-Bas se voient alors contraints d'élargir leur zone de recrutement, en se tournant essentiellement vers le continent africain (pays maghrébins puis subsahariens). Mais dès les années 1970, ces années de prospérité économique laissent place à une période de récession généralisée. La crise pétrolière de 1973 et les crises économiques nationales qui en résultent amènent rapidement la plupart des pays européens à

instaurer une politique de « fermeture des frontières ». L'arrêt des entrées d'étrangers sur le sol européen est prôné, des programmes d'aide au retour sont mis en œuvre, mais les flux migratoires ne se tarissent pas pour autant. L'arrêt officiel du recrutement de nouveaux travailleurs étrangers peu qualifiés décidé dans les années 1973-74 ne se traduit dans aucun pays par une fermeture étanche des frontières (Barou 2001).

C'est précisément dans ce contexte que les « regroupements familiaux » émergent. Très vite, tous les gouvernements européens reconnaissent ce droit de 'vivre en famille'. En définitive, les politiques migratoires restrictives ont davantage conduit à une *transformation* de l'immigration, et non pas à son *arrêt* (In straw 1996 ; Rasmussen 1997 ; Castles and Miller 1998 ; Barou 2001 ; Bribosia and Rea 2002). La tendance est alors de distinguer les migrations « de travail » des migrations « familiales », les secondes étant considérées comme s'étant progressivement substituées aux premières dans le cadre des réunifications familiales. Dans cette perspective, on estime que les migrations de travail impliquent le mouvement d'hommes essentiellement, alors que les migrations familiales sont surtout le fait de femmes et d'enfants, rejoignant leur père ou mari. Etudier le phénomène de regroupement familial sous cet angle offre une lecture simpliste des migrations féminines, et ne permet pas de les appréhender dans toute leur complexité. D'une part, en effet, il est clairement établi que les femmes n'ont pas attendu les années 1973-74 et les vagues de regroupement familial pour aller s'installer à l'étranger. D'autre part, les migrations de femmes ne se résument pas exclusivement à l'accompagnement de proches, puisque certaines migrent seules, d'autres rejoignent leur mari tout en s'insérant dans le marché du travail.

En se focalisant sur le regroupement familial, ces recherches ont cependant le mérite de mettre en évidence la présence de femmes immigrées au sein des pays européens. Ces études restent toutefois fortement influencées par le contexte politique et social dans lequel les pratiques de réunifications familiales ont émergé. Les objectifs politiques liés à l'arrêt du recrutement des travailleurs y transparaissent d'ailleurs très nettement : l'immigration des femmes dans le cadre du regroupement familial ne vise pas leur insertion sur le marché du travail (à l'origine, l'obtention d'un visa de regroupement familial était conditionnée à l'interdiction de travailler) mais plutôt leur rôle d'épouse et de mère (Ouali 2004). Les migrantes sont confinées dans un rôle passif, et leur migration est essentiellement perçue comme une mobilité d'accompagnement du père ou du mari. Parallèlement à leur invisibilité dans la sphère publique, leur rôle au sein de la sphère privée est essentiel. Les politiques restrictives se basent sur l'idée selon laquelle l'unité familiale est porteuse d'intégration, constitue un lieu d'amortissement de l'impact du changement culturel, et facilite de ce fait l'insertion des hommes sur le marché du travail. C'est dans ce contexte qu'un certain nombre d'études et de discours émergent, dans lesquels les femmes immigrées sont avant tout perçues comme des agents d'intégration. A l'interface entre deux espaces sociaux distincts, on attend

de ces femmes immigrées qu'elles assument la transition entre l'identité locale et d'origine (Zlotnik 1995).

2.2. MIGRATIONS FÉMININES ET MARCHÉ DU TRAVAIL

Parallèlement aux facteurs politiques, les facteurs de type économique ont depuis toujours retenu l'attention des chercheurs étudiant les phénomènes migratoires. Les recherches, tant empiriques que théoriques, se sont longtemps focalisées sur la force de travail que peuvent représenter les migrants dans leurs pays d'accueil. Plusieurs cadres théoriques se sont d'ailleurs développés à cet égard, dont les plus connus sont : la *théorie économique néoclassique* (Sjaastad 1962, Todaro 1969, pour la version microéconomique), la *théorie du système mondial* (Wallerstein 1974), ou la *théorie du marché du travail segmenté* (Piore 1979). Ces différentes théories mettent respectivement l'accent sur les compétences personnelles des individus et sur leur calcul rationnel, ainsi que sur les contraintes macro-économiques et sociales des sociétés de départ et de destination.

Dans le modèle néoclassique, la migration est perçue comme résultant d'une décision rationnelle et individuelle de quitter le pays, où le développement économique est faible et la main d'œuvre excédentaire, pour s'établir dans un pays où il semble possible d'accroître son revenu, en raison des opportunités qui s'y présentent. Dans ce schéma, le processus de décision se base sur un calcul en termes de coûts/bénéfices, qui conduit les individus à migrer là où ils seront les plus productifs, et où ils peuvent espérer les gains monétaires les plus importants. Les approches théoriques macro-économiques (système mondial et marché segmenté) considèrent quant à elles que les facteurs structurels régissant le marché du travail dans les sociétés d'origine et d'accueil constituent la porte d'entrée idéale pour l'explication des migrations internationales. Depuis lors, un certain nombre d'éléments tendent à remettre en question, en partie au moins, la pertinence de telles approches (Wood 1982 ; Goss and Lindquist 1995). Les limites de celles-ci résident notamment dans leur degré élevé d'abstraction, ainsi que dans leur faible validité face aux réalités. A ces limites empiriques s'ajoutent des difficultés d'ordre conceptuel. D'une part, ces perspectives ne tiennent pas compte des contextes politiques et sociaux des pays de départ et de destination dans lesquels les décisions migratoires prennent place, et d'autre part, elles se partagent entre deux niveaux d'analyse distincts (micro versus macro) qu'elles ne parviennent pas à articuler. Enfin, ces approches n'abordent pas explicitement la migration des femmes. Indirectement, cela pourrait supposer que les schémas des migrations féminines sont les mêmes que ceux des hommes (Goss and Lindquist 1995 ; Boyd and Grieco 2003). Toutefois, on verra que les études qui abordent les migrations féminines à travers le marché du travail offrent une lecture où le genre est prédominant dans l'explication : les emplois occupés par les migrantes sont par exemple très largement déterminés par cette variable. Plus récemment, d'autres approches théoriques

ont été développées dans ce sens, c'est notamment le cas avec le concept de « *global care chain* », sur lequel on reviendra plus en détail plus tard.

Les recherches abordant les migrations féminines de travail s'articulent essentiellement autour des migrantes occupant des *emplois domestiques* (a), des emplois liés aux *soins et à la prise en charge* ('care') (b), ainsi qu'à la *prostitution* (c). Ces études soulignent le caractère autonome de ces migrations, ou à tout le moins la volonté de ces femmes de s'autonomiser de leur famille ou communauté via leur installation dans leur société d'accueil. Ces approches donnent un poids important aux facteurs socio-économiques structurels et interprètent l'émigration surtout en termes d'autonomisation et de privation sociale. Parmi ces recherches, certaines d'entre elles tentent de mettre en évidence le caractère stratégique de la mobilité féminine, mais dans ce cas, la stratégie migratoire est surtout vécue sur le mode individuel. La migration est alors perçue comme une façon d'accroître son indépendance (du point de vue économique et décisionnel) ou d'échapper au contrôle social familial.

Les domestiques du Sud dans les pays du Nord (a)

Dès les années 1960-70, la présence de migrantes dans le secteur des services domestiques est étudiée, mais les recherches concernent essentiellement les mouvements internes des campagnes vers les grandes villes (Lautier 2002; Ludec 2002). Ces jeunes filles issues du milieu rural, généralement célibataires et sans enfant sont envoyées par leur famille ou migrent spontanément vers de plus grandes villes afin d'assurer les tâches domestiques des familles aisées. Les recherches portant sur ces migrations sont à la fois menées au Nord (Italie, Espagne) et au Sud (Mexique), et ce n'est qu'une dizaine d'années plus tard que les parcours internationaux de femmes du Sud dans les pays occidentaux ne sont abordés. Sur base de recherches effectuées en Italie, King et Zontini (2000) avancent que l'immigration de travailleuses domestiques étrangères dans les pays européens peut être envisagée comme étant le remplacement des migrations internes antérieures, en raison du désintérêt progressif des jeunes Italiennes pour ce type d'emploi. Dès la fin des années 1980, les recherches sur la mobilité des domestiques issues des pays en développement émergent, et les mécanismes transnationaux sous-jacents sont étudiés.

- Profils des migrantes domestiques

Le foisonnement de ces recherches s'inscrit dans un espace géographique relativement circonscrit : les courants migratoires issus des continents asiatique et sud-américain à destination des pays d'Europe du Sud tiennent une place particulièrement importante. Les caractéristiques propres à ces zones d'émigration et d'immigration ne sont pas sans lien avec la nature des activités assumées par les immigrées. Parmi les migrantes issues des régions asiatiques, les Philippines et les Sri lankaises sont sans doute les plus connues pour assumer ce rôle d'employée de maison. On les trouve un peu partout sur le continent européen (Tacoli

1999 ; Tyner 1999 ; Anthias and Lazaridis 2000 ; King and Zontini 2000 ; Parrenas 2000 ; Anderson 2001 ; Espinoza 2002) et asiatique (Jackson, Huang and Yeoh 1999 ; Momsen 1999⁴⁹), ainsi qu'au Canada (Gardiner Barber 2000) - au point qu'une littérature abondante leur est consacrée depuis quelques dizaines d'années. Dans ces pays, les emplois domestiques ne sont pas exclusivement réservés aux Philippines, mais celles-ci constituent le groupe le plus important, ou du moins le plus visible. Les Etats-Unis constituent également une région d'immigration de choix pour les Philippines. Cela dit, les femmes qui s'y rendent se distinguent de celles qui se dirigent vers les pays européens, en raison notamment de leur statut socioprofessionnel, conséquence des politiques migratoires et des accords bilatéraux existant entre pays d'émigration et d'immigration. Les migrations philippines dans les pays européens sont souvent le fait de femmes issues d'une classe socioprofessionnelle moyenne (infirmières, enseignantes, etc.), et pourtant, les deux tiers d'entre elles sont engagées comme employée de maison. A l'inverse, aux Etats-Unis, le recrutement des Philippines dans le domaine des soins (infirmières, aides-soignantes) surpasse celui des domestiques (Tyner 1999 ; Parrenas 2000). C'est ce qui permet de distinguer le « *domestic labour* » (pays sud-européens essentiellement) du « *care labour* » (continent nord-américain surtout), même si les tâches assurées par les unes et les autres sont très similaires.

King et Zontini (2000) soutiennent que la *nature des emplois* domestiques ainsi que le *caractère féminin* de ces courants migratoires constituent les éléments clés du modèle d'immigration des pays sud-européens. Les anciennes migrations de travail -vers les pays d'Europe occidentale principalement- consistaient à insérer de la main d'œuvre étrangère régulière, essentiellement masculine, recrutée à l'intérieur du secteur formel et industriel. Dans les pays sud-européens à l'inverse, l'insertion des migrants sur le marché du travail se fait de plus en plus au sein d'une structure économique dominée par les activités tertiaires et informelles. A cette transformation du marché européen du travail s'ajoute une forte différenciation des secteurs d'activités selon le genre. Les hommes se retrouvent dans les domaines de l'agriculture, de la construction ou du petit commerce de rue, alors que les femmes trouvent leur place dans le service domestique ou dans la prostitution. La combinaison de ces deux éléments implique la création de ce que l'on appelle couramment dans la littérature les « niches du travail domestique » -lesquelles sont presque exclusivement réservées aux femmes immigrées (Tacoli 1999 ; King and Zontini 2000). Ce terme semble couvrir des réalités de plus en plus répandues, et a le mérite de mettre en évidence le caractère enclavé et précaire de ces activités. Deux questions se posent alors : d'une part, quels sont les mécanismes qui conduisent les immigrés à occuper des activités informelles et issues du secteur des services (1), et d'autre part, comment expliquer que ces courants migratoires de

⁴⁹ Cité par Espinoza 2002. Les domestiques philippines sont de plus en plus nombreuses dans les riches pays pétroliers du Moyen Orient. Momsen, J.H., (1999), *Gender, Migration and Domestic Service*, London, Routledge.

travailleurs soient essentiellement féminins, et concernent quelques pays d'émigration en particulier (2) ?

(1) *Quels facteurs permettent d'expliquer la concentration des immigrés dans les activités informelles du secteur des services ?*

Plusieurs éléments sont généralement avancés dans la littérature pour expliquer la concentration des immigrés dans certains secteurs du marché du travail, et plus particulièrement dans l'emploi domestique. Contrairement aux pays d'Europe occidentale, les pays méditerranéens -n'ayant pas un patrimoine industriel aussi développé- n'ont pas véritablement connu de bouleversement de leurs structures économiques lors de la révolution industrielle. La modernisation de l'économie s'est matérialisée à travers l'évolution d'une économie rurale et agricole vers une économie urbaine essentiellement basée sur les services (King and Zontini 2000). Cette période (1980-90) correspond par ailleurs à l'arrivée des premiers immigrés en Europe du Sud, et l'insertion de ceux-ci s'est directement faite au sein du secteur tertiaire en pleine expansion. Combinée à l'émancipation grandissante des femmes, cette modernisation des structures économiques impliquant une demande de main d'œuvre qualifiée a accéléré l'arrivée des femmes européennes sur le marché du travail. Les tâches ménagères traditionnellement assumées par ces dernières ont alors progressivement été assurées par des domestiques étrangères (Jackson, Huang and Yeoh 1999 ; King and Zontini 2000). La dévalorisation de ce type d'emploi et la valorisation sociale d'engager une domestique à son compte se sont mutuellement renforcées pour alimenter la tendance (Campani 1989). A côté de cette *demande structurelle* de domestiques étrangères, des *facteurs d'ordre politique et religieux* sont également avancés dans la littérature. Plusieurs recherches soulignent le rôle de garant de l'Eglise catholique dans l'approvisionnement des migrantes sur le marché du travail (en Italie notamment). Celle-ci aurait en effet permis l'insertion d'un certain nombre de migrantes originaires de pays catholiques (tels que les Philippines, la République Dominicaine ou le Pérou) sur le marché des services domestiques -considéré comme l'emploi 'féminin' par excellence dans l'idéologie catholique (Andall 1998 ; Tacoli 1999 ; King and Zontini 2000). Enfin, les politiques migratoires entre pays d'émigration et d'immigration influencent également le type d'emplois accessibles aux migrants. Tacoli (1999) montre notamment que dans le cas des Philippines en Italie, les accords bilatéraux régulant la réciprocité dans les professions libérales jouent un rôle fondamental, puisque ceux-ci permettent aux travailleurs immigrés d'avoir leur propre *business* en Italie, en échange de quoi les Italiens peuvent faire de même à l'étranger. Ces accords entre les Philippines et l'Italie n'ayant pas encore abouti, les migrants philippins, au contraire des chinois ou des iraniens, ne peuvent tenir leur propre commerce ou restaurant. En conséquence, la majorité de ces migrants se tournent vers le service domestique, y compris les hommes. En Espagne, la politique de quotas (depuis les années 1990) favorise également la concentration des immigrés

dans certaines 'niches' de travail, puisque la moitié des postes sont généralement réservés aux travaux domestiques (Ramirez 1999 ; Oso Casas 2002).

La question du secteur informel et de la prédominance des travailleurs immigrés au sein de celui-ci a récemment été soulevée par un certain nombre de chercheurs (Reyneri 1998 ; Ambrosini 1999). La plupart d'entre eux notent l'antériorité de l'économie souterraine par rapport aux migrations de travailleurs. Dans les pays sud-européens le secteur économique périphérique existe depuis longtemps pour des raisons propres à la structure économique et sociale méditerranéenne, et forge les conditions de l'emploi d'immigrés -qu'ils soient réguliers ou non. Cela dit, si la présence d'immigrés sur le marché du travail n'a pas, à elle seule, développé le secteur informel, le caractère irrégulier d'une majorité d'entre eux a sans doute considérablement contribué à son expansion. Jusque dans les années 1990, lors des premières vagues de régularisation dans les pays d'Europe du Sud, le secteur informel représentait la seule chance pour la plupart des immigrés de trouver un emploi. L'immigration clandestine a de ce fait été stimulée dans les pays d'Europe du sud, alors que dans le même temps, les politiques restrictives d'Europe centrale tendaient justement à la contrecarrer (Campani 1989 ; King and Zontini 2000).

(2) Pourquoi ces emplois sont-ils essentiellement occupés par des femmes migrantes, et comment expliquer la concentration de quelques nationalités en particulier ?

On l'a vu, dans les pays d'Europe du Sud, le secteur des services capte une grande partie de la population immigrée, en raison notamment de la demande structurelle de travailleurs peu qualifiés, de la prégnance du travail informel au sein de ce secteur, des contraintes politiques en matière d'emploi et d'éléments facilitateurs telle que l'implication de l'Eglise catholique dans les réseaux de migrants. Cela dit, ces facteurs n'expliquent pas pourquoi les emplois domestiques sont majoritairement occupés par des femmes, ni pourquoi parmi celles-ci, certaines nationalités sont prépondérantes. En Italie, au milieu des années 1990, près de 70% des migrants philippins étaient des femmes, et 90% d'entre elles travaillaient comme domestiques ; alors que parmi les Sénégalais, les femmes représentaient seulement 5% et n'étaient pas connues pour occuper les emplois domestiques (Tacoli 1999). Selon certains auteurs, le caractère féminin de ces courants migratoires répond essentiellement à la demande de travailleuses domestiques et aux spécificités de ces emplois liés au genre ainsi qu'à l'origine des migrantes.

Oso Casas (2002) indique par exemple qu'en Espagne, indépendamment du continent et du pays d'origine, les étrangères ayant un permis de travail se concentrent presque exclusivement dans les emplois domestiques.⁵⁰ D'autres chercheurs soulignent la concentration de ces flux au

⁵⁰ Source des données : Estadística de Residentes Extranjeros, 2000. A cette date, près de 97% des femmes immigrées (légales) étaient concernées par des emplois « de domestiques et autres personnels de nettoyage à l'intérieur des immeubles ». (Oso Casas 2002).

départ de certains pays (comme les Philippines), et expliquent cette tendance en termes d'ethnicité : des facteurs culturels, propres à chaque groupe de migrants, pourraient ainsi favoriser ou freiner les courants migratoires de femmes (Campani 1989). A ces facteurs '*genre*' et '*ethnicité*' s'ajoute généralement l'instauration de réseaux de migrantes, puisqu'il semble que ceux-ci facilitent et perpétuent les flux de domestiques étrangères (Tacoli 1999 ; Gardiner Barber 2000).

- Les *femmes* seraient plus facilement engagées, essentiellement parce qu'elles constituent une main d'œuvre plus docile et plus flexible que la main d'œuvre masculine. Elles sont de ce fait davantage sollicitées pour un travail à plein temps, et vivent généralement chez le patron. Ces « domestiques à demeure »⁵¹ sont non seulement engagées pour prendre en charge les tâches ménagères quotidiennes (courses, nettoyage, cuisine, etc.), mais également pour s'occuper des enfants et même parfois des personnes âgées faisant partie du ménage (Tacoli 1999).
- Un certain nombre d'études témoignent de l'importance de l'*identité ethnique* dans la sélection des domestiques étrangères par les ménages (Tacoli 1999; Anderson 2001). En Italie, l'appartenance religieuse semble expliquer en grande partie le caractère féminin de certains courants migratoires. Les flux les plus féminins proviennent essentiellement des aires géographiques latino-américaines, européennes, ainsi que d'un certain nombre d'autres pays tels que les Philippines ou le Cap Vert -dont le point commun est d'être majoritairement d'obédience catholique (Tacoli 1999). En Grande Bretagne, les immigrées philippines et péruviennes s'y trouvent également en grand nombre. Dans ce cas, l'appartenance catholique ne constitue pas une condition nécessaire et suffisante au caractère féminin des flux, puisqu'à côté de ces courants on observe un véritable brassage de cultures : les sri lankaises et les indiennes notamment sont très représentatives des flux de domestiques en Angleterre, et sont bouddhistes, hindouistes, ou catholiques (Anderson 2001). En Espagne également, la tendance est contredite par la présence d'un grand nombre de marocaines musulmanes recrutées comme employées de maison à côté des Philippines et des Dominicaines (Ramirez 1999). Cela dit, si l'appartenance à la religion catholique ne suffit pas, il semble bien que l'identité ethnique joue un rôle essentiel dans le marché du travail, particulièrement dans le secteur domestique (Bakan and Stasiulis 1995 ; Tacoli 1999 ; Anderson 2001). Les employeurs sollicitent de préférence les domestiques de telle ou telle nationalité, sur base des perceptions qu'ils se font de ce groupe -« les Philippines sont bien avec les enfants », « les Indiennes sont obéissantes », etc.- ou refusent d'engager certaines nationalités -les noires africaines surtout, parce qu'elles sont considérées comme « sales » et « paresseuses ». De ce fait, il semble que les femmes de

⁵¹ Les domestiques « à demeure » se distinguent des domestiques « externes » par le fait qu'elles logent chez leur employeur. Cette expression est employée par un certain nombre d'auteurs, c'est pourquoi on utilisera également cette notion au cours de cette revue de littérature (Oso Casas 2002).

certaines nationalités trouvent plus facilement à se faire engager que les autres (Anderson 2001).

- Notons par ailleurs que la plupart des migrantes domestiques ont un *degré d'instruction* relativement élevé. Dans son étude sur l'immigration féminine capverdienne et philippine en Italie, Campani (1989) souligne l'évolution contrastée du profil des migrantes en matière de niveau d'instruction. Le recrutement de Capverdiennes comme domestiques a commencé peu avant l'indépendance (1960), et la première vague était constituée de femmes moins alphabétisées, plus âgées et déjà mères, alors que la seconde vague est constituée de femmes plus jeunes, alphabétisées et ayant des aspirations très différentes. Les domestiques philippines semblent, quant à elles, avoir toujours eu un niveau de scolarisation très élevé. Tacoli (1999) observe que les migrantes philippines qu'elle a interrogées ont un niveau de qualification supérieur à la moyenne nationale philippine, et que plus de la moitié disposent d'un diplôme universitaire (sur 38 femmes). Gardiner (2000) arrive à un constat similaire en ce qui concerne les Philippines au Canada. Selon Jackson *et al* (1999), la plupart des domestiques philippines ayant migré à l'étranger n'auraient probablement pas le même emploi si elles étaient restées dans leur pays d'origine. Plus de la moitié des domestiques enquêtées à Hong-Kong ou à Singapour sont diplômées de l'enseignement supérieur, la plupart ayant obtenu leur diplôme dans le domaine de l'éducation ou des soins (infirmières, etc.). Dans leurs recherches, ces auteurs se penchent sur la perception que les domestiques se font de leur statut de domestique. La plupart des femmes interrogées se considèrent comme des 'éducatrices' ou des 'infirmières', plus que comme des servantes (Jackson, Huang and Yeoh 1999). L'absence, aux Philippines, d'emplois adaptés à la qualification de ces femmes et rémunérés en conséquence reflète le manque d'articulation entre, d'un côté, le système éducatif et le développement des ressources humaines, et de l'autre, les besoins d'une économie fondamentalement agricole (Campani 1989 ; Carino 1995).⁵²

Parallèlement à la récurrence de ces profils (femmes seules, relativement instruites, vivant de préférence chez l'employeur, dociles et fiables -à défaut d'être catholiques), un certain nombre de recherches soulignent l'importance de la constitution de réseaux sociaux de domestiques étrangères pour le maintien et le développement de ces courants migratoires. Ces liens se révèlent indispensables à la transmission des informations nécessaires, et à la garantie de la complicité des personnes impliquées (Ambrosini 1999). Les réseaux sociaux transnationaux de femmes développent des opportunités de migration tout en les limitant à

⁵² Carino B.V., (1995), « International migrants from Philippines : Policy issues and problems in the sending country », in Ong J., Chan K., & Chew S., *Crossing Borders : Transmigration in Asia Pacific*, Prentice-Hall, Singapore, pp. 259-273., Cité par (Jackson, Huang and Yeoh 1999).

certains domaines d'activité, et contribuent de ce fait à la création de « niches de travail » spécifiquement destinées aux femmes immigrées (Le Espiritu 2005).⁵³

- *Processus migratoires : motifs et stratégies*

Les différentes recherches sur les migrations de domestiques font généralement référence à deux motifs migratoires : *augmenter son revenu* d'une part, et *accroître son indépendance* de l'autre. Le premier rend compte du désir d'atteindre un niveau de vie plus élevé grâce à la migration, alors que le second traduit une volonté de mobilité sociale. Ces deux motifs sont intimement liés, et l'un est parfois utilisé au service de l'autre : certaines migrantes voient la possibilité de s'autonomiser socialement à travers une plus grande indépendance financière.

Les processus migratoires s'expliquent classiquement par la volonté de la part des migrants d'augmenter leurs moyens financiers afin d'atteindre un niveau de vie plus élevé, voire même de sortir d'un état d'indigence extrême. Cette motivation est très souvent avancée dans la littérature, et n'est d'ailleurs pas propre aux migrations féminines. Les migrantes philippines interrogées par Tacoli (1999) à Rome déclarent par exemple qu'au pays, leurs revenus étaient insuffisants pour subvenir à leurs propres besoins ainsi qu'à ceux de leurs proches. La crise économique actuelle à laquelle le pays doit faire face, ainsi que les effets des politiques d'ajustements structurels mises en place par les instances internationales ont particulièrement affecté l'emploi dans le service public au cours de la dernière décennie, et les enseignantes, comme les infirmières, ont vu leur salaire diminuer considérablement (Tacoli 1999).

A côté de ces raisons de type économique, des motivations d'ordre social sont également mentionnées : il s'agit surtout d'une aspiration à plus d'autonomie (Ehrenreich and Hochschild 2002). Les recherches abordent très souvent la question sous l'angle de la mobilité sociale, que celle-ci soit professionnelle (Anderson 2001), éducative (Gardiner Barber 2000), résidentielle (Oso Casas 2002) ou autre. Dans ce cadre, la migration est appréhendée comme un processus de mobilité à la fois géographique et sociale. L'aboutissement (ou non) de celui-ci se différencie selon le caractère individuel ou collectif du projet (Campani 1989 ; Oso Casas 2000). Tacoli (1999) indique par exemple que pour la majorité des migrantes philippines interrogées en Italie, le motif financier est la première motivation, mais qu'à côté de cela, deux catégories de migrantes se distinguent : celles pour qui l'argent renvoyé au pays représente la principale, voire la seule source de revenu pour la famille, et celles, issues d'un milieu plus nanti et pour qui la contribution financière est principalement destinée à assurer la mobilité sociale de l'unité familiale. Dans ces travaux, les secondes sont plus nombreuses que les premières. D'autres chercheurs soulignent également que les migrantes ne sont généralement pas les plus pauvres des pays d'origine. Parrenas (2000) rapporte par exemple que les Philippines qu'elle a rencontrées tant à Rome qu'à Los Angeles ont dû avancer une somme

⁵³ Cfr infra pour plus de détails sur les réseaux sociaux (2.4).

considérable pour le voyage. En contrepartie, une fois installées dans le pays d'accueil, elles estiment pouvoir rembourser cette dette et ensuite épargner en vue du retour. Une Philippine domestique en Italie peut par exemple acheter un appartement et une boutique à sa famille restée au pays en une dizaine d'années, ce qui lui donne un rôle décisionnel important au sein de l'unité familiale transnationale (Campani 1989). Selon Campani, ce besoin d'émancipation des femmes migrantes reflète les mutations en cours au sein des structures familiales et rurales, des systèmes de représentation et des valeurs traditionnelles des pays du Sud.⁵⁴

L'étude des relations entre mobilité géographique et mobilité sociale est relativement peu présente dans la littérature sur les migrations internationales. Classiquement, la mobilité sociale est appréhendée dans un espace unidimensionnel, mais l'étude des migrations requiert une analyse au sein de deux espaces sociaux : le lieu d'origine d'une part, et le pays d'accueil de l'autre. Ces deux espaces sont gérés par des structures et des hiérarchies sociales distinctes, la position des migrants pouvant varier dans chacun d'entre eux. Ainsi, en migrant, un individu peut obtenir une position moins favorable dans la stratification sociale du pays d'accueil tout en améliorant son statut dans l'espace social d'origine (Oso Casas 2002). C'est d'ailleurs souvent le cas de ces femmes philippines relativement instruites qui se retrouvent comme employées de maison pour des ménages italiens, britanniques, ou canadiens issus des classes moyennes, voire des classes élevées du pays d'accueil. Leurs activités quotidiennes sont socialement dévalorisées, et elles ne parviennent pas à mettre en valeur leurs qualifications. Leur espace de liberté et d'autonomie est d'autant plus réduit qu'elles sont engagées comme domestique « à demeure ». La mobilité socioprofessionnelle au sein même du secteur domestique n'est possible qu'horizontalement, c'est-à-dire en passant du statut de domestique « à demeure » au statut « externe ». Il est souvent difficile pour ces femmes de trouver un autre emploi, en raison de leur genre et de leur appartenance ethnique ou religieuse (Anderson 2001). A cette dévalorisation sociale et professionnelle s'ajoute le poids du statut d'immigrée, qui peut conduire à certaines formes de marginalisation au sein de la société d'accueil. En même temps, ces migrantes gagnent suffisamment pour pouvoir renvoyer une large partie de leur salaire aux membres de leur ménage restés au pays, et le statut de personne « logée » leur permet même d'effectuer des transferts financiers et matériels plus importants que lorsqu'elles sont engagées à la journée. En d'autres termes, la migration, qui est généralement motivée par une volonté de mobilité sociale ascendante au sein du pays d'origine se traduit le plus souvent par une trajectoire socioprofessionnelle descendante dans l'espace social d'accueil -et ce, quelle que soit la nationalité des migrantes (Oso Casas 2002). La situation de ces femmes est paradoxale : alors qu'elles sont complètement marginalisées par rapport à la société et au marché du travail dans le pays d'accueil, ces femmes sont souvent dans une position de supériorité économique et sociale par rapport aux hommes de leur pays, qui se trouvent dans

⁵⁴ Si certaines recherches mêlent stratégies individuelles et collectives dans leur analyse (Tacoli 1999 ; Gardiner 2000), on les abordera ici séparément. La dimension collective (familiale ou communautaire) sera étudiée par la suite (1.3)

des situations encore plus précaires (Campani 1989). Il y existe donc une véritable tension entre le maintien du statut social dans les deux espaces sociaux à la fois : ce qui se fait au profit de l'un se fait au détriment de l'autre.

Emplois du « care » (b)

Parallèlement à ces migrations de domestiques, d'importants flux migratoires féminins en provenance de pays du Sud vers des pays occidentaux se sont par ailleurs développés, mais ils sont quant à eux étudiés sous l'angle du recrutement dans le domaine des soins. C'est ce que le concept de « global care chain » tente de mettre en évidence.

- La « chaîne globale des soins »

Le concept « care » peut être défini comme étant « a range of tasks and activities to promote the personal health and welfare of people who cannot, or who are not inclined to, perform those activities themselves ». Cette définition permet de saisir un large éventail d'activités allant des tâches sociales les plus intimes (les soins de santé ou les activités sexuelles par exemple) aux moins intimes (tels que la cuisine ou le nettoyage). Dans le cadre plus spécifique des migrations féminines, il semble préférable de s'en tenir à une acception plus restrictive du concept, qui recouvre simplement « custodial or maintenance help or services, rendered for the well-being of individuals who cannot perform such activities themselves, typically ill, disabled, elderly and young people » (Yeates 2004). Dans une perspective féministe, les emplois du « care » constituent clairement un élément clé de la reproduction sociale, puisqu'ils impliquent des activités qui n'entrent pas dans la sphère productive du marché et qui sont le plus souvent réalisées par les femmes.

La distinction établie précédemment entre le « *domestic labour* » et le « *care labour* » doit ici être nuancée, puisque ceux-ci concernent généralement des individus de même profil -des femmes immigrées- et que celles-ci remplissent des tâches relativement similaires. Les employées domestiques sont souvent sollicitées par leur employeur pour assurer la garde des enfants et des personnes âgées, en plus de la tenue du ménage, et vice versa. Cela dit, cette distinction est utile pour mettre en évidence le pas supplémentaire qui est franchi lorsque les migrations féminines sont appréhendées dans le cadre de l'« économie des soins » (« *care service economy* ») et plus généralement dans la « chaîne globale des soins » (« *global care chain* »)⁵⁵. D'une part, cette notion permet de saisir les migrations féminines dans le contexte de la globalisation du marché du travail, et d'autre part, elle souligne le caractère transnational des ménages concernés par la migration d'une femme. Ainsi, pour Sassen (2000) « *globalization has producted a new set of dynamics in which women are playing a critical role, particulary in the developed world, where the strategic site of global cities is witnessing the*

⁵⁵ Le concept de « *global care chain* » est en fait dérivé du concept de « *global commodity chain* », qui se réfère quant à lui aux transferts de biens économiques (Yeates 2004).

return of serving classes, composed largely of migrant women » (p.510). C'est dans cette perspective que Ehrenreich et Hochschild (2003) conceptualisent la « chaîne globale des soins ». Elle peut être définie comme un ensemble de relations interpersonnelles entre les individus à travers le monde, basées sur les soins et la prise en charge réalisés comme travail rémunéré ou non (Hochschild 2000). En développant ce concept, Hochschild a voulu se concentrer sur les relations entre migrantes domestiques, assurant le rôle de nourrice, et elle décrit cette chaîne globale des soins comme impliquant typiquement « *an older daughter from a poor family who cares for her siblings while her mother works as nanny caring for the children of a migrating nanny who, in turn cares for the child of a family in a rich country* » (Yeates 2004). Ce concept a notamment été opérationnalisé dans des contextes comme celui des domestiques philippines en Italie ou aux Etats-Unis (Parrenas 2000) ou des latino-américaines aux Etats-Unis (Hondagneu-Sotelo and Avila 1997). Ces études se sont essentiellement focalisées sur les difficultés rencontrées par les migrantes dans la définition de leur identité en tant que « mères transnationales », s'occupant des enfants de leur employée dans le pays d'accueil, et confiant leurs propres enfants à d'autres femmes, au pays d'origine.

- *Le travail du « care » dans le domaine spécifique de la santé*

D'importants flux migratoires féminins -essentiellement des Philippines- se sont développés vers les Etats-Unis, et concernent plus spécifiquement le recrutement dans le domaine des soins de santé. Contrairement aux migrantes domestiques ou aux immigrées embauchées comme nurses dans des ménages occidentaux, ces migrantes trouvent des emplois plus qualifiés. Selon les données du recensement américain de 2000, les Philippines constituaient aux Etats-Unis le deuxième groupe d'immigrés -après les Mexicains- et les femmes y occupaient une place prédominante puisqu'elles représentaient plus de 60% des stocks philippins. Depuis 1970, les Philippines y constituent le plus grand pourvoyeur de professionnelles des soins de santé et en 2003, les infirmières philippines représentaient près des trois quarts des infirmières étrangères aux Etats-Unis (Tyner 1999 ; Le Espiritu 2005). Selon Espiritu (2005), ces tendances s'expliquent par une combinaison de facteurs de nature différente. « *The overrepresentation of health professionals among contemporary Filipino immigrants is the result of intertwined influences of US (neo)colonialism in the Philippines, deliberate recruitment from US health institutions, transnationalism, and gender ideologies and practices in both the Philippines and the United States* » (Le Espiritu 2005, p. 56). Depuis la loi américaine supprimant les quotas d'immigration par pays d'origine (1965), les hôpitaux et autres centres de santé ont commencé à recruter activement les infirmières philippines -en collaboration avec les agences de voyage- afin d'organiser leur migration vers les Etats-Unis. Par ailleurs, la pénurie d'infirmières combinée à la tradition de 'peuplement' de l'immigration aux Etats-Unis permet depuis longtemps aux Philippines d'y entrer facilement, même en tant qu'« immigrante principale ». Cela signifie que les femmes peuvent migrer seules (qu'elles

soient célibataires ou non), sans forcément rejoindre leur conjoint déjà établis dans le pays d'accueil. Ces différents éléments ont contribué à l'installation d'un grand nombre de Philippines dans des emplois au statut plus élevé et mieux rémunéré que partout ailleurs (Tyner 1999).

Prostitution et immigration (c)

La prostitution constitue, avec le service domestique et les emplois du 'care' les principaux secteurs du marché du travail étudiés par les chercheurs travaillant sur les immigrées dans les pays occidentaux. D'un point de vue quantitatif, le commerce du sexe est moins important, et il a également généré un nombre nettement plus réduit de recherches empiriques. Différents éléments, tels que le caractère souvent clandestin du phénomène, la forte mobilité géographique des femmes impliquées, ainsi que la sensibilité du sujet permettent sans doute d'expliquer cette tendance (King and Zontini 2000).

Dans sa recherche sur l'immigration féminine en Italie, Campani (1999) souligne l'importance de la présence immigrée dans le domaine de la prostitution en Italie. Les courants en provenance du Nigeria et de l'Albanie y sont particulièrement importants (Campani 1999; Espinoza 2002), ainsi que les flux issus d'Amérique latine et d'Europe de l'Est. Parmi ces femmes, elle pointe à la fois les 'circonstances tragiques' dans lesquelles les nigérianes et les albanaises sont 'trafiquées', et d'autres situations dans lesquelles les prostituées agissent de façon autonome et sont capables de conserver un certain contrôle sur leur projet migratoire.

Les résultats des enquêtes menées par Oso Casas (2006) en Espagne auprès de 50 prostituées et d'une dizaine de clients montrent qu'en dépit du caractère volontaire de leur migration, ces femmes sont rapidement prises dans un engrenage qui engendre des inégalités sociales et de genre. Ainsi, pour les hommes espagnols interviewés, les femmes latino-américaines sont dociles et certains d'entre eux considèrent les maisons de passe comme des opportunités sur le plan matrimonial. Selon eux, ces femmes ne sont pas difficiles à convaincre puisqu'elles voient dans le mariage une façon d'échapper à leurs conditions sociale et juridique difficiles. En définitive, « l'immigration qui participe à la reproduction du marché international du sexe permet aux hommes de trouver des femmes qui correspondent au rôle féminin traditionnel, propre aux sociétés patriarcales, et contribue de ce fait à la reproduction des inégalités sociales et de genre » (Oso Casas 2006, p. 110). Brennan (2002) fait état de parcours un peu différents : les Dominicaines qu'elle a rencontrées travaillaient déjà comme prostituées dans leur pays d'origine, et leur migration est l'aboutissement d'une invitation de la part d'un touriste occidental. Ici, la mobilité féminine est perçue par les protagonistes comme une stratégie de fuite, vers un avenir prometteur. La plupart de ces histoires aboutissent toutefois à la désillusion, ainsi qu'à la mise à la marge de ces immigrées. Une fois qu'elles ont quitté leur pays, elles sont bien souvent rejetées par leur famille, et comme l'aventure ne dure pas avec leur nouveau partenaire, elles se retrouvent seules dans un espace social nouveau et inconnu.

2.3. MIGRATIONS FÉMININES ET STRATÉGIES FAMILIALES

On l'a vu, les recherches abordant les migrations féminines dans le cadre du marché du travail mettent essentiellement l'accent sur les facteurs socioéconomiques qui favorisent la mobilité des femmes sur la scène internationale. Ces approches donnent un poids important aux facteurs structurels et interprètent l'émigration surtout en termes d'autonomisation individuelle (Decimo 2005). Parallèlement à celles-ci, d'autres recherches mettent plutôt en évidence la dimension collective dans le processus migratoire. Cela dit, stratégies individuelles et collectives sont généralement combinées dans les parcours migratoires. Beaucoup de femmes célibataires, qui ont un projet de mobilité sociale individuelle, souhaitent également contribuer à l'amélioration de la situation économique et sociale de leur famille dans le pays d'origine. De même, certaines femmes, qu'elles soient mariées ou pas, incluent dans leur stratégie familiale une composante individuelle (Oso Casas 2002). Distinguer les stratégies individuelles des stratégies collectives permet toutefois d'appréhender les migrations féminines sous un angle d'approche un peu différent. Les recherches qui se concentrent sur les stratégies familiales mises en œuvre à travers la migration des femmes cherchent à mettre à jour les mécanismes familiaux qui conditionnent les migrations féminines, plutôt que les éléments socioéconomiques du marché du travail. Selon Chant et Radcliffe (1992), « *it is not enough simply to recognise that gender divisions of labor exist and can explain patterns of labour allocation within and beyond household unit : the ways in which women (and men) are moulded by inter-household hierarchies of power and by wider socio-cultural expectations of gender also need consideration* » (p. 23).

D'un point de vue théorique, la *nouvelle économie des migrations* constitue une alternative 'mésos' économique de la théorie néoclassique (Stark and Taylor 1989). Dans ce cadre théorique, les migrations permettent non seulement de maximiser les gains, mais aussi et surtout de minimiser les risques. Elles répondent à une logique de diversification des revenus familiaux et d'assurance afin de lutter contre les imperfections des marchés locaux. La stratégie est d'envoyer certains membres de la famille travailler à l'étranger - là où les salaires et les conditions d'emploi sont indépendantes des conditions économiques locales (Stark and Bloom 1985; Katz and Stark 1986). Les gains de la migration ne sont pas garantis, mais les ménages considèrent que les mauvaises récoltes d'une année peuvent être compensées par les transferts monétaires effectués par les migrants et vice versa. Par ailleurs, ces transferts servent non seulement à améliorer le revenu du ménage en termes absolus, mais également à accroître leur revenu relatif par rapport à d'autres ménages issus du même village (Stark and Taylor 1989).

Selon certains, ce cadre d'analyse ouvre des perspectives opérationnelles pour l'étude des migrations féminines et a d'ailleurs donné lieu à un certain nombre de recherches empiriques. Dans son étude sur les migrations féminines philippines, Oso Casas (2004) explique que l'étude des femmes migrantes asiatiques en Espagne fait apparaître des schémas complexes qui

ne peuvent être expliqués qu'à travers l'analyse des stratégies familiales de mobilité sociale et de survie. Dans leur étude sur les Dominicaines en Espagne, Garcia et Paiewonsky (2006) estiment également que les migrations féminines permettent l'ascension sociale de l'unité familiale. L'argent de la migration renvoyé au pays par les migrantes est davantage alloué à l'éducation et à la santé des enfants que lorsqu'il s'agit de transferts de la part de migrants masculins. Oso Casas propose de distinguer trois catégories de stratégies familiales qui se combinent souvent entre elles dans la réalité (Oso Casas 2002). La première correspond à un objectif d'entretien et de subsistance quotidienne de l'unité domestique transnationale, dans ses besoins les plus basiques ; la deuxième correspond à un objectif matériel à atteindre (épargne, investissement, achat d'une maison, etc.) ; et la troisième, de type immatériel, se traduit essentiellement par la volonté de permettre aux enfants de poursuivre des études. La première s'apparente à une stratégie de survie, alors que les deux suivantes relèvent plutôt de la mobilité sociale. Dans sa recherche (sur les domestiques latino-américaines et philippines en Espagne), l'auteur observe que les stratégies familiales sont surtout fréquentes chez les migrantes mariées, séparées, ou veuves, qui laissent leurs maris et/ou enfant(s) dans le pays d'origine. Cela dit, ces stratégies peuvent également concerner de jeunes femmes célibataires, sans enfants. C'est alors généralement la fille (aînée) qui migre pour entretenir la famille restée au pays (parents, frères, sœurs).

Ces différentes études ont le mérite de mettre en avant le caractère stratégique et collectif de la migration, mais certaines difficultés doivent toutefois être mentionnées. Des chercheurs ont notamment remis en question l'idée selon laquelle les membres du ménage coopèrent rationnellement dans les stratégies liées au développement économique du foyer (Pedraza 1991 ; Goss and Lindquist 1995 ; Sen 2003). Selon eux, les décisions familiales ne sont pas toujours prises de façon équitable pour tous les membres. En considérant la famille comme unité décisionnelle, le risque est d'ignorer les conflits d'intérêt et de pouvoir présents à l'intérieur du ménage. Il s'avère en effet que les stratégies familiales proviennent généralement de décisions prises par le membre du ménage le plus influent, indépendamment des autres membres du ménage et de leur participation dans le processus de décision.⁵⁶

2.4. RÉSEAUX MIGRATOIRES ET MIGRATIONS DE FEMMES

Enfin, un certain nombre de recherches se penchent sur la pertinence des réseaux migratoires pour mettre à jour des différences entre les expériences migratoires des femmes et des hommes. Celles-ci portent notamment sur les migrations d'Amérique Centrale (Cerrutti and Massey 2001; Curran and Rivero-Fuentes 2003; Livingston 2006 ; Hagan 1998; Menjivar 1999), d'autres sur les migrations marocaines (Heering, van der Erf et al. 2004).

⁵⁶ On reviendra plus en détail sur cette notion dans le chapitre 4.

Les réseaux migratoires sont constitués d'un ensemble de liens interpersonnels entre migrants, anciens migrants et non-migrants, liens qui peuvent être basés sur la parenté, l'amitié, ou simplement sur le fait d'appartenir à la même communauté d'origine (Massey, Arango et al. 1993). Le contexte dans lequel les réseaux migratoires sont appréhendés est fait d'incertitudes face aux gains potentiels d'ici et là-bas, et est donc le plus souvent régi par le principe de minimisation des risques. Ces réseaux sont susceptibles de faciliter les migrations pour diverses raisons. Ils réduisent non seulement les coûts financiers liés au transport (ils fournissent entre autres des conseils sur les filières bon marché) et au logement, mais également les coûts émotionnels (le choc culturel est atténué par la présence de compatriotes dans le pays de destination). En outre, les réseaux de migrants tendent à augmenter les bénéfices attendus de la migration, étant donné que les compatriotes déjà installés sont supposés maîtriser les filières d'insertion sur le marché du travail. De ce fait, les coûts ainsi que les risques liés à la migration tombent progressivement, à mesure que les migrants élargissent leurs réseaux sociaux, et que les migrations tendent à s'institutionnaliser (Guilmoto and Sandron 2000). En conséquence, il semble que les flux deviennent moins sélectifs, et que les migrants deviennent progressivement plus représentatifs de leur communauté d'origine, tant du point de vue du statut socioprofessionnel, que des caractéristiques sociodémographiques telles que l'âge et le sexe (Massey, Arango et al. 1993 ; Zlotnik 2003b).

Selon Curran et Rivero-Fuentes (2003), « *the concept of networks for explaining migration has strong theoretical and intuitive purchase, as well as empirical support* » (p. 290). Un certain nombre de recherches empiriques ont en effet été menées sur le sujet, permettant d'approfondir les connaissances sur les relations entre réseaux et migrations. Ces études ont mis en évidence l'importance du réseau migratoire pour expliquer ou prévoir la mobilité féminine : en raison des 'risques' supposées plus grands pris par les femmes lors de leur migration, il semblerait que les réseaux soient davantage déterminants pour les migrations féminines que masculines. Ceux-ci permettraient pour partie de réduire ces risques ou d'en atténuer les conséquences.

Des études quantitatives ont démontré ces éléments et prouvé l'importance des réseaux comme mécanisme facilitant la migration.⁵⁷ Les recherches sur le genre et celles abordant les réseaux migratoires sont toutefois restées jusqu'il y a peu relativement distinctes (Curran and Saguy 2001), et certains auteurs affirmaient encore récemment que les réseaux ont les mêmes effets sur la migration des hommes et des femmes (Pessar 1999). A l'inverse, de plus en plus de recherches soulignent qu'il existe des différentiels de genre à cet égard. Curran and Rivero-Fuentes (2003) estiment que l'effet des réseaux sociaux sur la probabilité de migration peut

⁵⁷ Les réseaux gardent leur pouvoir explicatif, même lorsque les variables telles qu'une expérience migratoire précédente, les caractéristiques socioéconomiques du ménage, ou les caractéristiques de la communauté d'origine sont contrôlées (Curran and Rivero-Fuentes 2003).

être différent pour les hommes et pour les femmes, parce que les coûts, les risques et les bénéfices liés à la migration diffèrent selon le genre.

Enfin, ces différentes approches confirment ce qui a déjà été avancé plus haut à propos de l'importance de l'existence de réseaux sociaux pour l'insertion des migrants sur le marché du travail dans le pays d'accueil. Selon Curran et Rivero-Fuentes (2003), « *when there is a gender division in the labor market of the receiving society, migrants may benefit more from migrants of the same gender who provide them with more relevant information or contacts* » (p. 291). Dans sa recherche sur les domestiques philippines, Tacoli (1999) révèle par exemple que la majorité des enquêtées (plus de 80%) avait des connaissances à Rome avant d'arriver. Etant donné leur maîtrise du milieu, celles-ci ont largement contribué à l'instauration de filières domestiques. Anderson (2001) met également en évidence l'importance du rôle joué par les réseaux de migrants domestiques à Londres. Sur les 2800 femmes membres d'une importante association des domestiques, seulement 2% des femmes ont eu recours à une agence pour s'insérer sur le marché de l'emploi. La grande majorité a trouvé un employeur à travers leurs relations, et la plupart d'entre elles ne sont pas déclarées. Les pratiques de recrutement dans le secteur des services domestiques se basent en effet essentiellement sur les contacts informels, qui dépassent les rapports de travail, et impliquent des rapports amicaux, familiaux et communautaires - d'autant plus s'ils concernent des étrangères illégales. C'est également ce qui a pu être observé dans le cas des Salvadoriennes (Menjivar 1999), des Mexicaines (Cerrutti and Massey 2001; Curran and Rivero-Fuentes 2003; Livingston 2006) et des Guatémaltèques (Hagan 1998) aux Etats-Unis.⁵⁸

3. MIGRATIONS ET RELATIONS DE GENRE : DES INTERRELATIONS COMPLEXES

Cette revue de littérature a permis de saisir la complexité et la diversité des parcours féminins face la migration. Les différentes recherches sur lesquelles ce tour de littérature s'est basé peuvent fournir, au-delà de leur caractère descriptif, des éléments analytiques intéressants pour l'étude des relations entre « genre » et « migration ». Je propose dans cette section de condenser l'information qui a été détaillée, afin de décomposer la double relation qui intègre dans un même schéma les relations de genre d'une part, et les migrations internationales de l'autre. En tant que construction sociale des rapports de sexe régissant toutes les sociétés, le *genre* détermine en partie qui migre, pourquoi, et comment la décision est prise. De leur côté, les *migrations* influencent les relations sociales entre les sexes : soit elles renforcent les inégalités et les rôles traditionnels, soit elles contribuent à les remettre en question et les transforment.

⁵⁸ Le chapitre 4 revient plus en détail sur ces différentes études et sur les hypothèses testées dans celles-ci.

3.1. DES FACTEURS EXPLICATIFS AUX CONDITIONS SEXO-SPÉCIFIQUES DES MIGRATIONS

Les motifs qui poussent les femmes à migrer ainsi que les parcours qui les caractérisent sont multiples, et à chaque migration correspond un schéma explicatif particulier. Cela dit, de grandes tendances se dégagent des études menées sur le sujet, rassemblant d'un côté, des facteurs plutôt *économiques* et *politiques*, et de l'autre, des facteurs considérés comme *sociaux* et *familiaux*. Si ces différents facteurs semblent pertinents tant pour l'analyse des migrations d'hommes que de femmes, certains éléments favorisent plutôt les migrations féminines, et permettent de comprendre ce qui pousse ces femmes à quitter enfants, maris ou parents, ou à migrer avec eux. Parmi ceux-ci, les plus importants sont le développement du transfert international du 'travail de reproduction sociale'⁵⁹ (a) ; les différentiels de salaires, en termes de rapports Nord/Sud et les inégalités hommes/femmes qui y sont liées (b) ; les comportements sexospécifiques⁶⁰ en matière de rapatriement monétaires et matériels (c) ; les normes et attentes socioculturelles liées au genre (d) ; ainsi que la présence de proches dans le pays de destination (e) et (f).

(a) L'importance de la *demande structurelle de travailleurs* dans les pays occidentaux combinée aux situations de sous-emploi qui caractérisent de nombreux pays en développement sont souvent mobilisés pour expliquer les mouvements de population Sud-Nord. Les migrants -hommes et femmes- sont de ce fait souvent contraints d'accepter les emplois précaires, délaissés par la population locale car peu qualifiés et socialement dévalorisés. Il est par ailleurs admis que ces emplois nécessitent des compétences sexospécifiques : les principaux secteurs occupés par les immigrants masculins sont l'agriculture, la construction ou le commerce de rue, alors que les femmes immigrées se retrouvent plus souvent dans le service domestique, les emplois liés aux soins et à la prise en charge (*care*), ou la prostitution. En matière de migrations Sud-Nord, on constate donc une certaine segmentation du marché du travail accompagnée du développement de niches d'emplois investies presque exclusivement par les femmes immigrées. Si le phénomène n'est pas nouveau, de plus en plus de chercheurs mettent toutefois l'accent sur le développement de ce qu'ils appellent le « transfert international du travail reproductif » (Campani 1989 ; Truong 1996 ; Tacoli 1999 ; King and Zontini 2000 ; Catarino and Morokvasic 2005).

(b) Les *différentiels de salaire* entre pays du Sud et du Nord s'ajoutent aux opportunités du marché du travail du pays d'accueil, et accentuent davantage encore le désir de s'installer à

⁵⁹ « Reproduction can be defined as the processes involved in reproducing the labour force (and nurturing the next generation of workers), in activities such as childbearing and childcare, cooking, cleaning and maintenance of domestic unit » (Chant and Radcliffe 1992, p. 22). On parlera ici plus spécifiquement de reproduction sociale, afin de distinguer les notions sociologique et démographique du terme et d'évacuer la confusion avec la reproduction au sens restreint de procréation.

⁶⁰ Les notions de '*gender-selectivity*' ou '*gender-specificity*' employés dans la littérature anglophone sont souvent traduites par les termes *sexo-sélectivité* ou *sexo-spécificité* dans la littérature francophone (nettement moins abondante). Si ces traductions sont peu convaincantes, en raison notamment des différences reconnues entre le *genre* et le *sexe*, c'est toutefois celles qui seront adoptées ici, à défaut d'en trouver d'autres, plus adéquates.

l'étranger pour y vivre et y chercher un emploi. Ces différentiels salariaux, s'ils vont de pair avec des niveaux de vie très différents, permettent toutefois de compenser les conditions de travail précaires auxquelles les immigrants doivent souvent faire face. En d'autres termes, en dépit du décalage entre le niveau d'instruction des migrants et les compétences requises pour les emplois qu'ils occupent, ceux-ci acceptent les postes peu qualifiés qui leurs sont proposés, intéressés par le salaire offert. On observe également certains différentiels salariaux entre hommes et femmes immigrants, en raison notamment du statut professionnel souvent clandestin de celles-ci. Considérant que les femmes sont généralement plus vulnérables et constituent donc une main d'œuvre plus malléable, il semblerait que les employeurs aient tendance à engager les femmes immigrées plutôt que des hommes (Le Espiritu 1997).

Tableau 9. Principaux facteurs explicatifs des migrations et conditions sexo-spécifiques qui y sont associées

Facteurs explicatifs des migrations	Conditions sexo-spécifiques liées à ces facteurs	
Inégalité Nord/Sud de l'offre et de la demande de travail	(a) Développement du transfert international du 'travail reproductif'	(Campani 1989 ; Truong 1996 ; Tacoli 1999 ; King and Zontini 2000 ; Oso Casas 2004 ; Catarino and Morokvasic 2005)
Différentiels de salaires entre le Nord et le Sud et entre hommes et femmes	(b) Caractère malléable et bon marché de la main d'œuvre féminine	(Le Espiritu 1997 ; Pessar 1999)
Dépendance des ménages face aux transferts monétaires et matériels des migrants	(c) Comportement féminin plus enclin à renvoyer de l'argent	(Chant and Raddcliffe 1992 ; Tacoli 1999 ; Curran and Saguy 2001 ; Decimo 2005 ; Garcia and Paiewonsky 2006)
Stratégie familiale de mobilité sociale	(d) Les femmes se sentent plus responsables du reste des membres du ménage (éducation et soins des enfants, etc.)	(Oso Casas 2002 ; Decimo 2005 ; Garcia and Paiewonsky 2006)
Importance de la présence de compatriotes déjà installés dans le pays d'accueil	(e) Migrations féminines facilitées par la présence de réseaux <i>féminins</i> à l'étranger	(Boyd 1989 ; Hondagneu-Sotelo 1992 ; Hagan 1998 ; Menjivar 1999 ; Tacoli 1999 ; Cerrutti and Massey 2001 ; Curran and Rivero-Fuentes 2003, Heering et al. 2004 ; Garcia and Paiewonsky 2006 ; Guzman 2006)
	(f) Migrations féminines facilitées par la présence <i>masculine</i> à l'étranger (regroupements familiaux)	(Thadani and Todaro 1984 ; Chaib 2001 ; Guzman 2006)

(c) & (d) La littérature portant sur les femmes et leurs migrations fait état des *transferts monétaires et matériels* importants qu'elles effectuent au profit de leurs proches restés au pays. Bien que le phénomène soit encore sous-étudié (FNUAP 2006), certains auteurs avancent que les comportements féminins en matière de transferts diffèrent sensiblement de ceux des hommes en ce que les femmes renvoient une plus grande partie de leurs revenus au pays. Les obligations sociales et culturelles vis-à-vis de la communauté ou de la famille sont souvent empreintes de normativité quant aux relations de genre, ce qui contribuerait notamment à creuser ces différences. Par ailleurs, certaines études⁶¹ ont montré que l'argent de la migration renvoyé par les femmes, lorsqu'il est géré par une autre femmes (sa mère ou sa sœur), est davantage alloué aux domaines de la santé et de l'éducation des enfants que les transferts masculins. Cette différence s'explique notamment par le pouvoir décisionnel du migrant (homme ou femme) au sein de son ménage. La distance géographique est compensée par l'identité de principal pourvoyeur du ménage (Chant and Radcliffe 1992 ; Tacoli 1999 ; Curran and Saguy 2001 ; Garcia and Paiewonsky 2006). De ce fait, les femmes seraient plus susceptibles que les hommes migrants de contribuer à l'*ascension sociale du ménage* (Oso Casas 2002).

(e) & (f) Certains chercheurs soulignent également l'importance de la présence de compatriotes dans le pays d'accueil, qui influencerait tant sur la décision de migrer, que sur le choix de la destination. Les recherches en la matière suggèrent que la présence de femmes et d'hommes joue positivement sur les migrations féminines, mais pour des raisons sensiblement différentes (Guzman 2006). D'une part, il semblerait que la *présence de femmes* immigrées⁶² à l'étranger favorise particulièrement le départ d'un grand nombre de femmes jusque-là restées au pays, en assurant leur reconnaissance sociale et en facilitant leur intégration sur le marché du travail dans le pays d'accueil. La nature plutôt informelle du recrutement des immigrées dans les emplois qui leur sont essentiellement accessibles nécessite en effet une certaine connaissance du milieu, qui serait acquise par le biais des réseaux et associations de femmes immigrées (Boyd 1989 ; Hondagneu-Sotelo 1992 ; Tacoli 1999 ; Guzman 2006). D'autre part, la *présence d'hommes* immigrés facilite également les migrations féminines par le biais du mariage ou du regroupement familial (Guzman 2006).

La combinaison de ces différents éléments « sexospécifiques » favorise les migrations féminines à la fois au niveau des départs autonomes de femmes et des stratégies migratoires familiales. Dans la littérature, certains éléments sont plutôt mobilisés pour étudier les *migrations autonomes* (transfert de travail reproductif, main d'œuvre bon marché), alors que d'autres semblent plus adéquats pour examiner les *migrations d'ordre plus collectives et/ou familiales* (transferts monétaires, stratégies familiales, réseaux migratoires). L'un des objectifs

⁶¹ Notamment l'étude menée par les chercheurs de l'INSTRAW en Espagne et en République Dominicaine (Garcia and Paiewonsky 2006).

⁶² De même nationalité.

de cette thèse est de montrer que les réalités vécues par les femmes dans le cadre de leur mobilité ne sont pas figées, et que le processus migratoire peut à la fois impliquer des aspects collectifs et individuels.

3.2. IMPACTS DES MIGRATIONS INTERNATIONALES SUR LES RELATIONS DE GENRE

Si les déterminants de la migration sont généralement connus et bien documentés, l'impact des migrations sur les relations de genre est un domaine encore largement inexploré (Kofman 2003, 2004).

Parmi les recherches abordées dans cette synthèse, certaines proposent des pistes intéressantes qui mériteraient d'être affinées, et opérationnalisées dans d'autres contextes. Pour un certain nombre de chercheurs, la transformation des relations de genre peut être à la fois une cause et une conséquence des migrations féminines (Tacoli 1999 ; Ramirez 1999 ; Parrenas 2000 ; Oso Casas 2002 ; Espiritu 2005 ; Garcia and Paiewonsky 2006). Au moins deux pistes peuvent être mentionnées.

- La migration permettrait aux femmes de maintenir, voire d'accroître leur statut social au pays, au prix d'un certain déclassement socioprofessionnel dans le pays d'accueil.

Dans son étude sur les domestiques philippines à Rome, Tacoli considère que la migration de ces femmes correspond à une forme d'extension de leurs devoirs maternels et filiaux. Par leurs envois fréquents d'argent, elles contribuent à la santé et à l'éducation de leurs enfants. Leur mobilité internationale leur permet d'une certaine façon de maintenir leur rôle reproductif (au sens de reproduction sociale) au sein du ménage. Par ailleurs, la distance spatiale et l'augmentation de l'indépendance financière peuvent fournir à ces femmes migrantes l'opportunité de poursuivre leurs propres buts tout en gardant dans le même temps leur rôle 'altruiste' dictés par les obligations normatives. Tacoli observe qu'une renégociation des rôles normatifs peut alors prendre place à l'intérieur des frontières de l'acceptabilité sociale et des idéologies de genre, et que les conflits ouverts peuvent de ce fait être évités. L'étude menée par Garcia et Paiewonsky sur les Dominicaines en Espagne arrive au même genre de conclusions. Les femmes migrantes voient leur statut professionnel diminuer au profit d'une diminution considérable des inégalités de genre au sein du ménage. Puisque les femmes deviennent les principales pourvoyeuses du ménage, elles acquièrent un pouvoir de décision au sein de celui-ci, même lorsque la distance est importante. L'étude de Oso Casas sur les domestiques originaires d'Amérique Latine et des Philippines en Espagne met l'accent sur la situation paradoxale des femmes immigrées, puisque celles-ci se trouvent partagées entre une mobilité sociale ascendante au sein du pays d'origine et une mobilité plutôt descendante dans le pays d'accueil. L'auteur indique toutefois que le caractère stratégique (à la fois familial et individuel) de la migration de ces femmes permet comprendre pourquoi ces femmes acceptent le « déclassement social » qu'implique leur migration et leur insertion dans le domaine

domestique. Dans le même sens, Parrenas développe l'idée selon laquelle la migration des Philippines (en Italie) et leur insertion dans le domaine domestique impliquent à la fois une augmentation et une diminution du statut social pour les migrantes. Elle insiste également sur la nécessité pour ces femmes de reconfigurer leur identité afin de surmonter ce déclassement social et professionnel. En définitive, dans ces différentes recherches, l'autonomisation des femmes est rendue possible à travers leur migration parce qu'elles acceptent ce décalage entre la mobilité sociale ascendante qu'elles connaissent dans la sphère privée, et la mobilité plutôt descendante dans la sphère publique.

Certaines recherches montrent par ailleurs que l'amélioration du statut des femmes au sein de leur ménage ne se fait pas toujours au détriment du statut socioprofessionnel dans le pays d'accueil, au contraire. Dans son étude, Espiritu observe les relations entre migration, genre et travail chez les infirmières philippines aux Etats-Unis. Elle estime que l'émancipation de ces femmes est justement possible via leur entrée sur le marché du travail, puisqu'à leur arrivée aux Etats-Unis, elles acquièrent rapidement un statut socioprofessionnel valorisant, alors que leurs maris connaissent le plus souvent un « déclassement social ». Soit ces derniers restent pays et s'occupent du ménage et éventuellement des enfants, soit ils rejoignent leur épouse aux Etats-Unis, mais leur profil correspondant moins à la demande locale de travail, ils restent sans emploi et s'occupent également du ménage, ce qui confère, dans les deux types de situation, une place plus importante aux femmes. Cela dit, Espiritu estime que « *the labor market advantage does not automatically or uniformly lead to more egalitarian relations in the family. Instead, perceived cultural ideals about gender and spousal relations such as the belief that the men should be the primary economic provider and head of the household continue to influence the outcomes of the changing balance of resources in the new country* » (p. 68). Il serait donc trop rapide de conclure que l'amélioration du statut des femmes migrantes suite à leur migration a conduit à des changements fondamentaux en termes de genre. Elle estime d'ailleurs que cette nouvelle configuration des rôles au sein du ménage doit plutôt s'expliquer par la demande structurelle de femmes sur le marché du travail.

- L'émancipation sociale et professionnelle des femmes immigrées pourrait impliquer une renégociation des relations de genre au sein du pays d'origine ainsi qu'à destination.

L'étude de Ramirez, menée sur les migrantes marocaines en Espagne met par exemple en évidence que le contexte de l'emploi marocain ne permet pas au travail féminin d'amener une plus grande autonomie pour les travailleuses et une amélioration de leurs conditions de vie. A l'inverse, le marché du travail espagnol permettrait aux immigrantes, malgré leur situation d'infériorité comme étrangères et comme femmes, un meilleur accès et contrôle de leurs ressources, et une gestion plus autonome de leurs vies. Elle considère qu'à terme, l'immigration des femmes dans des contextes plus propices à l'émancipation sociale et

professionnelle pourrait modifier au Maroc la situation des femmes, et devenir un facteur supplémentaire de changement pour les rapports de genre.

Ces différentes études soulignent qu'il reste difficile d'évaluer l'influence de la migration sur les relations de genre, et plus spécifiquement sur la position sociale des femmes par rapport aux hommes, pour différentes raisons (Tienda and Booth 1991; Lim 1995; Boyd and Grieco 2003). D'une part, les mouvements géographiques ne représentent qu'une des forces sociales susceptibles de transformer les relations de genre, et il est difficile d'isoler l'effet des migrations des autres forces produisant le changement social. D'autre part, l'étude des transformations des relations de genre sous l'angle des migrations internationales implique des espaces sociaux et culturels différents qu'il faut pouvoir articuler. La notion même de genre - puisqu'il est admis qu'elle relève d'une construction sociale- ne couvre pas les mêmes réalités au nord et au sud. Le cadre transnational dans lequel les études migratoires s'inscrivent implique de pouvoir constamment réinterroger cette notion face à la diversité des réalités sociales et culturelles rencontrées.

CHAPITRE 3 – TENDANCES MIGRATOIRES CONGOLAISES : NOUVELLES MOBILITÉS FÉMININES AUTONOMES ?

1. OBJECTIFS

En dépit de leur représentation importante dans les migrations internationales depuis plusieurs décennies, le chapitre 2 a mis en évidence le fait que les femmes ont longtemps été ignorées des recherches empiriques et théoriques. On a vu par ailleurs que le phénomène de féminisation des migrations s'était accompagné d'une féminisation du discours portant sur celles-ci. D'abord appréhendées essentiellement à travers la notion du regroupement familial, les migrations féminines des pays du Sud vers le Nord ont progressivement été étudiées à partir de la notion de migrations autonomes. Cette autonomie est susceptible de se traduire tant au niveau de la prise de décision et des modalités du voyage, que dans les objectifs poursuivis par le projet migratoire, et peut soit résulter des transformations des rapports de genre au sein de la famille ou de la communauté d'origine, soit conduire à ces changements.

Dans la littérature, les migrations féminines sont très souvent perçues comme *autonomes* lorsque le projet migratoire est mené de façon indépendante et vise à satisfaire les besoins économiques individuels des migrantes (Comoe 2005, Le Jeune 2005). Mais ces études peuvent paraître restrictives à deux égards. D'une part, *ce phénomène a essentiellement été étudié dans le cadre de la mobilité des Asiatiques et Latino-Américaines en Europe ou aux Etats-Unis* (Truong 1996, Pessar, 1999, Tacoli 1999, King and Zontini 2000, Catarino and Morokvasic 2005), alors que ces questions n'ont pas été posées dans le cadre de la mobilité internationale des femmes africaines⁶³. D'autre part, le caractère autonome des migrations féminines y est essentiellement abordé à travers la prise de décision et/ou les motifs poursuivis par les migrantes. On a pourtant vu que le calendrier migratoire de l'entourage peut également nous informer sur le caractère plus ou moins autonome des migrations (cf. Encadré 1, p. **Erreur ! Signet non défini.** et Tableau 7, p. 33 pour le détail de ces différentes dimensions).

L'objectif de ce chapitre est de voir si les migrations congolaises connaissent les mêmes évolutions que certains autres courants migratoires largement documentés dans la littérature, à savoir si on assiste à *une féminisation des migrations qui s'expliquerait par l'émergence d'une mobilité plus autonome*.

⁶³ Dans le cas des migrations africaines, certains travaux ont pointé un développement sans précédent des migrations féminines autonomes du milieu rural vers le milieu urbain (Findley 1997, Antoine et Sow 2000, Bocquier et Traoré 2000, Adepoju 2002), alors que d'autres études ont mis en évidence l'importance de la dimension familiale de cette mobilité féminine (Comoe 2005, Le Jeune et al. 2005). Mais ces différentes études portent exclusivement sur la mobilité interne dans certains pays d'Afrique subsaharienne.

La prochaine section souligne quelques éléments contextuels concernant l'évolution récente des migrations congolaises en général ainsi que sur les relations de genre dans la société congolaise. Les données exploitées et méthodes utilisées sont ensuite détaillées, avant de passer aux résultats. La question de la féminisation des migrations congolaises est dans un premier temps présentée, notamment à travers l'étude des tendances migratoires et des retours. La seconde question, portant sur la convergence des parcours des hommes et des femmes est quant à elle traitée à partir de l'examen des profils des migrants et du calendrier de la migration de l'entourage des migrants.

2. QUELQUES ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

2.1. EVOLUTION RÉCENTE DES MIGRATIONS INTERNATIONALES CONGOLAISES⁶⁴

Comme l'ont souligné plusieurs chercheurs, les migrations internationales au départ de la RD Congo ont été très peu étudiées (Ngoie Tschibambe et Vwakyankazi 2008, Mangalu 2011). Malgré cela, certains éléments peuvent être présentés afin de brosser un tableau général des migrations internationales congolaises.

Dans les *pays occidentaux*, les migrations congolaises sont essentiellement appréhendées à partir de statistiques sur l'immigration ou sur les flux d'asile. À partir de ces différentes sources, on peut estimer que les flux migratoires congolais vers les pays occidentaux se sont intensifiés au cours de ces trente dernières années. Suite à l'indépendance de la RD Congo de la Belgique en 1960, les migrations vers l'Europe ont commencé, essentiellement vers l'ancienne puissance coloniale. Cette mobilité pouvait alors être considérée comme une mobilité d'élite, puisqu'elle concernait essentiellement des étudiants ou des travailleurs en formation (cf. *supra*). Dans les années 1980, la migration économique a également progressivement fait son apparition, et dans les années 1990 en réponse aux périodes de guerre en RD Congo, les demandes d'asile de Congolais ont progressivement pris une place considérable en Europe. Au cours de ces trente dernières années, les profils des migrants congolais (tant en termes de niveaux de vie que de niveaux d'instruction) ainsi que les destinations vers lesquelles ils se dirigent se sont considérablement diversifiés (Sumata 2002, Ngoie Tschibambe et Vwakyankazi 2008). La France est par exemple devenue de plus en plus attractive pour les migrants congolais ainsi que plus récemment le Royaume-Uni. D'autres destinations comme le Canada ou les Etats-Unis comptent également de plus en plus de ressortissants congolais, même si le nombre de migrants congolais vivant dans ces pays reste bien inférieur à ce que l'on observe dans certains pays européens.

Dans les *pays africains*, les sources de données sont plus rares qu'en Europe et largement déficientes. On sait cependant que les migrations congolaises en Afrique sont dans une très

⁶⁴ Cette sous-section 2.1 est tirée et traduite d'un article écrit en collaboration avec Schoumaker B. et Mangalu J. (2010).

large mesure dirigées vers les pays voisins. L'Angola et le Congo Brazzaville sont par exemple les principales destinations pour les migrants originaires de l'Ouest de la RD Congo (Flahaux, Bauchemin et Schoumaker 2010), alors que la Zambie apparaît comme une destination importante pour les migrants issus des provinces de l'Est du pays (Ngoie Tschibambe et Vwakyanakazi 2008). Par ailleurs, les migrations vers les pays africains comprennent également des mouvements de réfugiés importants, et de façon croissante au cours des dernières décennies (en Tanzanie, Zambie, au Rwanda ou en Ouganda, ainsi que plus récemment en Afrique du Sud) (Schoumaker, Vause and Mangalu 2010).

2.2. DES RELATIONS DE GENRE AFFECTÉES PAR LA SITUATION POLITIQUE ET SOCIOÉCONOMIQUE CONGOLAISE

Les relations de genre sont fortement codifiées et socialement contrôlées en Afrique subsaharienne : les rôles sont clairement énoncés et les filles comme les garçons grandissent en sachant bien ce que la société attend d'elles et d'eux (Bwakali 2001). Toutefois, des évolutions récentes -sur le plan des comportements démographiques notamment- peuvent laisser penser que des changements émergent au niveau des rapports entre hommes et femmes (Hertrich et Lesclingand 2001, Denis et Sappia 2004). En particulier, les démographes africanistes observent depuis plusieurs décennies des tendances nouvelles, comme une réduction des écarts d'âge au mariage, un recul de l'âge au mariage (particulièrement pour les femmes), ou encore un essor des migrations féminines. Selon certains chercheurs, « ces changements sont révélateurs d'une transformation des rapports entre générations et annoncent peut-être une redéfinition, sur un mode plus égalitaire, des rapports sociaux entre sexes » (Hertrich et Lesclingand 2001, p.1). Ces transitions se font dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne sur fond de crise, et le contexte socioéconomique de ces dernières décennies a sans conteste contribué à modifier les rôles traditionnels et stéréotypés tenus par les hommes et les femmes (Schoepfs 1988, Sillberschmidt 2001). En raison de la hausse du sous-emploi des hommes, ou des faibles revenus qu'ils perçoivent, les femmes sont de plus en plus amenées à exercer des activités rémunératrices leur permettant de contribuer à la survie du ménage (Mianda 1996, Bouchard 2002).

En RD Congo plus précisément, les rapports entre hommes et femmes sont également très contrastés. Tant dans les institutions publiques (politiques, économiques et religieuses) qu'au sein des ménages, les hommes exercent le leadership. Ils sont traités avec respect et occupent plus souvent que les femmes une position d'autorité (Bwakali 2001). Au quotidien, les femmes sont par ailleurs fortement dépendantes de leur maris, que ce soit dans la gestion du ménage et la prise en charge des enfants ou dans l'accès à une activité à l'extérieur. Le droit de la famille précise d'ailleurs explicitement que le mari est le chef du ménage, qu'il doit fournir protection à sa femme, mais que celle-ci doit lui obéir en retour (Puechguirbal 2003). Lors de mes

entretiens, lorsque j'abordais la question des rapports hommes-femmes, plusieurs Congolais et Congolaises ont insisté sur ce point.

« En RDC, quand une femme ne sert pas son mari, c'est une infraction. Tout le monde va se poser la question, mais qu'est-ce qu'il se passe ? C'est comme si l'homme avait perdu toute sa personnalité devant sa femme. Il devient l'objet de moqueries. C'est un homme qui n'a plus de valeur. C'est inadmissible ».
(Homme de 39 ans, migrant de retour de Belgique interrogé à Kinshasa)

Le droit de la famille donne par ailleurs aux hommes et aux femmes des droits égaux, empêche le mariage forcé et garantit le droit à l'héritage pour tous. Cela dit, il existe un fossé important entre les droits et la réalité. En pratique, la belle-famille a un pouvoir considérable sur la belle-fille, et il est par exemple fréquent qu'une femme soit chassée de la maison de son mari décédé (Puechguirbal 2003). Il existe par ailleurs une pression sociale importante sur les femmes en faveur du mariage (EDS 2007). Comme c'est également le cas ailleurs en Afrique subsaharienne, les femmes célibataires ou divorcées sont généralement mal vues, et rejetées par la société (Pilon et al. 1997).

La crise politique et socioéconomique qui a touché la RD Congo ces deux dernières décennies a été plus sévère que dans bien d'autres pays d'Afrique, affectant fortement le quotidien de la population. En modifiant fondamentalement la vie des femmes et des hommes, ces périodes de crise ont incontestablement entraîné une reconfiguration des rapports de genre (Verhaegen 1990, Ngoie Tshibambe 2007 ; Batumike 2009). En particulier, le sous-emploi des hommes a conduit un grand nombre de femmes à intensifier leurs activités économiques, afin de subvenir aux besoins quotidiens de la famille (Mianda 1996, Bouchard 2002). S'adaptant à cette situation, beaucoup de femmes en milieu urbain se sont mises à exploiter les opportunités commerciales dans l'économie informelle, une sphère d'activité moins contrôlée par les hommes (Almquist 1993). Dans beaucoup de ménages donc, les maris ne sont plus les seuls pourvoyeurs économiques, et la position sociale des femmes au sein de celui-ci en est consolidée. Dans ses travaux sur les commerçantes de Kinshasa, Bouchard (2002) montre également comment les femmes ont été contraintes d'exercer une activité économique pour faire face aux dépenses quotidiennes du ménage. L'auteure souligne par ailleurs que dès les années 1990, ces commerçantes furent contraintes de modifier leur façon de procéder, notamment en raison des fortes fluctuations économiques de cette période. Dans leurs relations avec leurs maris, les grossistes ou les douaniers (qui sont presque toujours des hommes), elles sont parvenues à acquérir davantage de poids dans les négociations. Cette recherche pointe l'intérêt d'étudier la condition de ces femmes en soulignant leur capacité d'adaptation, plutôt que de les aborder uniquement sous l'angle des contraintes. D'autres chercheurs travaillant sur la RD Congo ont montré que les périodes de guerre n'ont pas simplement déstabilisé les femmes dans leurs rapports aux hommes et à la société. Si de

nombreuses recherches présentent les femmes comme des victimes de la guerre, notamment en raison des violences physiques et sexuelles que de nombreuses d'entre elles ont subi, des études soulignent toutefois que certaines femmes ont acquis une forme de pouvoir au cours de cette période (Puechguirbal 2003). La guerre aurait notamment contribué à donner aux femmes l'occasion de remplir le rôle non-traditionnel de chef de ménage en l'absence de leur mari, et cette situation leur a permis d'accéder et de contrôler les ressources du ménage. Cela dit, selon Puechguirbal (2003), la période post-conflit ne s'est pas traduite par une consolidation des avancées effectuées en la matière, et l'importance des structures patriarcales s'est rapidement réaffirmée.

En matière de rapports de genre, c'est donc un tableau contrasté qui doit être dressé en RD Congo. Les conditions des femmes congolaises se caractérisent aujourd'hui à la fois par le maintien des normes traditionnelles et patriarcales et par une certaine amélioration du statut des femmes. Par ailleurs, si ces changements sociaux et sociétaux sont particulièrement tangibles à Kinshasa ou dans les zones urbaines, en milieu rural, les rôles des hommes et des femmes restent encore fortement délimités (Bwakali 2001). Les femmes urbaines rencontrent davantage d'opportunités, notamment économiques, que celles qui vivent dans les villages. Enfin, des changements sont certes perceptibles d'un point de vue général, mais la littérature, tout comme les discussions que j'ai pu avoir avec des femmes de Kinshasa, révèlent de fortes différences d'une famille à l'autre, ou d'un milieu social à l'autre. Certaines vivent dans un environnement familial contraignant, où les rapports de genre et de génération sont fortement codifiés, alors que d'autres expriment leur presque totale liberté d'action, de parole et de mouvement. On est donc face à une multitude de profils contrastés.

2.3. LA FÉMINISATION DES MIGRATIONS CONGOLAISES DANS LA LITTÉRATURE

Puisque des changements en matière de rapports de genre sont à l'œuvre, et sont notamment tangibles sur le marché du travail ainsi qu'au sein de certains ménages, on peut se demander dans quelle mesure ceux-ci se traduisent également par des évolutions en termes de mobilité internationale. La féminisation des migrations congolaises reste un sujet relativement peu étudié et encore mal documenté, mais certains éléments peuvent être mis en évidence et contribuer à dresser un panorama général qui sera complété plus loin par l'analyse des données de l'enquête MAFE.

Selon Adepoju (2004), la complexité des migrations africaines contemporaines se reflète notamment à travers la diversification des destinations ainsi que par la féminisation des mouvements. Le schéma traditionnel dominé par les migrations masculines de longue distance pour des raisons économiques doit nécessairement être revu. On observerait en effet un essor des migrations féminines africaines, ainsi qu'une diversification des destinations et des motifs migratoires. Par ailleurs, parmi ces migrantes, de nombreuses femmes se déplaceraient de façon autonome, afin de satisfaire leurs propres besoins économiques (Adepoju 2004).

Migrations féminines congolaises en Afrique : le cas des commerçantes

En RD Congo, un nombre relativement limité de travaux a été mené sur les migrations féminines. Les quelques études disponibles reposent essentiellement sur des études de cas, et offrent à mon sens une vision assez ciblée, voire parfois réductrice de la réalité. Bazonzi (2010) et Tshibambe (2007) mènent tous deux leurs recherches sur les migrations congolaises féminines au sein de l'espace africain. Bazonzi (2010) se donne pour objectif de détailler les principaux itinéraires de la mobilité féminine à travers l'Afrique au départ de Kinshasa, ainsi que les facteurs qui favorisent cette mobilité et leurs caractéristiques. Ses recherches se basent sur des entretiens approfondis avec 8 femmes rencontrées à Kinshasa ou dans les pays voisins (Angola, Cameroun, Congo Brazzaville) et reflètent donc des parcours spécifiques.⁶⁵ Il souligne le caractère autonome de ces migrations féminines et la nécessité pour ces femmes d'affronter l'autorité paternelle afin de mener à bien leur projet migratoire. L'intérêt de l'article est qu'il livre dans le détail certains parcours de femmes, mais l'image qui s'en dégage me semble réductrice. Il mentionne par exemple que « plusieurs migrantes se retrouvent dans des réseaux de prostitution faute de mieux et certaines basculent vers la pornographie et la drogue », et l'on peut se demander si ces cas concernent vraiment une part significative de migrantes. C'est l'avis de l'auteur, qui ajoute que « la mobilité féminine comprend également des cas de regroupement familial, de vrais mariages, des déplacements pour raisons diverses (travail, santé, études, tourisme, etc.) » mais que « toutefois, comparé au flux des cas précités, cette dernière catégorie ne représente qu'une infime part dans le flux global » (Bazonzi 2010, p.9). Ces parcours de femmes se tournant « vers la débauche » existent sans doute, et sont d'ailleurs véhiculés dans le discours de certains interlocuteurs rencontrés (cf. *infra*), mais ils concernent vraisemblablement une petite minorité des parcours migratoires féminins, au contraire de ce qu'affirme Bazonzi. Tshibambe (2007) a quant à lui mené ses recherches à partir d'un point d'ancrage différent : il se base sur 55 entretiens semi-structurés collectés à Lubumbashi pour tenter de comprendre l'émergence de cette mobilité féminine africaine. Les femmes enquêtées (2/3 de l'échantillon) ont voyagé pour des raisons d'affaires, essentiellement vers la Zambie et vers la Tanzanie. Le tiers restant est composé d'hommes d'affaire et de conjoints de ces femmes d'affaire en mouvement. L'auteur souligne que ces migrations africaines féminines sont davantage le fait de femmes célibataires, voyageant parfois en groupe avec d'autres femmes. Les femmes mariées ou accompagnées de leur conjoint par contre ont été plus rarement rencontrées. Selon cet auteur, il ne s'agirait pas d'un phénomène nouveau, mais le fait que ces femmes se regroupent et s'organisent ensemble le rendrait plus visible. Dans leur voyage, c'est une véritable autonomie que ces femmes semblent acquérir : le succès économique qu'elles rencontrent compense la stigmatisation sociale dont elles souffrent du fait de voyager seules. Si ces deux recherches apportent des éléments intéressants, Bazonzi comme Tshibambe étudient la mobilité féminine congolaise sous l'angle des migrations intra-africaines, de courte durées,

⁶⁵ L'auteur ne mentionne pas comment il a sélectionné ces femmes.

et répétées. Les migrations féminines plus durables et vers des destinations occidentales ont par contre peu, voire quasiment pas été étudiées jusqu'à présent.

Migrations féminines congolaises vers l'Occident : un phénomène peu étudié

Plusieurs travaux à partir de l'enquête MAFE mettent en évidence des différences de genre dans les départs en migration : les hommes congolais sont plus susceptibles de migrer que les femmes, et les individus n'ayant jamais été mariés ont également deux fois plus de chances de migrer par rapport aux personnes mariées. Par contre, les analyses plus fines en termes de destinations montrent qu'en comparaison aux hommes, les femmes se dirigent davantage vers les destinations européennes que vers d'autres pays africains (Mangalu 2007, Schoumaker, Vause, Mangalu 2010, Flahaux, Beauchemin et Schoumaker 2010). Si, en termes absolus, les migrations masculines restent plus importantes, les migrations de femmes se sont davantage accentuées que celles de hommes au cours des dernières décennies. D'autres sources de données mettent également en évidence cette tendance de féminisation des flux migratoires congolais en Occident. A partir des données du registre de population belge, Q. Schoonvaere (2010) observe une très nette féminisation des arrivées de Congolais en Belgique depuis le début des années 2000. Il observe que cette féminisation des *flux* migratoires congolais en Belgique se reflète tant dans les entrées « officielles » que du point de vue des demandes d'asile. Il note par ailleurs une masculinisation des départs des Congolais (ceux qui quittent la Belgique soit pour rentrer en RD Congo, soit pour aller ailleurs), ce qui a pour conséquence une féminisation des *stocks* de la population issue de l'immigration congolaise en Belgique. Ces différents constats l'amènent à poser la question de l'autonomisation des femmes congolaises, sans que son étude puisse y apporter de réponse. Dans ses travaux sur les Congolais en France, Lututala (2006) aborde la question des parcours des femmes. Ses recherches, qui portent sur 122 entretiens approfondis (dont 33 femmes) n'ont pas vocation à offrir une image représentative de la réalité des Congolais en France, mais elles amènent des éléments d'analyse intéressants. Il souligne notamment que dans ses enquêtes, le motif de migration le plus souvent cité par les femmes est d'ordre familial (mariage, regroupement familial, etc.), mais que les raisons économiques sont également importantes et reflètent une volonté de se prendre en charge soi-même. Dans le premier cas, l'auteur insiste sur le fait qu'un certain nombre de femmes rencontrées déclarent avoir combiné stratégie migratoire et matrimoniale, décidant de se marier ou de rejoindre un conjoint promis afin de fuir leur situation en RD Congo.

2.4. ACCEPTATION DES MIGRATIONS FÉMININES PAR LA SOCIÉTÉ CONGOLAISE

Les différences hommes/femmes en matière de migrations peuvent en grande partie s'expliquer par le degré d'acceptation de ces mobilités par l'entourage et par la société en général. Les normes culturelles, et en particulier les attentes en termes de genre qui

privilégient généralement les hommes, sont susceptibles d'offrir des opportunités différentes aux hommes et aux femmes (Donato 1993, Cerrutti and Gaudio 2010). De nombreuses recherches portant sur les migrations féminines mettent en évidence le caractère plus « risqué » des migrations féminines. Selon un certain nombre d'auteurs, les hommes et les femmes feraient face à des barrières différentes lorsqu'ils traversent les frontières. Dans ses recherches, Lindstrom (1997) montre par exemple que dans les communautés mexicaines rurales, les gens considèrent que les migrations féminines sont plus risquées et que les femmes sont plus vulnérables face à toutes sortes de dangers qu'implique le processus migratoire. D'autres auteurs soulignent également cette dimension dans le cadre des migrations mexicaines vers les Etats-Unis (Davis and Winters 2000 ; Davis, Stecklov and Winters 2002). Bâ and Bredeloup (1997) -qui s'intéressent aux migrations sénégalaises- mettent en évidence la réticence des familles à laisser partir les femmes, même lorsqu'il s'agit de rejoindre leur mari à l'étranger. Cette idée est également véhiculée dans les travaux de Bazonzi (2010) et de Lututala (2006) portant sur les migrations congolaises. A propos des femmes congolaises, ce dernier se demande « comment ces Africaines, socialement et culturellement confinées dans un statut de second rôle, arrivent-elles à décider et à s'organiser pour partir, pour braver les hauts risques de la migration ? ». Ce discours général sur la vulnérabilité des femmes, bien que difficilement mesurable et peu justifié dans les faits, conduit en pratique à contrôler et restreindre la mobilité féminine (Toma and Vause 2011). Cette notion d'un « risque » plus grand rencontré par les femmes lors de leur migration est également perceptible dans le discours des Congolais que j'ai rencontrés.

« Les femmes qui partent directement en Europe, sans transit, ça va. Mais il arrive qu'il y en ait qui passent d'abord par un pays de transit comme la Côte d'Ivoire par exemple. Alors je ne sais pas, ... là-bas, quel genre de vie va-t-elle mener ? Va-t-elle trouver facilement de l'emploi ou avant d'en trouver va-t-elle se lancer d'abord dans la débauche ? Ça ce n'est pas conseillé, si au moins il y a une structure, si elle a des membres de la famille ou des amis qui peuvent l'accueillir et l'orienter, ça va. Mais si elle part à l'aventure sans avoir où elle va arriver, ni le travail qu'elle va faire... C'est ce qui fait que, pour les femmes, ce n'est pas facile. Vous savez que la femme, c'est l'être faible, la misère elle ne supporte pas ça, elle peut se lancer facilement dans la débauche ». (Homme de 33 ans qui n'a jamais migré, interrogé à Kinshasa)

« C'est vrai aussi que dans ma famille tout le monde avait déjà voyagé. Que ce soit en Europe ou en Afrique d'ailleurs. Comme j'avais déjà un grand frère en Grande-Bretagne, c'est comme ça que mon père m'a poussé à le rejoindre. Moi j'avais d'abord eu en tête la France. Mais comme je suis une femme, je ne peux pas non plus décider seule de ce que je veux faire. L'autorité de mon père

compte. Donc c'est comme ça que je me suis dit, je vais écouter mon père et une fois que je serai en Europe, je bougerai par moi-même. Je lui montrerai que j'en suis capable ». (Femme célibataire de 36 ans, interrogée à Kinshasa lors de ses vacances au pays).

On voit bien dans ces deux extraits, qui sont assez représentatifs de la majorité des témoignages recueillis, que les migrations des femmes sont souvent considérées comme plus incertaines, véhiculant davantage de risques liés à leur projet migratoire et à leur devenir sur place. On perçoit déjà l'importance des réseaux migratoires à destination, particulièrement pour les femmes, puisque selon un grand nombre d'interlocuteurs, la présence de proches à l'étranger permet de diminuer ces risques.

3. DONNÉES ET MÉTHODES

Comme on l'a déjà détaillé dans le chapitre 2, les données utilisées pour ce chapitre proviennent à la fois de l'enquête réalisée auprès des ménages et de celle menée de façon biographique auprès d'individus. Les méthodes employées sont essentiellement descriptives.

Tout d'abord, le recours au *questionnaire ménage* (seconde enquête menée à Kinshasa, en 2009) permet d'offrir une vue d'ensemble des tendances migratoires. Dans ce questionnaire, on dispose, entre autres, des informations sur les premiers départs en migration de l'ensemble des migrants mentionnés (date et pays de destination) ainsi que sur les premiers retours éventuels. On connaît également les dates de naissance des individus et leur lien de parenté avec le chef de ménage. Puisque l'ensemble des conjoints et des enfants du chef de ménage sont renseignés (même s'ils n'ont jamais migré), on dispose de l'information nécessaire au calcul du nombre de personnes susceptibles de partir et du nombre de personnes effectivement parties. Le chef de ménage, son ou ses conjoint(e)s ainsi que ses enfants constituent ici la population soumise au risque de migrer.⁶⁶ A partir de ces informations, on peut présenter des calendriers de migration par âge, reconstruire des tendances migratoires dans le temps, et analyser la question des retours en RD Congo, tant en termes d'intensité que de rythme de ceux-ci. Seules les *premières migrations* sont ici retenues,⁶⁷ et se répartissent selon le sexe et la destination comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Puisque ce sont des tendances qui sont dégagées, les non-migrants sont également inclus dans la plupart des analyses.

⁶⁶ Cette définition a également été employée dans deux travaux régulièrement cités ici (Flahaux, Beauchemin et Schoumaker 2010) et (Schoumaker, Vause, Mangalu 2009), mais ces derniers portaient sur les données MAFE-Congo issues de l'enquête menée à Kinshasa en 2007. Pour rappel, dans celle-ci, seuls les conjoints et enfants vivant à l'étranger ou vivant dans le ménage au moment de la collecte sont renseignés. Comme le chapitre 2 l'a déjà précisé, cela peut conduire à une surestimation des migrations. Les résultats sont toutefois assez similaires, tant en termes de tendances migratoires qu'en termes d'intensité des migrations.

⁶⁷ Le fait de ne travailler que sur les premières migrations peut offrir une vision biaisée de la réalité. Les résultats présentés font part de migrations qui ont été effectuées à un âge moyen plus jeune que si on travaillait sur l'ensemble des migrations, et à une période moyenne plus ancienne.

Tableau 10. Effectifs inclus dans les analyses menées à partir des données ménage

	Hommes	Femmes	Total
Migrants vers l'Afrique	477	324	801
Migrants vers l'Occident	166	131	297
Total migrants	643	455	1098
Non-migrants	2588	2977	5565
Effectif total	3231	3432	6663

Deuxième source d'information : le *questionnaire individuel biographique*. Il est quant à lui exploité afin d'examiner d'une part les profils et motifs des migrations féminines et masculines, et d'autre part le caractère indépendant de ces migrations. Puisque les migrations féminines semblent être fortement associées à des raisons « familiales », il s'agit d'établir dans quelles proportions ces femmes accompagnent ou rejoignent leur conjoint ou d'autres proches à l'étranger. Les modules détaillant la biographie migratoire et matrimoniale, ainsi que le module portant sur les migrations de l'entourage sont plus particulièrement exploités ici. Tout comme pour les données ménage, seules les premières migrations sont retenues ici, avec une répartition selon le sexe et la destination détaillée dans le tableau ci-dessous. Puisque ce sont ici les parcours migratoires qui sont au centre de l'attention, seuls les individus ayant une expérience migratoire sont inclus dans les analyses. Les quatre échantillons détaillés au chapitre 2 sont exploités (Kinshasa 2007 et 2009, Belgique et Royaume-Uni).

Tableau 11. Effectifs inclus dans les analyses menées à partir des données individuelles

	Hommes	Femmes	Total
Migrations vers l'Afrique	259	135	394
Migrations vers l'Occident	237	217	454
Total migrants	496	352	848

Encadré 6. Définitions des migrations étudiées

Migrations adultes : les migrations étudiées ici sont des migrations adultes, de plus de 18 ans, dont la durée est de minimum 12 mois.⁶⁸

Migrations africaines et migrations occidentales : puisque les migrations diffèrent fortement selon le type de destination, je distingue ici les migrations vers l'Afrique des migrations vers les pays occidentaux (alternativement dénommées migrations vers les pays du Nord). Les premières incluent uniquement les pays subsahariens, alors que les secondes englobent autant les pays européens que les pays nord-américains.⁶⁹

⁶⁸ Cette définition vaut pour ce chapitre ainsi que pour les suivants.

⁶⁹ Etant donné le très faible nombre de pays autres qu'africains, européens ou nord-américains, les autres pays sont ici ignorés

4. RÉSULTATS

La première question de recherche qui est posée dans ce chapitre peut se décomposer en deux sous-questions complémentaires: celle de la féminisation des migrations congolaises d'une part (section 4.1), et celle de l'autonomisation des parcours des femmes d'autre part (section 4.2).⁷⁰

4.1. LES TENDANCES MIGRATOIRES CONGOLAISES RÉVÈLENT-ELLES UNE FÉMINISATION DES MIGRATIONS ?

4.1.1. *Calendriers des migrations féminines et masculines selon les générations*

Une première façon de voir si l'on assiste à une féminisation des migrations congolaises et d'évaluer l'ampleur de celle-ci consiste à étudier la proportion de premiers départs en fonction de l'âge, en distinguant les individus selon leur appartenance à une génération. Dans la Figure 6, les différentes teintes grisées représentent trois générations d'individus : en gris intermédiaire, la génération âgée de 50 ans et plus au moment de l'enquête (c'est-à-dire les individus nés entre 1915 et 1959), en gris clair, la génération des 30-49 ans (c'est-à-dire les individus nés entre 1960 et 1979), et en noir les plus jeunes, âgés de moins de 30 ans au moment de l'enquête (nés entre 1980 et 1991). Les traits pleins représentent les probabilités de premier départ pour les femmes et les traits pointillés se réfèrent aux hommes.

Ces courbes de survie (ou de séjour) sont calculées à partir de la méthode d'estimation de Kaplan-Meier.⁷¹ Elles représentent les distributions au cours du temps (ici en fonction de l'âge) de la probabilité *de ne pas avoir connu l'événement* -donc de ne pas avoir migré- selon le sexe et la génération. A l'origine (axe des abscisses), tous les individus sont âgés de 18 ans et tous sont encore en RD Congo (car seules les migrations adultes sont étudiées ici). Au fil des âges, cette probabilité de rester au pays diminue, ou autrement dit, la probabilité d'être déjà parti à l'étranger augmente. Ces courbes tiennent compte des observations tronquées, c'est-à-dire du fait qu'un grand nombre d'individus n'ont pas migré sur la période d'exposition avant le moment de l'enquête. Pour chacune des deux figures, les différences entre les courbes masculines et féminines sont statistiquement testées.

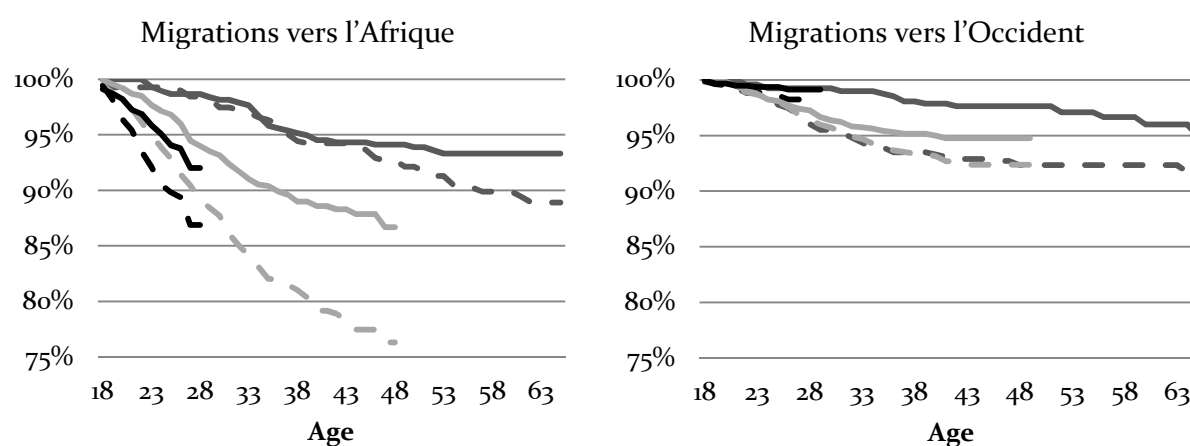
La figure de gauche, qui présente les résultats pour les *migrations intra-africaines*, présente un schéma relativement clair. D'une génération à l'autre, on voit très nettement apparaître une accélération du calendrier des migrations, qui se traduit graphiquement par un décalage vers la gauche des fonctions de séjour des générations plus récentes. Autrement dit, les Congolais issus des jeunes générations migrent plus tôt que ceux des générations plus anciennes.

⁷⁰ Pour rappel, l'opérationnalisation de ces deux concepts clés est détaillée dans le Tableau 7, p. 34.

⁷¹ La méthode d'estimation de Kaplan-Meier passe par le calcul de la probabilité de connaître l'événement dans chaque intervalle de temps. A partir de là, on obtient une courbe qui peut s'interpréter comme la proportion de « survivants » pour chaque durée de séjour dans un état donné (Boquier 1996).

L'intensité du phénomène migratoire semble également s'être accentuée au fil des générations. Celle-ci est plus importante pour les générations plus jeunes. A 28 ans, la proportion de Congolais ayant déjà effectué une migration est de 2% pour la génération la plus ancienne, 11% pour la génération intermédiaire, et 13% pour la plus jeune génération. Ces proportions sont respectivement de 1%, 6% et 8% pour les femmes. Enfin, un troisième constat peut-être fait en termes de différences de genre. Pour chacune des trois générations, les courbes en trait plein (femmes) sont systématiquement plus basses que les courbes pointillées (hommes), ce qui signifie que les femmes migrent moins que les hommes. Ces différences de genre sont par ailleurs significatives au sein des différentes générations.

Figure 6 : Probabilité de ne pas migrer en fonction de l'âge et de la destination au sein de trois générations (courbes de Kaplan-Meier)



Sc : Données ménage

- - - Hommes (gén. 1915/1959) - - - Hommes (gén. 1960/1979) - - - Hommes (gén. 1980/1991)
 — Femmes (gén. 1915/1959) — Femmes (gén. 1960/1979) — Femmes (gén. 1980/1991)

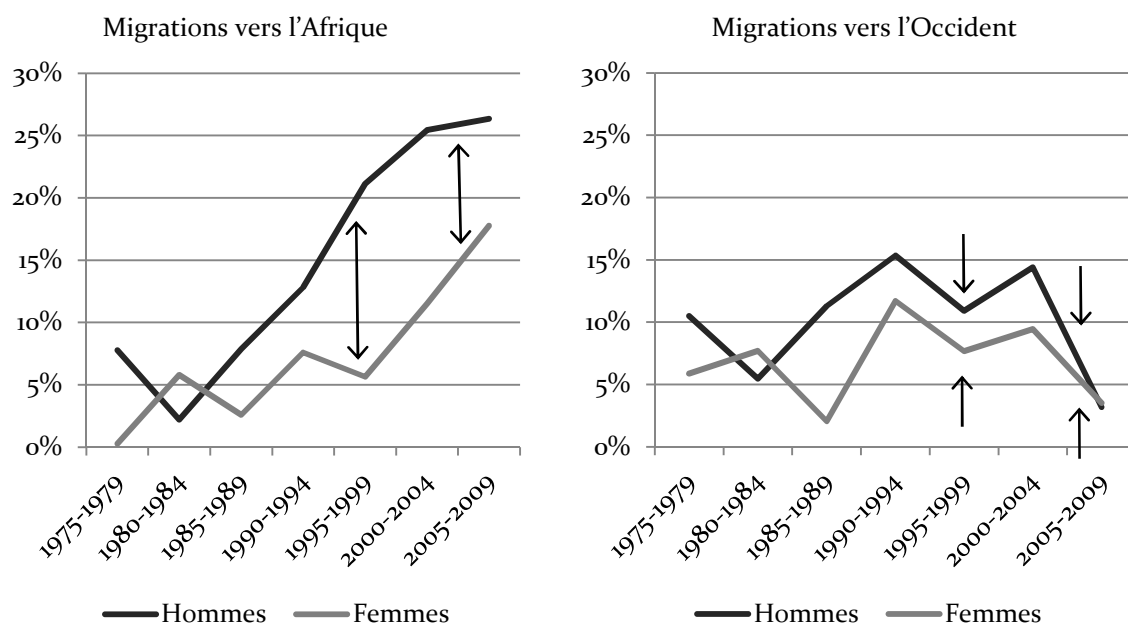
Les courbes de séjour des migrations vers l'Occident présentées dans la figure de droite offrent un schéma nettement moins évident. Les courbes des différentes générations s'entremêlent, n'indiquant ni une accélération des migrations, ni une intensification des départs. En termes de différences de genre, seules les courbes des hommes et des femmes des générations plus âgées se distinguent. Par contre, les différences entre hommes et femmes disparaissent pour les deux générations plus récentes : les hommes et les femmes semblent migrer avec la même intensité, et au même rythme. La comparaison des deux figures indique par ailleurs que l'intensité des migrations vers les pays occidentaux est bien inférieure à celle des migrations intra-africaines.

4.1.2. Reconstruction des tendances

Les courbes de séjour selon l'âge, le sexe et la génération permettent de mettre en évidence des schémas assez différents selon la destination. Puisqu'elles tiennent compte de la génération ainsi que de l'âge, elles illustrent indirectement l'impact de la période sur l'intensité

des premiers départs des hommes et des femmes au fil du temps. Mais pour reconstruire ces tendances de façon plus précise, il s'avère utile de recourir à un modèle biographique en temps discret.

Figure 7. Proportions d'individus ayant effectué une première migration entre les âges de 18 et 65 ans, selon le sexe et la destination (« lifetime risks »)



Sc : Données ménage

A partir d'une régression logistique en temps discret, il est possible d'estimer des taux de première migration par âge et par période (ici quinquennales)⁷². Ces taux sont ensuite transformés en risques d'effectuer au moins une migration en dehors de la RD Congo entre l'âge de 18 et 65 ans (« lifetime risks »). Par exemple, pour les migrations masculines vers l'Afrique entre 2005 et 2010, la probabilité est estimée à 24%, ce qui signifie que près d'un quart des individus d'une génération migreraient au moins une fois entre l'âge de 18 et 65 ans si les taux de migration par âge observés sur cette période restaient constants tout au long de leur vie.⁷³

La figure de gauche présente les tendances observées entre 1975 et 2009, par périodes quinquennales, pour les *migrations intra-africaines*. Depuis le début des années 1990, on observe clairement une augmentation des migrations, tant masculines que féminines. Entre la deuxième partie des années 80 et la période actuelle, les risques sont passés de 2% à 17% pour les femmes, et de 8% à 24% pour les hommes. Cette augmentation croissante des flux

⁷² Les faibles effectifs rendent les taux annuels trop accidentés et nécessitent d'effectuer un lissage afin d'être lisible (cf. Flahaux, Beauchemin and Shoumaker 2010 et Shoumaker, Vause, Mangalu 2010). Le choix d'opter pour des périodes quinquennales s'avère ici plus adéquat.

⁷³ Dans les années 1970 et 1980, les effectifs sont relativement faibles, c'est pourquoi les interprétations sont plutôt proposées à partir des années 1990.

migratoires vers d'autres pays africains peut sans doute trouver une explication dans la dégradation des conditions économiques depuis les années 1980. En effet, dans une recherche récente sur l'impact des crises économiques et politiques sur les migrations congolaises (à partir des données MAFE également), on a pu montrer que les migrations vers des destinations africaines étaient plus sensibles aux crises économiques, alors que les migrations vers les pays occidentaux répondaient davantage à l'instabilité politique du pays d'origine. Ces résultats peuvent d'une part s'expliquer par le fait que lorsque la situation économique au pays est difficile, les migrations vers l'Occident, qui sont plus coûteuses que celles vers les pays voisins, n'est pas la stratégie majoritairement adoptée par les migrants. D'autre part, en période d'instabilité politique importante, les pays occidentaux offrent sans doute une plus grande sécurité et davantage d'opportunités aux migrants fuyant leur pays (notamment par le biais des demandes d'asile) (Schoumaker, Vause and Mangalu 2011). Depuis le milieu des années 2000 toutefois, on observe en RD Congo une légère amélioration de la situation économique du pays, alors que l'on n'observe qu'une légère stagnation en termes de départ pour les hommes, et que les tendances migratoires continuent à la hausse pour les femmes. Cela dit, si les conditions économiques -notamment mesurées à partir d'indicateurs comme le PNB⁷⁴- indiquent une amélioration récente de la situation congolaise, les répercussions de celle-ci sur la population est susceptible de se faire sentir avec un certain décalage⁷⁵. Il serait donc intéressant d'évaluer les tendances migratoires des prochaines années en tenant compte de cette hypothèse. Par ailleurs, on note que dans l'ensemble, l'intensité des migrations féminines est plus faible : durant la période 2000-2004, les risques migratoires des hommes sont au plus haut (27%), alors que les risques des femmes ne sont que de 10%. Enfin, il semble que les schémas des hommes et des femmes diffèrent légèrement. On observe une diminution des risques entre la première et la seconde partie de la décennie 90 pour les femmes (également observée du point de vue des migrations occidentales) suivie d'une reprise à la hausse, alors que les risques migratoires des hommes restent orientés à la hausse sur ces différentes périodes. A l'inverse, la diminution des risques masculins sur la dernière période (2000-2004, également observées du point de vue des migrations occidentales) n'est pas constatée chez les femmes.

Dans la figure de droite, qui représente les courbes pour les *migrations vers les pays occidentaux*, les tendances sont assez différentes. Les risques ne dépassent pas 15% pour les hommes et 10% pour les femmes. On observe par ailleurs des schémas assez similaires entre les hommes et les femmes : une augmentation des risques jusqu'au milieu des années 1990 -qui indique sans doute les répercussions de la situation de crise profonde des années 1991 et 1993 (années d'émeutes et de pillages) - suivie d'un second pic entre la fin des années 1990 et le début des années 2000 -reflétant quant à lui la période d'instabilité politique importante liée à

⁷⁴ Comme c'est le cas dans (Schoumaker, Vause and Mangalu 2011).

⁷⁵ Pour un détail plus fin du contexte politique et économique en RD Congo, voire Annexe, p. 268.

la fin du Régime Mobutu et l'arrivée au pouvoir de L-D. Kabila. Enfin, sur la période plus récente, une nette diminution des risques est tangible -reflétant quant à elle l'amélioration des conditions politiques à partir de 2001, qui correspond à l'assassinat de L-D. Kabila et à l'arrivée de son fils au pouvoir. Cette tendance récente à la baisse des migrations congolaises vers les pays occidentaux a également été soulignée dans d'autres travaux réalisés à partir des données MAFE, et il semblerait que même lorsque les indicateurs tenant compte de la stabilité politique et économique sont contrôlés, la tendance migratoire vers l'Occident est à la baisse alors que les migrations à l'intérieur du continent africain restent importantes (Schoumaker, Vause and Mangalu 2011). Plutôt que de refléter un désintérêt des migrants congolais pour les destinations occidentales, on peut faire l'hypothèse que cette tendance reflète davantage le raidissement de plus en plus important des politiques européennes en matière d'accueil des étrangers.

Pour les migrations africaines comme pour les migrations occidentales, 1995 apparaît comme une année « charnière » dans les tendances migratoires. Elle marque une nette augmentation des départ vers l'Afrique, et en même temps, une stagnation, voire une diminution des départs vers les pays occidentaux. C'est ce découpage en deux périodes qui sera choisi pour l'ensemble des graphes et tableaux qui suivent.⁷⁶

Examinons maintenant plus en détail les implications de ces tendances en termes de différences de genre. Dans l'ensemble, on observe une proximité, voire une convergence, de l'intensité des départs en migrations des hommes et des femmes vers les pays occidentaux, alors que l'écart des risques de migration entre hommes et femmes reste important pour les migrations intra-africaines. C'est également ce que la figure ci-dessous indique : les rapports de féminité des risques migratoires (risques des femmes/risques des hommes) sont globalement plus élevés pour les migrations occidentales que pour les migrations intra-africaines. Les rapports de féminité sont ici calculés sur deux grandes périodes (avant et après 1995). Des rapports inférieurs à l'unité reflètent des risques plus importants pour les hommes que pour les femmes. Pour la période la plus récente, entre 1995 et 2009, les rapports sont de 0,72 pour les migrations vers les pays du Nord et de 0,48 pour les migrations vers l'Afrique.

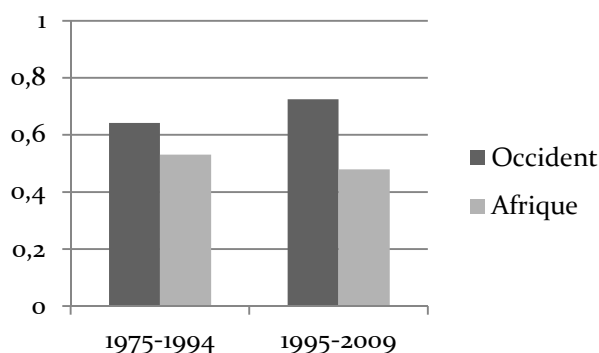
En définitive, si les tendances n'indiquent pas véritablement de féminisation des migrations, au sens où l'on n'observe pas d'augmentation substantielle des migrations féminines par rapport aux migrations masculines,⁷⁷ on peut toutefois faire deux constats. D'une part, les migrations féminines intra-africaines se sont intensifiées ces 30 dernières années (tout comme les migrations masculines intra-africaines d'ailleurs), mais les écarts entre

⁷⁶ Sur le plan politique et économique, trois périodes seraient sans doute plus adéquates : avant les années 1990, décennie 1990 (qui marque une période touchée par les guerres et une crise économique profonde) et les années 2000 (qui sont le reflet d'une stabilisation politique). Toutefois, les effectifs de migrations ne sont pas suffisants pour opérer ce découpage et observer des différences significatives entre périodes.

⁷⁷ Cf. Encadré 1 et Tableau 7 pour la définition et l'opérationnalisation de la féminisation des migrations adoptées ici.

hommes et femmes n'ont pas diminués, que du contraire. D'autre part, si les migrations vers l'Occident sont moins intenses que dans les années 1990, l'écart entre les migrations féminines et masculines vers l'Occident s'est fortement réduit, en particulier ces 15 dernières années (par rapport à la période 1985-1994).

Figure 8. Rapports de féminité des risques migratoires sur deux périodes et par destination (entre 1975 et 2009)



Sc : Données ménage

4.1.3. Diversification des destinations pour les hommes comme pour les femmes

Afin de dresser un panorama plus complet des tendances migratoires, il est intéressant d'examiner les principales destinations visitées par les migrants Congolais enquêtés. Le tableau ci-dessous présente les principales destinations des hommes et des femmes, selon la période de leur arrivée à destination. Seuls les pays recueillant minimum 10% des effectifs ont ici été retenus.

Un simple coup d'œil sur ce tableau indique que les destinations se sont diversifiées depuis le milieu des années 1990. L'Angola et le Congo-Brazzaville étaient les pays d'Afrique les plus courus jusqu'en 1995, alors que sur la période récente, l'Afrique du Sud figure également parmi les destinations attractives. Aucune différence de destinations n'est cependant observée entre hommes et femmes. En ce qui concerne les migrations vers les pays occidentaux également, on observe davantage de destinations pour la période plus récente. À la France, la Belgique et la Suisse, traditionnellement visités par les Congolais et les Congolaises, se sont ajoutées de nouvelles destinations comme les Etats-Unis, ainsi que le Canada et le Royaume-Uni. Cette diversification des destinations s'accompagne par ailleurs d'une plus grande hétérogénéité entre sexes : l'ordre des différentes destinations varie entre hommes et femmes, et certains pays ne se retrouvent parmi les destinations principales que pour les uns ou les autres. Le Royaume-Uni semble par exemple fréquemment visité par les femmes congolaises (alors que cette destination est citée par moins de 10% des hommes), et à l'inverse, le Canada, qui arrive en troisième position chez les hommes congolais, n'apparaît pas dans les destinations principales des femmes.

Tableau 12. Principales destinations par région, par sexe et selon la période d'arrivée

	Migrations vers l'Afrique		Migrations vers les pays occidentaux	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Avant 1995	Angola Congo-Brazza	Angola Congo-Brazza	France Belgique	Belgique Suisse France
Après 1995	Angola Congo-Brazza Afrique du Sud	Angola Congo-Brazza Afrique du Sud	Etats-Unis France Canada Belgique	France Belgique Royaume-Uni Etats-Unis

Sc : Données ménage

Précisons à nouveau que les données ont été collectées à Kinshasa, et concernent de ce fait essentiellement des individus nés dans ces régions ou dont les membres du ménage sont passés par la capitale. Si l'enquête avait été nationale, on aurait sans doute obtenu des résultats plus nuancés quant aux destinations visitées, avec notamment davantage de migrations vers les pays frontaliers de l'Est de la RD Congo (comme vers la Zambie, l'Ouganda, etc.).

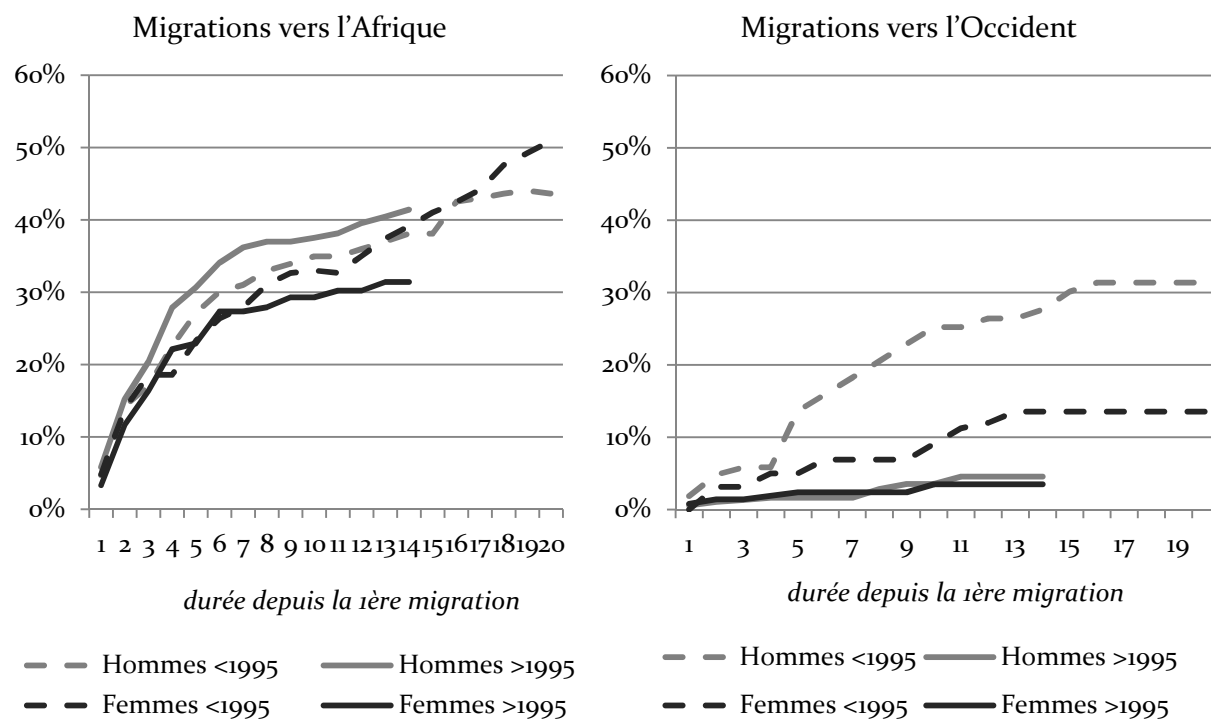
4.1.4. Des retours moins fréquents pour les femmes

La féminisation des migrations peut être étudiée à partir des départs vers l'étranger, mais également à travers la question des retours. Si les taux de migration varient peu par sexe mais que les hommes rentrent par exemple davantage que les femmes, on ne pourra pas parler de féminisation des entrées, par contre, la proportion des femmes congolaises à l'étranger va augmenter. En d'autres termes, même si les entrées de migrant(e)s ne sont pas en augmentation, une diminution des retours implique que le *solde migratoire* (immigrations – émigrations) évolue positivement (Schoonvaere 2010).

Les données ménage permettent par ailleurs d'appréhender la question des retours, mais uniquement à partir de la première migration. Une façon d'illustrer ceux-ci est de présenter des probabilités cumulées de premier retour, par sexe et destination (Figure 9). Il s'agit en fait de l'inverse des courbes de Kaplan-Meier (cf. *supra*). Ces courbes, qui tiennent compte de la date d'arrivée à destination, indiquent l'intensité des retours au pays ainsi que la rapidité avec laquelle ils s'effectuent selon deux périodes d'arrivée. Comme on l'observe sur ces graphes, les retours d'Afrique sont plus fréquents, mais également beaucoup plus rapides : en ce qui concerne les migrations effectuées à partir de 1995 par exemple, on voit qu'après 20 ans, entre 33% des femmes et 51% des hommes partis en Afrique sont rentrés en RD Congo, et après seulement 5 ans, un tiers des hommes et un quart des femmes sont déjà rentrés. Les courbes des migrations occidentales sont par contre beaucoup plus tassées et les retours après 4-5 ans sont assez rares (moins de 10%). Par ailleurs, les retours diminuent très nettement dans les pays occidentaux, pour les hommes comme pour les femmes, alors qu'en Afrique, les retours

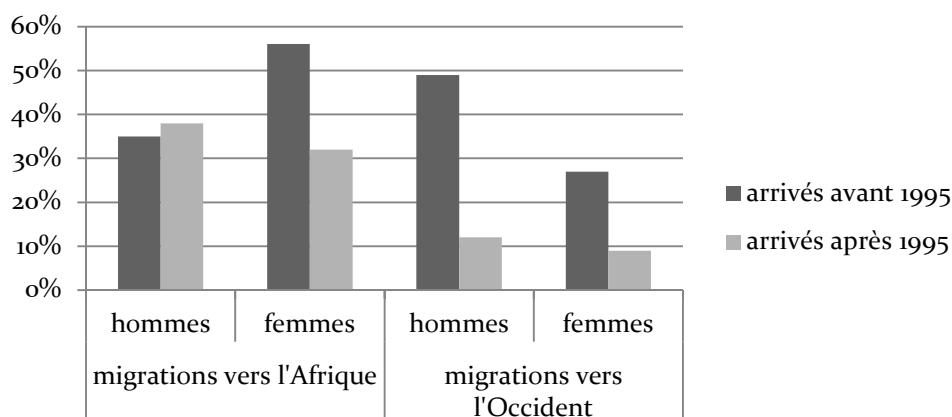
des femmes diminuent pendant que ceux des hommes ont augmenté légèrement depuis le milieu des années 1990.

Figure 9. Probabilités cumulées de premier retour en RD Congo selon la durée depuis l'arrivée dans le pays de destination, selon le sexe et la région de destination



La Figure 10 présente les proportions de migrants qui sont rentrés en RD Congo dans les dix années qui ont suivi leur première migration. Il s'agit en quelques sortes d'un zoom sur les proportions présentées ci-dessus après une durée de dix ans. L'évolution des retours en fonction de la période d'arrivée se confirme ici également, puisque l'on observe à nouveau que pour tous les types de migrations, les migrations ayant eu lieu avant 1995 ont donné lieu à des retours plus nombreux que les migrations survenues après 1995. Ce constat est particulièrement frappant pour les migrations occidentales, puisque moins de 15% des individus ayant migré après cette date sont rentrés en RD Congo dans les 10 ans qui ont suivi, alors que ces proportions étaient bien plus élevées pour les migrants arrivés avant 1995 (respectivement 49% et 27% pour les hommes et les femmes. Les différences de genre sont significatives quelque soient la région de destination ou la période d'arrivée, à l'exception des migrations occidentales effectuées après 1995 pour lesquelles le taux de retour est assez bas pour les deux sexes.

Figure 10. Proportions de migrants rentrés en RD Congo dans les 10 années suivant leur départ, selon le sexe, la région de destination et la période d'arrivée à destination



Sc : Données ménage

Plusieurs explications peuvent être mobilisées afin de donner sens à ces résultats. Premièrement, la diminution des retours, que ce soit depuis l'Afrique ou l'Occident s'explique sans doute en grande partie par la détérioration des conditions de vie en RD Congo. De nombreux témoignages vont en tous cas dans ce sens :

« A cette époque-là, on était vraiment très bien au Congo, on était vraiment très bien. On n'avait vraiment rien à envier à l'Europe, vraiment. Ça ne venait même pas à l'idée de dire, 'je pars pour une formation en Europe et puis je reste'. Directement après la formation, moi je suis rentrée. Mais ça c'était à la fin des années 70. Maintenant, si je devais recommencer, je resterais là-bas. Ici, il n'y a pas de débouchés. La vie qu'on mène est médiocre » (Femme migrante de retour d'une soixantaine d'années).

Ensuite, les retours moins fréquents des migrants partis vers les pays du Nord peuvent notamment s'expliquer par le fait que les voyages vers l'Occident sont issus de projets plus durables, davantage préparés, plus distants et nettement plus coûteux. Les politiques migratoires de plus en plus restrictives constituent sans doute également un facteur explicatif important. Puisque les migrants savent qu'un retour en RD Congo risque de compromettre un nouveau séjour à destination, ils sont plus réticents à rentrer. En Afrique au contraire, la circulation est moins contraignante. Si les différences de genre sont moins évidentes (et non significatives) sur la période plus récente, on observe toutefois que la fréquence des retours féminins (surtout depuis l'Afrique) est globalement plus faible que chez les hommes. On pourrait penser par exemple que les femmes choisissent davantage de rester à destination car elles ont « fait leur place » dans le pays d'accueil et qu'elles ne souhaitent pas retrouver la condition qui est généralement celle des femmes au pays. Dans ses travaux sur les retours des

Congolais dans le pays d'origine, M-L. Flahaux estime par exemple qu'en restant davantage que les hommes à destination, les femmes semblent « s'autonomiser ». Certains témoignages recueillis à Kinshasa auprès de migrants de retour m'amène à prendre avec prudence ce type d'interprétation. Ceux-ci parlent de ces retours différés plutôt comme d'une « stratégie familiale », les femmes restant à destination avec les enfants par exemple, alors que les conjoints effectuent des allers-et-retours entre le pays d'accueil et la RD Congo. C'est le cas de ce migrant de retour, interrogé à Kinshasa alors que sa femme et ses deux filles vivent en Belgique. Parti d'abord seul pour entamer des études, il a ensuite fait venir sa femme et ses enfants par le biais du regroupement familial. Après quelques années, il a fait les démarches nécessaires pour que sa femme et ses enfants aient la nationalité Belge, mais lui a préféré garder sa nationalité Congolaise.

« A la fin de mes études, je n'ai pas trouvé de travail en Belgique qui correspondait à mon niveau de diplôme. On voulait m'engager comme livreur, chauffeur, mais je n'avais pas fait des études pour me retrouver là. Je n'ai pas étudié pour rien. C'est pourquoi je suis rentré au Congo. Et ici j'ai trouvé facilement un bon emploi. Donc j'ai laissé ma femme et mes enfants, et dès que j'ai des congés annuels, je vais les voir. Comme ils étudient dans des bonnes conditions, j'ai dit, 'c'est mieux que vous restiez là'. Ma femme elle a trouvé quelque chose là-bas. Elle a fait une formation de technicienne de surface comme on les appelle là-bas. Donc elle a trouvé du travail quand même facilement. Donc c'est comme ça, on vit entre les deux ». (Homme de 37 ans, migrant de retour de Belgique).

Un autre témoignage très similaire de la part d'un migrant de retour également interrogé à Kinshasa, alors que sa femme et son fils sont en Belgique.

« Ma femme avait fait des études ici au Congo, elle était laborantine. Quand elle m'a rejoint en Belgique, comme moi je faisais des études, j'avais une bourse qui n'était pas suffisante pour qu'on puisse vivre correctement. Donc elle a commencé à travailler comme aide-soignante, puisque son diplôme ne pouvait pas être reconnu en Belgique. C'est pas tellement ce qu'elle voulait faire, mais elle n'avait pas vraiment le choix, donc elle s'est adaptée. Moi, mon objectif était de faire les études, ensuite la thèse et ensuite de revenir comme professeur ici à l'université de Kinshasa. Car on ne va jamais me donner une belle place comme ça dans une université belge. Donc après ma thèse, je suis rentré tout de suite. Bon ma femme, elle est restée là-bas. Comme j'ai été absent plusieurs années du pays, j'ai estimé qu'il était préférable que je rentre seul, que je me réintègre dans le pays et dans le milieu professionnel, et ensuite, quand tout est stabilisé, j'appelle ma femme et mon fils. Tant que je n'ai pas été accepté professeur, je ne

veux pas les faire revenir. Je dois d'abord finir toutes les démarches ». (Homme de 42 ans, migrant de retour de Belgique).

Ces deux extraits mettent en évidence le fait que les décisions de retour sont susceptibles d'être prises au sein du couple, ce qui ne reflète pas forcément une autonomisation des femmes. Il se pourrait également que les migrations féminines répondent simplement à des objectifs différents, et que celles-ci s'inscrivent dans un projet migratoire d'emblée plus durable.

4.2. DIVERSIFICATION OU CONVERGENCE DES PARCOURS MIGRATOIRES DES HOMMES ET DES FEMMES ?

En plus de la question de la féminisation des migrations congolaises se pose celle de la convergence des profils et des parcours migratoires des hommes et des femmes. Dans cette section, j'aborde alternativement les *profils* des migrants (à partir de leur statut matrimonial et du motif qui les a poussé à migrer), puis leur *calendrier migratoire par rapport à celui de leur entourage*. A travers ces analyses, certains éléments révèlent des tendances intéressantes en matière d'autonomisation des migrations, notamment chez les femmes voyageant vers les pays occidentaux.

4.2.1. *Profils des migrants et différences de genre*

Comme on l'a vu précédemment, les parcours migratoires des hommes et des femmes sont souvent considérés comme différents car ils ne répondent pas aux mêmes objectifs. Traditionnellement, les migrations masculines sont perçues comme des migrations économiques (recherche d'un emploi, mutation ou formation professionnelle, etc.) alors que la mobilité féminine est davantage considérée comme associée à celle du conjoint ou de la famille (accompagnement ou regroupement familial, mariage). Cette vision assez stéréotypée est largement prégnante dans l'imaginaire des Congolais. Qu'ils aient une expérience migratoire ou pas, de sexe féminin ou masculin, de nombreux interlocuteurs mentionnent ces différences de genre :

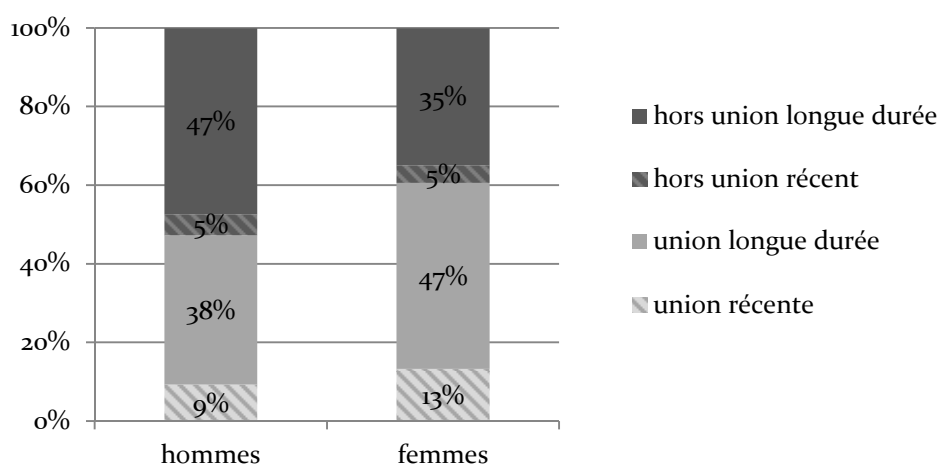
« Les hommes migrent parce qu'ils ne trouvent pas leur objectif. Prenons par exemple ceux qui travaillent : ils sont mal payés, ils sont mal rémunérés, ils sont parfois déconsidérés. Pour les femmes, ce sont d'autres raisons, elles préfèrent se marier là-bas, trouver un homme ailleurs » (Femme non-migrante de 41 ans).

Les projets migratoires sont donc susceptibles d'être fortement liés à l'histoire matrimoniale des migrants, et on peut s'attendre à observer des différences de genre du type : plus d'hommes célibataires et davantage de femmes mariées.

- *Des migrantes hors union en augmentation*

Puisque l'on dispose des dates de migration et des dates de début et de fin d'union,⁷⁸ on est en mesure de construire une typologie selon la séquence de ces deux événements. On classifera ici les migrants selon que, au moment de la migration, ils étaient « hors union⁷⁹ de longue durée » (depuis plus de deux ans avant l'année de migration), « hors union récents » (fin d'union l'année de la migration ou dans les deux ans qui précèdent), en « union de longue durée » (depuis plus de deux ans avant la migration), ou enfin, en « union récente » (début d'union l'année de migration ou dans les deux ans qui précèdent). La Figure 11 présente par sexe la répartition de ces différents statuts matrimoniaux. Elle montre que les migrantes hors union sont proportionnellement moins nombreuses que les migrants du même statut, sans que ces différences ne soient pour autant disproportionnées (40% pour les femmes contre 52% pour les hommes). Par ailleurs, pour les hommes comme pour les femmes, les statuts de 'longue durée' sont plus fréquents que les changements dans le statut matrimonial au cours des deux années précédant leur migration.

Figure 11. Statut matrimonial des migrants l'année de leur migration



Sc : Données individuelles

Le tableau ci-dessous -qui présente cette même répartition selon deux périodes- montre que jusqu'en 1995, les migrantes hors union étaient nettement moins nombreuses que les femmes en union (27% de femmes hors union contre 73% de femmes en union), alors qu'après cette date, l'augmentation de ce statut parmi les migrantes ramène ces proportions dans un équilibre comparable à ce que l'on observe chez les hommes (46% de femmes hors union et

⁷⁸ Il s'agit d'étudier ici les unions au sens large sans se restreindre à la période de mariage, si mariage il y a.

⁷⁹ Le terme « hors union » est choisi pour faire référence aux personnes vivant seules, soit parce qu'elles sont célibataires, soit parce leur union a pris fin (après un divorce, une séparation ou le décès du conjoint).

51% d'hommes hors union). Les changements entre ces deux périodes sont statistiquement significatifs.

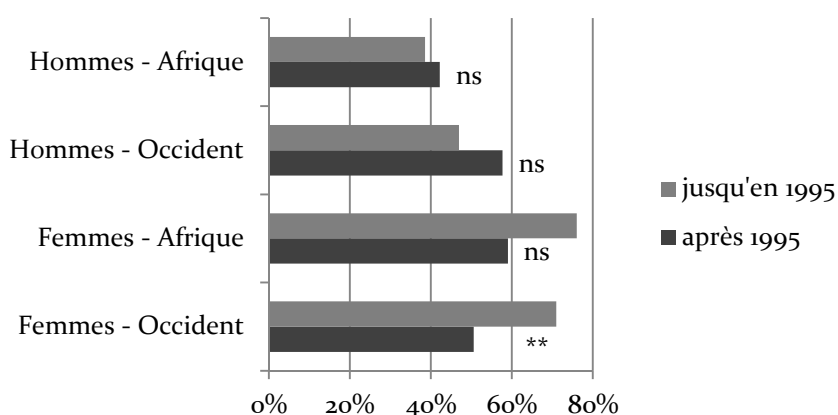
Tableau 13. Statut matrimonial des migrants l'année de leur migration selon la période de départ

	Hommes		Femmes	
	jusqu'en 1995	après 1995	jusqu'en 1995	après 1995
Hors union de longue durée	46%	48%	20%	43%
Hors union récent	8%	3%	7%	3%
Union de longue durée	38%	38%	57%	42%
Union récente	8%	11%	16%	12%

Sc : Données individuelles

A l'inverse, chez les hommes, le passage d'une période à l'autre n'est pas marqué par des changements significatifs. Cette évolution dans le profil des femmes migrantes pourrait en partie s'expliquer par un recul de l'âge au mariage observé dans la plupart des pays africain, et généralement plus marqué chez les femmes.⁸⁰ Un autre élément d'explication pourrait être l'augmentation des taux de scolarisation des femmes congolaises (De Herdt 2004). Puisque les femmes passent davantage d'années à l'école, elles attendent plus longtemps avant de se mettre en union. L'examen de la figure suivante suggère en tous cas que ces changements semblent surtout concerner les femmes qui migrent vers les pays occidentaux : entre les deux périodes, cette proportion est en effet passée de 71% à 51%.

Figure 12. Proportions de migrants en union l'année de leur migration selon le genre, la période et la destination



Sc : Données individuelles (ns = différences non significatives, ** = $p < 0.05$)

⁸⁰ Il est difficile de rendre compte de ce phénomène à partir de données chiffrées. Une seule enquête démographique et de santé (EDS) n'est disponible pour la RD Congo, il n'est donc pas possible d'établir d'évolution de l'âge au mariage à partir de cette source de données.

Les légères augmentations des proportions d'hommes en union combinées aux diminutions de ce statut chez les femmes mènent à une forme de convergence des profils des hommes et des femmes qui migrent. Parmi les Congolaises qui quittent le pays après 1995, près de la moitié ne sont pas en union au moment de leur départ, alors que cette proportion était d'environ un tiers avant 1995. On peut donc penser que les migrations de regroupement ou d'accompagnement ont fortement diminué, laissant place à des migrations davantage autonomes. Ce c'est ce que la section suivante tente de vérifier.

4.2.2. *Importance croissante des migrations associées au réseau migratoire*

La question de l'autonomisation des migrations féminines est très souvent abordée à travers le *type de projet* migratoire (cf. *supra*). Comme on l'a déjà vu, la mobilité féminine est souvent considérée comme autonome lorsqu'elle répond à des objectifs économiques pour subvenir à ses propres besoins (Adepoju 2002, Comoe 2005, Le Jeune et al. 2005). Cela dit, d'autres informations comme le fait de migrer seul(e), accompagné(e), ou pour rejoindre quelqu'un à destination permettent également d'étudier le caractère indépendant des migrations.

Dans les données individuelles biographiques, on dispose à la fois des dates de migrations d'*ego* et de celles des membres de son entourage (cf. chapitre 1). On peut donc déterminer quelles sont les migrations effectuées de façon indépendante (cf. migrations *indépendantes* dans la Figure 13) par rapport au reste du réseau (lorsqu'*ego* voyage seul, et qu'il ne rejoint personne à destination), les migrations effectuées en association avec le conjoint (cf. migrations *associées au conjoint* dans la Figure 13, soit parce qu'*ego* l'accompagne, soit parce qu'il le rejoint dans le pays de destination), et les migrations réalisées en association avec d'autres membres de l'entourage à l'étranger (cf. migrations *associées au réseau* dans la Figure 13, soit parce qu'*ego* accompagne un ou plusieurs proches, soit parce qu'il rejoint certains proches à destination).⁸¹ A nouveau, je distingue ici les migrations effectuées jusqu'en 1995 de celles survenues après cette date.

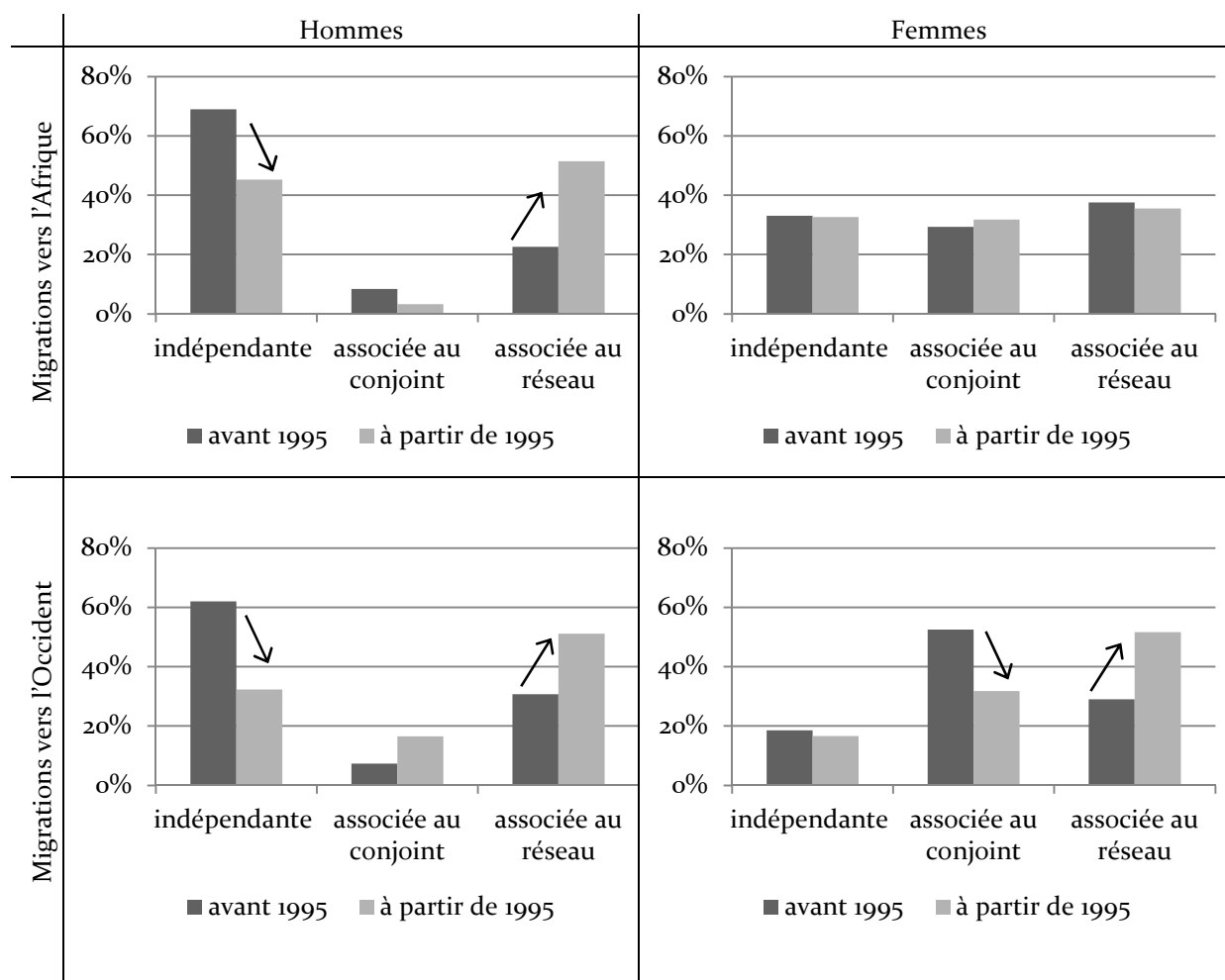
Il faut préciser ici que la comparaison des migrations 'indépendantes' avec les migrations 'associées' à la mobilité du conjoint (ou d'autres proches) ne doit pas laisser penser que les femmes qui effectuent ces migrations 'associées' sont nécessairement dépendantes, voire contraintes de bouger. Au contraire, rejoindre ou accompagner un proche à l'étranger peut également refléter une volonté d'autonomie, de découvrir d'autres réalités, voire de s'éloigner du milieu d'origine. Dans le cas de migrations associées, les décisions se prennent souvent en concertation avec les autres migrants concernés, et le projet migratoire est alors vécu dans sa dimension collective plus que comme une contrainte. Cet aspect sera détaillé dans le chapitre

⁸¹ Les modalités sont mutuellement exclusives, et la somme des trois est égale à 100%. Lorsqu'*ego* effectue sa migration en association avec son conjoint et en association avec d'autres membres de son réseau migratoire, il est considéré dans la catégorie « migration associée au conjoint ».

6 qui aborde directement cette question du processus décisionnel à partir de ces différentes catégories de migrations.

La Figure 13 présente le calendrier de la migration d'*ego* et de son entourage selon la période de migration et la destination, pour les hommes et les femmes. Les *migrations vers l'Afrique* présentent des différences de genre assez marquées : jusqu'en 1995, près de sept migrations masculines sur dix étaient effectuées de façon indépendante, contre environ trois migrations féminines sur dix. Très peu de migrations masculines étaient réalisées en association avec la mobilité du conjoint (8%) et moins d'un quart des migrants ont effectué une migration en association avec d'autre(s) proches. La période plus récente marque certains changements importants, puisque la proportion de migrations masculines indépendantes passe de 70% à 45%, au profit d'une nette augmentation des migrations associées au réseau (qui passe de 23% à 51%).

Figure 13. Calendrier de la migration d'*ego* et de son entourage selon le genre, la période de migration et la destination



Sc : Données individuelles

Du côté des migrations féminines intra-africaines, on observe une répartition assez équitable entre les différents types de migrations, ainsi qu'une forte stabilité d'une période à

l'autre. On observe environ un tiers de migrations féminines indépendantes, un peu moins d'un tiers de migrations associées au conjoint, et un peu plus d'un tiers de migrations associées au réseau, quelle que soit la période.

On observe le même type de schéma que celui observé en Afrique lorsque l'on examine les migrations masculines vers les *pays occidentaux*. Plus de 60% de migrations sont indépendantes jusqu'en 1995, suivi d'une nette diminution pour la période récente (32%), et parallèlement à cela, une nette augmentation des migrations associées au réseau (de 31% à 51%). Comme on pouvait s'y attendre, les migrations féminines occidentales se distinguent fortement des migrations masculines par la plus faible proportion de migrations indépendantes (moins de 20%), combinée à une proportion de migrations associées au conjoint plus importante (plus de 50% jusqu'en 1995). Dans la période plus récente, on observe une forte diminution de ces migrations associées au conjoint (de 53% à 32%), et cette diminution se fait au profit d'une augmentation des migrations associées à d'autre(s) membre(s) du réseau.

Quelle que soit la destination, on pouvait s'attendre à trouver davantage de migrations indépendantes parmi les migrations masculines, et des migrations associées au conjoint dans des proportions plus importantes pour les femmes. A ces constats attendus doivent être ajoutés deux éléments nouveaux. D'une part, les migrations féminines autonomes ne sont pas négligeables puisqu'une Congolaise sur trois qui migre en Afrique voyage seule et rejoint un pays dans lequel elle n'a ni conjoint ni proche, et c'est le cas d'une femme sur six environ dans les pays occidentaux. D'autre part, au cours des dernières décennies, on observe une augmentation manifeste des migrations associées à des membres de l'entourage. En effet, plus de la moitié des migrants et migrantes en Occident et des migrants en Afrique voyagent avec un ou plusieurs proches (autre qu'un conjoint) ou le(s) rejoignent à destination. Plusieurs éléments d'explication peuvent être mobilisés pour comprendre cela. Cette augmentation des migrations en association avec l'entourage pourrait simplement refléter l'augmentation des flux migratoires : de plus en plus d'individus migrent, il est donc de plus en plus probable d'avoir dans son entourage des proches à l'étranger. On pourrait aussi penser que cette augmentation traduit simplement un biais lié au caractère rétrospectif de la collecte des données : les enquêtés se souviendraient davantage des proches partis en migration récemment, ce qui conduirait à une surestimation des changements observés entre les deux périodes. Enfin, cette augmentation pourrait suggérer une dynamique migratoire nouvelle, de nature peut-être plus collective, où à tout le moins dans laquelle les proches à l'étranger sont susceptibles de jouer un rôle plus important. Un certain nombre de témoignages recueillis soulignent en effet l'importance de la présence de proches à destination, surtout dans les premiers moments de leur installation :

« Je suis venu avec ma grande sœur qui était déjà belge, et mon grand frère était déjà ici. J'étais quand même assez bien encadré, je n'étais pas complètement perdu... je suis arrivé, il y avait un appartement qui était déjà là, au nom de ma sœur, donc j'avais un endroit où vivre, un endroit où me reposer. Mais je ne suis pas resté trop longtemps avec eux, dès que j'ai trouvé mes papiers, je veux dire, quand je suis allé me régulariser auprès de la commune et qu'ils m'ont donné ma carte, tout de suite après j'ai pris un kot ici à Louvain-la-Neuve, et j'étais indépendant. Donc c'était pour l'arrivée quoi, c'était bien d'avoir de la famille. Sans ça... ça aurait été plus difficile. » (Homme de 35 ans, interrogé en Belgique)

Pour certains, le fait d'avoir du réseau à destination est particulièrement important pour les femmes, en raison notamment des « risques » plus grands auxquels elles sont susceptibles de devoir faire face. Ainsi, une mère de famille explique qu'elle voudrait que ses fils partent faire leur vie à l'étranger, mais qu'elle ne souhaite pas la même chose pour sa fille :

« Ma fille, je ne vais pas la laisser partir tout de suite. Il faut d'abord que d'autres aillent avant elle. Une fois que ses frères seront bien installés, pourquoi pas, mais sans ça c'est trop dangereux. Elle va faire quoi sur place si elle ne connaît personne ? Elle ira où ? ». (Non migrante d'une cinquantaine d'années, interrogée à Kinshasa)

- *Divergence des motifs migratoires selon la destination*

Plus classiquement, on peut comparer les profils des migrants et des migrantes en fonction des raisons qui les ont poussés à quitter leur pays. Si traditionnellement, les migrations féminines sont considérées comme associées à la mobilité du conjoint ou de la famille, plusieurs chercheurs ont récemment souligné l'augmentation du caractère économique de certaines migrations féminines contemporaines (Antoine et Sow 2000 ; Adepoju 2002). Lututala (2006) estime que les Congolaises qui quittent leur pays pour mieux gagner leur vie ailleurs affirment leur volonté de se prendre en charge elles-mêmes, de s'autonomiser. Par ailleurs, l'augmentation de la part des migrantes hors union ainsi que la diminution des migrations féminines associées à la mobilité du conjoint durant ces dernières décennies peuvent également laisser penser que certaines femmes migrent pour des raisons différentes que pour des raisons familiales, et que la part de celles-ci est en augmentation. A partir des données MAFE (individuelles), il est possible d'examiner la répartition des motifs migratoires pour les hommes et les femmes, et de voir si certaines évolutions se dégagent.

Encadré 7. Pourquoi les Congolais partent-ils vivre à l'étranger ?

Les raisons qui poussent les individus à quitter leur pays peuvent être d'ordre très divers. Elles peuvent résulter d'un désir de fuir le pays d'origine et/ou d'une envie de rejoindre un autre pays pour une raison particulière. Il s'agit parfois d'une combinaison de plusieurs éléments, et les motifs 'déclarés' (pour l'obtention du visa, ou lors d'une enquête) sont dans certains cas susceptibles de différer des véritables motivations du migrant. L'analyse des motifs migratoires se révèle donc très complexe, et les analyses quantitatives comme celles qui sont proposées ici doivent bien sûr être entourées de nuances. Pour compléter ces données quantitatives, cet encadré propose quelques extraits de témoignages qualitatifs qui permettent d'enrichir et de comprendre ce que regroupent les quatre grandes catégories étudiées ici.

Les migrations pour raisons économiques regroupent tant les migrations liées à la recherche d'un nouvel emploi ou de petits jobs (ou à une mutation de travail), que celles qui sont motivées par les conditions de vie économiques difficiles au pays. Un grand nombre de Congolais déclarent avoir migré « pour la survie » ou « pour aller chercher la vie ». Selon l'un de mes interlocuteurs, c'est typiquement le cas de : « quelqu'un qui part, qui ne part pas pour étudier, qui part chercher un boulot, n'importe lequel. Parce qu'au pays, ça ne va pas. Il a cherché par tous les moyens, mais ça ne va pas. Alors, il part, à n'importe quel prix, pourvu qu'il parte. Tu peux même lui dire qu'il ne faut pas y aller, il ira » (homme migrant de 32 ans interrogé en Belgique). Ou selon un autre : « vous savez, le désir d'aller vivre à l'étranger s'accroît tous les jours parce que les conditions de vie se détériorent de plus en plus ici. Ce n'est pas seulement, l'Europe. Allez voir en face, ici, au Congo-Brazza, à quinze minutes en bac. Vous verrez que c'est plein de Congolais qui font des petits jobs pour fuir le pays. Non pas pour fuir le pays en soi, mais les conditions de vie du Congo » (non-migrant de 35 ans interrogé à Kinshasa).

Les migrations pour raisons familiales concernent quant à elles surtout des migrations d'accompagnement ou de regroupement familial, mais il peut également s'agir d'une migration pour célébrer un mariage à l'étranger ou accompagner un deuil.

Les migrations d'études sont très fréquentes parmi les Congolais, surtout vers les pays du Nord. Pour certains, il s'agit d'une évidence, comme pour cette jeune femme de 33 ans que ses parents ont poussé à poursuivre son cursus en Belgique. « La première fois que je suis partie c'était pour des raisons d'études, et ça... bon... quand j'ai terminé les humanités de toutes façons, ... à l'époque, et même encore aujourd'hui, quand les parents ont une certaine aisance financière, on pense aller à l'université en Europe, ça c'est presque normal. Et comme nous sommes une colonie belge, le réflexe pour beaucoup de parents c'est d'envoyer les enfants en Belgique. C'est ainsi que ma sœur est allée avant moi, moi je suis allée, et ensuite ma petite sœur est allée, donc c'est quelque chose de normal, quand on a terminé les études secondaires, on y va. Ça va de soi ». Pour d'autres, c'est le système scolaire congolais qui pousse les jeunes à partir voir ailleurs, comme l'explique cette migrante de retour de 45 ans ayant envoyé ses deux filles à l'étranger. « Les études ici, c'est la catastrophe. Les cursus sont tirés en longueur. Au lieu

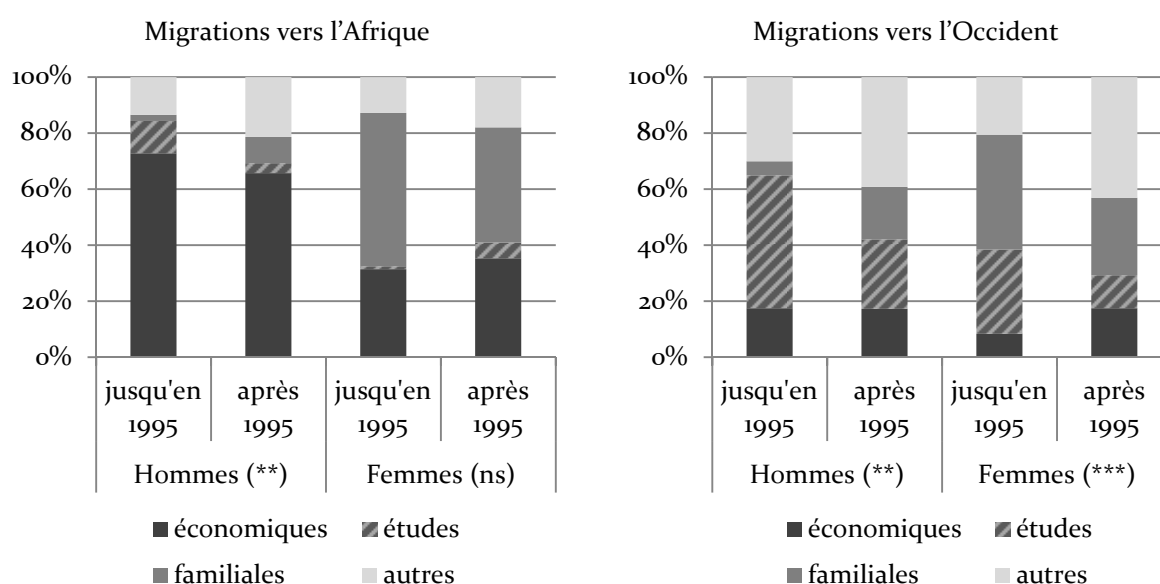
d'une année académique de peut-être 9 ou 10 mois comme ailleurs, vous avez 15, 16 ou même 17 mois pour une seule année académique. Les années blanches, ça ne manque pas. Donc c'est normal que les gens veuillent aller étudier là où on peut vraiment étudier ».

Tous les autres types de migrations sont enfin regroupés dans une quatrième catégorie. Cette catégorie hétérogène rassemble les migrations pour des raisons de santé, pour d'autres motifs personnels, ou encore celles qui sont liées à des raisons politiques et de sécurité. Ces dernières sont les plus fréquentes au sein de cette catégorie et donnent lieu à des histoires de vie mouvementées. Une jeune femme d'une trentaine d'année raconte son départ précipité du pays : « C'était en 1996, mes parents se sont fait agresser, et notre maison a été saccagée... deux jours plus tard, mon père a dit : 'il faut que vous vous décidiez et que vous trouviez où partir. Moi j'ai déjà fait ma vie, et je trouve que la guerre commence à prendre des tours impossibles... Si moi je meure je m'en fous, j'ai déjà fait ma vie, mais vous, vous devez trouver où aller (...) Il n'y a plus d'université, plus d'eau, plus d'électricité, tout est coupé. Il n'y a plus de voisins, tout le monde est parti' (...) Et c'est comme ça que mon père a décidé qu'on devait partir, mais où, il ne savait même pas ».

Dans la figure ci-dessous, les motifs de migration sont regroupés en quatre grandes catégories : les migrations pour raisons économiques, les migrations pour raisons familiales, les migrations d'études et tous les autres types de migrations.

Mis à part pour les migrations féminines intra-africaines, pour lesquelles la répartition des motifs est stable au fil du temps, les autres types de migrations connaissent des changements statistiquement significatifs d'une période à l'autre. Cela dit, les schémas restent à peu près identiques, et les différences entre sexes et destinations semblent persister.

Figure 14. Répartition des motifs migratoires selon le genre, la destination et la période



Sc : Données individuelles.

ns = différences non significative entre les deux périodes, ** = $p < 0.05$, *** = $p < 0.001$

En ce qui concerne les *migrations intra-africaines* (figure de gauche), les migrations masculines sont nettement orientées vers des motifs économiques (respectivement 73% et 66% pour les deux périodes), alors que les migrations féminines sont plutôt déterminées par des raisons familiales (resp. 55% et 41%). Les motifs familiaux sont marginaux pour les migrations masculines alors que les migrations féminines pour raisons économiques ne sont pas négligeables (resp. 31% et 35%). Les études et autres raisons sont, quant à elle, peu souvent mentionnées. Un certain nombre d'éléments distinguent les migrations africaines des *migrations occidentales* (figure de droite). Les études apparaissent comme un facteur assez déterminant, tant pour les hommes que pour les femmes, bien qu'en diminution sur la période plus récente (les migrations d'études sont passées de 47% à 25% pour les hommes et de 30% à 12% pour les femmes). Cette forte diminution ne signifie bien sûr pas que le nombre absolu de Congolais étudiants ait si fortement chuté, mais que proportionnellement aux autres motifs, les études sont moins importantes ces dernières décennies. Avant les années 1990, les études étaient clairement une porte d'entrée importante, notamment pour voyager en Belgique, alors que plus récemment, d'autres facteurs comme les conditions politiques difficiles en RD Congo sont également susceptibles d'attirer les Congolais dans les pays du Nord. Parallèlement à cela, les migrations pour raisons économiques sont nettement moins fréquentes, et elles s'effectuent dans des proportions comparables entre hommes et femmes. Les migrations familiales sont quant à elles en augmentation parmi les hommes (de 5% à 19%), et en diminution chez les femmes (de 41% à 28%). Les « autres raisons » occupent une place importante dans les migrations féminines et masculines vers l'Occident, particulièrement depuis 1995 (39% chez les hommes et 43% chez les femmes). Comme on l'a mentionné plus haut, cette catégorie représente en fait essentiellement les raisons politiques et de sécurité, et l'augmentation de ce motif observée ces dernières années reflète les troubles politiques accrus en RD Congo depuis le début des années 1990. Enfin, lorsque l'on compare la répartition des motifs des hommes et des femmes pour la période la plus récente, les schémas s'avèrent relativement proches⁸². Les raisons économiques sont citées par 17% des hommes comme des femmes, les études par 25% des hommes (et 12% des femmes), les raisons familiales par 19% des hommes (et 28% des femmes), et les autres raisons par 39% des hommes (et 43% des femmes).

En définitive, les schémas observés pour les migrations intra-africaines confirment en partie les images assez stéréotypées véhiculées dans la littérature : les migrations masculines sont majoritairement guidées par des raisons économiques alors que les migrations féminines répondent essentiellement à des motifs familiaux. En ce qui concerne les migrations vers les pays occidentaux, les raisons migratoires sont plus diversifiées, les écarts entre les différents types de motifs sont nettement moins creusés pour les deux sexes. On observe même pour la période plus récente une convergence dans la répartition de ceux-ci entre les hommes et les

⁸² Le test du χ^2 révèle d'ailleurs que les différences entre hommes et femmes sur cette période ne sont pas significatives ($p=0.350$), alors qu'elles l'étaient pour la période précédente ($p=0.001$).

femmes, ce qui pourrait également être révélateur d'une certaine forme d'autonomisation des migrations féminines.

5. DISCUSSION

L'objectif de ce chapitre était d'aborder les migrations congolaises sous l'angle des différences de genre. A partir de la littérature et des quelques recherches existantes, ainsi que de données qualitatives et des données issues de l'enquête MAFE, j'ai dressé un tableau général des migrations féminines en articulant deux questions : celle de la féminisation des migrations d'une part, et celle de la convergence des profils et des parcours des hommes et des femmes, d'autre part. Cette seconde question a notamment permis de souligner certains éléments d'analyse utiles pour l'étude de l'autonomisation des migrations féminines.

La première question, traitée à partir des données ménage, a montré que l'on n'observe pas un essor flagrant des migrations féminines congolaises, que ce soit vers l'Afrique ou vers l'Occident. Il n'est en effet pas question d'une augmentation substantielle des migrations féminines, comparativement aux migrations masculines. En Afrique, les migrations féminines se sont intensifiées de façon constante depuis le milieu des années 90, mais cette augmentation s'est faite plus tardivement que pour les hommes, à un rythme et avec une intensité plus faible que pour ces derniers. Les retours depuis l'Afrique sont bien plus fréquents que pour les migrations occidentales, et les femmes rentrent moins que les hommes. Les écarts entre hommes et femmes restent donc marqués, en termes de départs comme de retours. En ce qui concerne les migrations vers les pays du Nord, on n'observe pas non plus de réelle augmentation des migrations féminines, puisque ces dernières années, la tendance est même plutôt à la baisse. On remarque par contre une relative convergence des niveaux : sur la période 1995-2009, le rapport de féminité des risques de migrer s'approche de l'unité (0.72), comparativement à la période précédente (0.64). Par ailleurs, les retours depuis les pays occidentaux ont très fortement diminué ces dernières décennies, et l'écart entre les hommes et les femmes s'est réduit, pour atteindre des proportions similaires. En définitive, les migrations féminines congolaises à l'intérieur du continent africain ne semblent pas numériquement plus importantes, mais elles sont sans doute plus visibles, notamment parce que les retours sont moins fréquents. Quant aux migrations féminines vers les pays occidentaux, elles semblent converger avec les migrations masculines, tant en termes de calendrier, d'intensité, que de retour.

La seconde question -appréhendée à travers les données individuelles biographiques- a permis de mettre en évidence une certaine similitude des parcours des hommes et des femmes voyageant vers les pays du Nord, alors que des différences de genre persistent en ce qui concerne la mobilité intra-africaine.

En Occident, cette convergence s'observe notamment à partir de trois types d'éléments. Premièrement, la proportion de femmes célibataires a fortement augmenté, atteignant des proportions équilibrées (46% de célibataires contre 54% en union), et comparables à celles observées chez les hommes (resp. 51% et 49%). Deuxièmement, la part des migrations féminines pour raisons familiales a diminué et celle des migrations féminines économiques légèrement augmenté, ce qui conduit à une répartition des motifs migratoires assez proche de celle observée pour les hommes. Troisièmement, si on n'observe pas d'augmentation substantielle des migrations féminines 'indépendantes', la part des migrations féminines associées à la mobilité du conjoint s'est récemment réduite au profit des migrations en association avec des proches de l'entourage. Pour les femmes comme pour les hommes voyageant vers les pays du Nord, les migrations en association avec des membres du réseau ont vu leur importance s'accroître, et ces migrations représentent plus de la moitié des migrations (tant féminines que masculines). Il semblerait cependant que cette importance du réseau reflète des significations différentes pour les hommes et les femmes. En filigrane des témoignages recueillis, la notion de migrations « plus risquées » pour les femmes revient en effet régulièrement. Et puisque le réseau à l'étranger est susceptible de diminuer ces 'risques', il est possible que les migrations féminines soient davantage influencées par la présence de proches à l'étranger que pour les hommes. Quoi qu'il en soit, dans l'ensemble, ces différents indicateurs suggèrent que des changements sociaux sont à l'œuvre en matière de migrations féminines, reflétant une augmentation du caractère autonome de ces mobilités sur la période plus récente.

A l'inverse, en ce qui concerne les expériences migratoires des hommes et des femmes orientées vers l'Afrique, on n'observe pas d'évolutions majeures entre les deux périodes étudiées, et les types de parcours restent relativement distincts. Les femmes sont plus majoritairement en union que les hommes (près de 60%, contre 40% pour les hommes), les motifs sont davantage 'genrés' que pour les destinations occidentales (le premier motif déclaré par les femmes est la famille, alors que chez les hommes il s'agit de motifs économiques). Et les calendriers migratoires des femmes restent assez stables au fil du temps (avec autant de migrations indépendantes que de migrations associées à celle du conjoint ou des autres proches).

En définitive, tant les tendances que les profils et parcours laissent penser qu'une convergence des expériences migratoires entre hommes et femmes est à l'œuvre vers les destinations occidentales, alors que les écarts entre hommes et femmes restent plus importants en ce qui concerne les migrations intra-africaines.

- DEUXIÈME PARTIE -

LES RÉSEAUX SOCIAUX ET FAMILIAUX : ENTRE SOUTIEN ET CONTRAINTE DANS LE PROCESSUS MIGRATOIRE DES FEMMES CONGOLAISES

La première partie de la thèse a permis d'aborder les migrations internationales sous l'angle des différences de genre, tant à partir de la littérature existante qu'à travers des premiers résultats tirés des réalités congolaises. La revue de littérature a souligné la nécessité de questionner deux notions fréquemment mobilisées dans les discours politiques et scientifiques et a conduit à la formulation d'une première question de recherche, à savoir *assiste-t-on à une féminisation des migrations congolaises qui s'expliquerait par l'émergence d'une mobilité plus autonome ?* Si l'on n'observe pas véritablement de féminisation des flux migratoires congolais, les résultats ont montré que l'on assiste toutefois à une forme de convergence des expériences migratoires des hommes et des femmes dans le cadre de la mobilité vers l'Occident, comparativement aux migrations intra-africaines pour lesquelles les écarts entre hommes et femmes restent importants. Différents indicateurs suggèrent d'ailleurs qu'une forme d'autonomisation des migrations féminines vers l'Occident serait à l'œuvre. En particulier, la part des migrations féminines vers ces destinations associées à la mobilité du conjoint s'est fortement réduite, au profit d'une proportion plus importante de migrations associées à la mobilité de l'entourage. Ces résultats suggèrent une seconde question de recherche, à savoir *les réseaux sont-ils de nature à favoriser ou au contraire à décourager le caractère autonome des migrations féminines ?* C'est la question principale qui traverse l'ensemble des chapitres de cette seconde partie de la thèse.

Plus précisément, cette partie est subdivisée en quatre chapitres.

- Dans un premier temps, la notion de 'réseau' présentée à travers une définition très large dès l'introduction (Encadré 3, p. 12), et également balayée rapidement dans la revue de littérature (chapitre 2, section 2.4, p. 62) est approfondie. Ce chapitre 4 permet de développer dans le détail les hypothèses empiriques déjà traitées dans les recherches antérieures, de pointer les limites méthodologiques de ces recherches existantes, de montrer la pertinence du concept de réseau pour l'étude des migrations congolaises ainsi que de présenter les possibilités d'opérationnalisation à partir des données MAFE.
- Le chapitre 5 est consacré au *rôle des réseaux migratoires comme déterminants du départ* en migration.⁸³ Il s'agit dans celui-ci de décrire les réseaux à l'étranger avant

⁸³ Dans le chapitre 5 portant sur les réseaux comme déterminants du départ, je me focalise sur les *réseaux migratoires*, alors que dans le chapitre 6 portant sur l'aide effective de l'entourage dans le processus migratoire, j'inclus tant *les réseaux sociaux et familiaux sans expérience migratoire* que *les réseaux de migrants*. Le chapitre 7 abordant la question de la mobilité

d'étudier l'effet de ceux-ci sur la probabilité de migrer des hommes et des femmes. Après avoir étudié l'ensemble des migrations, je propose de décomposer les migrations selon le type de destination (pays d'Afrique ou pays occidentaux), afin de voir si les réseaux migratoires jouent des rôles différents dans des contextes d'accueil différents. Enfin, les migrations féminines font l'objet d'une attention plus particulière, en distinguant, d'une part, la mobilité féminine autonome et d'autre part, la mobilité féminine liée à la migration du conjoint (migration d'accompagnement ou de regroupement familial).

- Le chapitre 6 vise à étudier le rôle « effectif » que jouent les réseaux au sens large, en ce compris les proches et les familles des milieux d'origine, dans le processus migratoire. J'étudie dans un premier temps l'influence de la présence de proches à l'étranger dans le choix de destination avant d'examiner quelle forme l'aide effective de l'entourage peut prendre au cours du processus migratoire (notamment en termes de prise de décision, de financement, et d'accueil dans le pays de destination).
- Après avoir examiné le rôle des réseaux sociaux et familiaux dans les phases initiales du processus migratoire (probabilité de départ, choix de destination, prise de décision), le chapitre 7 se focalise sur l'importance des proches à destination pour l'insertion sur le marché de l'emploi, ainsi que pour la mobilité professionnelle. Le cas des migrants congolais en Belgique est plus particulièrement étudié, et les différences de genre à nouveau mises en évidence.

professionnelle à destination porte également sur les *réseaux migratoires* uniquement (cf. Tableau 7, p. 33 pour la présentation de ces deux dimensions du concept de réseau).

CHAPITRE 4 – LES RÉSEAUX : UN CONCEPT CLÉ POUR L'ÉTUDE DES MIGRATIONS ET DES RAPPORTS DE GENRE

Dans ce chapitre j'examine l'émergence du concept de réseau dans les *théories* des migrations internationales (1), avant de détailler les recherches empirique qui considèrent le réseau migratoire comme une ressource différenciée selon le *genre* (2). J'aborde ensuite un ensemble de *limites* - tant théoriques que méthodologiques - des recherches existantes, et que les données MAFE permettent en partie de surmonter (3). Puisque les recherches ont jusque-là très largement concerné la mobilité mexicaine, et thaïlandaise dans une moindre mesure, j'aborde le rôle du *contexte* afin de cerner dans quelle mesure les hypothèses testées dans des contextes très différents peuvent être pertinentes pour les migrations congolaises (4). Enfin, je propose de détailler les possibilités d'opérationnalisation du concept à partir des données MAFE (5).

1. EMERGENCE DU CONCEPT DE RÉSEAU DANS LES THÉORIES DES MIGRATIONS ⁸⁴

Pendant longtemps, les *paradigmes économiques néoclassiques* ou *structuralistes* ont été mobilisés pour tenter d'expliquer les mouvements de population. Ils mettent respectivement l'accent sur les compétences personnelles des individus et sur les contraintes macro-économiques des sociétés de départ et de destination. Dans le modèle néoclassique, la migration est perçue comme résultant d'une décision rationnelle et individuelle de quitter le pays, où le développement économique est faible et la main d'œuvre excédentaire, pour s'établir dans un pays où il semble possible d'accroître son revenu, en raison des opportunités qui s'y présentent. Dans ce schéma, le processus de décision se base sur un calcul en termes de coûts/bénéfices, qui conduit les individus à migrer là où ils seront les plus productifs, et où ils peuvent espérer les gains monétaires les plus importants (Harris and Todaro 1970). Les approches théoriques macro-économiques considèrent quant à elles que ce sont les facteurs structurels qui régissent le marché du travail dans les sociétés d'origine et d'accueil qui constituent les éléments clés pour l'explication des migrations internationales (Wallerstein 1974, Piore 1979).

Depuis lors, un certain nombre d'éléments tendent à remettre en question, en partie au moins, la pertinence de telles approches (Wood 1982, Goss and Lindquist 1995). Les limites de celles-ci résident notamment dans leur degré élevé d'abstraction ainsi que dans leur faible validité face aux observations empiriques. A ces limites s'ajoutent des difficultés d'ordre

⁸⁴ Certains éléments théoriques ont déjà été présentés brièvement dans le chapitre 2, mais ils sont repris ici de façon plus systématique, afin de montrer comment l'approche en termes de réseaux a émergé au milieu de ces théories existantes. Il ne s'agit pas d'une seconde revue de littérature mais plutôt d'une étude détaillée des possibilités d'opérationnalisation du concept à la fois dans les études existantes et à partir des données MAFE. Ce chapitre permet de mieux comprendre les orientations méthodologiques des chapitres empiriques qui suivent.

conceptuel. D'une part, ces perspectives ne tiennent pas compte des contextes politiques et sociaux des pays de départ et de destination dans lesquels les décisions migratoires prennent place, et d'autre part elles se partagent entre deux niveaux d'analyse (micro et macro) qu'elles ne parviennent pas à articuler.⁸⁵

Depuis une vingtaine d'années, d'autres approches ont été développées afin de tenir compte de l'imbrication des différentes échelles (individuelle, familiale, communautaire) et des interrelations entre celles-ci (Guilmoto et Sandron 2000). C'est notamment le cas de la *nouvelle économie des migrations de travail*, qui répond sans doute mieux à la diversité des situations locales rencontrées, particulièrement dans le cas des migrations depuis les pays en développement vers les pays occidentaux. Dans la nouvelle économie des migrations de travail, les décisions migratoires sont appréhendées au niveau collectif, notamment au sein du ménage ou de la communauté. Les migrations sont pensées comme une stratégie permettant non seulement de maximiser les gains, mais aussi et surtout de minimiser les risques. Elles répondent à une logique de diversification des revenus familiaux et d'assurance afin de lutter contre les imperfections des marchés locaux (absence d'assurance et de revenus stables, absence de marchés de crédits, etc.). La stratégie consiste à envoyer certains membres de la famille travailler à l'étranger, là où les salaires et les conditions d'emploi sont indépendantes des conditions économiques locales (Stark and Bloom 1985, Katz and Stark 1986). Contrairement à ce qui est considéré dans l'approche néoclassique, la migration n'implique pas de bénéfices garantis. Les ménages considèrent toutefois que les fluctuations dans les revenus peuvent être compensées par les transferts monétaires effectués par les migrants, et *vice versa* (Stark and Taylor 1989).

Cette approche a le mérite de mettre en évidence la dimension collective de la prise de décision ainsi que le caractère stratégique de celle-ci. Cela dit, certains chercheurs ont récemment pointé quelques difficultés d'ordre théorique par rapport au choix du ménage comme unité d'analyse. D'une part, se focaliser sur le ménage plutôt que sur l'individu ne fait que substituer l'individu, rationnel et calculateur, par le ménage, rationnel et calculateur lui aussi. C'est l'avis de Goss et Lindquist (1995) qui écrivent: « this conception of the household as an individual by another name mystifies the social processes and repeats the errors of voluntarism in neoclassical approaches to social explanation » (p.327). D'autre part, cette nouvelle approche considère le ménage comme une unité homogène au sein de laquelle 'intérêts collectifs' et 'stratégie' guident les décisions, ce qui est rarement le cas (Goss et Lindquist 1995). Selon certains auteurs, cette approche surestime les capacités familiales à définir des objectifs, à évaluer les moyens qu'ils requièrent, ainsi qu'à entreprendre les actions permettant de les atteindre (Boyd 1989, Pedraza 1991, Goss and Lindquist 1995, Cerruti and Massey 2001, Sen 2003). Plus encore, elle a tendance à ignorer les conflits d'intérêt et les enjeux

⁸⁵ Pour plus de détails sur les différentes théories de migrations et la place qu'elles offrent à l'étude des différences de genre, cf. Vause 2009.

de pouvoir qui se nouent à l'intérieur du ménage. Les stratégies familiales proviennent généralement des décisions prises par le membre du ménage le plus influent, indépendamment des autres membres et de leur participation dans le processus de décision. Prendre le ménage comme unité d'analyse homogène paraît encore plus problématique lorsque l'on s'intéresse aux différences de genre, puisque les femmes ont généralement moins de poids dans les décisions familiales, surtout dans des sociétés dominées par l'autorité patriarcale.

Un développement plus récent dans l'étude des migrations internationales a été la reconnaissance de l'importance des *réseaux sociaux et familiaux*⁸⁶ (Massey et al. 1993 ; Guilmoto et Sandron 2001). Du point de vue de cette approche, la décision migratoire n'est pas perçue comme étant prise par un individu agissant de façon autonome mais elle est susceptible d'être influencée par les structures sociales qui entourent l'individu, ces dernières étant entendues au sens large puisqu'elles incluent par exemple la famille, le cercle d'amis et la communauté d'origine (Boyd 1989; Ritchey 1976). Comme on en a déjà parlé dans la chapitre 2, les réseaux peuvent être définis comme l'ensemble de liens interpersonnels entre migrants, anciens migrants et non-migrants, liens qui peuvent être basés sur la parenté, l'amitié, ou simplement sur le fait d'appartenir à la même communauté d'origine (cf. 62). Plutôt qu'un véritable réseau organisé, les réseaux sont ici considérés comme une source de capital social qui peut notamment faciliter la migration. L'importance des liens entre les migrants potentiels et les individus de leur entourage peut être observée à travers l'ensemble du processus migratoire, puisque ceux-ci peuvent contribuer à la fois moralement et matériellement au départ, et peuvent influencer la décision ainsi que le choix de la destination ou l'intégration à destination. De ce fait, les coûts ainsi que les risques liés à la migration tombent progressivement, à mesure que les migrants élargissent leur réseau à l'étranger, et que les migrations tendent à s'institutionnaliser (Guilmoto and Sandron 2000). Cette idée a notamment été développée par Massey et ses collègues avec le concept de « cumulative causation » (Massey et al. 1987, Massey 1990). Ces derniers considèrent que les réseaux sociaux (ici essentiellement les connaissances à l'étranger) ont pour effet de rendre la migration moins risquée, et en conséquence, ils estiment que ceux-ci contribuent à alimenter les migrations suivantes. « Accumulation of migrant social capital initiates a process of 'cumulative causation', through which migration flows become self-sustaining » (Garip 2008). Des chercheurs étudiant les effets du capital social sur les migrations ont opérationnalisé ce concept dans leurs recherches empiriques sur les migrations mexicaines (Davis, Stecklov et al. 2002) ou thaïlandaises (Curran et al. 2005, Garip 2008). Puisque les flux s'intensifient, ceux-ci deviennent moins sélectifs, et les migrants deviennent progressivement plus représentatifs de

⁸⁶ Selon Boyd (1989), en dépit de son actuelle popularité, le sujet des réseaux sociaux n'est pas nouveau dans le champ de la recherche sur les migrations internationales. Dans les années 60 et 70, des chercheurs étudiaient déjà le rôle joué par les proches et les amis en fournissant de l'information et en facilitant les migrations.

leur communauté d'origine, tant du point de vue du statut socioprofessionnel, que des caractéristiques sociodémographiques telles que l'âge et le sexe (Massey, Arango et al. 1993; Zlotnik 2003b). Ceci pourrait notamment expliquer les résultats mis en évidence antérieurement. Si la place des femmes dans les migrations occidentales augmente et que les migrations associées à la mobilité du conjoint diminuent, c'est sans doute notamment possible par l'instauration, à destination, de réseaux de migrants plus larges.

Toutefois, si les réseaux sociaux sont susceptibles de faciliter considérablement le départ en migration, il faut apporter certaines nuances. D'une part, l'apport des membres du réseau migratoire à l'étranger peut dans certains cas s'avérer assez limitée. Dans son étude qualitative sur les Salvadoriens aux Etats-Unis, Menjivar (2000) a par exemple montré que les migrants présents depuis un certain temps n'aidaient pas nécessairement les nouveaux arrivants, surtout lorsqu'une distance sociale importante les sépare. D'autre part, dans la plupart des situations, les membres du réseau social et familial dans le pays d'origine sont également susceptibles d'exercer une forme de contrainte sur les migrants. Il existe en effet souvent un accord tacite entre les membres du réseau (migrant et non-migrants) sur la répartition des coûts et des profits de la migration. Ce « contrat migratoire » permet au migrant de bénéficier d'un soutien (financier et autre) lors de son départ, mais il vise aussi à protéger le reste des membres du réseau contre l'opportunisme éventuel du migrant qui choisirait, une fois son insertion réussie, de rompre les liens avec ses proches. Le migrant est alors souvent amené à effectuer des transferts matériels et financiers vers ses proches, en guise de rétribution du soutien offert (Guilmoto and Sandron 2000).⁸⁷

Si l'importance de l'entourage social et familial apparaît tout au long du processus migratoire, la majorité des recherches empiriques se focalisent sur la phase du départ, en considérant les réseaux comme un déterminant important de la migration, et en restreignant l'analyse aux réseaux migratoires, plutôt qu'aux réseaux sociaux et familiaux au sens large. C'est également cette perspective qui sera proposée dans le chapitre 5, mais j'aborderai par la suite la question du recours au réseau dans la prise de décision et dans la phase d'installation (chapitre 6) ainsi que lors de l'intégration professionnelle dans le pays d'accueil (chapitre 7).

2. LES RÉSEAUX MIGRATOIRES : UNE RESSOURCE DIFFÉRENCIÉE SELON LE GENRE

2.1. LES MIGRATIONS FÉMININES PERÇUES COMME PLUS "RISQUÉES"

Il est avéré que les processus migratoires des femmes se distinguent de ceux des hommes, et que les profils et les déterminants de la migration sont spécifiques selon le genre (ceci a été discuté dans la première partie). Plusieurs études ont montré que les expériences migratoires

⁸⁷ Pour une étude détaillée des relations d'intérêts et d'obligations entre les membres d'un réseau, cf. Guilmoto et Sandron (2000).

différent entre sexes non seulement en termes de décision et de schéma d'installation, mais également dans le maintien des relations avec la communauté d'origine (Pessar, 1991 Curran and Saguy, 2001; Curran and Rivero-Fuentes, 2003). Cerruti et Massey (2001) affirment par exemple qu'au Mexique, 'qui migre et pourquoi' est susceptible d'être fortement lié au genre ainsi qu'à la position dans le ménage. Tous les membres de la famille ne sont pas en mesure de pouvoir considérer la migration comme une alternative réaliste. Or, les femmes occupent généralement une place avec moins de responsabilités et de pouvoir au sein du ménage. Les valeurs culturelles et les attentes normatives tout autant que des facteurs structurels et historiques peuvent façonner les migrations.

Par ailleurs, au cours de ces dernières décennies, les recherches sur les migrations ont mis en évidence que le concept de réseau permettait d'expliquer différents aspects du processus migratoire (Curran and Rivero-Fuentes 2003). Les recherches portant sur les réseaux migratoires se sont multipliées depuis quelques dizaines d'années, et elles offrent des pistes intéressantes pour la compréhension des processus migratoires. De nombreuses études empiriques situées au niveau individuel ont récemment confirmé cette hypothèse selon laquelle les individus ayant des liens avec des migrants (qu'ils se trouvent à l'étranger ou soient de retour au pays) ont non seulement plus de chances de migrer (Massey et al. 1997 ; 2001), mais sont également plus susceptibles de choisir des destinations où ils ont des « connexions » (Bartel 1989 ; Jaeger 2000). Cependant, en raison notamment du manque de données, la plupart de ces études ont analysé les réseaux migratoires comme une ressource non différenciée selon le genre, et elles font l'hypothèse que les effets de ces réseaux sont identiques pour tous les groupes d'individus. La composition des réseaux de migrants a également fait l'objet de peu d'attention (Curran and Saguy 2001). Comme Neuman et Massey (1994) l'affirment, "this leads to ignore that social capital is neither undifferentiated nor discrete, rather it occurs in a variety of quantities and qualities". Dans cette recherche, nous prenons le parti de Portes (1998) et Garip (2008) qui soutiennent que le rôle des réseaux migratoires dépend non seulement des caractéristiques des migrants potentiels, mais aussi de la nature des liens avec ceux-ci.

Ces dernières années, plusieurs études ont intégré une perspective de genre à l'analyse des réseaux migratoires, mais la plupart d'entre elles se focalisent sur le contexte des migrations mexicaines aux Etats-Unis (Hondagneu-Sotelo, 1994; Kanaiaupuni, 2000; Cerutti and Massey, 2001; Curran and Rivero-Fuentes, 2003; Davis and Winters, 2003),⁸⁸ et quelques-unes se réfèrent aux migrations internes en Thaïlande (Curran, Garip et al, 2005). Selon ces différents auteurs, la mobilité individuelle est influencée par les réseaux mais de façon variable entre les hommes et les femmes, car les coûts, les risques et les avantages liés à la migration diffèrent entre les sexes. D'une part, les hommes et les femmes n'ont pas toujours accès aux mêmes

⁸⁸ Utilisant soit les données issues du *Mexican Migration Project* (Massey et al.) ou les bases de données *ejido* (Cord et al. 1998).

réseaux de migrants. Dans sa recherche sur les migrations mexicaines, Hondagneu-Sotelo (1994) souligne en effet que les hommes et les femmes développeraient indépendamment des connexions avec des migrants relativement différents. Selon Pessar (1999) également, il n'est pas inhabituel pour les membres d'une même famille ou d'un même ménage de compter sur des réseaux à l'étranger tout à fait différents. Puisque la nature de ces relations peut affecter la qualité du capital social du migrant, elle peut également influencer différemment le comportement migratoire des hommes et des femmes. D'autre part, les hommes et les femmes ne sont pas en mesure de *mobiliser leur réseau de la même façon*, en raison notamment des normes culturelles et sociales qui prévalent dans leur société. Certains chercheurs travaillant sur les migrations mexicaines ont mis en évidence le fait que la migration des hommes est habituellement encouragée, et ceux-ci sont de ce fait plus souvent en mesure de mobiliser les membres de leur famille à l'étranger pour les assister dans leurs tentatives migratoires (Davis and Winters 2001). A l'inverse, l'assistance pour la migration des femmes peut dépendre du type de mobilité qu'elles envisagent. S'il s'agit d'une mobilité familiale, leur réseau familial à l'étranger est facilement mobilisable. Par contre, si elles ont l'intention de migrer de façon plus autonome, les membres masculins de la famille sont davantage susceptibles de s'y opposer (Lindstrom 1997, Curran and Rivero-Fuentes 2003).

Encadré 8. Données « Mexican Migration Project » et « Nang Rong Project »

La plupart des recherches mentionnées dans cette revue de littérature ont été effectuées à partir de deux bases de données.

La base de données du MMP (Mexican Migration Project⁸⁹) consiste en une enquête au niveau des ménages dans laquelle le chef de ménage est interrogé sur les membres habituels de son ménage, ainsi que sur ses enfants et ses frères et sœurs, même s'ils ne vivent pas sous son toit. En ce qui concerne les informations sur les migrations internationales, seules les migrations vers les Etats-Unis sont prises en compte. Le nombre de séjours est comptabilisé pour chaque individu, et des informations plus précises (date, destination, circonstances, etc.) sont collectées sur les premières migrations, les retours éventuellement associés à ce premier départ ainsi que sur les migrations les plus récentes.⁹⁰ Des informations sont également collectées au niveau des communautés.⁹¹

Les données sur les migrations internes thaïlandaises issues du « Nang Rong Project »,⁹² sont des données longitudinales collectées sur tous les individus du ménage, en plusieurs phases (1984, 1994, 2000). Les dates des migrations internes ne sont pas collectées, mais les migrations de plus de deux mois en dehors du village d'origine entre deux dates d'enquête sont comptabilisées.

⁸⁹ Pour plus d'information sur le design d'enquête : <http://mmp.opr.princeton.edu/databases/studydesign-en.aspx>

⁹⁰ Des biographies migratoire, professionnelle et familiale sont collectées auprès du chef de ménage uniquement. Mais toutes les recherches abordant le rôle du capital social pour le départ vers les Etats-Unis se basent sur les données collectées au niveau du ménage.

⁹¹ Je reviendrai plus en détail sur la façon dont ces différents projets permettent d'opérationnaliser la notion de réseaux migratoires (cf. section 3, p. 107)

⁹² Pour des détails sur les données de ce projet : <http://www.cpc.unc.edu/projects/nangrong/data>

Ce discours général, omniprésent dans la littérature mais également dans les témoignages recueillis, mettant en évidence la vulnérabilité des femmes conduit à un certain contrôle de la mobilité féminine. Des recherches ont montré que pour les migrations plus risquées, comme c'est notamment le cas des migrations internationales par rapport à la mobilité interne, les réseaux de migrants deviennent plus importants, car ils permettent de réduire l'incertitude associée à la migration (Davis, Stecklov et Winters, 2002). De la même façon, l'hypothèse selon laquelle ces réseaux de migrants jouent un rôle plus important pour les femmes que pour les hommes repose sur l'idée que les migrations féminines sont plus périlleuses. En raison des 'risques' plus grands pris par les femmes lors de leur migration, il semblerait que les réseaux soient davantage déterminants pour les migrations féminines que masculines, permettant pour partie de réduire ces risques ou d'en atténuer les conséquences (Curran and Rivero-Fuentes 2003, Davis and Winters 2001).

2.2. RÔLES ET FONCTIONS DES RÉSEAUX MIGRATOIRES SELON LE GENRE

Lorsque l'on examine plus en détail les résultats des recherches existantes, il semble que les réseaux migratoires jouent un rôle différent selon le sexe, et ces différences de genre sont perceptibles à travers différents mécanismes. La taille ou la composition du réseau ainsi que le type d'expérience acquise par ses membres sont par exemple susceptibles de ne pas jouer un rôle identique chez les hommes et les femmes.

2.2.1. *Effets de la composition du réseau de migrants*

- *Taille du réseau*

Selon Wilson (1998), plus le réseau à l'étranger est large, plus les risques liés à la migration diminuent, et plus la probabilité de migrer augmente. C'est également le point de vue que Garip (2008) développe dans sa recherche sur les migrations internes en Thaïlande : plus le réseau compte beaucoup de migrants, plus il est accessible, et donc plus les individus sont susceptibles de migrer. Certains ont par ailleurs montré que la valeur du premier membre du réseau avait une plus grande influence sur la migration que les individus suivants du réseau (Davis, Stecklov and Winters 2002).

- *Composition du réseau selon le genre*

La composition du réseau migratoire selon le genre constitue un élément d'analyse largement documenté. L'hypothèse la plus répandue consiste à dire que l'influence des réseaux féminins est plus importante pour la mobilité des femmes, parce que ceux-ci permettent de dépasser les barrières non seulement *économiques* mais également *sociales* liées à la migration.

D'une part, les femmes seraient plus susceptibles de choisir une destination où les femmes de leurs réseaux sont établies car elles peuvent compter sur elles pour s'intégrer dans les niches

d'emploi, comme dans le secteur domestique par exemple (Kanaiaupuni 2000, Davis and Winters 2001), ou pour obtenir des informations fiables sur des opportunités de migration (Curran and Rivero-Fuentes 2003, Curran, Garip et al 2005). Dans les pays de destination où le marché du travail est ségrégué selon genre, les migrants du même sexe peuvent fournir des informations plus pertinentes et des contacts plus intéressants. C'est notamment ce qu'ont observé certains chercheurs chez les migrants salvadoriens (Menjivar 2000), mexicains (Hondagneu-Sotelo 1994), et guatémaltèques (Hagan 1998) dans leur migration vers les Etats-Unis.

D'autre part, certains chercheurs avancent que les femmes mobilisent surtout leurs réseaux féminins lorsque les hommes de leur entourage proche (leur conjoint, leurs frères, leur père) s'opposent à leur projet migratoire. Elles contourneraient par-là l'autorité patriarcale en ayant recours à leur réseau féminin à l'étranger (Hondagneu-Sotelo 1994, Linsdtrom 1997, Curran and Rivero-Fuentes 2003). Enfin, les femmes peuvent être attirées par l'expérience d'autres femmes (Mahler 1999, Curran and Rivero-Fuentes 2003). L'assistance que peuvent leur offrir des compatriotes apparaît comme une image forte de protection et de chaperonnage, et peut de ce fait faciliter les intentions de migration (Boyd 1989).

Si cette hypothèse se vérifie dans un certain nombre de contextes, il faut toutefois mentionner que l'effet de la composition du réseau selon le genre peut varier et même diminuer avec le temps ainsi que selon le contexte des migrations masculines et féminines vers une destination en particulier (Kanaiaupuni 2000). Curran et Rivero-Fuentes (2003) ont par exemple montré que si les réseaux féminins sont plus importants que les réseaux masculins pour la mobilité interne vers Mexico (peu importe le sexe du migrant), c'est en partie parce que la mobilité féminine interne au pays est établie depuis longtemps. En ce qui concerne les migrations internationales vers les Etats-Unis, au contraire, ce sont les réseaux migratoires masculins qui sont plus importants pour les migrations masculines potentielles que pour les migrations féminines. La mobilité internationale est historiquement une mobilité masculine de plus longue date que la mobilité des femmes.

Par ailleurs, ces hypothèses selon le sexe des membres du réseau reposent sur l'idée que les réseaux féminins et masculins ne jouent pas les mêmes rôles, ou ne remplissent pas les mêmes fonctions face à la migration. A propos des migrations rurales au Mexique (Davis, Stecklov and Winters 2002) ou de la mobilité des Mexicains aux Etats-Unis, (Davis et Winters 2001), certains auteurs proposent d'examiner si les réseaux féminins et masculins sont complémentaires ou substituables en incluant des termes d'interaction entre les réseaux féminins et masculins. Leurs résultats montrent que pour la migration des femmes, les réseaux féminins ont un effet plus important que les réseaux masculins. Mais le terme d'interaction étant négatif, il semblerait que les réseaux féminins et masculins exercent les mêmes fonctions pour la migration féminine, et soient de ce fait substituables. Cela signifierait que tant les réseaux

féminins que masculins peuvent exercer cette fonction de chaperonnage. Dans les structures familiales plus patriarcales, les femmes auraient tendance à suivre également des migrants masculins, comme leur conjoint, leur père ou leurs frères.

- *Type de liens avec les membres du réseau*

A côté de la composition par sexe du réseau, il est également possible que la nature des liens qui lient *ego* et son entourage à l'étranger influence différemment les migrations féminines et masculines. Puisant leur inspiration dans les recherches de Granovetter (1973) sur la « force des liens faibles », certains chercheurs ont récemment tenté d'évaluer lesquels des liens forts (avec des membres de la famille proche à l'étranger) ou des liens faibles (avec des migrants appartenant à la famille élargie, aux amis ou aux connaissances) sont plus susceptibles de faciliter les migrations internationales. D'une part, les relations entre les membres de la famille proche sont caractérisées par un degré de confiance et des normes de réciprocité plus élevés et on s'attend à ce que les informations qui y circulent soient de nature plus fiable. Le désir de les retrouver peut également s'avérer plus important en raison de la proximité des liens. D'autre part, les liens faibles, qui connectent des personnes appartenant à différents milieux sociaux, peuvent offrir une plus grande quantité d'informations et des opportunités plus diversifiées. L'opérationnalisation de ces hypothèses à partir de données empiriques ne permet pas de trancher vers l'une ou l'autre alternative. Certaines études concluent que les liens avec de proches issus du ménage facilitent davantage la migration (Cerrutti and Massey 2001; Kanaiaupuni 2000; Massey and Espinoza 1997), tandis que d'autres ne trouvent aucune différence entre la famille proche à l'étranger et des liens davantage communautaires avec les migrants (Davis and Winters 2000; Garip 2008). Ces résultats contradictoires pourraient en partie s'expliquer par le fait que certaines de ces études ne tiennent pas compte du sexe du migrant potentiel, présumant que les effets des réseaux de migrants sur la probabilité de migrer sont les mêmes pour les hommes et les femmes.

Etant donné le caractère plus risqué des migrations féminines,⁹³ on peut s'attendre à ce que les liens étroits (famille proche) soient particulièrement importants pour les femmes tandis que les deux types de liens peuvent être également utiles pour les hommes. Dans le cas des migrations mexicaines, ce phénomène a été largement démontré : la migration des hommes mexicains vers les Etats-Unis dépend de l'expérience d'amis et connaissances, tout autant que de membres de la famille, alors que la mobilité féminine dépend exclusivement des liens avec les membres de la famille proche déjà aux Etats-Unis (Lindstrom 1997, Curran and Rivero-Fuentes 2003). « Because of prevailing ideas about women's vulnerability and norms of family honor, women can move only if there is a close relative with whom to travel or with whom to live » (Curran and Rivero-Fuentes 2003, p. 291). En Thaïlande également, les parents laissent

⁹³ Le chapitre 3 a mis en évidence cette notion de « risque » pour les migrations féminines est tangible dans les recherches empiriques, mais est également perceptible dans le discours des Congolais et Congolaises que j'ai rencontrés.

plus facilement partir leurs filles lorsqu'elles se déplacent avec ou rejoignent des membres de la famille proche, car cela diminue leurs craintes à l'égard de ce qui pourrait leur arriver sur place (Curran and Saguy 2001, Curran et al. 2005). Dans un contexte plus proche de celui de la RD Congo, au Sénégal, Liu (2011) observe que les migrations féminines sont davantage influencées par les réseaux proches (familles) alors que les liens faibles (amis) ont une importance plus grande pour les migrations masculines.

Comme pour la composition du réseau selon le genre, Winters, de Janvry et Sadoulet (2001) se sont intéressés à l'interaction entre les réseaux socialement proches et éloignés, à partir des données mexicaines. Leurs résultats indiquent que les deux types de réseaux ont un effet positif sur les migrations, et qu'ils opèrent comme des substituts plutôt que comme des compléments.

Enfin, si l'étude des liens proches et plus éloignés s'avère intéressante, les résultats dépendent essentiellement des données disponibles, et la distinction entre les liens supposés « forts » et « faibles » sur base de données quantitatives relativement sommaires reste problématique. Il est par exemple possible que des membres du village ou de la communauté qui ont effectué une migration soient considérés par *ego* comme assez proches que pour faire partie des liens « forts ». On reviendra sur cette difficulté conceptuelle dans la section traitant des limites des données (cf. section 3, p. 117.).

2.2.2. Niveau de ressources du réseau à l'étranger

A côté de l'effet des caractéristiques des membres du réseau (genre et nature du lien), certains chercheurs estiment que les réseaux peuvent influencer sur la migration des hommes et des femmes à travers différents canaux. La capacité des migrants du réseau à offrir une assistance *réelle* pour la migration de leurs proches dépend en grande partie du niveau de ressources dont ils disposent. Si on fait l'hypothèse que le support effectif des réseaux est plus important pour la mobilité féminine, on devrait observer une plus grande dépendance des femmes aux réseaux qui ont accès à des ressources plus importantes. Dans la littérature, des études ont montré que *la durée de l'expérience migratoire* peut être considérée comme un bon indicateur de ce niveau de ressources (Garip 2008) et certains chercheurs ont trouvé une relation positive entre les chances de migration et la durée vécue à l'étranger par les migrants du réseau (Massey and Zenteno 1999; Bauer et al. 2000 ; Delechat 2001; Garip 2008). Le fait que les membres du réseau soient rentrés dans le pays d'origine ou soient encore en migration au moment où *ego* prend la décision de migrer peut également influencer différemment les comportements migratoires. Cette question de *l'expérience actuelle ou passée du réseau* rencontre des justifications opposées. Dans leurs travaux sur les migrations mexicaines aux Etats-Unis, Winters, de Janvry and Sadoulet (2001) et Davis, Stecklov et Winters (2002) font par exemple l'hypothèse que le fait d'avoir un réseau actuellement à l'étranger a plus

d'importance que d'avoir des connaissances qui y sont déjà parties et qui sont rentrées entre temps. Dans ce cas, c'est sans doute l'aide effective fournie par le réseau à destination qui incite les individus à rejoindre certains proches. Au contraire, Garip (2008) opérationnalise le *capital social migratoire* par l'expérience migratoire, au sens où elle inclut dans la définition du réseau les migrants rentrés au pays, plutôt que se limiter à la présence de proches actuellement à l'étranger. Selon elle, « the accumulated migration experience could represent not only information or help available to migrants but also imitation or contagion effects that cause past migration behavior to be correlated with current individual migration decisions » (Garip 2008, p7.). Elle a par ailleurs constaté que les membres du réseau actuellement en migration entretenaient assez peu de contact avec les membres de leur famille restés au village. Ce serait donc plutôt lors des retours que les échanges d'informations sont possibles.

Enfin, une autre façon de mesurer la diversité du réseau consiste à étudier la *dispersion géographique des membres de l'entourage*. Wilson (1998) remarque que dans le cas des migrations mexicaines, les réseaux sont caractérisés par la « multilocalité », plutôt que par une concentration géographique. Dans le contexte des migrations internes en Thaïlande, Garip (2008) fait également l'hypothèse que lorsque les sources d'information et de soutien proviennent d'une multitude de destinations, les migrants potentiels ont accès à un large éventail d'opportunités et sont de ce fait plus susceptibles de migrer que les autres. Contrairement à ce qu'elle attendait, les résultats indiquent que plus la diversité est grande, moins les individus ont tendance à migrer. Ceci laisse penser que pour migrer, les individus préfèrent une information complète à propos d'une destination, plutôt que des informations éparses à propos de plusieurs destinations.⁹⁴

2.2.3. « Culture migratoire » versus support effectif

Dans un contexte de recherche différent, celui de la migration marocaine vers l'Europe, Heering et ses collègues (2004) introduisent le concept de « culture de la migration » pour expliquer les intentions de migrer des individus. La culture migratoire est opérationnalisée à partir de l'histoire migratoire des différentes régions du Maroc (expérience migratoire récente versus expérience migratoire bien établie). L'idée consiste à supposer qu'une sorte de culture migratoire se développe à mesure que les réseaux de migrants s'étendent. Leurs résultats révèlent que les intentions masculines d'émigration sont plus fortes dans les régions qui ont une culture migratoire importante, alors que la présence d'un réseau familial à l'étranger semble avoir peu d'importance. Pour les femmes à l'inverse, l'existence d'une culture migratoire n'a pratiquement pas d'effet sur leur intention de quitter le pays, alors que la présence de membres de la famille à l'étranger tend à renforcer leur intention. Selon ces auteurs, « the embedding of networks in migration system is more successful in explaining the

⁹⁴ Parallèlement à cette explication, l'auteur suspecte un problème de variation dans l'indice de dispersion.

direction than the volume of international migration » (Heering et al. 2004, p.327). Dans le contexte du Maroc, il semble que cet argument s'applique aux hommes plutôt qu'aux femmes, puisque pour celles-ci, la présence de leur mari à l'étranger constitue souvent la condition nécessaire à la décision de migrer. Cette conception encore dominante dans la société marocaine a tendance à dévaloriser les migrations féminines autonomes, et à favoriser les regroupements familiaux. Le raisonnement de ces auteurs s'applique aux intentions de migration, qui ne constituent que des déterminants approximatifs du comportement migratoire. Cela dit, leurs résultats pointent différents mécanismes par lesquels le réseau migratoire peut influencer la migration des hommes et des femmes, et ces mécanismes méritent d'être interrogés. Ils suggèrent que les réseaux migratoires influencent la mobilité féminine dans la mesure où ils sont capables de leur offrir un soutien effectif à destination, alors que ceux-ci exerceraient une influence plus diffuse et diversifiée sur les hommes, en servant notamment de modèle à suivre.⁹⁵

2.3. CHOIX DE DESTINATION

Dans bien des situations, il a été démontré que les réseaux migratoires contribuent à augmenter les chances de migrer, et ce par différents canaux. Si l'on fait l'hypothèse que les membres de l'entourage à l'étranger sont susceptibles de fournir une assistance directe aux migrants potentiels, celle-ci n'est possible que si le migrant se rend, au moins initialement, dans la même destination que là où son réseau, ou une partie de celui-ci, est établi (Bauer et al. 2000, Davis and Winters 2001, Winters, de Janvry and Sadoulet 2001, Davis, Stecklov and Winters 2002). Dans leurs travaux sur les migrations mexicaines aux Etats-Unis, Davis et Winters (2001) montrent que la localisation des réseaux est plus susceptible d'influencer la migration féminine que masculine, et le choix de destination effectué par les femmes migrantes serait davantage déterminé par la présence de femmes à l'étranger que par la présence d'hommes. Travaillant également sur les migrations mexicaines vers les Etats-Unis à partir des données MMP mais à un niveau plus *méso*, Bauer et al. (2000) nuancent ce constat. Ils montrent à un niveau agrégé que la relation entre le nombre de migrants à un endroit donné et la probabilité que d'autres migrants partent également pour cette destination suit une courbe de U inversé. En d'autres termes, l'existence d'un réseau (au sens très large d'individus de la même région de départ) aurait une influence positive sur la probabilité que d'autres personnes migrent vers la même région. Cependant, si la taille de la population immigrée à un endroit devient trop importante, il y aurait un effet négatif de la taille, et la probabilité de choisir ce lieu comme destination diminuerait.

⁹⁵ Mahler (1999) appelle cela des « effets de démonstration » (*demonstrative effects*). Dans le même ordre d'idée, Monsutti (2007) montre comment la migration est devenue une sorte de rite de passage dans la définition de la masculinité dans certaines sociétés.

La plupart des recherches sur les migrations mexicaines (et basées sur les données MMP) étudient l'impact du réseau « à destination » sur la probabilité de migrer, puisqu'elles estiment la probabilité de migrer vers les Etats-Unis, selon le fait d'avoir des membres de la famille ou de la communauté installés là-bas. Il en est de même pour les travaux portant sur les migrations internes en Thaïlande. Seule la recherche effectuée par l'équipe du Nidi⁹⁶, sur les intentions de migrer des Marocains vers les pays européens, concerne les réseaux « à l'étranger » en général (Heering et al. 2004). Dans ce cas, l'hypothèse de départ est un peu différente. Les individus ayant des proches à l'étranger sont plus susceptibles que les autres de migrer parce qu'ils connaissent des individus « qui l'ont fait » ; cela leur donne envie de tenter l'aventure également. Rien ne dit que s'ils migrent, ils iront dans le même pays que leurs proches. Dans le cas des données MAFE, les données sur les migrations et sur les réseaux ne sont pas géographiquement restreintes à l'un ou l'autre pays de destination (tous les pays de destination sont pris en compte). Je propose donc d'étudier dans un premier temps *l'influence du réseau à l'étranger* sur la probabilité de migrer (chapitre 5), pour ensuite se concentrer sur *l'effet du réseau dans certains pays sur le choix entre ces destinations* (chapitre 6).

3. LE DÉFI DE MESURER LE RÉSEAU MIGRATOIRE : LIMITES DES ÉTUDES ANTÉRIEURES

On l'a vu dans les pages qui précèdent, il existe de nombreuses façons d'étudier et de conceptualiser les réseaux sociaux en rapport avec la migration. Face à cette multitude d'hypothèses et de concepts, il reste toutefois un certain nombre de défis, tant empiriques que théoriques.

Les limites dues à la nature des *données* soulèvent au moins trois interrogations : quel est le niveau de collecte des informations le plus pertinent (niveau individuel ou agrégé ?), qui est inclus dans le réseau ?, et enfin, quelle est la précision des informations datées ?

Premièrement, les données issues des deux projets d'enquêtes détaillés dans l'Encadré 8 s'avèrent intéressantes mais relativement limitées pour l'analyse des réseaux migratoires. Un certain nombre de travaux opérationnalisent par exemple la mesure du réseau à partir de variables agrégées, comme le fait d'« avoir des connaissances à l'étranger ou pas » (Bauer et al. 2000, Heering et al. 2004). La taille du réseau (nombre de connaissances ou membres de la même communauté à l'étranger) est également utilisée, et dans certains cas, cela ne donne pas de résultats significativement différents de la première option (Curran and Rivero-Fuentes 2003). Mais selon certains auteurs, lorsque les données le permettent, il est préférable de décomposer les mesures du réseau selon plusieurs dimensions, car les résultats permettent de souligner la complexité de l'effet du réseau sur la décision migratoire (Davis, Stecklov et al. 2002). C'est notamment le cas des recherches qui testent l'hypothèse selon laquelle l'effet du réseau varie avec la proximité du lien (Winters, de Janvry et al. 2001, Cerruti and Massey 2001,

⁹⁶ NIDI : Netherlands interdisciplinarity demographic institute

Garip 2008, Davis, Stecklov et al 2002), selon la répartition par sexe des membres du réseau (Curran and Rivero-Fuentes 2003), ou en fonction de ces deux critères à la fois (Kanaiaupuni 2000, Davis and Winters 2001, Curran, Garip et al. 2005). Il est par ailleurs peu courant dans les recherches existantes que l'on distingue l'effet du parcours migratoire du conjoint de la mobilité du reste de l'entourage, faute de données détaillées. Or, on peut raisonnablement s'attendre à ce que la migration du conjoint joue un rôle spécifique, notamment dans le cas du regroupement familial.

La deuxième limite tient au niveau de collecte des informations. Dans les deux bases de données détaillées ici, le réseau ou le capital social est recueilli au niveau du *ménage* alors que la probabilité de migrer est modélisée au niveau *individuel*. Les réseaux sociaux et familiaux peuvent toutefois être différents pour différents membres d'un même ménage (Pessar 1999). L'idéal est donc de collecter l'information au niveau individuel. Pour contourner cette difficulté, Curran et Rivero-Fuentes (2003) étudient les migrations des jeunes mexicains vers les Etats-Unis à partir des jeunes non mariés, vivant encore en famille. Ils font alors l'hypothèse que ceux-ci sont susceptibles d'être sous l'influence du réseau migratoire familial, collecté au niveau du ménage auquel ils appartiennent.

Une troisième difficulté réside dans la précision des informations collectées. Ni les données mexicaines ni les données thaïlandaises ne permettent de reconstruire avec précision la trajectoire migratoire d'*ego*. Dans les données mexicaines, seules sont connues les dates des premières et dernières migrations, tandis que pour les données thaïlandaises, on sait seulement si *ego* a déménagé entre deux vagues d'enquête (espacées de 10 ans). *A fortiori*, il n'est pas non plus possible de retracer le parcours migratoire des membres du réseau avec exactitude. En ce qui concerne les données mexicaines, le problème de causalité entre la migration d'*ego* et des membres de son réseau est évacué, puisque les dates de premières migrations sont connues. Mais dans le cas des données thaïlandaises, il peut y avoir un problème d'endogénéité, dans la mesure où l'antériorité de la migration de l'entourage par rapport à la migration d'*ego* n'est pas garantie.

Les difficultés *théoriques* sont sans doute les plus difficiles à surmonter, particulièrement lorsque l'on souhaite opérationnaliser certaines hypothèses sur des données de nature quantitative.

La première limite tient à la définition du réseau. Les individus constituant ces « réseaux » sont exclusivement des migrants (ou des migrants de retour), alors qu'initialement, le concept de réseau s'étend aux liens entre migrants, non-migrants et migrants de retour. En réalité, il est fort possible que les membres de l'entourage n'ayant aucune expérience migratoire aient également aidé à migrer (Massey 1987, Massey et al. 1993, Guilmoto et Sandron 2000). Il serait peut-être intéressant d'opérationnaliser tant les « réseaux migratoires » que les « réseaux

sociaux et familiaux » (cf. Encadré 3), certains proches se trouvant à l'intersection des deux (Bagalwa Mapatano 2007).

Une deuxième difficulté conceptuelle réside dans le fait que le réseau regroupe l'ensemble des membres du ménage et/ou de la famille qui sont partis en migration, peu importe qu'*ego* entretienne avec eux des contacts réguliers. En d'autres termes, on ne connaît pas l'intensité des relations entre les individus du réseau présumé. Plus encore, de nombreux chercheurs considèrent les liens familiaux comme étant plus « proches » et les relations avec les membres du village comme plus « étendues », alors que les individus vivent peut-être ces relations différemment.

Troisièmement, le parti pris par la plupart des chercheurs dans ce domaine est d'appréhender les réseaux sociaux et familiaux comme une ressource plutôt que comme un ensemble d'individus dont les relations se construisent socialement et évoluent de façon dynamique. Ainsi, le réseau à l'étranger constituerait un élément déterminant de la migration individuelle. Or, comme Palloni et al. (2001) le montrent, il existe le plus souvent un effet de sélection dans le réseau: "people are not randomly developing ties between themselves, but are influenced in their choices by a series of factors which may also influence their propensity to migrate" (p. 1267). Dolfin et Genicot (2010) soulèvent également cette question, en pointant le fait que l'endogénéité potentielle rend plus difficile l'interprétation de la relation causale de l'effet du réseau. « For instance, the observation that an individual behaves similarly to other individuals in his network may reflect not the impact of their behaviour on this choice, but rather the correlation of preferences among network members » (p. 6). C'est notamment ce que certaines études qualitatives ont mis en évidence. Selon Boyd (1989), on devrait se demander pourquoi et quand les réseaux sociaux émergent, et sous quelles conditions ces relations s'affaiblissent ou disparaissent. Hagan (1998) souligne également les changements possibles dans les relations au fil du temps. Par ailleurs, elle estime que les recherches se focalisent sur l'effet positif et de court terme des réseaux, négligeant les bouleversements dans les rapports sociaux entre individus. En définitive, « network analysis does not give sufficient attention to how networks are formed or the content of social ties » (Curran and Saguy 2001).

Soulignons d'emblée que les données issues du projet MAFE permettent pour partie de pallier à ces difficultés, même si d'autres limites doivent également être mentionnées.

4. LE RÔLE DU CONTEXTE

Cette revue de littérature nous amène à penser que l'on peut raisonnablement s'attendre à observer des effets différents du réseau sur les comportements migratoires des hommes et des femmes (tant en termes de probabilité de départ que de choix de destination). Cependant, les recherches existantes opérationnalisant ces questions reposent essentiellement sur deux

contextes très différents de celui qui nous intéresse, et cela soulève la question de la pertinence d'une telle analyse à partir du contexte de la RD Congo.

4.1. MIGRATIONS MEXICAINES, THAÏLANDAISES ET CONGOLAISES : DES CONTEXTES TRÈS DIFFÉRENTS

Les recherches réalisées par Curran, Garip et leurs collègues (2001, 2005, 2008) sur les migrations internes en Thaïlande ont été menées suite aux travaux pionniers portant sur les réseaux sociaux et la mobilité entre le Mexique et les Etats-Unis (Massey, Cerrutti, et autres, et plus tard Davis, Winters, et autres). La condition des femmes est relativement favorable en Thaïlande, et la liberté de migrer y est importante. Le pays a également connu une croissance économique considérable, accompagnée d'une création d'emploi en dehors de la sphère économique locale tant pour les hommes que pour les femmes (Curran et al. 2005). Le Mexique se caractérise quant à lui par une crise économique importante, et malgré une redéfinition des rapports de genre et une féminisation progressive des migrations, la mobilité reste très cadenassée par la société traditionnellement patriarcale (Davis and Winters 2001). On aurait donc pu s'attendre à ce que le capital social joue de façon différente dans ces deux contextes, et pourtant, un certain nombre de résultats vont dans le même sens.

Le chapitre 3 a permis de pointer les principaux éléments qui définissent tant les migrations internationales que les rapports de genre en RD Congo. On a vu que les migrations congolaises internationales, dont l'histoire est relativement récente, ont été au départ dans une large mesure dirigées vers les pays voisins (comme l'Angola, le Congo Brazzaville ou la Zambie). Les migrations congolaises vers l'Europe n'ont réellement débuté que dans le début des années 1960, après l'indépendance du pays. A cette époque, il s'agissait essentiellement d'élites envoyées par les entreprises locales pour des raisons de formation en Belgique (Bitumba Tipo-Tipo 1995, Kagne et Martiniello 2001). La détérioration de la situation économique accompagnée des troubles politiques qui ont refait surface dans les années 1990 ont contribué à intensifier les flux migratoires (Schoumaker, Vause and Mangalu 2009). Au cours des trente dernières années, les destinations et les profils des migrants congolais se sont progressivement diversifiés. Actuellement, les femmes congolaises migrent davantage que par le passé, et si elles ont deux fois moins de chances de migrer vers les pays africains, on n'observe cependant pas de différences significatives entre les migrations féminines et masculines vers les pays européens. Cette tendance à la féminisation des migrations peut sans doute s'expliquer en partie par des changements observés dans les rapports de genre au sein de la société. En RD Congo comme dans de nombreux pays africains, les femmes sont traditionnellement subordonnées à l'autorité patriarcale et la responsabilité sociale et économique du ménage relève généralement des hommes (Pilon et Vignikin 1996). Etant en moyenne moins instruites que les hommes, les femmes sont également moins présentes sur le marché de travail, où elles occupent des emplois plus précaires. Cependant, la crise politique et économique que la RD

Congo a connue au cours des dernières décennies a provoqué des changements dans ces rapports de genre. Avec l'augmentation du chômage et de l'inactivité chez les hommes, les femmes se sont vues contraintes d'assumer certaines responsabilités jusque-là assumées par leurs maris. La crise aurait donc contribué à affaiblir la position sociale des hommes, les forçant à accepter la participation économique de leurs conjointes. Selon plusieurs chercheurs qui ont étudié le statut social des femmes congolaises, celle-ci ont progressivement acquis un pouvoir décisionnel au sein de la famille jusque-là ignoré (Mianda 1996; Bouchard 2003).

4.2. PERTINENCE DU CONCEPT DE RÉSEAU DANS LE CONTEXTE CONGOLAIS

La dynamique des réseaux sociaux et familiaux constitue un phénomène important des mécanismes migratoires, particulièrement dans les pays en développement. D'une part, ce constat est particulièrement approprié dans les sociétés au sein desquelles les organisations sociales et communautaires influencent fortement le comportement des individus, comme c'est le cas dans la plupart des sociétés africaines (Guilmoto et Sandron 2000). D'autre part, le contexte de crise socio-économique que rencontrent un certain nombre de pays africains a également entraîné une reconfiguration des structures sociales et des solidarités familiales, en accentuant les rapports de dépendance des individus vis-à-vis de l'unité familiale ou communautaire.

En Afrique, l'importance des liens interindividuels au sein de l'unité familiale se reflète entre autres à travers les systèmes matrimoniaux et de parenté, ainsi qu'au sein des modes d'organisation domestique et de résidence. Qu'il s'agisse de sociétés matri ou patrilineaire, matri ou virilocale, les rapports entre les individus d'une même unité familiale sont notamment codifiés en termes de filiation, de genre et de génération. Les fonctions de responsabilité socialement reconnues reviennent par principe aux hommes, même dans les sociétés matrilineaires (Pilon et Vignikin 1996). Le lignage structure également les comportements des individus, donnant généralement une importance aussi grande à la fratrie qu'aux liens « verticaux » (grands-parents, parents, enfants, petits-enfants). On associe souvent à l'Afrique l'image de la famille étendue, les familles nucléaires réduites à un couple et ses enfants étant jusqu'il y a peu encore rares (Locoh 1988, 1993). Les anthropologues qui étudient la culture congolaise évitent d'appréhender le ménage comme étant une entité sociologique indépendante ayant sa propre logique de fonctionnement (Aldous 1962, McGaffey 1983). Plutôt que le ménage, c'est le lignage qui fonctionne davantage comme unité socioéconomique au sein de laquelle les décisions se prennent. L'héritage culturel du Bakongo par exemple, est virilocal et matrilineaire : les individus appartiennent en premier lieu au lignage de leur mère (frère aîné de la mère), alors que le ménage lui-même est accueilli dans le territoire du lignage paternel. Kinshasa est sans doute dominé par ce type de culture puisque approximativement 40% des Kinois ont ce type d'organisation culturelle, même si certaines cultures virilocalles patrilineaires sont également présentes (dans les provinces du Kasai par exemple) (de Herdt

1997, 2004). Il est donc important de tenir compte du rôle que des individus n'appartenant pas au ménage peuvent avoir dans les prises de décision (de Herdt 2004)

Au-delà de la diversité des systèmes d'organisation sociale et familiale, certaines reconfigurations sociales et familiales ont eu lieu dans la plupart des sociétés africaines, et celles-ci ont été accentuées avec la crise (Pilon et Vignikin 1996). Ces dernières décennies, la taille des ménages a eu tendance à augmenter. On pourrait penser que cette augmentation est plutôt le signe du maintien de la famille élargie et en même temps de non-nucléarisation des familles, mais ce constat cache des effets et des évolutions au niveau de la composition des ménages dont il faut tenir compte (de Herdt 2004). Plusieurs éléments permettent d'expliquer cette augmentation de la taille des ménages. Parmi eux, on peut notamment citer l'accélération de la croissance démographique (due à une baisse de la mortalité conjuguée au maintien d'une fécondité élevée) ou le recul de l'âge au premier mariage (entre autre lié au développement de la scolarisation des filles ainsi qu'aux difficultés de trouver un logement en milieu urbain). De ce fait, la durée de cohabitation parentale des jeunes a augmenté, retardant la création de nouveaux ménages (Pilon et Vignikin 1996). L'augmentation de la taille des ménages serait donc moins une stratégie d'adaptation face à la crise qu'une conséquence de celle-ci. Dans ses travaux sur la ville de Kinshasa, de Herdt (2004) parle de « ménages cachés » pour nommer les ménages dans lesquels de jeunes parents, ou de jeunes mères seules élèvent leurs enfants dans le ménage de leurs propres parents. Avec la crise socioéconomique, le lignage ne permet plus de protéger suffisamment les individus. De plus, il semblerait que la solidarité au sein de la famille nucléaire prévale sur la solidarité observée au sein de la famille étendue. Les décisions ne se prennent donc pas au sein du ménage uniquement, mais le ménage n'est pas non plus complètement subordonné aux décisions du lignage (de Herdt 2004). Ces éléments de contexte nous incitent à tenir compte de l'ensemble des liens qu'*ego* entretient avec son entourage, sans se restreindre aux membres de la famille proche uniquement.

En définitive, au vu des normes sociales et familiales et des rapports de genre qui s'y jouent, la RD Congo apparaît comme un terrain fécond pour l'analyse des différences de genre dans l'effet des réseaux sur la mobilité internationale.

5. DONNÉES MAFE ET OPÉRATIONNALISATION DU CONCEPT DE RÉSEAU DANS LA THÈSE

Comme on l'a déjà détaillé dans le chapitre 1, les données MAFE offrent de nombreuses possibilités pour étudier le rôle des réseaux dans le processus migratoire. Pour rappel, les enquêtes individuelles sont collectées de façon biographique et recueillent des informations datées sur les trajectoires migratoires des membres de l'entourage d'*ego* (soit parce qu'ils ont une expérience migratoire passée, soit parce qu'ils se trouvent actuellement à l'étranger), et ces enquêtes s'adressent tant aux migrants (actuellement en Belgique, au Royaume-Uni ou de retour en RD Congo) qu'aux non-migrants.

Pour mieux saisir la forme que prennent ces informations dans les fichiers de données, je reprends ici du déroulement du questionnaire jusqu'à la transformation des fichiers, en passant par la saisie des informations. La Figure 15 présente l'extrait de questionnaire concernant l'historique des pays de résidence de l'entourage. Après avoir répondu à ces différentes questions, l'enquêteur doit remplir la grille AGEVEN (cf. chapitre 1), avec les instructions détaillées dans la Figure 16.

Figure 15. Extrait de questionnaire biographique : module sur l'entourage à l'étranger

HISTORIQUE DES PAYS DE RESIDENCE DE L'ENTOURAGE				COLONNE 4
Parlons des pays où ont vécu les membres de votre entourage...				
Depuis que vous êtes né (e) :				
Q17P - Votre Père a-t-il déjà vécu au moins un an en dehors de la RD Congo ?	1. Oui 2. Non	Si oui : noter 01		
Q17M - Et votre Mère, a-t-elle déjà vécu au moins un an en dehors de la RD Congo ?	1. Oui 2. Non	Si oui : noter 01		
Q17F - Un ou plusieurs de vos frères ont-ils déjà vécu au moins un an en dehors de la RD Congo ?	0. Pas de frère 1. Oui 2. Non	Si oui : Q17nF - Combien ?		
Q17S - Une ou plusieurs de vos sœurs ?	0. Pas de sœur 1. Oui 2. Non	Si oui : Q17nS - Combien ?		
Q17C - Un ou plusieurs de vos conjoints ou anciens conjoints ont-ils déjà vécu en dehors de la RD Congo ?	0. Pas de conjoint 1. Oui 2. Non	Si oui : Q17nC - Combien ?		
Q17E - Et un ou plusieurs des enfants que vous avez cités ?	0. Pas d'enfant 1. Oui 2. Non	Si oui : Q17nE - Combien ?		
Q17A - Et d'autres membres de votre famille ou des amis proches sur lesquels vous pourriez ou auriez pu compter pour vous accueillir, vous aider à migrer en dehors de la RD Congo ?	1. Oui 2. Non	Si oui : Q17nA - Combien ?		
Q17T - Total :				
FILTRE : - Si Q17T = 0 (Pas de membre de l'entourage en dehors RD Congo un an ou plus) → Passez au MODULE UNION Page 10 - Sinon → Décrire le parcours de chaque personne, Page suivante				

Figure 16. Extrait de questionnaire biographique : instructions pour le remplissage de la grille biographique

PARCOURS DES MEMBRES DE L'ENTOURAGE QUI ONT VECU AU MOINS UN AN EN DEHORS DE LA RD CONGO

- 1ère personne : AGEVEN. Noter en bas de la colonne 4 :
 - le **sexe** de la personne
 - le **prénom** de la personne (optionnel)
 - le **lien** de cette personne avec l'enquête
 - Identifier clairement les liens : Pour les conjoints et enfants (y compris enfants confiés et adoptés), reprendre le numéro d'ordre des colonnes Famille 2.1 et 2.2 (ex : U1, N4, C5 etc.)
 - Pour les autres personnes, indiquer clairement : oncle, cousin, ami d'école...
 - Si la personne est un(e) ami(e) ou un(e) conjoint(e) : **Depuis quand connaissez-vous cette personne ?** Notez l'année en bas de colonne.
 - 1er pays : **Quand a-t-elle/il commencé à vivre dans un autre pays que la RD Congo ?**
Dans quel pays était-ce ? Noter le 1^{er} pays où il/elle a vécu au moins un an à l'année du départ.
Et jusqu'à quand a-t-il (elle) vécu dans ce pays ? Tracer une flèche pour indiquer la période passée dans ce pays.
 - 2è pays : **Et ensuite, dans quel pays est-il (elle) allé(e) pour au moins un an ?** Noter le 2^{ème} pays à l'année où la personne a commencé à y vivre.
Jusqu'à quand est-il/elle resté dans ce pays ? Tracer une flèche pour indiquer la période passée dans ce pays.
 - CONTINUER** jusqu'au pays de résidence actuel et tracer une flèche jusqu'aujourd'hui.
 - **CONTINUER DE MEME** avec la 2ème personne...
- ATTENTION :** - Commencer les trajectoires aussi tôt que possible... au moins à partir du moment où Ego a rencontré la personne dont il décrit la trajectoire
- Si la personne est décédée : Noter DC à l'année où cela s'est produit.

Encadré 9. Définition et opérationnalisation des notions de *réseau migratoire* et de *réseau social et familial* à partir des données MAFE

Dès l'introduction de cette thèse, les notions de réseau migratoire et de réseau social et familial ont été définies (Encadré 3, p. 12). Maintenant que les données MAFE ont été présentées plus en détail, on peut dégager la définition qui est rendue possible par l'exploitation de celles-ci.

A partir des données de l'enquête MAFE, le ***réseau migratoire*** se définit comme l'ensemble des membres de *la famille proche* (parents, fratrie, enfants, conjoints) qui ont déjà vécu au moins un an en dehors de la RD Congo, ainsi que des *autres membres de la famille ou d'amis* qui ont vécu au moins un an à l'étranger et sur qui *ego* a pu ou aurait pu compter pour l'aider à migrer. Ces informations sont reprises dans le réseau qu'ils soient encore à l'étranger au moment de l'enquête ou pas (rentrés en RD Congo ou décédés). Quant au ***réseau social et familial***, il s'agit des individus (membres de la famille, amis ou connaissance) qui ont d'une façon ou d'une autre participé au processus migratoire (notamment dans la prise de décision ou dans le financement du voyage).

Toutes les informations sont donc consignées dans la grille AGEVEN. Dans l'exemple présenté dans la figure suivante, cet individu compte sept membres dans son réseau : son père, un frère, sa conjointe et quatre de ses enfants. Son père a simplement eu une expérience de deux ans au Royaume-Uni entre 1960 et 1962. Son frère, parti vivre aux Etats-Unis pendant 4 ans est ensuite allé s'installer au Royaume-Uni pendant plus de dix ans. Il est ensuite rentré vivre en RD Congo. Après plus de dix années passées également au Royaume-Uni, sa conjointe s'est installée en Belgique, où elle réside encore actuellement. Les quatre enfants mentionnés sont tous nés en Belgique. À tout moment de la vie d'*ego*, on est donc en mesure de savoir si certains de ses proches (parents et amis) résident à l'étranger et dans quels pays.

A partir de là, les informations sont rassemblées en fin de questionnaire, et peuvent ensuite être encodées dans les bases de données. Dans un fichier initial (Figure 18), on dispose pour chaque individu d'autant de lignes que de membres de son réseau migratoire. Les différentes colonnes représentent les informations les caractéristiques de ces individus et de leur trajectoire migratoire (*ident* = identifiant de l'individu ; *mbr_Res* = numéro du membre du réseau ; *lien* = lien de parenté avec l'enquêté ; *sexe* = sexe du membre du réseau ; *an_con* = année de connaissance ; *an_dc* = année de décès ; *pays1* = premier pays visité ; *debut1* et *fin1* = dates de début et de fin dans le pays 1 ; et ainsi de suite).

Figure 17. Extrait de grille AGEVEN remplie pour la partie sur l'entourage à l'étranger

4. MIGRATIONS DE L'ENTOURAGE							
Père - Mère - Frères - Sœurs - Conjoints - Enfants - Autres membres de la famille et Amis							
ANNEES	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7
2009		↑	↑	↑	↑	↑	↑
2008							
2007							
2006							
2005							
2004							
2003							BELGIQUE
2002							
2001							
2000							
1999							
1998							
1997							
1996							
1995							
1994							
1993							
1992						BELGIQUE	
1991		CONGO	BELGIQUE	BELGIQUE	BELGIQUE		
1990	DC	↑	BELGIQUE	BELGIQUE			
1989	↑		↑	↑			
1988				ROYAUME-UNI			
1987							
1986							
1985							
1984							
1983							
1982							
1981							
1980		ROYAUME-UNI					
1979		↑					
1978							
1977			ROYAUME-UNI				
1976		ETATS-UNIS					
1975							
1974							
1973							
1972							
1971							
1970							
1969							
1968							
1967							
1966							
1965							
1964							
1963							
1962	CONGO						
1961	↑						
1960	ROYAUME-UNI						
1959							
1958							
Années			1957-1959				
Lien	PERE	FRERE	UN	N1	N2	N3	N5
Prénom	DODOU	SENGA	MOSEKA	FIFI	LUBOYA	MANDA	DODO
Sexe	(H) F	(H) F	H (F)	H (F)	(H) F	(H) F	(H) F
	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7

Figure 18. Forme initiale des données sur l'entourage à l'étranger

	ident	mbr_Res	lien	sexe	an_con	an_dc	pays1	debut1	fin1	pays2	debut2	fin2
1	1	1	Pere/mere	Homme	.	1990	ROYAUME-UNI	1960	1962	RDC	1962	1990
2	1	2	Frere/sœur	Homme	.	.	ETATS-UNIS	1976	1980	ROYAUME-UNI	1980	1991
3	1	3	Conjoint(e)	Femme	1979	.	ROYAUME-UNI	1977	1990	BELGIQUE	1990	.
4	1	4	Fils/fille	Femme	.	.	ROYAUME-UNI	1987	1990	BELGIQUE	1990	.
5	1	5	Fils/fille	Homme	.	.	BELGIQUE	1991	.	.	.	.
6	1	6	Fils/fille	Homme	.	.	BELGIQUE	1992	.	.	.	.
7	1	7	Fils/fille	Homme	.	.	BELGIQUE	2003	.	.	.	.
8	2	1	Frere/sœur	Homme	.	.	ETATS-UNIS	1994	.	.	.	.
9	2	2	Frere/sœur	Homme	.	.	ROYAUME-UNI	2000	.	.	.	.
10	2	3	Frere/sœur	Homme	.	.	ETATS-UNIS	2003	.	.	.	.
11	2	4	Frere/sœur	Femme	.	.	BELGIQUE	1978	.	.	.	.
12	2	5	Frere/sœur	Femme	.	.	BELGIQUE	2002	.	.	.	.
13	2	6	Frere/sœur	Femme	.	.	ZAMBIE	1997	.	.	.	.
14	2	7	Frere/sœur	Femme	.	.	BELGIQUE	1988	.	.	.	.
15	2	8	Conjoint(e)	Femme	1994	.	BELGIQUE	1994	.	.	.	.
16	2	9	Fils/fille	Femme	.	.	BELGIQUE	1998	.	.	.	.

La figure ci-dessus, indique la forme initiale que prend le fichier du module réseaux, pour deux individus enquêtés (dont le premier correspond à l'exemple de la Figure 17. Ce fichier est alors transformé en fichier 'personnes-années'⁹⁷ pour chaque membre du réseau, comme l'indique la figure ci-dessous avec l'exemple du membre du réseau n°2 de l'individu 1 (le frère d'ego).

Figure 19. Fichier personne-année sur les membres du réseau

	ident	mbr_Res	lien_proche	lien_éloigné	lien_fém	lien_masc	année	pays
1	1	2	1	0	0	1	1976	ETATS-UNIS
2	1	2	1	0	0	1	1977	ETATS-UNIS
3	1	2	1	0	0	1	1978	ETATS-UNIS
4	1	2	1	0	0	1	1979	ETATS-UNIS
5	1	2	1	0	0	1	1980	ETATS-UNIS
6	1	2	1	0	0	1	1981	ROYAUME-UNI
7	1	2	1	0	0	1	1982	ROYAUME-UNI
8	1	2	1	0	0	1	1983	ROYAUME-UNI
9	1	2	1	0	0	1	1984	ROYAUME-UNI
10	1	2	1	0	0	1	1985	ROYAUME-UNI
11	1	2	1	0	0	1	1986	ROYAUME-UNI
12	1	2	1	0	0	1	1987	ROYAUME-UNI
13	1	2	1	0	0	1	1988	ROYAUME-UNI
14	1	2	1	0	0	1	1989	ROYAUME-UNI
15	1	2	1	0	0	1	1990	ROYAUME-UNI
16	1	2	1	0	0	1	1991	ROYAUME-UNI
17	1	2	1	0	0	1	1992	RDC
18	1	2	1	0	0	1	1993	RDC

Une ligne par année et par membre du réseau est alors disponible, et la trajectoire migratoire de ces individus est alors reconstruite dans la colonne 'pays'. D'autres variables utiles telles que le fait qu'il s'agisse d'un « lien proche » ou d'un « lien éloigné » par exemple, sont alors créés (il s'agit de variables binaires). Dans ce fichier, on dispose pour chaque

⁹⁷ Il s'agit d'un fichier dans lequel on dispose d'autant d'observations (lignes) que d'années vécues par les individus concernés.

individu de plusieurs lignes pour la même année, lorsque ceux-ci connaissent plus d'une personne à l'étranger la même année. Un dernier fichier (présenté à la Figure 20 pour l'individu 1 entre 1985 et 2004) permet de résumer toute cette information, en compressant l'ensemble des lignes concernant la même année. Un ensemble de variables synthétiques sont alors construites,⁹⁸ et comptabilisent par exemple « le nombre de liens proches à l'étranger », « le nombre de liens féminins à l'étranger » ou « le nombre de personnes dans un pays européens », etc. Les variables obtenues sont donc des variables qui comptabilisent les membres du réseau concernées par telle ou telle caractéristique, et qui varient dans le temps.

Figure 20. Fichier personnes-année sur ego avec variables synthétiques du réseau

	ident	année	lien_proche	lien_masc	lien_fém	res_Europe	res_Afr
6	1	1985	3	2	1	3	0
7	1	1986	3	2	1	3	0
8	1	1987	4	2	2	4	0
9	1	1988	4	2	2	4	0
10	1	1989	4	2	2	4	0
11	1	1990	3	1	2	3	0
12	1	1991	3	1	2	3	0
13	1	1992	4	2	2	4	0
14	1	1993	4	2	2	4	0
15	1	1994	4	2	2	4	0
16	1	1995	4	2	2	4	0
17	1	1996	4	2	2	4	0
18	1	1997	4	2	2	4	0
19	1	1998	4	2	2	4	0
20	1	1999	4	2	2	4	0
21	1	2000	4	2	2	4	0
22	1	2001	4	2	2	4	0
23	1	2002	4	2	2	4	0
24	1	2003	5	3	2	5	0
25	1	2004	5	3	2	5	0

Ce dernier fichier peut alors être fusionné avec les autres fichiers personnes-années des enquêtes, comme le fichier sur ses migrations éventuelles.

On voit que vis-à-vis des recherches antérieures, les données MAFE permettent d'introduire une mesure différente des réseaux migratoires, puisque l'information est directement collectée au niveau individuel et non pas au niveau familial comme c'est le cas par exemple de la plupart des recherches qui portent sur les données ménage du projet MMP. Par ailleurs, les biographies migratoires des membres de l'entourage sont relativement précises et complètes, et elles portent sur toutes les destinations possibles. Les variables qui permettent d'appréhender le réseau à l'étranger peuvent donc être construites de façon plus fine que ce qui est généralement proposé dans les travaux existants. Cela dit, certaines limites persistent,

⁹⁸ Via la commande « collapse » dans STATA.

essentiellement du point de vue théorique, et d'autres émergent, en raison notamment du type de collecte des données.

5.1. LIMITES DES DONNÉES MAFE POUR L'ÉTUDE DU RÉSEAU À L'ÉTRANGER

Du point de vue théorique, les difficultés identifiées dans le chapitre précédent peuvent également être adressées aux données MAFE et notamment aux possibilités d'opérationnalisation qu'elles offrent. Les réseaux sociaux tels qu'on est en mesure de les définir à partir de ces données regroupent *uniquement des individus ayant une expérience migratoire* au cours de leur vie et dont *on ne connaît ni la fréquence ni l'intensité de leurs relations avec ego*.⁹⁹ Enfin, *le réseau est appréhendé comme une ressource extérieure* plutôt que comme un ensemble de liens interindividuels au sein duquel *ego* prend place, et qui contribuent à façonner le comportement d'*ego* (pour un détail des limites théoriques, cf. section 3 du chapitre précédent, p. 117). Cette dernière limite a en particulier été pointée dans une étude récente menée à partir des données MAFE, mais sur les migrations sénégalaises vers l'Italie, la France et l'Espagne (Liu 2011). Dans sa recherche, Liu rappelle à la suite de Palloni et al. (2001) qu'une corrélation entre la migration d'*ego* et celle d'un ou de plusieurs de ses proches ne constitue pas nécessairement une preuve de l'hypothèse selon laquelle le réseau migratoire influence la migration. Au sein d'un même réseau, les individus partagent certaines caractéristiques non observées qui peuvent influencer la migration. Afin de contrôler cela, Liu propose d'inclure dans les analyses un indicateur qui tienne compte de la migration de l'ensemble des membres du ménage. Elle conclut qu'une fois cela contrôlé, les réseaux des individus restent fortement déterminants pour les migrations des femmes et des hommes.¹⁰⁰

Parallèlement à cela, les données MAFE posent quelques nouveaux problèmes, essentiellement induits par la nature de la collecte.

Une première limite découle du fait que les données sont collectées de façon rétrospective avec parfois une longue période de référence. Ce type de données est classiquement soumis aux problèmes de sélectivité des informations, en raison principalement des problèmes de mémoire. Avec le temps, les enquêtés sont susceptibles de ne sélectionner que les individus qui sont encore vivants et/ou qui les ont effectivement aidé, en omettant les migrations de ceux avec qui ils n'entretiennent que peu de contacts, par exemple. Les problèmes de mémoire se traduisent également par des difficultés à dater avec précision les migrations des membres

⁹⁹ Pour pallier à ces difficultés, une enquête spécifiquement centrée sur les réseaux pourrait être imaginée et consister à laisser l'enquêté parler des membres de son entourage qui représentent pour lui une ressource importante. Dans ce cadre, des individus avec ou sans expérience migratoire seraient potentiellement cités, et il serait possible d'ajouter des questions sur l'intensité et la fréquence des liens avec ces individus. Il aurait également été intéressant d'inclure dans les questions sur les réseaux d'autres individus que des co-ethniques, notamment dans le cadre de l'étude du rôle de l'entourage en termes d'insertion ou de mobilité professionnelle. Toutefois, cela n'était pas possible dans le cadre de l'enquête MAFE, étant donné que les réseaux migratoires constituaient l'un des modules de l'enquête parmi beaucoup d'autres.

¹⁰⁰ Cette variable 'migration du ménage' n'a pas été incluse dans les analyses présentées dans cette thèse, mais il serait utile de comparer les résultats obtenus par Liu sur les migrations sénégalaises à partir du cas congolais.

de leur entourage. Cela dit, pour les membres de la famille proche, l'enquêteur cite explicitement les parents, frères et sœurs, enfants, conjoints, etc., ce qui contribue sans doute à réduire le problème de sous-déclaration. Par ailleurs, le dispositif d'enquête mis en place, et notamment le recours à une grille « âge-événements » (AGEVEN), vise précisément à réduire au maximum les imprécisions autour des dates (cf. chapitre 1).

Une autre difficulté survient lorsque l'on s'intéresse aux amis et à la famille plus éloignée.¹⁰¹ Les enquêtés peuvent y faire référence de façon plus subjective, puisqu'il leur est laissé le soin de choisir les individus dont ils veulent détailler le parcours migratoire. Or, il est fort probable que les individus ayant eu une expérience migratoire ne répondent pas à cette question de la même façon que ceux qui n'ont jamais quitté le pays. On pourrait par exemple s'attendre à ce que les migrants citent en moyenne davantage d'individus que les non migrants, du fait justement de leur expérience migratoire. On aurait alors tendance à surestimer l'effet du réseau sur la probabilité de migrer. Mais l'inverse est également plausible. Les migrants peuvent en effet avoir été plus sélectifs que les non migrants dans l'énumération des amis qui font partie de leur réseau. Ils ne nommeraient ainsi que les proches qui les ont effectivement aidé dans leur projet migratoire (pendant que les non migrants citeraient tous leurs proches à l'étranger, sans restriction, puisqu'ils n'ont jamais quitté le pays).¹⁰² On serait alors confronté à une sous-estimation de l'effet du réseau sur la probabilité de quitter le pays. Il est assez difficile d'estimer dans quelle mesure ces divergences potentielles dans la compréhension de la question par les migrants et non migrants (et les enquêteurs) peut amener à une surestimation ou à une sous-estimation de l'effet du réseau sur le départ à l'étranger. On peut supposer en outre que les hommes et les femmes déclarent différemment leurs amis, mais à ce stade, rien ne nous permet de l'établir. Cela dit, comme ce sera détaillé plus loin, la plupart des modèles ont été réalisés avec et sans cette catégorie d'individus « plus éloignés », et les résultats sont robustes.

¹⁰¹ A partir de la question : « il y a-t-il d'autres membres de votre famille ou des amis proches sur lesquels vous pourriez ou vous vous auriez pu compter pour vous accueillir, vous aider à migrer en dehors de la RD Congo ? »

¹⁰² Une autre façon de s'assurer que dans cette catégorie « amis/famille éloignée », les migrants n'ont pas cité de façon disproportionnelle les individus qui les ont effectivement aidés consiste à examiner les questions liées à la prise de décision et au financement de la migration. Ce point sera davantage traité dans le chapitre 6.

CHAPITRE 5 - LES RÉSEAUX DE MIGRANTS : UN DÉTERMINANT IMPORTANT POUR LES MIGRATIONS FÉMININES CONGOLAISES

1. OBJECTIFS ET HYPOTHÈSES ¹⁰³

Sur base des hypothèses développées dans les recherches antérieures, ce chapitre vise à répondre à cinq séries de questions, à partir desquelles neuf hypothèses sont testées. Le Tableau 14 reprend les différents thèmes abordés dans les analyses, les hypothèses correspondantes qui sont testées et justifie en quelques mots celles-ci.

(1) Il s'agit dans un premier temps d'établir si *l'importance des réseaux migratoires*¹⁰⁴ *comme déterminant du départ en migration diffère entre les hommes et les femmes*. Au vu de la littérature existante, une première hypothèse semble s'imposer : on s'attend à ce que le fait d'avoir des proches à l'étranger augmente de façon plus importante les chances de migrer des femmes que celles des hommes. En d'autres termes, on s'attend à ce que l'ensemble des variables du réseau joue positivement sur les migrations des hommes et des femmes, mais que les coefficients obtenus soient plus importants pour les femmes que pour les hommes.¹⁰⁵ L'ensemble des hypothèses suivantes sont pensées à partir des migrations féminines, alors qu'on ne fait pas a priori d'hypothèse sur le sens des différentes variables sur les migrations masculines.

(2) Je souhaite ensuite voir dans quelle mesure *les hommes et les femmes mobilisent des réseaux de type différents afin de migrer*. Selon la deuxième hypothèse, on s'attend à ce que les liens familiaux proches soient plus importants que les liens plus éloignés (amis et famille élargie) pour la migration des femmes. On a vu par contre dans la littérature qu'aucune conclusion ne se dégage nettement quant à l'importance de la composition sexuelle du réseau. D'une part, on peut penser que les réseaux féminins sont plus importants pour les femmes alors que les réseaux masculins jouent plutôt pour les hommes, en raison de la ségrégation sexuelle sur le marché du travail à destination et de la plus grande pertinence des informations par les migrants de même sexe. Mais d'autre part, certaines recherches ont montré que la présence masculine à l'étranger est susceptible d'influencer davantage les migrations féminines, car elle constitue un soutien fiable pour celles-ci et qu'elle joue un rôle protecteur

¹⁰³ Les objectifs et hypothèses de ce chapitre ont en partie (hypothèses 1 à 7) été développés dans un document de travail rédigé avec Sorana Toma (Toma and Vause 2011). Cet article vise également l'étude des différences de genre dans l'effet des réseaux à partir d'une comparaison des flux congolais et sénégalais (cf. section 0 pour quelques résultats comparatifs).

¹⁰⁴ Dans ce chapitre, je parlerai de 'réseaux migratoires', 'réseaux de migrants', 'réseaux à l'étranger' ou simplement de 'réseaux' pour parler des réseaux constitués des proches d'*ego* ayant une expérience migratoire (soit parce qu'ils se trouvent à l'étranger, soit parce qu'ils y ont vécu).

¹⁰⁵ Soit parce que ceux-ci sont numériquement plus élevés, soit parce que les coefficients des femmes sont significatifs et pas ceux des hommes.

vis-à-vis des migrantes. Puisque les rapports de genre en RD Congo sont relativement asymétriques et que l'autorité patriarcale influence fortement les relations entre hommes et femmes, on fait ici l'hypothèse que les réseaux masculins jouent un rôle plus important que les réseaux féminins pour les migrations des femmes (hypothèse 3).

(3) Ce chapitre analyse ensuite *comment les réseaux migratoires influencent les migrations féminines et masculines par différents canaux*. Partant des recherches de Heering et ses collègues (2004), on s'attend à ce que les femmes comptent particulièrement sur les proches à l'étranger qui sont susceptibles de leur offrir un support effectif. Puisque les données utilisées ici ne permettent pas de mesurer directement le type de ressources dont disposent les membres du réseau migratoire, j'ai défini plusieurs indicateurs afin d'aborder cette question.

3.1) Premièrement, on peut supposer que les migrants présents « à l'étranger » au moment de la migration d'*ego* jouent un rôle plus important que les « migrants de retour ». Les premiers sont en effet davantage en mesure d'offrir un support réel dans le pays de destination, alors que les seconds peuvent simplement faire part de leur expérience et de leurs contacts. La connaissance de migrants actuels serait donc plus déterminante que celle des migrants de retour pour la migration des femmes (hypothèse 4).

3.2) Ensuite, on considère l'expérience migratoire cumulée par les membres du réseau comme un proxy de la quantité de ressources qu'ils peuvent véhiculer. Ainsi, les femmes compteraient davantage sur les migrants de « long terme » (ceux qui ont vécu à l'étranger pendant une longue période), et qui ont donc l'opportunité d'avoir accumulé plus de ressources (hypothèse 5).

3.3) Je teste également l'impact de la taille du réseau. On peut en effet supposer que les réseaux plus larges rendent disponible un niveau de ressources plus important pour les migrants potentiels. On s'attend donc à ce que les réseaux à l'étranger de plus grande taille soient davantage déterminants pour la migration des femmes (hypothèse 6).

3.4) Enfin, j'étudie l'effet de la dispersion géographique des membres du réseau sur la migration. Plus les réseaux sont concentrés dans une ou quelques destinations, plus la quantité de ressources et de support est importante pour le nouvel arrivant, ce qui serait particulièrement important pour la migration des femmes (hypothèse 7).

Pour résumer, l'existence d'un réseau migratoire favoriserait davantage la migration des femmes (H1), d'autant plus s'il est composé de membres de la famille proche (H2), s'il est majoritairement masculin (H3), et s'il est en mesure d'offrir un support effectif. Ce support effectif est reflété par l'importance des migrants encore à l'étranger (H4), par la présence de migrants de long terme (H5), par la taille du réseau (H6), ainsi que par sa concentration géographique (H7).

Cette première série d'hypothèses est dans un premier temps testée sur *l'ensemble des migrations adultes*,¹⁰⁶ à partir de modèles séparés pour les hommes et les femmes. On s'intéresse ensuite à l'effet du réseau selon *la destination* ou *le type de migration*.

(4) D'une part, on a vu que, selon que les migrants se dirigent vers d'autres pays africains ou vers des pays occidentaux,¹⁰⁷ les profils et les déterminants peuvent être différents. On peut donc penser que *l'effet du réseau est également différent selon le type de destination*. La littérature a mis en évidence que les migrations vers des destinations plus lointaines sont susceptibles d'être plus risquées pour les migrants, notamment parce que le contexte d'accueil y est différent, ou parce que la distance et les médias contribuent à transmettre aux candidats à la migration des informations parcellaires ou erronées. Dans ce cadre, je fais l'hypothèse que le réseau, qui peut pallier à ce manque d'information, joue un rôle plus important pour les migrations destinées vers l'Occident, et ce, particulièrement pour les femmes (hypothèse 8).

(5) D'autre part, le chapitre 3 a mis en évidence une augmentation de la part des femmes hors union parmi les migrantes. Cela dit, un certain nombre de migrations féminines restent fortement liées à la mobilité de leurs conjoints, soit parce qu'elles les accompagnent, soit parce qu'elles les rejoignent. On peut donc se demander si *les réseaux à l'étranger jouent un rôle identique pour ces deux catégories de migrations féminines*.¹⁰⁸ L'hypothèse ici est que les femmes migrant de façon plus autonome (soit parce qu'elles n'ont pas de conjoint, soit parce qu'elles ne migrent pas là où leur conjoint se trouve) comptent davantage sur leur réseau à l'étranger que celles qui se déplacent avec leur conjoint ou qui le rejoignent à destination (hypothèse 9).

¹⁰⁶ Cf. section 2.1.4, p. 32 pour un plus de détails sur les variables dépendantes des différents modèles.

¹⁰⁷ Tout comme dans le chapitre 3, je distingue ici les pays occidentaux des pays africains, et la catégorie des pays occidentaux comprend tant les pays européens que les Etats-Unis et le Canada (cf. Encadré 6, p. 69).

¹⁰⁸ Ce point est également abordé dans un article avec Sorana Toma, et accepté dans *Journal of Intercultural Studies* (Toma and Vause, à paraître).

Tableau 14. Récapitulatif des différents thèmes abordés et des hypothèses correspondantes

Hypo	Thématiques	Résultats attendus	Justification/explication
Différences de genre			
H1	Différences de genre dans l'effet général du réseau	Le réseau migratoire augmente de façon plus importante les migrations féminines	Les migrations féminines sont perçues comme plus 'risquées', nécessitent un encadrement à destination plus important pour être socialement acceptées
Composition du réseau			
H2	Effets du type de lien	Les liens familiaux sont plus importants pour la migration des femmes que les liens amicaux	La famille offre un soutien de plus grande proximité, et semble également plus fiable.
H3	Effets de la composition selon le genre	La présence masculine est plus importante pour la migration des femmes que la présence féminine	La présence masculine fournit un soutien à destination plus fiable que la présence féminine
Niveau de ressources des membres du réseau			
H4	Expérience actuelle ou passée des membres du réseau	Les migrants actuellement à l'étranger sont plus important pour la migration des femmes que les migrants de retour	Ces types de réseau disposent de ressources plus importantes, et sont susceptibles d'offrir un support plus effectif, ce qui est particulièrement important pour les migrations féminines.
H5	Expérience migratoire cumulée des membres du réseau	Les migrants ayant une expérience migratoire plus longue sont plus importants pour les migrations féminines que ceux qui sont à l'étranger depuis moins longtemps	
H6	Taille du réseau	Les réseaux de plus grande taille sont plus importants pour les migrations féminines	
H7	Dispersion géographique des membres du réseau	Les réseaux plus concentrés géographiquement sont plus importants pour les migrations féminines que les réseaux dispersés dans plusieurs pays	
Destinations migratoires			
H8	Migrations africaines <i>versus</i> migrations occidentales	Le réseau joue un rôle plus important dans le cadre des migrations vers les pays occidentaux que vers les pays africains, et ce, particulièrement pour les femmes	Les migrations occidentales sont perçues comme plus 'risquées' (distance, manque d'informations fiables, contexte d'accueil différent)
Focus sur les migrations féminines			
H9	Migrations 'indépendantes <i>versus</i> migrations 'familiales	Les femmes migrant de façon indépendante comptent davantage sur leur réseau à l'étranger que celles qui se déplacent avec leur conjoint ou qui le rejoignent à destination	Les migrants voyageant sans conjoint sont plus vulnérables face aux risques de la migration, et s'appuient davantage sur les membres de leur entourage à l'étranger

2. DONNÉES ET MÉTHODES

2.1.1. *Données*

Les données utilisées dans ce chapitre sont issues des 4 échantillons biographiques (Kinshasa 2007 et 2009, Belgique 2009 et Royaume-Uni 2009). Puisque les échantillons collectés à Kinshasa et en Europe sont ici utilisés conjointement, il convient de rappeler que deux types de migrants sont étudiés : les « migrants de retours » (enquêtés à Kinshasa, et dont les migrations sont essentiellement des migrations africaines), et les « migrants actuels » (enquêtés en Belgique et au Royaume-Uni, et dont les migrations sont très majoritairement des migrations vers ces deux pays). Pour rappel (cf. Encadré 5, p. 30), ces deux sous-populations de migrants ayant des caractéristiques différentes, on pourrait s'attendre à ce que l'effet du réseau sur le départ en migration soit également différent pour ces deux catégories. En effet, puisque les migrants « actuels » ont des réseaux de plus grande taille que les migrants « de retour »,¹⁰⁹ on pourrait par exemple penser que le fait d'avoir un grand nombre de proches à l'étranger est révélateur d'un projet migratoire abouti ou 'réussi', favorisant la stabilité dans le pays d'accueil. En conséquence, les migrants de retour enquêtés à Kinshasa seraient susceptibles de déclarer moins de proches à l'étranger, non pas parce qu'ils rentrent d'Afrique, mais plutôt parce que leur migration n'a pas duré. De ce fait, les différences dans l'effet du réseau observées en termes de destinations (Afrique versus Occident) pourraient être liées à ce problème de sélection des individus plutôt que de révéler de véritables différences de destination. Il serait dès lors possible que les résultats présentés ici sous-estiment l'effet du réseau pour les migrations africaines, du fait de ne pas avoir enquêté des migrants vivant actuellement dans des pays africains. Davantage d'investigations seraient toutefois nécessaires afin d'évaluer l'ampleur de ce biais.

La construction des fichiers est celle qui a été présentée dans le chapitre précédent, et l'opérationnalisation des différentes variables est détaillée plus bas.

2.1.2. *Analyses descriptives*

La présentation des résultats débute par un aperçu *descriptif* des différences de genre dans les réseaux de migrants et dans la composition de leurs réseaux (proportions de connaître une personne avec une expérience migratoire, taille des réseaux de migrants, composition en termes de sexes et de type de lien avec *ego*). Ces mesures sont toutefois limitées puisqu'elles offrent une vue statique : elles décrivent les réseaux des enquêtés au moment de la première migration (pour les migrants) ou au moment de l'enquête (pour les non-migrants).

¹⁰⁹ C'est en tous cas ce que l'on peut observer à partir des données ménage de la première vague (2007).

2.1.3. *Analyses biographiques en temps discret*

Dans un second temps, je mène des *analyses biographiques en temps discret* afin d'estimer l'effet du réseau sur les chances de migrer parmi les hommes et les femmes.

Dans leur aspect le plus général, les techniques de modélisation des événements d'histoire de vie visent à analyser la durée dans un état ou dans une situation, ainsi que les transitions d'une situation à une autre (Yamaguchi 1991, cité par Le Goff 2003). La modélisation des événements d'histoire de vie combine le principe de la régression et celui des tables de survie : il permet de mesurer la probabilité qu'un événement se produise tout en suivant l'évolution de ce risque avec le temps, en tenant compte de toutes les variables qui peuvent interagir avec le phénomène étudié. En d'autres termes, la modélisation des biographies consiste à expliquer l'occurrence d'événements au cours du temps (Yamaguchi 1991, Le Goff 2003). Il s'agit de savoir, pour chaque individu si l'évènement en question s'est produit et si c'est le cas, quand il s'est produit. Ensuite, s'ajoute la question de savoir de quoi dépend l'occurrence de cet événement (à travers un certain nombre de variables indépendantes). Dans un premier temps donc, on s'intéresse au temps écoulé jusqu'à l'occurrence d'un événement, et ce dernier constitue la variable dépendante du modèle. La modélisation de celle-ci au cours du temps repose sur une description de chaque parcours par deux éléments : d'une part, l'indice de troncature -qui indique si l'individu a connu ou non l'événement analysé au cours de la période d'observation¹¹⁰- et d'autre part, la durée qui s'est écoulée entre le moment où l'individu est entré dans la population à risque et le moment d'occurrence de l'événement (ou le moment de sortie de l'observation, s'il n'a pas connu l'événement). Ensuite, à ces deux éléments s'ajoute les variables explicatives qui peuvent être fixes (sexe, lieu de naissance) ou varier au cours de la période observée (situation professionnelle, état matrimonial, etc.).

Par rapport aux procédures statistiques classiques, l'intérêt de la méthode biographique est double (Allison 1984). D'une part, elle permet d'inclure dans l'analyse tous les individus de l'échantillon, qu'ils aient ou non connu l'événement, alors que classiquement, les observations "tronquées" sont exclues de l'analyse. Or, cette procédure de sélection s'avère plus délicate lorsque l'effectif des individus concerné par l'événement est faible, puisque l'exclusion des observations tronquées peut produire des biais importants. D'autre part, l'analyse biographique permet d'insérer des variables qui varient au cours du temps, ce qui n'est pas le cas dans les méthodes d'analyse classiques, dans lesquelles chaque individu possède un certain nombre de caractéristiques "du moment".

Dans les analyses de ce chapitre, j'étudie *l'ensemble des migrations adultes* (de plus de 18 ans) effectuées par les individus. Dans un premier temps, le modèle choisi pour estimer les

¹¹⁰ Une observation "tronquée à droite" signifie que l'individu n'a pas (ou pas encore) connu l'événement au moment de l'enquête. Pour ces individus, on sait simplement que la durée avant l'événement est supérieure ou égale à la durée observée.

chances de migration est la *régression logistique* appliquée à des fichiers restructurés en personnes-années (cf. note de bas de page 97).

Encadré 10. Equations du modèle logit en temps discret

L'équation utilisée dans les modèles de ce chapitre est proposée par Allison (1982, 1984). La probabilité à estimer est non seulement une fonction des différentes caractéristiques des individus, mais également une fonction du temps.

$$\log \left(\frac{P(t)}{1 - P(t)} \right) = a(t) + b_1 x_1 + b_2 x_2(t)$$

Ce modèle revient à considérer que le rapport de la probabilité conditionnelle de connaître l'événement sur la probabilité de ne pas le connaître est, à chaque instant, une fonction linéaire des caractéristiques constantes ($b_1 x_1$) ou susceptibles de varier avec le temps ($b_2 x_2(t)$), plus une fonction de durée ($a(t)$) (Le Goff 2003).

Les tableaux présentent les coefficients sous la forme de rapports de cotes (*odds ratios*), qui s'interprètent comme l'effet proportionnel d'un changement dans une variable donnée sur les chances d'effectuer une migration à chaque durée.¹¹¹ Ces modèles sont utilisés pour tester les hypothèses 1 à 7. Lorsque les variables sont des *variables binaires ou catégorielles* les rapports de cotes constituent un indicateur de la différenciation entre les groupes concernés. Un rapport inférieur à l'unité pour une modalité d'une variable signifie que l'événement étudié est moins fréquent pour ce groupe d'individus par rapport au groupe de référence. Par contre, pour les *variables continues*, les rapports de cotes sont associés à un delta de un dans le réseau. Un rapport de 1,15 par exemple signifie que pour chaque membre supplémentaire du réseau, les chances de connaître l'événement sont augmentées de 15%.

Les analyses subséquentes qui visent soit à comparer les migrations vers les pays africains ou occidentaux (hypothèse 8) soit à comparer les migrations féminines autonomes ou associatives (hypothèse 9) sont menées à partir de *modèles logistiques multinomiaux*. Il s'agit d'une généralisation du modèle logistique classique lorsque la variable dépendante comporte plus de deux modalités.

2.1.4. Choix des variables dépendantes et définition du risque

A ce stade, je modélise les chances de migrer en tenant compte de *toutes les migrations adultes (de minimum 12 mois et chez les plus de 18 ans) au départ de l'Afrique*, quelle que soit la

¹¹¹ Etant donné l'unité de temps des données collectées (l'année), il semble plus approprié d'utiliser la régression logistique en temps discret plutôt que le modèle de Cox, qui porte plutôt sur des données continues (Allison 1982). Par ailleurs, tant le modèle de Cox que la régression de Poisson ont été testés alternativement à la régression logistique, et ces différents modèles donnent des résultats comparables.

destination. Dans la section 4, je scinderai les migrations vers l'Afrique ou vers l'Occident. Ce choix de travailler d'abord en combinant toutes les migrations se justifie à plusieurs égards.

1. *Pourquoi retenir toutes les migrations et ne pas se concentrer que sur les premières migrations ?* On pourrait penser que les déterminants des migrations ne jouent pas de façon identique dans le cas des premières migrations ou des migrations subséquentes. En particulier, l'effet du réseau à l'étranger est susceptible de jouer un rôle différent sur ces deux types de migrations (par exemple, être surtout déterminant pour les premières migrations). Mais travailler sur toutes les migrations en contrôlant le fait d'avoir effectué une première migration permet justement d'évaluer le rôle du réseau, même pour ceux qui disposent déjà d'une expérience migratoire. Par ailleurs, l'introduction dans les modèles d'une variable de contrôle relative au fait que les individus ont déjà connu une première migration ne modifie pas fondamentalement les résultats (*cfr. infra*). Par ailleurs, travailler sur les premières migrations sans tenir compte des migrations suivantes amène à négliger un certain nombre d'évènements, et dans certains cas, des évènements majeurs. Prenons les trois exemples mentionnés dans la Figure 21.

Figure 21. Trois exemples de parcours migratoires

ind	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
A	RDC					Belgique (1)	
B	RDC	Tanzanie (2)			Belgique (3)		
C	RDC		Belgique (4)		France (5)		R ^{me} -Uni (6)

Le parcours le plus simple est celui de l'individu A qui quitte la RD Congo pour s'installer en Belgique en 2008 et y reste jusqu'au moment de l'enquête. Mais tous les parcours migratoires ne sont pas aussi simples. Pour l'individu B dont le parcours est légèrement plus varié, ne tenir compte que des premières migrations revient à ne conserver que la migration vers la Tanzanie. Or dans le cas précis de cet individu, des questions additionnelles posées dans l'enquête révèlent que la Tanzanie n'était pas la destination finale qu'il avait en tête au départ.¹¹² Au contraire, conserver toutes les migrations au départ de l'Afrique permet d'inclure la migration vers la Belgique dans les analyses, et c'est bien cette migration qui a motivé son projet de départ¹¹³.

2. *Pourquoi ne retenir que les migrations au départ de l'Afrique plutôt que toutes les migrations, peu importe la région de départ ?* Tout comme pour le rang de la migration, on pourrait penser que les déterminants migratoires jouent différemment selon la région de départ. Dans un modèle comprenant l'ensemble des migrations, le contrôle pour la région de départ révèle en effet que les individus ont nettement moins de

¹¹² Cf. q607, q608 et q609 dans le questionnaire.

¹¹³ Le cas B représente 12% de toutes les migrations prises en compte, ce qui n'est pas négligeable.

chances de migrer lorsqu'ils se trouvent en Europe par rapport au fait de se trouver en RD Congo ou dans un autre pays africain. En d'autres termes, il est plus rare de trouver un migrant dont le parcours ressemble à l'individu C (par rapport aux individus A et B). Les migrations intra-européennes sont donc assez peu fréquentes dans l'échantillon, et répondent très probablement à des dynamiques différentes. Pour garder une certaine homogénéité dans l'évènement soumis au risque, j'ai fait le choix d'écarter les migrations dont la région d'origine n'est pas la RD Congo ou un autre pays africain. Enfin, ce choix de conserver toutes les migrations au départ de l'Afrique semble constituer un bon compromis pour conserver un nombre de migrations suffisamment important pour pouvoir scinder l'échantillon en différentes sous-catégories (par genre, par destination, etc.) sans devoir faire face à un effectif d'évènements trop faible.

En définitive, pour reprendre l'exemple des trois parcours illustrés dans la Figure 21, les migrations incluent dans les analyses sont les migrations numérotées de 1 à 4. Les migrations 5 et 6 sont exclues.

Puisque l'on s'intéresse ici à toutes les migrations adultes au départ de l'Afrique, les individus sont soumis au risque de migrer entre l'âge de 18 ans et le moment de l'enquête, sauf durant les périodes pendant lesquelles ils se trouvent dans un pays occidental. Dans l'exemple des trois trajectoires migratoires, les parties grisées représentent les années durant lesquelles les individus sont soumis au risque de migrer. En d'autres termes, si un migrant a séjourné en Europe avant de rentrer en Afrique pour y effectuer un nouveau départ, sa période de résidence en Europe n'est pas prise en compte dans les analyses.

La principale difficulté associée à l'étude d'un évènement qui peut se répéter est que la condition d'indépendance entre les observations n'est pas respectée. Il est probable en effet qu'un individu qui a déjà effectué une migration soit plus susceptible qu'un autre de migrer à nouveau. Selon Allison (1984), une façon de minimiser les conséquences de la violation de cette condition d'indépendance consiste à introduire dans le modèle une variable qui tienne compte de la durée écoulée depuis le dernier évènement, ainsi qu'une variable qui mesure l'expérience déjà acquise.

2.1.5. *Déclinaison du réseau migratoire en différentes variables d'intérêt*

Afin de tester les différentes hypothèses, plusieurs spécifications du réseau migratoire sont testées successivement. Les variables décrivent différents aspects de l'entourage des répondants à l'étranger, et sont mesurées sur une base annuelle. Toutes les variables du réseau migratoire varient donc dans le temps et sont mesurées à $(t-1)$ ¹¹⁴, afin d'assurer l'antériorité chronologique entre la migration des membres du réseau et la migration potentielle des

¹¹⁴ Les modèles fournissent des résultats très similaires lorsque les variables sont mesurées au temps t ou en même temps à t et $t-1$ (dans ce cas, un membre du réseau doit se trouver à l'étranger à la fois l'année avant ainsi que l'année en cours).

enquêtés. Le Tableau 15 reprend l'ensemble des variables introduites dans les différents modèles.

- *Réseau migratoire et partenaire à l'étranger*

Un premier modèle (Mo) inclut l'ensemble des variables sociodémographiques classiques de contrôle (détaillées plus loin) ainsi qu'une variable dichotomique mesurant si l'individu dispose de proches à l'étranger l'année précédente.¹¹⁵ Le modèle suivant (M1) teste si l'effet du réseau reste déterminant lorsque l'on exclut de cette variable le/la partenaire (s'il/elle est à l'étranger), et que la présence du conjoint(e) à l'étranger est introduite comme une variable explicative en tant que telle. Tout comme le font Cerrutti et Gaudio (2010), la variable créée combine alors l'information sur le statut matrimonial avec la localisation géographique éventuelle du conjoint. Cela permet de distinguer trois catégories : seul, en union avec son partenaire en RD Congo, ou en union avec son partenaire à l'étranger. Cette variable est ensuite intégrée dans l'ensemble des modèles suivants (M1 à M7), afin de tenir compte à la fois du statut matrimonial et de la localisation du conjoint.

- *Composition du réseau*

En termes de composition du réseau, plusieurs aspects sont mesurés. Afin d'examiner l'influence de la nature des liens avec *ego*, le modèle 2 distingue, d'une part, les membres de la famille proche (enfants, parents, fratrie, mais pas le conjoint) et, d'autre part, le reste de la famille plus élargie (oncles, tantes, cousins, etc.) et les amis à l'étranger. Ces variables sont introduites sous forme continue (nombre de membres de la famille proche, nombre de membres de la famille éloignée et d'amis à l'étranger). Deux modèles sont ensuite testés : dans ceux-ci, il s'agit de contrôler la taille du réseau et d'introduire soit le nombre de liens étroits, soit le nombre de liens plus éloignés. Cela permet de contrôler que l'effet des variables 'types de liens' ne reflètent pas simplement un effet 'taille du réseau'.¹¹⁶

Ensuite, pour étudier la composition par sexe, j'introduis dans le modèle 4 deux autres variables continues : le nombre d'hommes et le nombre de femmes à l'étranger. Comme pour la nature des liens, je complète ce modèle par deux autres modèles, qui tiennent compte de la taille du réseau, afin de distinguer l'effet 'taille du réseau' d'un éventuel effet de composition par sexe.

¹¹⁵ Puisque cette variable dichotomique sera utilisée dans plusieurs modèles ou tableaux descriptifs, je me permettrai, par facilité de langage de considérer que certains individus « ont du réseau » même s'il ne s'agit que d'un seul proche.

¹¹⁶ Le conjoint peut évidemment être considéré comme un « lien (très) étroit », mais il n'est pas inclus dans cette variable. Il est en effet très important de pouvoir distinguer les différents effets du conjoint et du reste du réseau. Le conjoint ne sera donc pas interprété ici comme faisant partie des liens étroits.

- Niveau de ressources des membres du réseau

Les modèles suivants cherchent à mesurer en quoi la migration est déterminée par le niveau de ressources offert par le réseau (hypothèses 4 à 7). J'introduis dans un premier temps le nombre de « migrants à l'étranger » en mettant cette variable continue ainsi que le nombre « migrants de retour »¹¹⁷ (modèle 4). Dans le modèle 5, la taille du réseau est introduite sous forme catégorielle : pas de réseau, un ou deux proches à l'étranger, ou trois proches et plus. Le modèle 6 tient compte de l'expérience migratoire cumulée par l'ensemble des membres du réseau à l'aide de trois variables continues : le nombre de migrants récents (ayant passé moins de cinq ans à l'étranger), le nombre de migrants dits « expérimentés » (c'est-à-dire eux qui ont une expérience entre cinq et dix ans à l'étranger), et le nombre de migrants de long terme (ayant passé plus de dix ans en migration). Enfin, le modèle 7 permet d'examiner comment la dispersion ou au contraire la concentration géographique des membres du réseau affecte la probabilité de migrer. Pour ce faire, une variable de concentration du réseau est calculée comme le rapport entre le nombre maximum de migrants dans le même pays sur le nombre total de migrants à l'étranger (pour chaque année).¹¹⁸ Ce ratio est ensuite subdivisé en différentes catégories, considérant qu'un réseau est *dispersé* lorsque moins de la moitié des membres se trouvent dans le même pays de destination, *concentré* lorsque la moitié ou plus des membres du réseau se situent dans le même pays, et *extrêmement concentré* lorsque tous les membres du réseau sont dans le même pays. Le cas des réseaux constitué d'un seul migrant constitue une modalité à part.

¹¹⁷ Dans l'Encadré 11, je précise quels individus je considère comme « migrants à l'étranger » ou comme « migrants de retour ».

¹¹⁸ Par exemple, un individu connaît 7 personnes à l'étranger en 2000. Quatre se trouvent en France, deux en Belgique et une au Gabon. Dans ce cas, il y a 3 pays différents et 7 migrants, ce qui donne un ratio de 0.43, donc un réseau *concentré*.

Encadré 11. Le réseau « à l'étranger » et les migrants « de retour »

Comme toutes les migrations d'*ego* au départ de l'Afrique sont considérées ici, les différents modèles sont susceptibles d'estimer les chances de migrer d'un individu se trouvant ailleurs qu'en RDC. En reprenant l'exemple des quelques parcours migratoires de la Figure 21, c'est le cas de l'individu B en 2005 et 2006, lorsqu'il se trouve en Tanzanie. Dans ce cas, le terme migrants « à l'étranger » prend un autre sens que lorsqu'il se trouvait en 2003-2004, quand il était soumis au risque de migrer à partir de la RD Congo. Pratiquement, pour qu'un membre de l'entourage d'*ego* soit considéré comme se trouvant à l'étranger, il faut qu'il se trouve soit en dehors de la RD Congo, soit dans un autre pays que celui dans lequel *ego* se trouve si ce dernier a déjà quitté la RDC pour un autre pays d'Afrique. A l'inverse, je considère comme faisant partie des « migrants de retour » les proches d'*ego* ayant une expérience migratoire mais de retour dans le même pays qu'*ego* (donc soit en RD Congo, soit dans un autre pays africain, si *ego* s'y trouve). Ce qui m'intéresse dans la distinction de ces deux variables est en effet de voir si les membres du réseau d'*ego* sont susceptibles d'influencer ses mouvements migratoires lorsqu'ils se trouvent dans un autre pays ou quand ils se trouvent dans le même pays, et qu'ils sont de ce fait susceptibles d'être en contact.

Tableau 15. Détail des hypothèses, modèles et variables ‘réseau’

Hypothèses	Modèles	Opérationnalisation	Catégories des variables / référence
L'hypothèse 1 est testée à travers l'ensemble des modèles	Mo Réseau migratoire	Variable dichotomique.	N'a pas de réseau migratoire à l'étranger (<i>référence</i>) A des proches à l'étranger (y compris le partenaire)
	M1 Réseau migratoire en dehors du partenaire	Variable dichotomique.	N'a pas de réseau migratoire à l'étranger (<i>référence</i>) A des proches à l'étranger, en dehors du partenaire
	M1 à M7 Localisation du partenaire	Variable catégorielle (3 modalités)	Seul (<i>référence</i>) Partenaire en RD Congo Partenaire à l'étranger
	H2 M2 Nature des liens	Deux variables continues	Nombre de membres de la famille proche à l'étranger Nombre de membres de la famille étendue ou d'amis à l'étranger
	H3 M3 Composition par sexe	Deux variables continues	Nombre d'hommes à l'étranger Nombre de femmes à l'étranger
	H4 M4 Réseau de migrants de retour	Variables continues	Nombre de migrants de retour dans son entourage Nombre de migrants à l'étranger
	H5 M5 Durée de l'expérience migratoire	Trois variables continues	Nombre de migrants récents à l'étranger (<5ans) Nombre de migrants expérimentés à l'étranger (5-10 ans) Nombre de migrants de long terme à l'étranger (>10 ans)
	H6 M6 Taille du réseau migratoire à l'étranger	Variable catégorielle (3 modalités)	Pas de réseau migratoire (<i>réf</i>) 1-2 proches à l'étranger 3 proches ou + à l'étranger
	H7 M7 Concentration géographique du réseau	Variable catégorielle (5 modalités)	Pas de migrants à l'étranger Un seul proche à l'étranger Réseau dispersé (<i>référence</i>) (<50% dans le même pays) Réseau concentré (50-99% dans le même pays) Réseau extrêmement concentré (tous dans le même pays)

Note : toutes ces variables sont construites sur une base annuelle au temps t-1

2.1.6. Variables sociodémographiques classiques

En dehors des variables du réseau qui constituent ici les variables d'intérêt, chacun des modèles contrôlent une série de variables individuelles. Là encore, la plupart de ces variables varient dans le temps et sont mesurées au temps t-1. Comme précisé au point 2.1.4 (p. 136), le fait de travailler sur un événement qui peut se répéter nécessite qu'une variable de durée soit incluse, ainsi qu'une variable mesurant l'expérience migratoire antérieure des individus soumis au risque de migrer. Les statistiques descriptives de ce tableau sont détaillées en annexe, page. 275, pour les migrants ainsi que pour les non-migrants.

Tableau 16. Détail des variables de contrôle introduites dans tous les modèles

Variables	Modalités	Forme de la variable
Age	Entre 18 et 24 ans (<i>réf</i>)	Catégorielle, variant dans le temps, mesurée au temps t
	Entre 25 et 39 ans	
	Plus de 40 ans	
Période	Avant 1990 (<i>réf</i>)	Catégorielle, variant dans le temps, mesurée au temps t
	Entre 1990 et 1999	
	Entre 2000 et 2009	
Niveau d'instruction atteint	Sans instruction ou niveau primaire (<i>réf</i>)	Catégorielle, variant dans le temps, mesurée à t-1
	Niveau secondaire	
	Niveau supérieur	
Statut professionnel	Etudiant (<i>réf</i>)	Catégorielle, variant dans le temps, mesurée à t-1
	Occupé	
	Chômage ou inactif	
Statut matrimonial	Seul (<i>réf</i>)	Dichotomique, variant dans le temps, mesurée à t-1 (seulement dans M1)
	En union	
Descendance	Pas d'enfant de moins de 6 ans (<i>réf</i>)	Dichotomique, variant dans le temps, mesurée à t-1.
	Enfant(s) de moins de 6 ans	
Religion	Catholique	Catégorielle, ne varie pas dans le temps
	Protestant	
	Eglise du réveil	
	Autre ou sans religion	
Durée depuis le risque	-	Continue, commence à 0 à l'âge de 18 ans et est remise à 0 après chaque migration
Expérience migratoire antérieure	N'a pas d'expérience migratoire	Dichotomique
	A une expérience migratoire	

Les variables tenant compte de l'âge et de la période sont introduites sous forme catégorielle. Ceci permet de discerner des relations non linéaires entre ces variables et la migration, ainsi que d'éviter les problèmes de multi-colinéarité avec la variable de durée.

Le niveau de capital humain est susceptible d'influencer les chances de migrations de façon différente pour les hommes et les femmes. Dans ces analyses, je contrôle à la fois le niveau d'instruction et le statut d'occupation. A partir du nombre cumulé d'années passées à l'école et en tenant compte des spécificités du système éducatif congolais, j'ai construit une mesure variant dans le temps qui indique trois niveaux d'instruction atteints :¹¹⁹ le niveau primaire ou inférieur (référence), le niveau secondaire et le niveau supérieur. Le statut professionnel se divise en trois modalités : être inscrit dans une institution scolaire ou universitaire (modalité de référence), être occupé, ou être en inactivité.¹²⁰ Deux variables dichotomiques sont introduites pour tenir compte des parcours familiaux des individus (Kaniaupuni 2000). Le statut matrimonial (être en union ou pas) ainsi que la présence de jeunes enfants (avoir un/des enfant(s) de moins de 6 ans ou pas) sont ici contrôlés. J'utilise une définition large de l'union, sans la restreindre aux époux mariés. Dans les modèles qui contrôlent la localisation du conjoint (M2-M7), la variable à trois modalités combinant ces deux éléments remplace cette variable de contrôle.

Enfin, j'examine également l'effet de la religion sur les chances de migrer. En RD Congo, un grand nombre de religions coexistent, mais la majorité des Congolais se déclarent catholiques ou protestants (EDS 2007). Ces dernières décennies, un nombre croissant d'individus ont rejoint les 'Eglises de réveil'. L'ensemble des autres religions (kimbanguistes, etc.) ainsi que les individus sans religion sont regroupés dans une quatrième catégorie.¹²¹

2.1.7. Ajustement des modèles et tests de significativité

Tous les modèles présentés précédemment sont ajustés deux fois.

- 1) Ils le sont une première fois de façon distincte pour les hommes et les femmes. Ceci permet par exemple de cerner en quoi la composition des réseaux migratoires influe sur les chances de migrer, pour chaque sexe pris séparément. Cette première étape simplifie l'interprétation des résultats, tout en permettant de repérer des différences de genre (en comparant les coefficients obtenus chez les femmes avec ceux obtenus chez les hommes).

¹¹⁹ Dans les données MAFE, une variable 'scolarisation' qui varie dans le temps n'est pas directement disponible.

¹²⁰ En raison du faible effectif de Congolais sans instruction, j'ai regroupé la modalité sans instruction avec le niveau équivalent au niveau primaire. Par ailleurs, étant donné le faible nombre de cas d'hommes "inactifs" ou "au foyer" et le faible nombre de cas de femmes "au chômage", une modalité "inactivité" regroupe l'ensemble de ces situations de non emploi.

¹²¹ Il est possible que la religion joue un rôle sur le départ en migration, en particulier depuis ces dernières décennies qui sont marquées en RD Congo par l'émergence d'un « Réveil congolais » qui se déplace au-delà des frontières. Certains travaux d'anthropologues ont notamment souligné que l'Eglise du réveil était une religion particulièrement présente parmi les populations immigrées (entre autres Demart 2010).

Pour cette première étape, des tests de Wald sont utilisés pour tester la significativité des différences entre les différentes modalités.

- 2) Dans un second temps, il s'agit de tester si les différences de genre observées en comparant les modèles ajustés pour chaque sexe sont réellement significatives. Par exemple, s'il s'avère que la taille du réseau favorise tant la migration féminine que la migration masculine, on se demandera si elle joue un rôle significativement plus important chez les femmes que chez les hommes. Pour ce faire, un modèle combinant les deux sexes est ajusté en introduisant des termes d'interactions entre le genre et les variables d'intérêt portant sur le réseau¹²².

Pour simplifier la présentation des résultats, j'ai choisi ici de ne présenter que les modèles scindés selon le genre, ce qui rend la lecture des différences de genre sur l'effet des covariables plus aisée. Enfin, l'ensemble des résultats descriptifs et multivariés sont pondérés afin de tenir compte du plan d'échantillonnage et des taux de non-réponse.

3. DIFFÉRENCES DE GENRE ET EFFET DU RÉSEAU MIGRATOIRE SUR LES MIGRATIONS ADULTES AU DÉPART DE L'AFRIQUE

3.1. STATISTIQUES DESCRIPTIVES DES RÉSEAUX MIGRATOIRES DES HOMMES ET DES FEMMES

Même si elles restent limitées, les analyses descriptives statiques peuvent donner un premier aperçu des différences de genre dans l'accès aux réseaux à l'étranger et dans la composition de ceux-ci. Les statistiques descriptives présentées ici sont calculées au moment de la première migration pour les migrants, et à la date de l'enquête pour les non-migrants.¹²³

3.1.1. *Quels sont les individus qui ont un réseau ?*

Le Tableau 17 présente les proportions d'hommes et de femmes qui ont un réseau à l'étranger,¹²⁴ ainsi que la taille moyenne de celui-ci (calculée sur les individus qui ont au moins un proche à l'étranger). Ces proportions sont ensuite ventilées selon le statut migratoire et le niveau d'instruction. Ces premiers résultats révèlent d'emblée des différences de genre ainsi que des différences selon le statut des individus. A première vue, tant les proportions que les tailles moyennes semblent similaires entre hommes et femmes, et les différences entre les sexes ne

¹²² Comme le précise Jaccard (2001), l'idéal est d'introduire dans le modèle des interactions entre le sexe d'*ego* et les variables d'intérêt dont on présume qu'il existe une différence entre hommes et femmes. L'interprétation des termes d'interaction n'étant pas évidente, surtout lorsque le nombre de modalités est élevé ou que plus de deux variables sont mises en interaction, la plupart des travaux testent les différences entre hommes et femmes à travers deux modèles, un pour chaque sexe. A priori, les deux façons de faire se justifient, mais il faut alors tester si les coefficients des hommes et des femmes sont significativement différents, ce que peu de chercheurs vérifient.

¹²³ Cette date varie selon les enquêtes puisqu'elles ont été collectées en 2007 (Congo I) ou en 2009 (Congo II et échantillons européens).

¹²⁴ Pour ce premier indicateur brut du réseau migratoire, le partenaire n'est pas exclu des statistiques.

sont pas significatives. Un peu moins de la moitié des individus connaissent au moins un proche ayant une expérience migratoire (45% pour les hommes et 43% pour les femmes). Par contre, des différences de genre significatives apparaissent lorsque les individus sont scindés par statut migratoire. Alors que parmi les non-migrants, les femmes sont un peu moins nombreuses que les hommes à déclarer un réseau à l'étranger (sans être significatif), cette relation s'inverse parmi les migrants (et devient fortement significative). Les femmes ayant une expérience migratoire sont plus susceptibles de mentionner des proches à l'étranger que les hommes, et parmi celle qui ont du réseau, la taille moyenne de celui-ci est également plus grande (3.2 individus en moyenne contre 2.7 pour les hommes).

Tableau 17. Caractéristiques des individus ayant des proches à l'étranger¹²⁵

	Hommes		Femmes		diff.de genre
	% ayant un réseau	Taille moyenne	% ayant un réseau	Taille moyenne	
Total	45,2 %	2.5	43,2 %	2.4	n.s
Statut migratoire					
Non migrants	41,6 %	2.4	38,4 %	2.2	n.s
Migrants	58,9 %	2.7	88,1 %	3.2	***
(diff.entre statuts)	***		***		
Niveau d'instruction					
Aucun/niveau primaire	36,7 %	2.4	39,9 %	2.2	n.s
Niveau secondaire	51,8 %	2.1	39,7 %	2.7	**
Niveau supérieur	54,0 %	3.1	69,1 %	3.2	**
(diff. entre niveaux)	***		***		

Lecture du tableau : la dernière colonne indique si les différences de genre sont significatives et à quel seuil (ns= non significatif ; * $p < 0.10$, ** $p < 0.05$, *** $p < 0.01$). Les degrés de significativité entre les statuts migratoires et entre les niveaux d'instruction sont également détaillés.

Quand les proportions d'individus ayant des proches à l'étranger sont comparées par sexe et au sein de chaque niveau de scolarisation, les différences significatives ne sont observées qu'à partir du niveau secondaire. A ce niveau, les hommes sont plus nombreux que les femmes à déclarer un réseau à l'étranger (52% contre 39% pour les femmes). A l'inverse, les femmes ayant atteint le niveau supérieur sont nettement plus nombreuses à déclarer au moins un proche à l'étranger (69% contre 54% pour les hommes), mais celle-ci n'ont en moyenne pas des réseaux plus large que les hommes (3.2 individus en moyenne contre 3.1 pour les hommes). En outre, chez les hommes comme chez les femmes, le niveau d'instruction est significativement associé à

¹²⁵ Ce tableau est calculé sur l'échantillon total. Tous les résultats sont pondérés. Les seuils de significativité pour les différences de genre (en lignes) et les différences entre statut migratoire ou entre niveaux d'instruction (en colonnes) sont indiqués dans le tableau (test du chi carré).

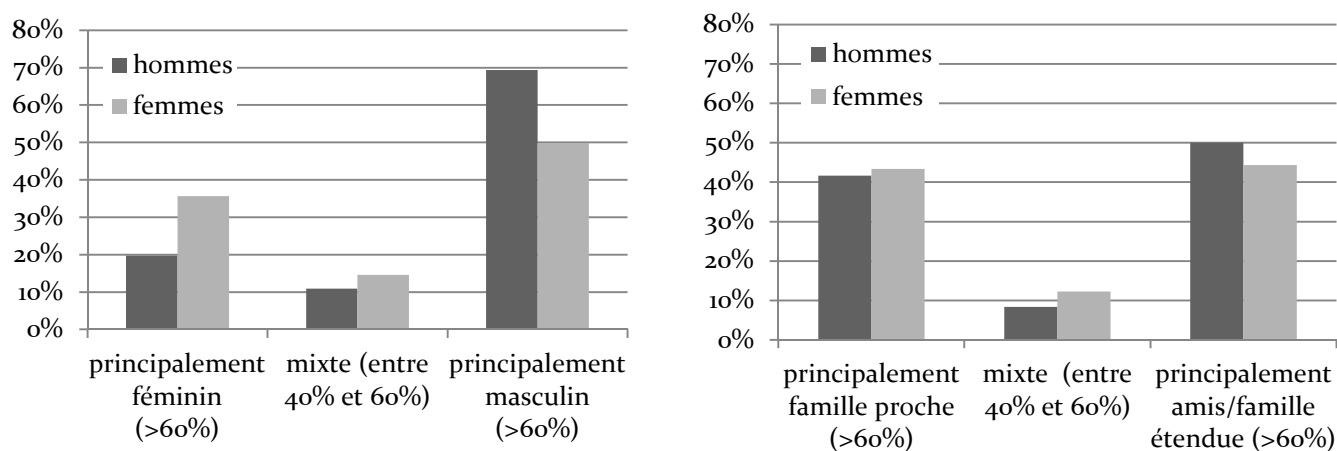
l'accès à un réseau migratoire : plus les individus sont instruits, plus ils ont des chances d'avoir des proches avec une expérience à l'étranger.

3.1.2. Comment se structurent les réseaux ?

En retenant uniquement les enquêtés qui ont déclaré avoir des connaissances à l'étranger, on peut examiner comment se structurent les réseaux migratoires en regardant plus en détail leur composition selon le genre ainsi que la nature des liens (Figure 22). La répartition par sexe des membres de ces réseaux indiquent que tant les femmes que les hommes ont tendance à avoir des réseaux essentiellement masculins, même si c'est le cas dans une moindre mesure pour les femmes (50% des femmes ont un réseau principalement masculin contre 69% des hommes).

De façon un peu surprenante, les réseaux mentionnés par les enquêtés sont rarement mixtes : moins de 15% des enquêtés mentionnent autant de femmes que d'hommes à l'étranger. Si les réseaux principalement composés de femmes sont moins fréquents, ils sont cependant proportionnellement plus importants pour les femmes que pour les hommes (36% contre 20%). Des différences de genre significatives apparaissent donc dans la composition par sexe des réseaux migratoires.

Figure 22. Composition selon le genre et la nature des liens des réseaux migratoires des hommes et des femmes¹²⁶



En ce qui concerne la nature des liens entretenus avec *ego*, la composition des réseaux migratoires mentionnés par les femmes ne se distingue par contre pas significativement de celle des réseaux mentionnés par les hommes (figure de droite). Les hommes comme les femmes déclarent un peu moins souvent des réseaux essentiellement composés de membres de la famille proche (autour de 40%), tandis que la plupart des réseaux migratoires sont formés majoritairement des connaissances plus éloignées (50% pour les hommes et 44% pour les

¹²⁶ Les proportions sont calculées uniquement sur les individus qui ont du réseau à l'étranger à la date de leur première migration ou à la date de l'enquête pour les non-migrants. Si *ego* a un réseau migratoire de 10 personnes et 3 d'entre elles sont des femmes, la proportion de femmes de son réseau s'élève à 30%, et cet enquêté est donc classé parmi ceux qui dispose d'un réseau "principalement masculin". Il en va de même pour la nature des liens.

femmes). A nouveau, les individus ayant des réseaux « mixtes », c'est-à-dire composés presque autant de liens étroits que de liens éloignés sont nettement moins nombreux (autour de 10%).

3.2. ETUDE DES DÉTERMINANTS DE LA MIGRATION À PARTIR D'ANALYSES BIOGRAPHIQUES

Les analyses descriptives ne peuvent pas tenir compte simultanément d'autres caractéristiques individuelles comme l'âge, l'instruction ou le statut familial et professionnel. Or ces éléments peuvent expliquer en partie les différences de genre, car elles sont susceptibles d'être à la fois liées à l'accès au réseau à l'étranger et à la probabilité de migrer. De plus, les analyses descriptives qui viennent d'être présentées ne permettent pas d'estimer par quels canaux les réseaux jouent un rôle sur le départ en migration. Les modèles multivariés qui suivent visent donc à étudier le rôle des réseaux - parmi d'autres déterminants - dans les migrations féminines et masculines.

3.2.1. *L'effet des caractéristiques individuelles classiques*

Avant de présenter les résultats des différents modèles spécifiques contenant les hypothèses sur le réseau migratoire, je discute brièvement de l'effet des variables individuelles introduites comme contrôles dans tous les modèles. Les résultats présentés dans le Tableau 18 indiquent que les migrations s'effectuent plutôt aux âges jeunes, particulièrement pour les femmes. Celles-ci ont deux fois moins de chances d'effectuer une migration après l'âge de 40 ans, en comparaison aux femmes de moins de 25 ans. Tant les migrations féminines que masculines ont augmenté ces deux dernières décennies, ce qui correspond également à une période de crise politique et économique dans le pays (cf. chapitre 3). La période la plus propice aux mouvements des hommes est celle des années 1990, alors que les migrations féminines continuent d'être plus importantes dans les années 2000, par comparaison aux migrations survenant avant les années 1990.

Comme certains chercheurs l'ont montré dans le cas de migrations mexicaines vers les Etats-Unis (Kanaiaupuni 2000; Feliciano 2008), l'instruction est particulièrement déterminante pour les femmes. Les femmes et les hommes ayant atteint le niveau supérieur sont bien plus nombreux à effectuer une migration. Mais les femmes de ce niveau ont quatre fois plus de chances de migrer que celles dont le niveau est primaire ou inférieur, tandis que les chances de migrer des hommes de ce niveau sont deux fois plus élevées. Ce résultat peut être mis en parallèle avec le niveau d'instruction assez élevé des Congolais, et en particuliers des migrants, ainsi qu'avec l'importance des migrations pour raisons d'études. Des travaux en cours indiquent en effet que les migrations étudiantes (essentiellement tournées vers les pays occidentaux) sont fréquentes parmi les individus déjà détenteurs de diplômes supérieurs et désirant se spécialiser à

l'étranger (Rakotonarivo and Vause 2010). En ce qui concerne le statut professionnel, il semble que le fait de ne pas avoir d'emploi augmente les chances de migrer (de près de deux fois supérieures à celles des étudiants), sans que des différences de genre significatives ne soient observées. Cela peut sans doute s'expliquer par le contexte de crise économique et de sous-emploi que traverse le pays depuis plusieurs décennies et la volonté de nombreux Congolais de quitter le pays afin de trouver un emploi ou continuer leurs études ailleurs pour s'en sortir.

Tableau 18. Effets des variables individuelles classiques sur les chances de migrer (modèles logistiques en temps discret, coefficients sous forme de odds ratios)

Variables	Catégories	Hommes	Femmes
Durée	Variable continue	0.95 ***	0.96 **
Age	18-24 ans (réf)		
	25-39 ans	0.96	1.24
	40 ans et +	0.64	0.50 *
Période	Avant 1990 (réf)		
	1990-1999	1.73 **	1.43 **
	2000-2009	1.11	1.59 **
Niveau d'instruction	Aucune ou primaire (réf)		
	Secondaire	1.27	1.16
	Supérieur	2.14 ***	4.15 ***
Statut professionnel (t-1)	Etudiant (réf)		
	Occupé	1.40	1.16
	Sans emploi/inactif	1.92 **	1.99 ***
Statut familial (t-1)	Seul (réf)		
	En union	0.74	0.81
	Aucun enfants -6ans (réf)		
	Au moins un enfant -6ans	1.51 **	0.71 *
Appartenance religieuse	Catholique (réf)		
	Protestant	1.79 ***	0.81
	Eglise réveil	0.98	0.64 **
	Autre ou sans religion	0.85	0.75
Expérience migratoire antérieure	Sans expérience (réf)		
	Expérience migratoire	1.68 **	1.77 **
Réseau migratoire (Mo)	Pas de réseau (réf)		
	Au - un proche à l'étranger	1.71 ***	4.12 ***
Nombre d'observations (personnes-années)		27 164	34 317
Nombre d'évènements		618	382
Résultats pondérés.			
* p < 0.10, ** p < 0.05, *** p < 0.01			

D'importantes différences de genre apparaissent au regard des facteurs liés aux trajectoires familiales. Contrairement aux résultats sur les migrations mexicaines et paraguayennes (Kanaiaupuni 2000 ; Cerutti and Gaudio 2010), les femmes congolaises célibataires ne sont pas plus susceptibles que celles qui sont en couple d'effectuer une migration. Le statut matrimonial ne semble pas non plus déterminer les migrations masculines. Par contre, avoir au moins un enfant de moins de six ans dissuade légèrement les migrations des femmes, alors que cela

encourage plutôt celle des hommes. Le rôle des femmes comme mère de famille et le rôle des hommes comme pourvoyeurs économiques du ménage signifie que la présence de jeunes enfants a des effets opposés dans leurs chances de migrer (Massey et al. 1987).

En ce qui concerne l'appartenance religieuse, les hommes d'obédience protestante ont plus de chances de migrer que les Catholiques, et les femmes appartenant aux Eglises de réveil semblent avoir moins de chances de migrer que les Catholiques. Comme on le verra plus loin, ceci tient pour partie à des différences dans le choix des destinations (cf. section 4).

De façon peu surprenante, les individus ayant déjà une expérience migratoire sont plus susceptibles que les autres d'effectuer une nouvelle migration. Dans ce premier modèle, aucune différence de genre n'est apparente, mais dans les modèles suivants (Tableau 19) l'expérience migratoire perd sa significativité lorsque le réseau est introduit de façon plus précise. En particulier, lorsque l'effet de la localisation du conjoint est distingué de l'effet du reste du réseau à l'étranger (M1), l'expérience migratoire ne joue plus de rôle sur les migrations masculines, alors qu'elle continue à déterminer fortement les migrations féminines. Cela reflète le fait que pour les femmes, malgré la présence de proches à l'étranger, le fait d'avoir déjà migré dans un autre pays est particulièrement déterminant pour une migration supplémentaire. Pour les hommes au contraire, une fois que la présence de proches à l'étranger est contrôlée, les migrations antérieures n'ont plus d'importance significative.

Enfin, dans ce modèle initial (M0), j'introduis une simple mesure dichotomique indiquant si l'individu avait un proche à l'étranger (y compris le conjoint, le cas échéant) l'année précédant sa migration potentielle. Comme attendu, l'influence du réseau est positive et significative pour les deux sexes (avec des odds ratios de 4.12*** chez les femmes et de 1.71*** chez les hommes), ce qui signifie que le fait de connaître quelqu'un à l'étranger augmente les chances de migration. Un modèle ajusté sur les données des deux sexes confondus au sein duquel est introduit un terme d'interaction entre le sexe et le réseau indique que l'effet du réseau est significativement plus élevé chez les femmes. Ceci confirme ma première hypothèse d'un rôle du réseau migratoire plus important dans les migrations féminines.

3.2.2. Le réseau migratoire comme déterminant des migrations féminines et masculines

Ensuite, afin d'examiner en détail le rôle du réseau migratoire sur la mobilité des hommes et des femmes et de tester différentes hypothèses, un même modèle est ajusté plusieurs fois, en changeant uniquement la spécification du réseau (Tableau 19).

Etant donné l'importance de la réunification familiale pour les migrations féminines, j'ai dans un premier temps séparé l'effet de la localisation du partenaire par rapport aux autres membres du réseau migratoire. La plupart des études précédentes consacrées aux différences de genre ne distinguent pas ces deux effets, ce qui peut conduire à surestimer le rôle du réseau à l'étranger,

en particulier pour les femmes. Les coefficients du modèle 1 indiquent que pour les femmes, lorsque le partenaire se trouve à l'étranger, c'est ce dernier qui joue un rôle fondamental, comparativement aux autres proches se trouvant à l'étranger. Derrière l'effet « réseau », il y aurait donc un effet « conjoint » dont il faut tenir compte. Par rapport au fait de ne pas être en union, avoir son conjoint à l'étranger augmente de façon substantielle les chances de migrer des femmes. Au contraire, les femmes pour lesquelles le conjoint est resté en RD Congo sont nettement moins susceptibles de migrer (que celles qui ne sont pas en union). On ne trouve pas du tout cet effet pour les migrations masculines : ceux dont la conjointe est à l'étranger ou ceux dont la conjointe est en RD Congo n'ont pas des chances différentes d'effectuer une migration par rapport à ceux qui ne sont pas en union. On observe par ailleurs que le fait de contrôler la localisation du partenaire contribue à diminuer le coefficient associé au réseau pour les femmes (il passe de 4.12 *** à 2.49 ***), alors que celui-ci ne varie pas pour les migrations masculines (il s'élève à 1.71 *** dans les modèles 0 et 1). Même lorsque le partenaire est exclu de la définition du réseau migratoire, ce réseau continue donc d'accroître les chances de migration à la fois des hommes et des femmes, et continue également d'affecter les migrations féminines de façon plus importante que celles des hommes. Au vu de ces résultats, il semble important de distinguer ces effets différents (celui associé à la présence du partenaire à l'étranger et celui du reste du réseau) dans les différents modèles qui suivent.¹²⁷

Les deux modèles suivants (2 et 3) visent à identifier si les hommes et les femmes comptent sur des réseaux de types différents pour effectuer leurs migrations. Le réseau à l'étranger est dans un premier temps désagrégé selon la nature des liens avec *ego*. Le « nombre de membres de la famille proche » ainsi que le « nombre d'amis ou de membres de la famille plus éloignée » sont introduits simultanément dans le modèle 3 sous forme continue. Les résultats indiquent que les migrations féminines et masculines sont influencées de façon identique par les liens étroits ou par les liens plus éloignés, ce qui invalide la deuxième hypothèse (selon laquelle les liens étroits augmenteraient davantage les chances de migrer des femmes). Aucune différence significative entre les coefficients des deux variables n'est observée, et deux modèles supplémentaires présentés en annexe (p. 276) confirment également ces résultats. Dans ces derniers, l'introduction du « nombre de proches à l'étranger » (quel que soit le lien avec *ego*) combinée à la variable « nombre de liens étroits » ou « nombre de liens éloignés » révèle que ces variables reflètent un effet de taille plus qu'un effet de composition, puisque dans les deux cas, seule la variable taille du réseau est significativement et positivement associée aux chances de migrer.

Les effets de la présence féminine et masculine à l'étranger sont examinés dans le modèle 4, à partir des deux variables de comptage, respectivement le « nombre d'hommes » et « le nombre de femmes » à l'étranger (partenaire exclu). Malgré une augmentation progressive des

¹²⁷ La variable « localisation du conjoint » est donc incluse dans tous les modèles suivants, mais les coefficients ne sont pas présentés, car ils sont similaires à ceux du modèle 2 présenté dans le modèle 1 du Tableau 19.

migrations féminines congolaises ces dernières décennies, le discours dominant relatif à ces migrations reste très focalisé sur le caractère vulnérable des femmes. On pourrait donc s'attendre à ce que la présence masculine soit plus importante que la présence de migrantes dans l'entourage pour les migrations féminines. En fait, comme c'était le cas du modèle précédent, les deux variables augmentent significativement les chances de migrer des hommes et des femmes. A nouveau, il semble que l'effet de taille prime sur l'effet de composition selon le sexe, puisque l'on n'observe pas de différences significatives entre les coefficients des deux variables.¹²⁸

Les quatre modèles suivants visent à établir dans quelles mesures les réseaux migratoires influencent la migration des hommes et des femmes par des canaux différents. L'hypothèse générale est que les migrations féminines sont davantage influencées par les membres du réseau qui se trouvent dans une meilleure position pour offrir un support effectif. Selon cette hypothèse, les migrants à l'étranger (l'année avant la migration potentielle d'*ego*) devraient avoir un impact plus important sur les chances de migrer que les migrants de retour de l'étranger, et ce particulièrement pour les femmes. Les coefficients du modèle 4 révèlent une tendance différente. En effet, si cette hypothèse se confirme dans le cas des migrations masculines, il semble que les femmes comptent autant sur les migrants à l'étranger que sur les migrants de retour (on n'observe pas de différences significatives entre les coefficients des deux variables). Tant les migrants à l'étranger que ceux qui sont de retour en RD Congo ont donc tendance à augmenter les chances de migrer des femmes. Les mécanismes par lesquels ils sont susceptibles d'influencer le départ des femmes est sans doute différent, mais les deux types de réseau ont leur importance. Les proches de retour au pays sont susceptibles de partager leur expérience avec les migrantes, alors que ceux qui se trouvent à l'étranger sont plutôt en mesure de faciliter leur arrivée à destination, en les hébergeant ou en les aidant (pour les démarches, pour trouver un emploi, un logement, etc.).

Le modèle 5 permet de tester dans quelle mesure les chances de migrer des hommes et des femmes dépendent plutôt des proches dont la durée de l'expérience migratoire est plus importante que des migrants plus récents. Les résultats ne permettent pas de confirmer cette hypothèse : la migration des femmes comme celle des hommes est influencée par la présence de proches ayant une expérience relativement courte à l'étranger. En effet, les trois variables spécifiant la durée que les membres du réseau ont passée à l'étranger sont positives et significatives, mais les coefficients sont significativement¹²⁹ plus élevés pour le nombre de migrants ayant une expérience migratoire inférieure à cinq ans que pour ceux dont l'expérience cumulée à l'étranger est plus longue.¹³⁰ Cela pourrait peut-être s'expliquer par le fait qu'une

¹²⁸ Comme pour le modèle 3, deux modèles supplémentaires confirment ces résultats pour le modèle 4 (M4.1 et M4.2, cf. Annexe, p. 247).

¹²⁹ Ces différences sont testées les unes par rapport aux autres.

¹³⁰ Par contre, dans des modèles similaires qui ne portaient que sur les *premières* migrations (Toma and Vause 2011), cette hypothèse se vérifiait. On peut supposer que lorsqu'elles migrent pour la première fois, les femmes comptent sur les

longue absence du pays provoque une certaine rupture dans les contacts entre membres d'un même réseau, et que seuls les contacts avec qui l'absence n'a pas été trop longue sont susceptibles d'être activés, le moment venu pour *ego* de migrer.

Le modèle 6 vise à tester si les migrations féminines nécessitent davantage de connexions à l'étranger que celle des hommes. Vis-à-vis des enquêtés qui ne disposent d'aucun réseau migratoire, les résultats indiquent que ceux qui connaissent un ou deux proches à l'étranger ont davantage de chances de migrer, et c'est encore plus le cas lorsqu'au moins trois proches sont en migration. Comme attendu, alors que la différence entre les coefficients de ces deux modalités n'est pas significative pour les hommes, elle l'est pour les femmes.

Enfin, dans le modèle 7, je tente de voir si les réseaux plus concentrés dans une ou quelques destinations favorisent davantage la migration des femmes, en raison d'un plus grand soutien offert à destination. A l'inverse, un réseau plus dispersé à l'étranger serait plus favorable aux hommes, car il permettrait d'accéder à un éventail plus large d'informations. L'hypothèse sur les migrations féminines s'avère confirmée par les résultats : les chances de migrer des femmes augmentent fortement lorsque plus de la moitié des membres de leur réseau est concentré dans quelques destinations, et ceci s'observe également dans le cas des migrations masculines. Cela dit, l'examen des coefficients révèle que les femmes bénéficient plus que les hommes de la concentration des proches dans quelques pays.

Tableau 19. Effets des variables « réseau migratoire » sur les chances de migrer (modèles logistiques en temps discret, coefficients sous forme de odds ratios)

Variable	Catégories	Hommes	Femmes
Modèle 1 : localisation du partenaire			
Réseau migratoire	Pas de réseau migratoire (<i>réf</i>)	<i>réf</i>	<i>réf</i>
	A du réseau en dehors du partenaire	1.71 **	2.49 ***
Localisation du partenaire	Pas de partenaire (<i>réf</i>)	<i>réf</i>	<i>réf</i>
	Partenaire en RD Congo	0.74	0.55 ***
	A son partenaire à l'étranger	0.78	6.17 ***
Modèle 2 : nature des liens			
Type de lien	Nombre de membres de la famille proche à l'étranger	1.20 ***	1.31 ***
	Nombre d'amis et de membres de la famille étendue à l'étranger	1.11 **	1.23 ***
Modèle 3 : composition par sexe			
Genre	Nombre de proches de sexe masculin à l'étranger	1.17 ***	1.26 **
	Nombre de proches de sexe féminin à l'étranger	1.17 **	1.33 ***

migrants de longue date, alors que les migrations suivantes ont besoin d'un encadrement moins important, ce qui ferait tomber cette nécessité.

Variable	Catégories	Hommes	Femmes
Modèle 4 : réseau de migrants de retour			
Réseau de migrants à l'étranger	Nombre de proches à l'étranger	1.17 ***	1.28 ***
Réseau de migrants de retour	Nombre de proches en RD Congo rentrés de l'étranger	1.05	1.32 ***
Modèle 5 : expérience migratoire des membres du réseau			
Expérience des membres	Nombre de migrants récents	1.29 ***	1.38 ***
	Nombre de migrants expérimentés	1.12 *	1.36 ***
	Nombre de migrants de long terme	1.11 *	1.22 ***
Modèle 6 : taille du réseau migratoire			
Taille du réseau à l'étranger	Pas de proches à l'étranger (<i>réf</i>)	<i>réf</i>	<i>réf</i>
	Un ou deux proches à l'étranger	1.59 ***	1.89 ***
	Trois proches ou plus à l'étranger	2.09 ***	4.42 ***
Modèle 7 : concentration géographique du réseau			
Concentration des membres	Réseau dispersé (<i>réf</i>)	<i>réf</i>	<i>réf</i>
	Pas de réseau à l'étranger	0.51 ***	0.11 ***
	Seulement un proche à l'étranger	0.90	0.61 **
	Réseau migratoire concentré	1.84 ***	2.26 ***
	Tous les proches dans le même pays	1.85 ***	1.66 ***
Nombre d'observations (personnes-années)		27 164	34 317
Nombre d'évènements		618	382

Les modèles 1 à 7 contrôlent le fait d'avoir son partenaire à l'étranger et les variables réseau de ces modèles excluent le partenaire de leur mesure.

Les résultats sont pondérés.

* $p < 0.10$, ** $p < 0.05$, *** $p < 0.01$

3.3. COMPARAISON AVEC LES MIGRATIONS FÉMININES ET MASCULINES DES SÉNÉGALAIS

Les modèles et les hypothèses présentés dans ce chapitre ont en partie été étudiés dans des travaux menés avec Sorana Toma, comparant les différences de genre dans l'effet du réseau sur les migrations congolaises et sénégalaises (Toma and Vause 2011).¹³¹ Ces analyses, qui ne portaient que sur les *premières* migrations,¹³² ont surtout mis l'accent sur les différences de contexte, puisque les deux pays se distinguent notamment en termes d'histoire migratoire et de rapports de genre. Dans la mesure où elles permettent de pointer certaines spécificités du contexte congolais, cette section en présente une brève synthèse.

¹³¹ Les données sénégalaises issues également du projet MAFE sont strictement comparables aux données congolaises. Elles permettent donc une comparaison directe puisque les mêmes variables sont construites dans les deux échantillons. Au niveau du Sénégal, les données collectées à Dakar, en France, en Italie et en Espagne sont incluses dans les analyses.

¹³² Quelques résultats sur les données Congo diffèrent légèrement entre ce chapitre et l'article comparatif écrit avec S. Toma, en raison de la différence de définition de l'évènement et du risque. Cela dit, les tendances restent similaires entre les différentes analyses.

3.3.1. *Des histoires migratoires et des rapports de genre différents*

Les migrations congolaises sont plus récentes que les migrations sénégalaises, et la migration féminine y est moins sélective. En dépit d'une histoire migratoire moins longue, il semble en effet que les femmes congolaises migrent davantage que les Sénégalaises (Flahaux, Beauchemin et Schoumaker, 2010). Les femmes sénégalaises qui souhaitent quitter le pays le font souvent en opposition à leurs familles et à la société en général. En particulier, lorsqu'elles voyagent seules vers l'étranger, leur migration est généralement stigmatisée et considérée comme associée à la prostitution (Bâ 1995). Leur mobilité remet en cause l'ordre social établi, et elles sont de ce fait susceptibles d'être marginalisées. Si les Congolaises ne sont pas forcément encouragées à migrer, la littérature ne met toutefois pas en évidence une telle difficulté à faire accepter leur mobilité par leur famille et par la société en général.

On peut tenter de mettre ces différences en termes d'intensité des migrations féminines en lien avec les relations de genre existant dans les deux pays. En RD Congo comme au Sénégal, les femmes sont traditionnellement subordonnées à l'autorité masculine. Cependant, la crise politique et économique traversée par la RD Congo ces dernières décennies a opéré des changements dans ces relations entre hommes et femmes, dans la mesure où les femmes ont progressivement intégré davantage le marché du travail, et sont souvent devenues indispensables à la survie de leur ménage (cf. *supra*). Au Sénégal, malgré un contexte économique difficile, même lorsque les femmes travaillent, il n'est pas concevable qu'elles deviennent les principales pourvoyeuses économiques du ménage (Adjamagbo et al. 2006). Une distribution plus traditionnelle des rôles entre hommes et femmes semble donc trouver un ancrage plus solide au Sénégal qu'en RD Congo, ce qui représente un obstacle à la participation économique des femmes sénégalaises. Sans affirmer que les femmes congolaises sont davantage émancipées ou que l'égalité des sexes est atteinte en RD Congo, l'examen des deux contextes semble suggérer que les femmes congolaises sont soumises à un contrôle social moins pesant que les sénégalaises, et profitent de ce fait d'une plus grande autonomie qui peut notamment se manifester dans une participation plus importante sur le marché du travail, ainsi que dans une plus grande liberté à quitter le pays.

3.3.2. *Influence du réseau sur les migrations : des écarts entre hommes et femmes plus importants au Sénégal qu'en RD Congo*

Les résultats indiquent que les migrations sénégalaises, comme les migrations congolaises, sont influencées par les réseaux migratoires, et que des différences de genre façonnent cette influence dans les deux pays. Comme nous nous y attendions, les écarts entre hommes et femmes sont plus importants dans le cadre des migrations sénégalaises, essentiellement en termes d'intensité de l'effet. Mais les canaux par lesquels les réseaux migratoires favorisent la migration sont également marqués par des différences de genre plus conséquentes.

Premièrement, les femmes sénégalaises ne semblent compter que sur les membres de la famille proche pour migrer, alors que pour les migrations féminines congolaises, tant les liens proches que les liens éloignés sont importants, comme c'est le cas pour les hommes des deux pays. Des données qualitatives seraient sans doute nécessaires pour mieux comprendre les mécanismes responsables de ces différences, mais ces écarts reflètent le fait que les femmes doivent, pour migrer, franchir des barrières qui sont culturellement construites et qui varient donc d'un contexte à l'autre. Au Sénégal, dans un contexte où l'autonomie féminine est moins reconnue, et où les migrations féminines sont souvent découragées et perçues comme plus risquées, les résultats suggèrent que les réseaux servent davantage à « surveiller » et à protéger les femmes sénégalaises dans leur migration. En revanche, les femmes congolaises semblent faire un usage plus étendu de leurs réseaux, ce qui pourrait refléter une plus grande autonomie dans leur mobilité internationale. Les résultats montrent par ailleurs qu'au Sénégal comme en RD Congo, la répartition par sexe des connaissances à l'étranger n'a pas d'effet sur les migrations féminines : tant la présence féminine que masculine augmentent les chances de migrer des femmes sénégalaises et congolaises.

En ce qui concerne les canaux par lesquels les réseaux sont susceptibles d'influencer la mobilité féminine et masculine, nous observons que les différences de genre au Sénégal sont plus marquées que dans le cas des migrations congolaises. Les résultats indiquent que les femmes sénégalaises sont beaucoup plus susceptibles de migrer lorsqu'elles ont des réseaux migratoires bien établis, composés de migrants de longue durée, et très concentrés dans un ou quelques pays. En revanche, les chances de migrer des hommes sénégalais dépendent davantage de migrants récents et elles ne semblent pas associées à la concentration géographique des membres du réseau. On voit donc que dans le cas des migrations sénégalaises, les réseaux migratoires jouent de façon assez différente sur les hommes et sur les femmes. A l'inverse, comme on a pu le voir dans le cas des Congolais, les migrations féminines et masculines sont influencées de façon assez identique par les réseaux migratoires, même si ces derniers ont un effet plus important pour les chances de migrer des femmes. En définitive, la comparaison entre ces deux contextes indique qu'il existe des différences de genre plus marquées dans le cadre de la mobilité sénégalaise. Les normes culturelles en termes de genre plus rigides au Sénégal permettent sans doute d'expliquer ces différences.

4. LES RÉSEAUX MIGRATOIRES SONT-ILS AUSSI IMPORTANTS POUR LA MOBILITÉ INTRA- AFRICAINNE QUE POUR LA MOBILITÉ VERS LES PAYS OCCIDENTAUX ?

Dans leurs travaux sur l'analyse des facteurs et des tendances des migrations africaines intra et extra-continentales, Flahaux, Beauchemin et Schoumaker (2010) soulignent que les migrations congolaises sont majoritairement internes au continent africain. A partir de l'enquête MAFE, les auteurs montrent en effet que 55% des migrants internationaux déclarés dans les ménages kinois se trouvent dans un autre pays africain. Par ailleurs, leurs résultats révèlent que

les facteurs qui déterminent la première émigration depuis la RD Congo diffèrent selon la région de destination. Le *genre* et le *niveau d'instruction* apparaissent notamment comme deux caractéristiques fondamentales permettant notamment de distinguer les migrations à destination des pays africains par rapport aux migrations à destination des pays du Nord. D'une part, les migrations vers les pays africains sont moins fréquentes chez les femmes alors que les auteurs n'observent pas de différence de genre significative pour les migrations vers les pays du Nord. D'autre part, il semble que l'émigration vers les pays du Nord soit très sélective selon le niveau d'instruction, alors qu'il joue de façon nettement moins claire sur les migrations intra-africaines.

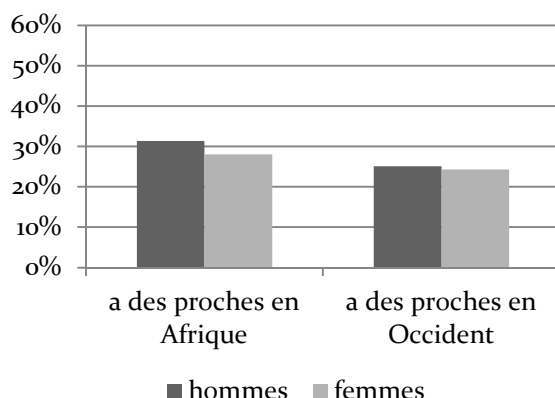
Or la section précédente a mis en évidence à partir de quelques statistiques descriptives que la probabilité d'avoir dans son entourage des proches ayant une expérience migratoire pouvait varier fortement en fonction de ces deux caractéristiques que sont le *genre* et le *niveau d'instruction*. On peut donc raisonnablement penser que le réseau migratoire n'a pas la même influence selon la destination des migrants. Il est probable également que le réseau migratoire joue un rôle plus important pour les migrations vers les pays du Nord par rapport aux migrations vers les pays africains, en raison notamment du risque perçu comme plus important dans le cas des migrations plus lointaines. Dans cette section, j'examine si les réseaux migratoires sont aussi importants pour la mobilité vers l'Afrique que pour les migrations vers les pays occidentaux, et si les différences de genre déjà observées persistent, disparaissent ou s'accroissent.

4.1. LES INDIVIDUS AYANT ACCÈS AUX RÉSEAUX EN AFRIQUE ET/OU EN OCCIDENT SONT-ILS DIFFÉRENTS ?

Tout comme l'indiquait le Tableau 17 pour toutes les destinations confondues, l'examen des proportions d'hommes et de femmes ayant des proches en Afrique et/ou en Occident ne révèle pas de différences de genre importantes.¹³³ Un peu moins d'un tiers des enquêtés connaissait – juste avant leur première migration ou au moment de l'enquête pour les non-migrants – au moins un proche vivant ailleurs en Afrique (31% pour les hommes et 28% pour les femmes), et un quart environ avaient au moins une connaissance dans un pays du Nord (25% pour les hommes, 24% pour les femmes).

¹³³ Tout comme les statistiques descriptives de la section 3.1, l'ensemble des statistiques présentées ici sont calculées à la date de première migration, ou au moment de l'enquête pour les non-migrants.

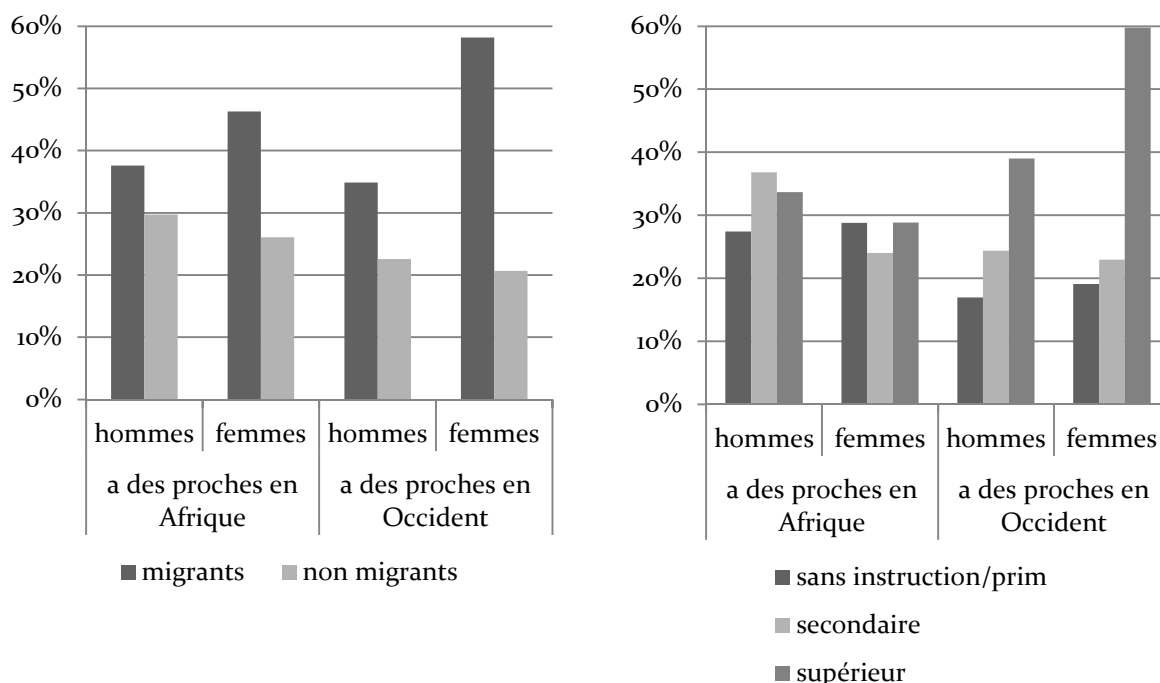
Figure 23. Proportions d'hommes et de femmes ayant des proches en Afrique et/ou en Occident



Tout comme cela a également été mentionné au niveau des analyses « toutes destinations », des différences apparaissent par contre lorsque que l'on scinde les individus selon leur statut migratoire (Figure 24, graphe de gauche). Les migrants sont proportionnellement plus nombreux à avoir des proches à l'étranger, et des différences de genre creusent encore ces écarts entre migrants et non-migrants (davantage de migrantes que de migrants ont du réseau à l'étranger, tandis que les non-migrantes ont en moins que les non migrants). Ces différences de genre et de statut migratoire se retrouvent tant pour les réseaux en Afrique que pour les réseaux se situant dans les pays du Nord, avec des écarts entre migrants et migrantes plus prononcés dans le cas des réseaux en Occident. En d'autres termes, les femmes ayant une expérience migratoire ont davantage accès à un réseau à l'étranger, et particulièrement à ceux qui se trouvent en Occident.

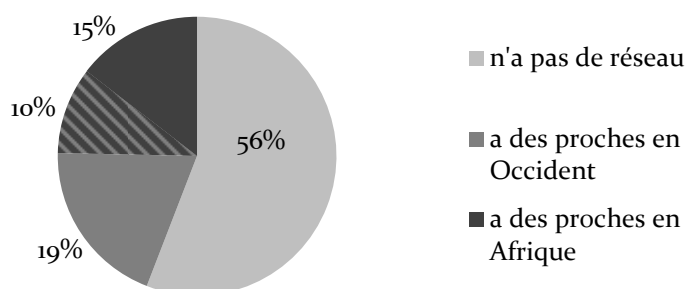
La connaissance de proches en Occident s'avère également très sélective en termes de niveaux d'instruction (Figure 24, droite). A l'inverse, le niveau d'instruction atteint ne semble pas discriminant dans l'accès aux réseaux migratoires situés en Afrique. Pour les femmes, chez qui les différences sont plus flagrantes, on observe que 60% de celles qui ont un niveau d'instruction supérieur ont des proches en Occident, contre 23% et 19% respectivement pour les femmes de niveau secondaire et primaire ou inférieur (les proportions des hommes sont de 39%, 24% et 17%).

Figure 24. Proportions d'hommes et de femmes ayant des proches en Afrique et/ou en Occident selon le statut migratoire et le niveau d'instruction



On peut par ailleurs se demander si le fait d'avoir du réseau en Afrique est associé au fait d'avoir du réseau en Occident. La Figure 25 indique qu'au moment de la première migration ou à la date de l'enquête, plus de la moitié des enquêtés déclarait ne connaître personne à l'étranger. Environ un tiers déclarait avoir au moins un proche en Occident (29%), et un peu moins en Afrique (25%), mais seulement 10% des enquêtés déclareraient avoir à la fois au moins un proche dans les deux régions. Il semble donc que les réseaux soient relativement localisés, puisque le fait d'avoir du réseau dispersé sur plusieurs continents s'avère peu fréquent.

Figure 25. Répartition des individus selon qu'ils ont du réseau ou pas et localisation



Différences significatives (test de χ^2 au seuil 0,01)

Ces premiers résultats descriptifs semblent confirmer l'hypothèse selon laquelle les réseaux migratoires pourraient influencer différemment les migrations vers l'Afrique ou vers les pays du Nord. D'une part, le niveau d'instruction qui est un facteur discriminant pour la destination des migrations apparaît également comme fortement associé au fait d'avoir des proches en Occident. D'autre part, il semble que les individus ayant des proches à la fois en Afrique et en

Occident ne soient pas nombreux, ce qui laisse penser que ces individus ont des profils distincts et sont susceptibles de ne pas choisir les mêmes destinations s'ils décident de migrer. C'est à cette question qu'est consacrée la section suivante.

4.2. MODÈLES LOGISTIQUES MULTINOMIAUX : MIGRATIONS VERS L'AFRIQUE ET MIGRATIONS VERS LES PAYS DU NORD

Une des hypothèses qui émerge de la littérature consiste à dire que le réseau joue un rôle plus important pour les migrations tournées vers l'Occident que pour celles à destination de l'Afrique, et que ces différences entre types de destination sont plus creusées chez les femmes que chez les hommes (hypothèse 8). Afin de tester cette hypothèse, j'analyse les déterminants des migrations comme précédemment, mais en optant plutôt pour des modèles logistiques multinomiaux, ce qui me permet de tenir compte de la destination des migrants. D'un point de vue méthodologique, les modèles logistiques multinomiaux ne sont qu'une extension des modèles logistiques simples (Allison 1984): ils mesurent la probabilité d'effectuer une migration en Afrique plutôt que de ne pas migrer ou de migrer vers un pays du Nord, et alternativement d'effectuer une migration occidentale par rapport au fait de ne pas migrer ou de migrer en Afrique. Les définitions du risque et des événements utilisées ici sont celles détaillées précédemment (cf. pt. 2.1.4), les migrations sont simplement scindées selon la destination. Dans le même esprit, toutes les variables qui se réfèrent aux réseaux migratoires sont multipliées par deux pour tenir compte de leur dimension régionale. Les différentes spécificités du réseau (taille, répartition sexuelle, etc.) sont testées.¹³⁴

4.2.1. *L'effet des caractéristiques individuelles classiques*

Comme pour la section 3, l'ensemble des caractéristiques individuelles classiques sont introduites dans les modèles qui distinguent les migrations intra-africaines des migrations vers les pays du Nord. Du point de vue de l'âge et de la période auxquels les migrations surviennent, on n'observe pas de différences fondamentales selon la région de destination. On retrouve le schéma par âge observé précédemment, avec une diminution importante des chances de migrer après l'âge de 40 ans. Les hommes ont plus de chances d'avoir migré durant la décennie 90, que ce soit vers l'Afrique ou vers l'Occident, alors que les chances des femmes sont plus importantes depuis les années 90 jusqu'à aujourd'hui, et particulièrement depuis les années 2000 vers l'Occident.

¹³⁴ Ici encore, les modèles sont ajustés séparément sur les données masculines et féminines.

Tableau 20. Effets des variables individuelles classiques sur les migrations africaines et occidentales (modèles logistiques multinomiaux en temps discret, relative-risk ratios)

Variable	Catégories	Migrations vers l'Afrique		Migrations vers l'Occident	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Durée	Variable continue	0.98	0.98	0.93 ***	0.97 *
Age	18-24 ans (<i>réf</i>)				
	25-39 ans	0.71	1.31	1.47	1.12
	40 ans et +	0.29 **	0.35	1.19	0.48
Période	Avant 1990 (<i>réf</i>)		<i>réf</i>		
	1990-1999	1.96 **	2.01 *	1.66 *	1.71 **
	2000-2009	1.30	2.13 *	0.96	2.33 ***
Niveau d'instruction	Aucune ou primaire (<i>réf</i>)				
	Secondaire	1.07	0.71	3.33 ***	2.19 ***
	Supérieur	1.19	1.01	10.62 ***	8.51 ***
Statut professionnel (t-1)	Etudiant (<i>réf</i>)				
	Occupé	1.55	1.65	1.09	0.89
	Sans emploi/inactif	1.46	2.46 **	2.50 ***	1.88 **
Statut familial (t-1)	Seul (<i>réf</i>)				
	En union	0.56 **	0.78	1.00	0.86
	Aucun enfants - 6ans (<i>réf</i>)				
	Au moins un enfant -6ans	1.37	0.59	1.43	0.86
Appartenance religieuse	Catholique (<i>réf</i>)				
	Protestant	2.07 **	0.67	1.04	0.98
	Eglise réveil	1.64 *	1.21	0.36 **	0.27 ***
	Autre ou sans religion	1.03	0.80	0.84	0.77
Expérience migratoire	Sans expérience (<i>réf</i>)				
	Expérience migratoire	1.58	1.55	1.85	1.75 **
Réseau migratoire (M1A)	Pas de réseau (<i>réf</i>)				
	A du réseau en Afrique	2.25 ***	3.31 ***	0.58 **	1.18
	A du réseau en Occident	0.84	1.00	2.48 ***	11.36 ***

L'effet positif du niveau d'instruction supérieur sur les chances de migrer qu'on observait sans tenir compte de la destination (cf. Tableau 18) semble en fait être essentiellement dû aux

migrations vers les pays du Nord. Le niveau d'instruction apparaît en effet comme étant un facteur très discriminant pour les migrations occidentales alors qu'il n'a pas d'effet significatif pour les migrations intra-africaines. Les Congolais ayant un diplôme du secondaire ont par exemple deux ou trois fois plus de chances de migrer que ceux qui n'ont qu'un niveau primaire ou inférieur (2.19*** pour les femmes, 3.33*** pour les hommes). Les chances de migrer de ceux qui ont atteint le niveau supérieur sont multipliées par 8.51 (***) pour les femmes et 10.62 (***) pour les hommes.

En termes de statut professionnel, les analyses « toutes destinations » ont mis en évidence que les individus sans emploi avaient plus de chance de migrer que les étudiants. Ces résultats se confirment lorsque les destinations sont étudiées séparément (bien que le coefficient ne soit plus significatif pour les hommes qui partent en Afrique).

Les déterminants introduits pour tenir compte du cycle de vie familial ne révèlent plus de différences de genre significatives. On observe simplement que les hommes ont davantage de chances de migrer vers un pays d'Afrique lorsqu'ils sont célibataires.

L'appartenance religieuse joue différemment sur les migrations occidentales et africaines. Les protestants et les membres des Eglises de réveil ont tendance à migrer davantage que les catholiques à l'intérieur de l'Afrique (seulement significatif pour les hommes), alors que les membres des Eglises de réveil sont nettement moins susceptibles de partir vers l'Occident que les catholiques (pour les hommes et pour les femmes).¹³⁵

Enfin, la variable tenant compte de l'expérience migratoire antérieure n'est significative que dans le cas des migrations féminines vers les pays du Nord. Celles qui ont déjà effectué une migration (quelle que soit la destination) ont 75% de chances de plus de migrer à nouveau. Cela dit, si cette variable n'est pas significative dans le modèle présenté dans le Tableau 20, l'ensemble des coefficients sont significatifs dans un modèle en amont, lorsqu'aucune variable mesurant le réseau migratoire n'est introduite.¹³⁶ En d'autres termes, l'effet du réseau à l'étranger annule les effets positifs qu'une expérience migratoire antérieure peut procurer, sauf dans le cas des migrations féminines occidentales.

4.2.2. Le réseau migratoire comme déterminant des migrations féminines et masculines vers l'Afrique ou vers les pays occidentaux

Dans ce premier modèle, deux variables simples sont introduites pour mesurer l'effet des réseaux à l'étranger, en distinguant les réseaux en Afrique de ceux situés en Occident. Le fait d'avoir au moins un proche en Afrique (y compris le conjoint) par rapport au fait de ne pas en

¹³⁵ Etant donné la vaste littérature sur les Eglises de réveil parmi les immigrés en Europe, on aurait toutefois pu s'attendre à l'inverse.

¹³⁶ Les rapports de cote sont de 2.29 ** pour les femmes qui migrent vers l'Afrique et de 1.93** lorsque l'on ne contrôle pas le réseau.

avoir, ainsi que le fait d'avoir au moins un proche en Occident (conjoint y compris) par rapport au fait de ne pas en avoir sont les deux variables qui sont introduites simultanément. Les résultats toutes destinations indiquaient qu'hommes et femmes ayant des connaissances à l'étranger avaient plus de chances de migrer, avec un coefficient significativement plus élevé pour les femmes que pour les hommes (4.12*** pour les femmes contre 1.71*** pour les hommes, cf. Tableau 19). Lorsque les migrations et les réseaux sont scindés selon le type de destination, plusieurs observations intéressantes peuvent être faites. Premièrement, *l'influence des réseaux migratoires joue clairement en fonction de la région de destination* : la présence de proches en Afrique augmente les chances de migrer en Afrique, alors que les réseaux se trouvant dans des pays du Nord accroissent les chances de migrer dans ces pays. En outre, pour les hommes, le fait d'avoir des connaissances en Afrique influence négativement les migrations occidentales, ce qui signifie que les hommes sont fortement influencés par la localisation de leur réseau pour migrer. Dans la plupart des modèles qui suivent également (M2A à M8A, Tableau 21), les variables portant sur le réseau en Afrique ont un effet positif sur les chances de migrer en Afrique (et dans certains cas un effet négatif sur les chances de migrer en Occident), et les réseaux localisés en Occident influencent positivement les migrations dans cette région (et n'ont pas d'effet significatif sur les migrations intra-africaines). Deuxièmement, *les différences de genre dans l'effet du réseau sont nettement plus marquées dans le cas des migrations vers l'Occident que vers l'Afrique*. Lorsque le même modèle rassemble les données portant sur les deux sexes, des variables d'interaction entre les variables réseau et le sexe indiquent que les coefficients des variables du réseau diffèrent significativement entre hommes et femmes dans le cas des migrations occidentales, alors que ce n'est pas le cas pour les migrations africaines. Le Tableau 21 indique que les femmes ont plus de dix fois plus de chances de migrer en Occident lorsqu'elles ont des proches en Occident et trois fois plus de chances de migrer en Afrique lorsqu'elles y ont des connaissances. Pour les hommes les chances de migrer en Occident s'ils y ont des connexions ou de migrer en Afrique lorsqu'ils y ont des proches sont multipliées par deux environ dans les deux cas.

Le modèle 2A permet de voir si l'effet de la localisation du partenaire joue un rôle important, et si, lorsqu'il est contrôlé, le reste du réseau à l'étranger influence encore les migrations vers les pays africains et vers les pays du Nord. Dans le cas des migrations intra-africaines, le fait d'avoir un partenaire (où qu'il soit) diminue fortement les chances de migrer des hommes, ce qui rappelle les résultats de la variable mesurant le statut matrimonial du modèle précédent (Tableau 20). Pour les femmes, avoir un partenaire dans un autre pays d'Afrique (l'année précédant la migration potentielle) augmente de près de dix fois les chances d'effectuer une migration africaine, par rapport au fait de ne pas être en union. Une fois la localisation du partenaire contrôlée, le réseau en Afrique reste positivement et significativement lié aux migrations masculines, alors qu'il ne joue plus de rôle significatif sur les chances de migrer des femmes. Pour les femmes, l'effet « partenaire » semble donc absorber complètement l'effet du

réseau en ce qui concerne les déplacements intra-africains.¹³⁷ Il est difficile d'identifier pourquoi le reste du réseau n'a pas de rôle sur ces migrations, et cette question devrait faire l'objet d'investigations plus approfondies. Dans le cas des migrations occidentales, un schéma différent se dessine : le réseau en Occident continue d'influencer positivement les migrations féminines et masculines vers cette région, même lorsque la localisation du partenaire est introduite dans le modèle. Plus encore, le fait d'avoir son conjoint dans un pays occidental augmente les chances de migrer des femmes comme celles des hommes. Alors que les migrations féminines vers l'Afrique et vers l'Occident semblent suivre une tendance similaire (le fait d'y avoir son conjoint augmente fortement la probabilité de migrer vers ces régions), les schémas masculins entre l'Afrique et l'Occident s'opposent (avoir sa conjointe en Afrique diminue les chances de partir en Afrique, alors que le fait d'avoir sa conjointe en Occident constitue un facteur attractif pour les migrations vers l'Occident). Si les différences de genre sont un peu moins contrastées dans le cadre des migrations occidentales que dans le cadre de la mobilité intra-africaine, elles restent quand même apparentes.

Les modèles 3A et 4A précisent le rôle joué par la composition par sexe des réseaux à l'étranger ainsi que le type de liens entretenus avec les migrants potentiels. Rappelons que dans le cas des migrations africaines, seuls les réseaux en Afrique influencent les migrations masculines. De plus, celles-ci s'avèrent en fait autant influencées par les liens étroits que par les liens étendus en Afrique (pas de différence significative entre 1.37** et 1.22**), ainsi que par la présence masculine dans d'autres pays africains (1.36***). En ce qui concerne les migrations vers l'Occident, les migrations masculines sont autant influencées par la présence de liens étroits dans les pays du Nord que de liens éloignés (1.31** ne diffère pas significativement de 1.19***). Par contre, les migrations féminines sont davantage influencées par les membres de la famille proche que par les membres de la famille éloignée ou les amis (2.30*** est significativement différent de 1.36***). L'hypothèse 2 formulée en début de ce chapitre se confirme donc seulement dans le cas des migrations vers les pays du Nord. Par contre, l'hypothèse 3 sur la composition par sexe ne trouve pas de confirmation à partir des migrations congolaises, même lorsque celles-ci sont distinguées selon la destination : autant la présence féminine que masculine augmente les chances de migrer des hommes et des femmes. A nouveau, les coefficients positifs de ces variables révèlent un effet de taille du réseau, plus qu'un effet de composition.

Les résultats du modèle 5A apportent des éléments intéressants qui complètent notre compréhension des mécanismes par lesquels l'expérience migratoire de l'entourage est susceptible de susciter de nouvelles migrations. Comme pour le modèle 5 présenté plus haut (« toutes destinations »), le modèle 5A contrôle à la fois le nombre de proches à l'étranger et le nombre de proches de retour auprès d'*ego*. Les résultats entre hommes et femmes ainsi qu'entre

¹³⁷ Et cet effet est observé au sein de quasi tous les modèles suivants : très peu de variables du réseau influencent les migrations féminines en Afrique en dehors du partenaire.

type de destination ne diffèrent pas fondamentalement. On observe en effet la même tendance : les migrants de retour d'Occident influencent positivement les migrations vers l'Occident et négativement les migrations vers l'Afrique, et les migrants de retour d'Afrique influencent positivement les migrations africaines alors qu'ils ont un effet plutôt dissuasif sur les migrations vers les pays du Nord. On peut donc penser que lorsqu'*ego* est en contact avec des migrants de retour, le partage de leur expérience (africaine ou occidentale) constitue non seulement un déterminant important de migrations, mais aussi un élément important quand il s'agit d'opter pour une destination.

Les trois derniers modèles confirment les résultats déjà mentionnés précédemment, et ces résultats se vérifient surtout pour les migrations vers l'Occident. Dans le cas des migrations africaines, d'une part, seules les migrations masculines sont influencées par ces variables du réseau, et d'autre part, les coefficients sont nettement moins élevés que dans le cas des migrations occidentales. Premièrement, les migrants plus récents influencent davantage les migrations que ne le font les migrants de longue date (M6A). Dans le cadre des migrations occidentales, on observe simplement des différences en termes d'intensité des coefficients entre hommes et femmes, mais pas de schéma différent.

Tableau 21. Effets des variables « réseau migratoire » sur les migrations africaines et occidentales (modèles logistiques multinomiaux en temps discret, relative-risk ratios)

		Migrations vers l'Afrique		Migrations vers l'Occident	
Variable	Catégories	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Modèle 2A : localisation du partenaire					
Réseau en	Pas de réseau en Afrique	réf	Réf	réf	réf
Afrique	A du réseau en Afrique	2.30 ***	1.57	0.63 **	1.23
Réseau en	Pas de réseau / Occident	réf	réf	réf	réf
Occident	A du réseau / Occident	0.84	1.00	2.34 ***	6.36 ***
Localisation du partenaire	Pas de partenaire	réf	réf	réf	réf
	Partenaire en RD Congo	0.58 *	0.57	0.93	0.52 ***
	Partenaire en Afrique	0.14 **	9.86 ***	0.75	0.59
	Partenaire en Occident	0.00 ***	0.90	6.57 ***	15.72***
Modèle 3A : nature des liens					
Type de lien en	Liens étroits / Afrique	1.37 **	0.79	0.97	0.63 ***
Afrique	Liens étendus / Afrique	1.22 **	1.30	0.68 *	0.82
Type de lien en	Liens étroits / Occident	0.84	1.43	1.31 **	2.30 ***
Occident	Liens étendus / Occident	1.06	0.98	1.19 ***	1.36 ***
Modèle 4A : composition par sexe					
Genre en	Hommes / Afrique	1.36 ***	1.11	0.95	1.05
Afrique	Femmes / Afrique	0.92	1.23	1.28	1.18
Genre en	Hommes / Occident	1.07	1.18	1.20 ***	1.45 ***
Occident	Femmes / Occident	0.99	0.91	1.46 ***	1.62 ***

		Migrations vers l'Afrique		Migrations vers l'Occident	
Variable	Catégories	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Modèle 5A : réseau de migrants de retour					
Migrants à l'étranger	Nb migrants /Afr	1.23 ***	1.20 *	1.05	1.13
	Nb migrants retour/Afr	1.32 ***	1.25 **	0.60 **	0.63 **
Migrants de retour /Afrique	Nb migrants /Occ	1.05	0.94	1.30 **	1.50 ***
	Nb migrants retour/Occ	0.47 **	0.71 ***	1.02	1.43 ***
Modèle 6A : expérience migratoire des membres du réseau					
Expérience des membres /Afr	Migrants récents /Afr	1.46 ***	1.03	0.92	1.41
	Migr. expérimentés /Afr	1.06	1.41	1.24	0.97
	Migrants long terme /Afr	1.14	1.09	0.87	0.65
Expérience des membres /Occ	Migrants récents /Occ	1.10	1.27	1.41 ***	1.77 ***
	Migr. expérimentés /Occ	0.99	0.84	1.38 ***	1.63 ***
	Migrants long terme /Occ	1.02	1.05	1.13	1.39 ***
Modèle 7A : taille du réseau migratoire					
Taille du réseau /Afr	Pas de réseau /Afr	réf	réf	réf	réf
	1-2 en Afrique	2.43 ***	1.45	0.57 **	1.24
	3 et + en Afrique	1.96 *	2.51	1.69	1.02
Taille du réseau /Occ	Pas de réseau /Occ	réf	réf	réf	réf
	1-2 en Occident	0.74	0.99	1.74 *	4.27 ***
	3 et + en Occident	1.23	1.08	4.63 ***	15.47 ***
Modèle 8A : concentration géographique du réseau					
Concentration des membres en Afrique	Réseau dispersé /Afr	réf	réf	réf	réf
	Pas de réseau en Afr	0.47 **	0.07 ***	1.61	1.58
	Un seul proche /Afr	1.34	0.54	0.86	1.32
	Réseau concentré /Afr	3.07 **	1.03	0.97	0.40
	Tous ds même pays /Afr	3.33 ***	0.98	1.09	1.16
Concentration des membres en Occident	Réseau dispersé /Occ	réf	réf	réf	réf
	Pas de réseau en /Occ	1.03	0.91	0.31 ***	0.04 ***
	Un seul proche /Occ	0.73	0.44 **	0.72	0.35 ***
	Réseau concentré /Occ	1.53	0.38	2.05 **	3.54 ***
	Tous ds même pays /Occ	1.16	1.40	1.30	2.12 ***
Nombre d'observations (personnes-années)		27 164		34 317	
Nombre d'évènements		335		274	
		155		227	

Les modèles 2 à 8 contrôlent tous le fait d'avoir son partenaire à l'étranger et les variables réseau de ces modèles excluent le partenaire de leur mesure, le cas échéant. Les résultats sont pondérés

* $p < 0.10$, ** $p < 0.05$, *** $p < 0.01$

En ce qui concerne la taille des réseaux (M7A), les effets diffèrent entre les destinations. N'avoir qu'un ou deux proches en Afrique ou en avoir trois et plus ne joue pas différemment pour les migrations masculines africaines. A l'inverse, les coefficients de ces deux variables mesurées pour les pays du Nord sont significativement différents dans le cadre des migrations occidentales, pour les hommes comme pour les femmes : les individus ayant au minimum trois proches en Occident ont nettement plus de chances de migrer que ceux qui n'en n'ont pas ou qui n'en n'ont qu'un ou deux (ces rapports de cote s'élèvent à 15.5*** pour les femmes et 4.6***

pour les hommes). Enfin, les migrations occidentales (des hommes et des femmes) sont davantage influencées par la concentration des membres du réseau dans quelques pays occidentaux, alors que les migrations africaines (masculines) ont plus de chances de survenir lorsque tous les membres du réseau d'*ego* se trouvent dans un seul pays africain.

5. L'EFFET DU RÉSEAU SUR LES MIGRATIONS FÉMININES « FAMILIALES » OU « INDÉPENDANTES »

Deux éléments me conduisent à clôturer ce chapitre par quelques analyses spécifiques aux femmes. D'une part, depuis peu, une diversification des profils migratoires féminins se dessine, et d'autre part, les réseaux migratoires semblent avoir une influence particulière sur la mobilité des femmes.

Le chapitre 3 a en effet mis en évidence *l'importance, croissante depuis quelques décennies, des migrations de femmes hors union*. En effet, si l'on n'observe pas de très nette féminisation à partir des tendances des migrations congolaises, on remarque par contre certains changements en termes de profils, et notamment une augmentation des migrations de femmes qui voyagent seules, où à tout le moins sans conjoint¹³⁸.

Par ailleurs, les différents modèles de ce chapitre ont montré que *l'effet plus important du réseau migratoire sur la mobilité féminine est en grande partie (mais pas exclusivement) dû à la présence du partenaire à l'étranger*. Derrière un effet « réseau » se cache un effet « partenaire » assez important, observé tant dans les migrations féminines vers l'Afrique que vers l'Occident. Dans le cadre des migrations intra-africaines, l'effet du réseau est même complètement absorbé par l'effet du partenaire.

Pour ces deux raisons, cette section analyse dans quelle mesure les femmes qui migrent dans le cadre d'une migration « familiale » (au sens où elles accompagnent ou rejoignent leur conjoint à destination) comptent autant sur leur réseau migratoire (« hors conjoint ») que celles dont la mobilité est plus « indépendante » (c'est-à-dire celles qui n'ont pas de conjoint ou qui migrent sans lui ou sans le rejoindre à destination).¹³⁹ Parler de migrations « indépendantes » fait ici référence au fait que ces femmes voyagent indépendamment de la mobilité d'un conjoint, et permet de les comparer avec les femmes dont la mobilité serait plus « familiale ». Cela ne signifie pas que la première catégorie de femmes reflète forcément une plus grande autonomie.¹⁴⁰ On verra d'ailleurs dans la suite des analyses que parmi ces migrations indépendantes, une proportion non négligeable est issue de migrations décidées et financées

¹³⁸ Car certaines voyagent sans conjoint, mais en association avec d'autres membres de leur entourage.

¹³⁹ Contrairement à la Figure 13, (p. 95), les migrations « indépendantes » dont il s'agit ici peuvent concerner des femmes qui migrent en dehors de toute logique de regroupement ou d'accompagnement de leur conjoint mais qui migrent avec ou rejoignent d'autres proches que leur conjoint à destination.

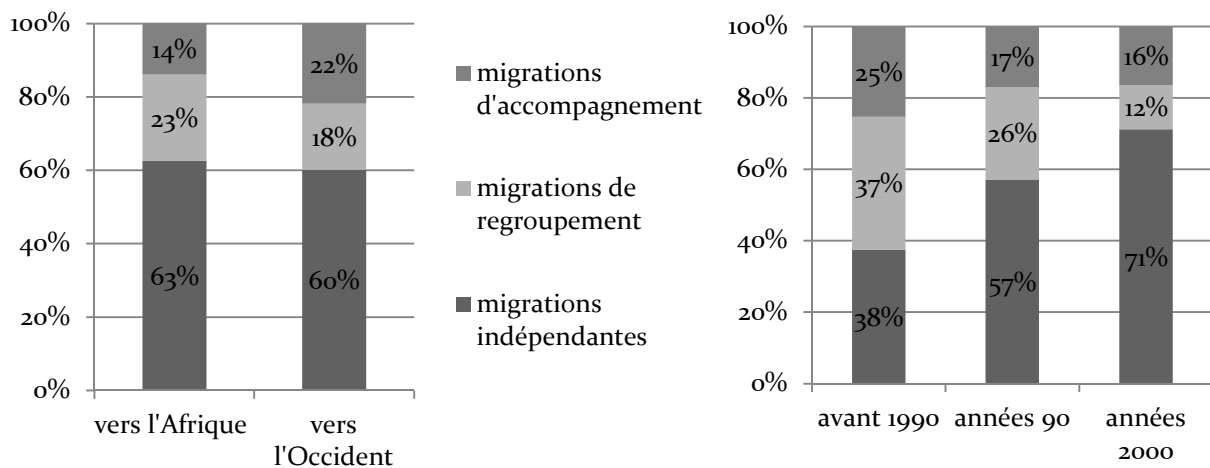
¹⁴⁰ Ces précautions conceptuelles étant prises, on utilisera dans la suite des chapitres cette notion de migrations indépendantes pour qualifier les migrations « en solo » sans continuer à l'entourer de nuances et guillemets, afin notamment de fluidifier la lecture. Elles seront comparées aux migrations appelées ici migrations associées ou migrations familiales.

avec ou par d'autres individus de l'entourage (cf. chapitre 6). L'hypothèse avancée ici est que la mobilité des femmes qui migrent seules serait fortement influencée par la présence de proches à l'étranger, tandis que les migrations féminines liées à celle du conjoint le seraient nettement moins (hypothèse 9). Plus spécifiquement, je m'attends à ce que les liens proches ainsi que la présence masculine permettent d'« encadrer » des femmes voyageant seules, et que la taille du réseau soit également plus déterminante pour les migrations indépendantes que pour les migrations effectuées en association avec le conjoint.

5.1. LE RÉSEAU MIGRATOIRE DES FEMMES

Environ deux tiers des migrations féminines congolaises étudiées à partir des données MAFE sont des migrations indépendantes, et le tiers restant sont des migrations associées à la mobilité du conjoint. La Figure 26 rappelle quelques éléments déjà soulignés précédemment, notamment dans la Figure 13 (p. 95, chapitre 3).¹⁴¹

Figure 26. Proportions de migrations indépendantes, d'accompagnement et de regroupement selon la destination (gauche) et la période (droite)



La figure de gauche indique que les proportions des différentes catégories ne varient pas significativement entre les migrations tournées vers l'Afrique et les migrations à destination des pays occidentaux. Cela dit, au vu des différences importantes observées au niveau de l'effet du réseau sur les migrations féminines vers l'Afrique et vers l'Occident, il est sans doute préférable de conserver cette distinction entre les deux types de destinations. Le réseau est donc également mesuré en fonction de ces deux régions.

La figure de droite confirme quant à elle l'augmentation des migrations féminines indépendantes comparativement aux migrations associées à la migration du partenaire. Parmi

¹⁴¹ Dans la Figure 13, on ne présentait pas la distinction entre les migrations de regroupement ou d'accompagnement (ces deux types de migrations étaient fusionnées dans la catégorie 'migrations associées au conjoint'). Par contre, la catégorie 'migrations indépendantes' de la Figure 13 regroupe des migrations 'solitaires' au sens où *ego* ne rejoint personne à destination (ni le conjoint, ni d'autres proches), alors qu'ici les migrations dites indépendantes sont indépendantes de la mobilité du conjoint uniquement.

les migrations féminines ayant eu lieu avant les années 1990, moins de deux migrations sur cinq étaient des migrations indépendantes, environ la même proportion étaient des migrations de regroupement familial et une sur quatre étaient des migrations conjointes entre partenaires. La décennie 1990 est caractérisée par une diminution des migrations liées au conjoint, et une augmentation significative des migrations indépendantes (de 38% à 57%). Les années 2000 suivent cette tendance, avec sept migrations féminines sur dix qui sont des migrations effectuées seules. Dans la suite des analyses, les migrations « de regroupement » sont regroupées avec les migrations « d'accompagnement », puisque dans les deux cas, ces migrations féminines sont associées à la mobilité du conjoint. Le tableau ci-dessous compare les proportions de femmes ayant au moins un proche à l'étranger selon leur statut migratoire, selon leur destination ainsi que selon le type de migration. Ici les variables mesurant le réseau excluent toutes le partenaire.¹⁴²

Tableau 22. Proportions des femmes ayant des proches à l'étranger (en dehors du partenaire) selon le statut migratoire, la destination et le type de migration (et taille moyenne du réseau parmi ceux qui en ont)

	% ayant du réseau en Afrique	% ayant du réseau en Occident
Migrations féminines	Migrations vers l'Afrique	Migrations vers l'Occident
→ associées à celle du conjoint	19 % (2.1)	58 % (2.6)
→ indépendantes du conjoint	39 % (1.6)	83 % (3.7)
Non-migrantes	24 % (1.6)	19 % (2.1)

Parmi les femmes n'ayant jamais migré, une sur quatre a au moins un proche en Afrique au moment de l'enquête, et une sur cinq a du réseau en Occident. La proportion de migrantes qui disposent d'un réseau migratoire au moment de leur première migration est plus élevée, surtout lorsque cette migration a lieu dans un pays occidental. Les différences entre les deux types de migration sont également significatives, que ce soit en Afrique ou en Occident. Parmi les femmes qui effectuent une première migration indépendante en Occident, plus de huit sur dix ont des proches en Occident (contre 6 sur dix pour celles dont la migration est associée au partenaire). Les proportions de femmes qui ont du réseau en Afrique et migrent vers un pays africain sont nettement plus faibles (à peine quatre sur dix des migrantes voyageant seules et à peine deux sur dix des migrations familiales).

Les tailles moyennes des réseaux présentées dans le Tableau 22 portent uniquement sur les individus ayant du réseau. Elles révèlent que les réseaux en Occident sont plus nombreux, et particulièrement pour les femmes qui voyagent en dehors d'une logique de regroupement familial.

¹⁴² Comme précédemment, ces statistiques sont calculées au moment de la première migration ou de l'enquête pour les non migrants.

En définitive, les migrantes qui voyagent seules sont donc plus nombreuses à avoir des proches à l'étranger que les non-migrantes ou que celles qui voyagent dans le cadre d'une migration familiales, particulièrement lorsqu'elles migrent en Occident, et leur réseau migratoire est en moyenne plus large que celui des autres femmes.

5.2. MODÈLES LOGISTIQUES MULTINOMIAUX : MIGRATIONS « INDÉPENDANTES » *VERSUS* MIGRATIONS « FAMILIALES ».

Trois des modèles déjà présentés sont retenus ici pour comparer l'effet des réseaux et certaines de ses spécificités sur les deux types de mobilité féminine, et selon les destinations.

A nouveau, les caractéristiques individuelles classiques sont d'abord présentées, avant de passer au détail des modèles dans lesquels le réseau est décliné en trois séries de variables. Les différentes variables mesurant le réseau sont toujours calculées pour l'Afrique et pour l'Occident. Etant donné que le réseau en Occident n'a pas d'effet sur les migrations vers l'Afrique et vice et versa, seuls les coefficients concernés par la destination étudiée sont présentés.¹⁴³

Quelques déterminants classiques -comme la période ou le statut familial- permettent de différencier les migrations féminines indépendantes de celles qui sont associées à la mobilité du conjoint, alors que d'autres -comme le niveau d'instruction- sont surtout discriminantes pour distinguer les migrations africaines des migrations occidentales. La période, qui n'est pas significative dans le cas des migrations dites familiales, confirme que les migrations indépendantes sont plus susceptibles d'avoir lieu depuis les années 1990 qu'avant cette date, tant vers l'Afrique que vers les pays Occidentaux. Ces migrations semblent davantage le fait de femmes célibataires sans famille, puisque tant le fait d'être en union que le fait d'avoir de jeunes enfants diminuent les chances d'effectuer une migration de ce type. L'expérience migratoire antérieure apparaît quant à elle comme un élément déterminant pour les femmes qui voyagent seules vers les pays occidentaux, même lorsque le réseau est contrôlé, alors que la mobilité féminine africaine ainsi que la mobilité de type familiale vers l'Occident sont moins associées au rang de la migration. Tout comme je l'ai montré plus haut, l'instruction n'est un déterminant clair que pour les migrations vers les pays du Nord : qu'elles migrent de façon indépendante ou dans le cadre de la mobilité de leur conjoint, les femmes de niveau d'instruction élevé sont plus susceptibles que les autres d'avoir effectué une migration. Enfin, les résultats indiquent, quoique de façon moins nette, que le statut professionnel joue sur ces différentes migrations. Les migrations familiales vers l'Afrique sont clairement le fait de femmes qui ne sont pas étudiantes. Les femmes sans emploi ont également presque deux fois plus de chances que les étudiantes de

¹⁴³ Par exemple, dans le Tableau 23, les résultats de la variable « a du réseau » porte sur le réseau en Afrique pour les migrations vers l'Afrique (deux premières colonnes) et sur le réseau présent en Occident pour les migrations vers cette destination (deux colonnes de droite).

migrer indépendamment d'un conjoint vers un pays du Nord. En dehors de ces deux constats, aucune tendance claire ne se dégage.

Tableau 23. Effets des variables individuelles classiques sur les migrations féminines (modèles logistiques en temps discret, odds ratios)

Variable	Catégories	Migrations féminines vers l'Afrique		Migrations féminines vers l'Occident	
		'indépendantes'	'familiales'	'indépendantes'	'familiales'
Durée depuis le risque	Variable continue	1.02	0.88 *	0.97	0.95
Age	18-24 ans (réf)				
	25-39 ans	1.46	1.60	0.86	1.83
	40 ans et +	0.23	0.78	0.64	0.31
Période	Avant 1990 (réf)				
	1990-1999	3.84 **	1.59	1.76 *	1.13
	2000-2009	3.96 **	1.88	3.23 ***	0.87
Niveau d'instruction	Aucune ou primaire (réf)				
	Secondaire	0.92	0.32 **	1.89 **	2.76 ***
	Supérieur	1.14	0.55	7.95 ***	10.82 ***
Statut professionnel (t-1)	Etudiant (réf)				
	Occupé	1.04	9.14 **	0.96	0.98
	Sans emploi/inactif	1.87	9.89 **	1.71 *	2.46
Statut familial (t-1)	Seul (réf)				
	En union	0.47 *	-	0.88	-
	Aucun enfants -6ans (réf)				
	Au moins 1 enfant -6ans	0.44 **	1.22	0.37***	1.20
Expérience migratoire	Sans expérience (réf)				
	Expérience migratoire	1.77	1.91	2.39 ***	1.41
Réseau migratoire (M1B)	Pas de réseau (réf)				
	A du réseau en AFR/OCC	2.34 **	0.97	10.72 ***	4.41 ***
Nombre d'observations (personnes-années)		34 317			
Nombre d'évènements		109	45	140	87

Pour les variables sur le réseau, seules les variables mesurées dans la région de destination concernée sont introduites. Les résultats sont pondérés. * $p < 0.10$, ** $p < 0.05$, *** $p < 0.01$

Ce premier modèle confirme à nouveau que la présence d'un réseau migratoire est plus déterminante dans le cadre des migrations vers l'Occident que vers l'Afrique (cf. section 4). Mais lorsque l'on distingue en plus l'effet du réseau selon le type de migration féminine, l'influence du réseau apparaît particulièrement importante lorsque les femmes voyagent seules, ce qui confirme donc l'hypothèse 9. En ce qui concerne les migrations vers l'Afrique, il n'y a d'ailleurs que ces migrations indépendantes qui semblent favorisées par la présence de proches à l'étranger. Dans le cadre des migrations vers l'Occident, les deux types de migrations féminines sont influencées par les réseaux en Occident, et les chances de migrer augmentent de façon plus importante pour les femmes qui partent seules par rapport à celles qui accompagnent ou rejoignent leur conjoint. Les chances de migrer sont multipliées par 10,7 par rapport à celles qui n'ont pas de réseau dans ces pays pour les migrations indépendantes, et par 4,4 pour les migrations familiales.¹⁴⁴

Tableau 24. Effets des variables « réseau » sur les migrations féminines indépendantes et familiales (modèles logistiques en temps discret, odds ratios)

		Migrations féminines vers l'Afrique		Migrations féminines vers l'Occident	
Variable	Catégories	indépendantes	familiales	indépendantes	familiales
Modèle 2B : nature des liens					
Type de lien	Nb liens étroits	1.14	1.22	2.67 ***	1.54 ***
AFR/OCC	Nb liens étendus	1.65 ***	0.94	1.32 ***	1.42 ***
Modèle 3B : composition par sexe					
Genre AFR/OCC	Nb hommes	1.22	0.87	1.39 ***	1.56 ***
	Nb femmes	1.56 ***	1.50	1.54 ***	1.68 ***
Modèle 4B : taille du réseau migratoire					
Taille du réseau AFR/OCC	Pas de réseau				
	1-2 proches	2.28 **	0.54	6.70 ***	3.37 ***
	3 proches et +	3.20 **	4.37	23.30 ***	9.17 ***
Nombre d'observations (pers.- années)				34	317
Nombre d'évènements		109	45	140	87

Seules les variables mesurées dans la région de destination (Afrique ou Occident) concernée sont présentées. Les résultats sont pondérés

* $p < 0.10$, ** $p < 0.05$, *** $p < 0.01$

Les trois derniers modèles (Tableau 24) confirment ce premier résultat : les réseaux migratoires influencent particulièrement les migrations féminines effectuées seules. Il semble toutefois que les réseaux à l'étranger n'influencent pas les migrations indépendantes de la même façon selon qu'elles soient destinées vers un pays africain ou vers un pays du Nord. Vers l'Afrique, ce sont plutôt les liens plus éloignés ainsi que la présence féminine qui influencent les migrations indépendantes, alors que vers l'Occident, les membres de la famille proche

¹⁴⁴ Les différences entre coefficients sont significatives.

augmentent davantage les chances de migrer que les liens éloignés. La composition par sexe des réseaux migratoires joue peu pour ces migrations. En outre, la taille du réseau ne joue pas exactement de la même façon entre les deux destinations : pour la mobilité indépendante vers l'Afrique, elle ne fait pas de différence significative, alors qu'en Occident, les réseaux de plus grande taille augmentent nettement les chances de migrer.

6. DISCUSSION

Ce chapitre avait pour objectif d'étudier les déterminants du départ en migration, en se focalisant essentiellement sur les différences de genre dans l'effet du réseau migratoire. A partir de la littérature existante, plusieurs hypothèses ont été formulées et ensuite testées. Certaines ont trouvé échos dans les données congolaises, d'autres doivent être nuancées ou rejetées. Le Tableau 25 reprend la structure du Tableau 14 (p. 133) et synthétise les différentes hypothèses testées ainsi que les résultats attendus et les résultats observés au fil du chapitre.

Les résultats présentés dans la section 3 (p. 145) confirment la première hypothèse, selon laquelle *le genre constitue un médiateur important dans le rôle joué par les réseaux de migrants sur les départs en migration*. A première vue, après avoir contrôlé une série de facteurs tels que l'âge, le capital humain, ou le statut familial, les réseaux semblent favoriser nettement plus la migration des femmes que celle des hommes. Ce résultat avait déjà bien documenté dans le contexte des migrations mexicaines vers les Etats-Unis. Cependant, lorsque l'on distingue le partenaire du reste du réseau, cet effet est en partie expliqué par la migration du partenaire, à tout le moins pour les femmes. Derrière un « effet réseau » se cache donc bien un « effet partenaire », qui, une fois pris en compte, diminue fortement l'influence du réseau chez les femmes (et l'annule même dans le cas des migrations intra-africaines). Il s'agit là d'un résultat tout à fait novateur, puisque peu de recherches s'étaient jusqu'alors penchées sur cette distinction, cela pouvant les conduire à une surestimation de l'effet du réseau en dehors de la logique de regroupement familial. Cela dit, même lorsque l'on tient compte de cet effet spécifique lié au conjoint, des différences de genre significatives persistent. Les hypothèses suivantes (H2 à H7) ne sont toutefois pas toutes confirmées.

Les hypothèses 2 et 3 préoyaient que la composition des réseaux de migrants se traduise par un impact variable sur la migration selon le sexe des migrants. Premièrement, on pouvait supposer que les membres de la famille proche se trouvant à l'étranger influenceraient davantage les migrations féminines que les membres plus éloignés, et que les migrations masculines soient par contre influencées par les deux types de liens dans la même mesure. Par ailleurs, on pouvait s'attendre à ce que la présence masculine à l'étranger ait un effet particulièrement important sur les migrations féminines, tandis que les migrations masculines soient également influencées par la présence féminine et masculine à l'étranger. Ces deux hypothèses sur la composition des réseaux de migrants reposent sur l'idée selon laquelle les

femmes -encore souvent considérées comme plus vulnérables que les hommes dans la société congolaise- nécessitent un encadrement de confiance à destination afin qu'une migration soit envisageable. Au contraire, comme Davis et Winters (2000) l'ont montré à partir du cas des migrations mexicaines aux Etats-Unis, les résultats indiquent ici que les liens proches et les liens éloignés ainsi que la présence féminine et la présence masculine, agissent comme des « substituts » et de façon identique pour les hommes et les femmes.

J'ai ensuite proposé d'approfondir la compréhension des mécanismes par lesquels les réseaux migratoires favorisent les migrations féminines et masculines. En s'appuyant sur les recherches antérieures, il s'agissait d'établir si les migrations féminines reposaient davantage sur les réseaux capables de leur offrir un soutien plus effectif dans le cadre de leur migration, tandis que les migrations masculines dépendraient plutôt des réseaux par le biais d'informations qu'ils fournissent et des sources de motivation qu'ils peuvent représenter. Dans le même ordre d'idée, les réseaux composés de davantage de migrants actuels, ceux plus anciens, de taille plus importante ainsi que les réseaux concentrés dans certains pays favoriseraient davantage les migrations féminines. A l'inverse, la taille des réseaux jouerait peu pour expliquer la migration masculine. Ces migrations masculines seraient influencées tant par les migrants à l'étranger que par les migrants de retour, et plutôt par des réseaux migratoires récents ainsi que géographiquement plus diversifiés. Pourtant, de façon générale, les résultats indiquent que les canaux par lesquels les réseaux migratoires peuvent influencer les migrations ne sont pas très différents entre hommes et femmes. On observe par contre que l'intensité des effets est plus importante pour les femmes :

- Les femmes dépendent tant des migrants de retour que de leurs proches à l'étranger, alors que pour les hommes, les migrants de retour en RDC n'ont pas d'effets sur leurs chances de migrer (hypothèse 4).
- Tant les hommes que les femmes bénéficient davantage des migrants présents depuis moins longtemps à l'étranger, par rapport aux migrants présents depuis plus de cinq ans (hypothèse 5). Les coefficients sont significativement plus élevés pour les femmes.
- Les réseaux plus nombreux (trois membres ou plus à l'étranger) ont un effet plus important que les réseaux de plus petite taille (un ou deux migrants), et ce de façon plus nette pour les femmes (hypothèse 6).
- Enfin, les réseaux qui sont plus concentrés ou très concentrés dans un ou quelques pays en particulier favorisent davantage la migration. A nouveau, les coefficients sont plus élevés pour les femmes (hypothèse 7).

Dans la section 4 (p. 156), l'effet du réseau a été étudié en relation avec la localisation des proches ainsi qu'en lien avec les régions de destination des migrants. Dans ce cadre, l'hypothèse 8 formulée en début de chapitre a pu être confirmée. D'une part, il semble bien que les réseaux migratoires jouent un rôle plus important pour les migrations vers les pays occidentaux, par

comparaison aux migrations intra-africaines, sans doute en raison d'une plus grande difficulté d'accès ainsi que de plus larges incertitudes auxquelles les migrants doivent faire face lorsqu'ils décident de migrer dans un pays occidental. D'autre part, au sein des migrations occidentales, les réseaux jouent un rôle plus important dans le cadre des migrations féminines que masculines. Cela dit, comme cela a été mentionné plus haut, les différences de genre se dessinent davantage en termes d'intensité de l'effet du réseau que par des effets de type différents entre hommes et femmes (c'est-à-dire par des coefficients de signe différents).

Tableau 25. Synthèse des hypothèses du chapitre, des résultats attendus et des résultats observés

	Thématiques	Résultats attendus	Hypothèse confirmée ?
Différences de genre			
H1	Différences de genre dans l'effet général du réseau	Le réseau migratoire augmente de façon plus importante les migrations féminines	Hypothèse vérifiée
Composition du réseau			
H2	Effets du type de lien	Les liens familiaux sont plus importants pour la migration des femmes que les liens amicaux	Non, on n'observe pas d'effets différents selon les différentes variables
H3	Effets de la composition selon le genre	La présence masculine est plus importante pour la migration des femmes que la présence féminine	
Niveau de ressources des membres du réseau			
H4	Expérience actuelle ou passée des membres du réseau	Les migrants actuellement à l'étranger sont plus important pour la migration des femmes que les migrants de retour	Non, les deux types de réseaux sont importants
H5	Expérience migratoire cumulée des membres du réseau	Les migrants ayant une expérience migratoire plus longue sont plus importants pour les migrations féminines que ceux qui sont à l'étranger depuis moins longtemps	Non, ce sont plutôt les réseaux récents qui jouent
H6	Taille du réseau	Les réseaux de plus grande taille sont plus importants pour les migrations féminines	Hypothèse vérifiée
H7	Dispersion géographique des membres du réseau	Les réseaux plus concentrés géographiquement sont plus importants pour les migrations féminines que les réseaux dispersés dans plusieurs pays	Hypothèse vérifiée
Destinations migratoires			
H8	Migrations africaines <i>versus</i> migrations occidentales	Le réseau joue un rôle plus important dans le cadre des migrations vers les pays occidentaux que vers les pays africains, et ce, particulièrement pour les femmes	Hypothèse vérifiée
Focus sur les migrations féminines			
H9	Migrations 'indépendantes' <i>versus</i> migrations 'familiales'	Les femmes migrant de façon indépendante comptent davantage sur leur réseau à l'étranger que celles qui se déplacent avec leur conjoint ou qui le rejoignent à destination	Hypothèse vérifiée

Enfin, ces analyses mettent en évidence un élément supplémentaire: le rôle positif des réseaux est intimement lié à la localisation des membres et aux régions de destination des migrants potentiels. La présence de proches en Afrique augmente en effet les chances de migrer en Afrique, alors que les réseaux se trouvant dans des pays du Nord accroissent les chances de migrer dans ces pays. En outre, dans certains cas, les réseaux africains semblent avoir un effet dissuasif sur les migrations occidentales. Ces différents éléments seront davantage étudiés dans le chapitre suivant, portant sur le rôle des réseaux migratoires dans le choix de destination.

Enfin, dans la section o (p. 166) portant plus spécifiquement sur les migrations féminines, l'effet du réseau a été étudié selon la destination ainsi que selon le type de migration. Dans l'ensemble, les résultats ont permis de confirmer l'hypothèse 9 de ce chapitre, selon laquelle les migrations féminines effectuées indépendamment de la mobilité d'un conjoint sont davantage déterminées par la présence de proches à l'étranger par rapport aux migrations d'accompagnement ou de regroupement familial avec le conjoint. C'est particulièrement le cas dans le cadre de la mobilité vers l'Occident, en comparaison à la mobilité intra-africaine. En effet, dans le cadre des migrations africaines, aucune des variables mesurant le réseau n'est significative pour la mobilité familiale,¹⁴⁵ et dans le cadre des migrations vers les pays occidentaux, les rapports de cote sont nettement moins élevés pour ce type de migration que pour la mobilité de type indépendante. Ces dernières sont par ailleurs essentiellement influencées par les membres de leur famille proche, ainsi que par les réseaux de grande taille.

En plus de ces différents résultats, ce chapitre apporte deux contributions majeures face à la littérature existante. Premièrement, la plupart des études antérieures se sont limitées à investiguer le rôle de l'entourage du ménage sur les migrations des individus de celui-ci, sans pouvoir désagréger les types de liens avec les migrants, et en particulier, sans pouvoir tenir compte du rôle différent du conjoint. En outre, les informations détaillées et de nature longitudinale fournies par l'enquête MAFE ont permis d'approfondir la compréhension du fonctionnement des réseaux d'une façon plus approfondie. En ce sens, les résultats de cette recherche soulignent la nécessité de collecter des informations de façon biographique et individuelle sur les réseaux migratoires afin d'offrir une vision à la fois précise et nuancée de l'effet de ceux-ci sur la mobilité internationale. Deuxièmement, les différents résultats, et en particulier ceux sur l'effet des réseaux de migrants sur le départ en migration, mettent en évidence des différences de genre importantes. Les migrations féminines semblent en effet davantage associées à la présence de proches à l'étranger, ce qui peut laisser penser que les voyages des femmes sont davantage entourés par l'entourage que ceux des hommes. De plus, même lorsqu'elles migrent en dehors de toute logique de regroupement ou d'accompagnement de conjoint, les femmes ont nettement plus de chance de migrer lorsqu'elles connaissent des personnes à l'étranger que lorsqu'elles n'en n'ont pas. Dans ce sens, on peut se demander si

¹⁴⁵ Le fait qu'aucune variable ne soit significative peut signifier que le réseau n'a pas d'effet, mais pourrait également être dû aux effectifs assez faibles pour cette catégorie de migrations.

l'indépendance' dont elles font preuve en voyageant seules reflète véritablement le caractère 'autonome' de leur parcours. Cela dit, si des différences de genre en matière de migration sont perceptibles en RD Congo, celles-ci doivent être nuancées au vu des résultats comparatifs observés au Sénégal, où les écarts hommes-femmes sont nettement plus importants. Dans le contexte sénégalais, où les migrations féminines sont très fortement découragées, les résultats suggèrent que le réseau à l'étranger est principalement perçu comme un élément protecteur pour ces femmes. En particulier, les membres de la famille proche, ou les personnes disposant de davantage de ressources apparaissent comme plus influents en termes de probabilité de migrer pour les femmes. En RD Congo par contre, les femmes semblent utiliser leurs réseaux de façon plus large et moins contrastée par rapport aux hommes, ce qui pourrait laisser penser qu'il s'agit là du signe d'une plus grande autonomie dans leurs pratiques migratoires. En définitive, ce chapitre a permis de souligner quelques premiers éléments de réponse à la question du rôle des réseaux sur l'autonomisation des femmes dans le cadre du processus migratoire, que les deux chapitres suivants permettront de compléter.

CHAPITRE 6 - LE RÔLE EFFECTIF DES RÉSEAUX DANS LE PROCESSUS MIGRATOIRE

1. OBJECTIFS

Dans le chapitre précédent, j'ai mis en évidence que les réseaux migratoires constituent un déterminant important pour les migrations internationales congolaises, avec certaines variations selon le genre et selon le type de destination. Ce chapitre en est complémentaire, puisque j'y examine cette fois le rôle effectif des réseaux dans le processus migratoire. Je souhaite montrer que l'entourage (qu'il ait ou non une expérience migratoire) constitue une véritable ressource sur laquelle les migrants comptent effectivement, plutôt que de représenter simplement une source de motivation ou d'imitation. En particulier, ce chapitre poursuit deux objectifs :

(1) Dans un premier temps, j'étudie *l'effet des réseaux migratoires sur le choix de destination* (section 2 de ce chapitre). Différents éléments du chapitre précédent suggèrent en effet que la localisation des membres du réseau à l'étranger peut jouer un rôle sur le choix de destination. D'une part, on a vu que plus les membres des réseaux à l'étranger sont concentrés dans une ou quelques destinations, plus les individus ont des chances de migrer, et cela est particulièrement le cas pour les femmes. D'autre part, on a également mis en évidence que l'effet du réseau avait une dimension géographique, puisque les migrations vers les pays occidentaux sont influencées par les réseaux situés dans ces pays, et la mobilité vers l'Afrique est quant à elle influencée par les réseaux se trouvant dans cette région.

(2) Dans un second temps, je m'intéresse au *rôle de l'entourage (à l'étranger ainsi qu'en RD Congo) dans la prise de décision, dans le financement du voyage, ainsi que dans l'accueil à destination* (section 3 de ce chapitre). Dans cette section, je souhaite examiner dans quelle mesure les migrants et les migrantes sont entouré(e)s au cours du processus migratoire, par qui et sous quelle forme. Puisque l'on a vu que le processus de décision migratoire ainsi que le mode de financement du voyage pouvait constituer l'une des dimensions de l'autonomie des migrants dans le cadre de leur mobilité, ce chapitre vise également à apporter des éléments de réponse nouveaux ou à nuancer ce qui a déjà été avancé sur la question dans les chapitres précédents.

2. EFFETS DES RÉSEAUX MIGRATOIRES SUR LE CHOIX DE DESTINATION

2.1. QUESTIONS DE RECHERCHE ET HYPOTHÈSES

2.1.1. *Importance de la présence de proches à l'étranger pour le choix de destination*

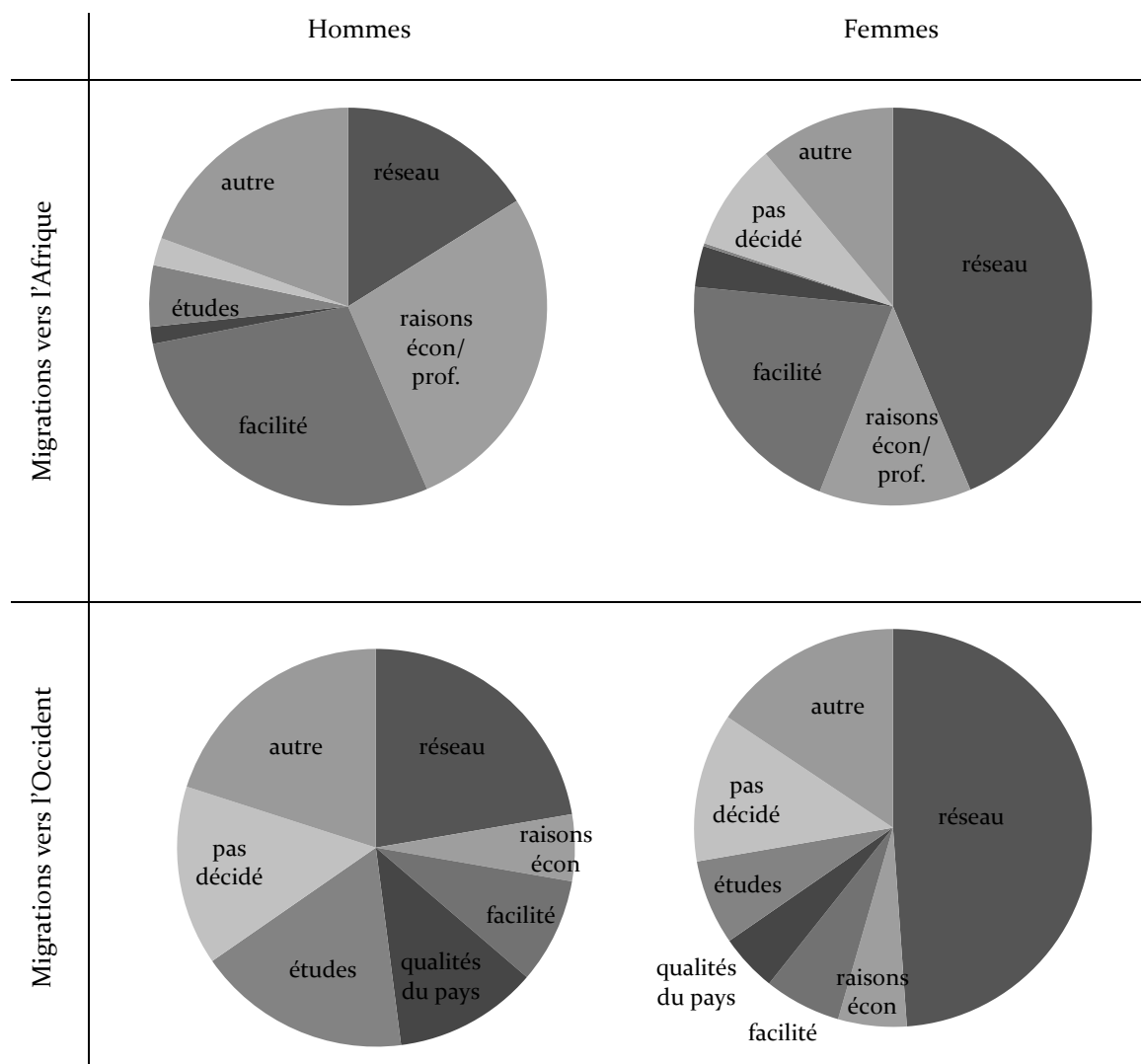
Dans la littérature, le choix de destination des migrants est souvent considéré comme un choix rationnel en termes de coûts/bénéfices : les chercheurs postulent que les migrants décident de se diriger vers tel pays plutôt que vers un autre en fonction des gains attendus à destination et des coûts engendrés par le déplacement. Dans un certain nombre d'études, ce sont en effet les opportunités économiques à destination (opérationnalisées à travers le revenu moyen à destination ou le taux de sous-emploi) ainsi que les coûts liés au transport (le plus souvent appréhendés par la distance entre les pays d'origine et d'accueil) qui sont analysés. À côté de ces facteurs, certains chercheurs intègrent également (ou parfois uniquement) dans l'analyse la présence de proches à destination (e.a. Anh et al. 2008 ; Baghdadi 2005 ; Davis and Winters 2001 ; Bauer et al. 2002 ; Epstein 2008). Si on fait l'hypothèse que les membres de l'entourage à l'étranger peuvent fournir une assistance directe aux migrants potentiels en termes de logement, ou d'intégration notamment), celle-ci est entre autre possible facilitée lorsque migrant se rend, au moins initialement, là où son réseau, ou une partie de celui-ci, est établi.

Dans l'enquête MAFE, les migrants ont pu s'exprimer sur leur choix de destination à travers la question ouverte « *pour quelles raisons avez-vous choisi d'aller dans ce pays-là plutôt que dans un autre pays ?* ».¹⁴⁶ Les principaux éléments mentionnés par les enquêtés sont repris dans la Figure 27, en fonction du sexe et du type de destination. On observe que la présence de proches à destination représente un des éléments principaux dans le choix du pays de destination, particulièrement pour les femmes, que ce soit dans leurs migrations vers l'Afrique ou vers les pays occidentaux (44% pour les migrations féminines vers l'Afrique et 49% pour les migrations féminines vers les pays du Nord, contre respectivement 16% et 22% pour les hommes). Ces proportions importantes pour les femmes ne sont pas surprenantes étant donné l'importance des migrations de regroupement ou d'accompagnement de conjoint. Cela dit, en dehors du conjoint, la présence d'amis ou d'autres membres de la famille est également souvent mentionnée comme constituant un facteur attractif pour le choix du pays. Les raisons économiques et professionnelles sont particulièrement déclarées dans le cadre de migrations masculines vers l'Afrique (27%) et concernent par exemple les migrants congolais voulant se lancer dans le commerce de diamants en Angola, ou ayant l'intention de trouver un emploi au Congo Brazzaville. Selon ces migrants, les bénéfices attendus pour ce type d'activité seraient plus fiables dans ces pays-là plutôt qu'ailleurs. La « facilité » reflète quant à elle essentiellement la proximité du pays de destination (surtout pour les destinations africaines, mentionnée par

¹⁴⁶ La question q605 (cf. questionnaire) est une question ouverte, qui a été recodée a posteriori. Lorsque plusieurs raisons ont motivé ce choix, je retiens la première qui est mentionnée par l'enquêté.

28% des hommes et 21% des femmes), la facilité d'obtenir un titre de séjour, ou la connaissance de la langue (dans le cadre des migrations vers les pays européens notamment, évoquées par 9% des hommes et 6% des femmes).

Figure 27. Raisons du choix de destination selon le genre et le type de destination



Les « qualités du pays », à peine mentionnées dans le cadre des migrations intra-africaines, compte parmi les facteurs attractifs des pays du Nord, surtout pour les hommes (12%). Les migrants évoquent notamment les soins de santé performants, la volonté d'y demander l'asile, la propreté, la sécurité ou la stabilité qui y règnent, ainsi que pour la Belgique les liens coloniaux qui les lient à ce pays. Les « études » sont également bien plus souvent citées comme ayant motivé le choix d'un pays occidental, surtout chez les hommes (17%). Les migrants qui choisissent leur destination pour des raisons d'étude sont généralement des individus qui ont obtenu une bourse d'étude dans ce pays, ou qui pensent que le cursus qu'ils souhaitent poursuivre y est mieux reconnu. Des proportions non négligeables de migrant(e)s mentionnent par ailleurs ne pas avoir choisi eux-mêmes de migrer vers ce pays-là (modalité « pas décidé »). Il s'agit notamment des individus ayant migré sous l'« ordre » d'un membre de la famille au pays,

via le concours d'un passeur (qui a décidé de la destination pour eux), ou pour des raisons professionnelles (lorsque l'employeur a décidé pour eux).¹⁴⁷ En définitive, si le fait d'avoir des connaissances à destination -qu'il s'agisse de proches de la famille ou d'amis plus éloignés- constitue une raison parmi d'autres de choisir le pays de destination, ces premiers résultats descriptifs mettent en évidence le fait que c'est un facteur d'attraction important peu importe le type de destination, qui se révèle particulièrement important dans le cadre des migrations féminines, et encore plus dans les migrations vers l'Occident. On peut s'attendre à ce que la présence de proches à l'étranger influence davantage le choix de destination des femmes que celui des hommes (hypothèse 1).

Puisque ce chapitre ne vise pas à analyser l'ensemble des déterminants du choix de destination, mais plutôt à étudier le rôle des réseaux dans le choix de destination, je ne m'attarde pas ici sur l'effet des autres facteurs (économiques et liés au transport notamment), que ce soit au niveau des hypothèses ou des modèles.¹⁴⁸ A l'égard des réseaux, la littérature existante pointe deux types de résultats : d'une part certaines recherches soulignent que les réseaux à l'étranger ont un effet sur le choix de destination différent *en fonction des individus qui les composent*, et d'autre part, d'autres recherches pointent le fait que les réseaux n'ont pas le même effet *selon le 'type' de migrants concernés*. Dans ce chapitre, deux blocs d'hypothèses seront testés, correspondant à ces deux angles d'approche (cf. Tableau 26).

2.1.2. Effets différentiels selon la nature des liens et le genre des membres du réseau

Comme cela a été développé dans le chapitre précédent, la composition des réseaux migratoires, notamment en termes de genre et de nature de liens est susceptible d'affecter le choix de destination. Plusieurs chercheurs travaillant sur les migrations mexicaines aux Etats-Unis ont en effet montré que les liens plus proches jouent davantage que les liens plus éloignés sur le choix de destination (Winters et al. 2001, Munshi 2003, Bauer et al. 2002, Baghdadi 2005). Ces liens « proches » sont le plus souvent opérationnalisés à partir des migrants de la même communauté ou du même village, par comparaison aux liens éloignés qui sont appréhendés à travers les migrants du même pays mais d'autres communautés ou villages. Seuls Davis et ses collègues (2001) travaillent à un niveau proche du mien, puisqu'ils examinent les réseaux issus du ménage par rapport à la communauté ou au village (qu'il considère alors comme des liens éloignés).

Dans la lignée des hypothèses testées dans le chapitre précédent, je m'attends à ce que les migrants proches (membres de la famille restreinte) influencent davantage que les migrants plus

¹⁴⁷ La modalité « autre » représente des proportions importantes, et contient notamment les migrations de transit, les raisons personnelles non détaillées par les enquêtés, ou les opportunités saisies par les migrants.

¹⁴⁸ Dans l'enquête MAFE, il est prévu de compiler un ensemble de données contextuelles sur les différents pays enquêtés, rassemblant notamment des indicateurs de revenu moyen, de taux d'emploi, etc. Mais ces données n'étaient pas encore disponibles au moment de la rédaction de cette thèse, et elles ne portent que sur les pays enquêtés, or mes analyses portent également sur l'Angola et le Congo Brazzaville, pour lesquels il faudrait avoir des données comparables.

éloignés (amis et membres de la famille élargie) le choix de destination des femmes (hypothèse 2). Par ailleurs, je m'attends à ce que les femmes dépendent davantage de la présence masculine à destination pour choisir leur pays de migration (hypothèse 3).

Tableau 26. Hypothèses testées et justifications

Hypothèses	Résultats attendus	Justification/explication
Hypothèses sur les membres du réseau et différences de genre		
H1	La présence de proches à l'étranger influence davantage le choix de destination des femmes que celui des hommes.	Les migrations féminines sont perçues comme plus 'risquées', nécessitent un encadrement à destination plus important pour être socialement acceptées
H2	Les liens proches à destination influencent davantage le choix de destination des femmes migrantes que les liens éloignés.	La famille offre un soutien de plus grande proximité, et semble également plus fiable.
H3	La présence masculine à destination a plus d'importance que la présence féminine pour le choix de destination des femmes.	La présence masculine fournit un soutien à destination plus fiable que la présence féminine
Hypothèses sur les migrants eux-mêmes		
H4	La présence de proches à destination influence davantage le choix de destination des migrants moins instruits que des migrants dont le niveau d'instruction est plus élevé.	Les migrants plus instruits ou voyageant de façon légale disposent de davantage de ressources et sont de ce fait moins dépendants de leurs réseaux
H5	La présence de proches à destination influence davantage le choix de destination des migrants migrant de façon illégale que des migrants disposant de papiers en règle.	

2.1.3. Influence du réseau selon le type de migrants

On a vu que les hommes et les femmes ne dépendent pas de la même façon de leur réseau à l'étranger pour migrer, et on fait ici le même genre d'hypothèse en ce qui concerne le choix de destination. Je m'attends en effet à ce que le choix de destination des femmes soit davantage influencé par la présence de membres de son réseau dans le pays concerné que ne peut l'être le choix des hommes (cf. *supra*, hypothèse 1). D'autres recherches soulignent que d'autres caractéristiques que le genre peuvent également conduire à des effets différents du réseau sur le choix de destination. C'est notamment ce que certains chercheurs montrent à travers des caractéristiques comme le statut légal ou le niveau d'instruction des migrants (Baghdadi 2005 ; Bartel 1989 ; Jaeger 2000 ; Bauer et al. 2002). A nouveau opérationnalisées dans le cadre des migrations mexicaines aux Etats-Unis, ces études indiquent que les migrants moins instruits et/ou arrivés de façon illégale à destination dépendent davantage que les autres des réseaux déjà installés à destination. Ces hypothèses reposent sur le fait qu'un plus haut niveau d'instruction ainsi que le fait de voyager avec un titre de séjour augmentent la capacité des migrants à obtenir

et à considérer des informations disponibles sur le pays visé, ce qui les rend moins dépendants des réseaux. Je testerai également ces deux hypothèses dans le cadre du choix de destination des migrants Congolais (hypothèse 4 : niveau d'instruction, hypothèse 5 : statut légal), mais je ne ferai pas ici d'hypothèses en termes de genre, en raison notamment des effectifs trop peu élevés.

Pour résumer, la présence de proches à destination favoriserait davantage le choix de destination des femmes (hyp.1), d'autant plus s'il s'agit de membres de la famille proche (hyp.2) et s'il s'agit d'hommes (hyp.3). Par ailleurs, les migrants plus instruits (hyp. 4.) et disposant de titre de séjour (hyp.5) seraient moins dépendants de leur réseau dans leur choix de destination que les migrants moins instruits ou voyageant sans titre de séjour. Ces cinq hypothèses sont testées à travers cinq modèles dont les variables sont détaillées dans la section suivante (cf. Tableau 28, page 188 pour un récapitulatif).

2.2. DONNÉES ET MÉTHODES

2.2.1. *Quels migrants, quelles migrations ?*

Contrairement au chapitre précédent, celui-ci ne peut par définition que porter sur les migrants, qu'ils soient rentrés en RD Congo ou actuellement à l'étranger. Les événements considérés ici sont les mêmes que précédemment, à savoir *toutes les migrations adultes au départ de l'Afrique* (cf. p. 136). Toutefois, j'ai fait le choix d'exclure les migrations de 'regroupement familial', c'est-à-dire lorsque le conjoint est déjà à destination, car dans ce cas, le choix de destination d'*ego* est fortement, voire exclusivement déterminé par la présence de son conjoint dans ce pays-là. Ces migrations représentent 10% de l'ensemble des migrations adultes étudiées jusqu'ici (N=91). Par contre, je conserve les migrations effectuées par les deux conjoints simultanément.

Pour des raisons pratiques, il est nécessaire de regrouper l'ensemble des destinations possibles en quelques choix. L'ensemble des 4 échantillons utilisés suggère quatre destinations majeures, et toutes les autres sont groupées dans une catégorie « autres ». La Belgique, le Royaume-Uni, l'Angola et le Congo Brazzaville regroupent à elles quatre presque 80% des migrations adultes au départ de l'Afrique (cf. Tableau 27). Ce « top 4 » ne reflète pas les destinations les plus fréquemment visitées par les Congolais de façon générale, mais les destinations les plus fréquentes parmi les enquêtés.¹⁴⁹ Il n'est en effet pas étonnant de retrouver la Belgique et le Royaume-Uni dans ce classement, puisque ces pays sont les deux pays échantillonnés en Europe. Cela dit, l'objectif de ce chapitre n'est pas d'effectuer une analyse détaillée des destinations visitées par les Congolais, mais plutôt d'étudier l'effet du réseau à l'étranger sur ce choix de destination. En outre, il est important de rappeler que les analyses

¹⁴⁹ J'ai en effet montré dans le chapitre 3 que les principales destinations congolaises étudiées à partir des données ménage sont l'Angola, le Congo Brazzaville ainsi que l'Afrique du Sud (pour les destinations africaines), et les Etats-Unis, la France, le Canada, la Belgique et le Royaume-Uni (en ce qui concerne les destinations occidentales).

portent tant sur des migrants « actuellement à l'étranger » que sur des « migrants de retour » à Kinshasa, et que la destination de ces deux catégories de migrants dépend fortement du lieu où ils ont été enquêtés. En effet, les migrants actuels nous informent essentiellement sur des migrations réalisées en Europe, alors que les migrants de retour témoignent davantage d'expériences effectuées dans un pays africain (cf. Encadré 5, p. 30). Les différences observées entre les deux destinations africaines et les deux destinations européennes sont de ce fait susceptibles de refléter essentiellement des différences en termes de types de projet migratoires (d'une part ceux dont le projet s'est soldé par un retour, et d'autre part, ceux qui sont restés plus longtemps à l'étranger). Cela dit, des comparaisons entre les deux pays européens d'une part, et entre les deux pays africains d'autre part, peuvent être faites sans souffrir de ce biais méthodologique, puisque les individus ont été sélectionnés de façon identique au sein de ces deux grands types de destinations. Par ailleurs, on verra que certains déterminants du choix de destination comme les motifs ou le niveau d'instruction se distinguent très nettement selon les destinations et trouvent des explications cohérentes du point de vue des contextes d'accueil étudiés. On peut donc penser que ce biais méthodologique lié au mode de collecte des individus ne serait donc pas la seule source de différences entre destinations, mais que celles-ci seraient en fait révélatrices de projets migratoires plus fondamentalement différents.

Le Tableau 27 présente les effectifs sur lesquels sont basées les analyses qui suivent, en termes de migrants et de migrations, et selon le genre.

Tableau 27. Principales destinations des enquêtés, selon le sexe (toutes migrations)¹⁵⁰

Destinations	Hommes	Femmes	Total
Belgique	13 %	27 %	18 %
R ^{me} Uni	7 %	16 %	10 %
Angola	33 %	19 %	28 %
Congo-Brazza	17 %	16 %	17 %
Ailleurs	30 %	22 %	27 %
N Total	(100%) 590	(100%) 314	(100%) 904

Le choix de destination est donc divisé ici en cinq alternatives : la Belgique (qui regroupe 18% des migrations), le Royaume-Uni (10%), l'Angola (28%), le Congo Brazzaville (17%) ou les autres destinations (27%).¹⁵¹

Les hypothèses 4 et 5 supposent de scinder les migrants en différentes catégories ; les migrants peu instruits (ayant au maximum un diplôme du secondaire) et les migrants très

¹⁵⁰ Les pourcentages tiennent compte des pondérations.

¹⁵¹ Ces « autres destinations » sont très dispersées. A part la France qui concerne près de 19% de ces autres migrations, les autres pays mentionnés ne regroupent que très peu d'effectifs. Après la France, vient l'Afrique du Sud (6,2%), l'Italie (4,3%), le Kenya et la Zambie (3,8% chacun).

instruits (ayant atteint le supérieur) d'une part, et, d'autre part, les migrants illégaux et les migrants légaux (cf. Encadré 12).

La Figure 28 présente les proportions de ces différentes catégories de migrants dans chacune des destinations étudiées. La Belgique semble se démarquer des autres destinations par le fait que les migrants qui choisissent cette destination sont très majoritairement très instruits (63%), et y arrivent avec un titre de séjour (83%). Ces proportions sont les plus élevées par rapports aux autres pays. A l'inverse, le Royaume-Uni ne compte que 32% de migrants très instruits et à peine 60% de migrants légaux.¹⁵² L'Angola se trouve quelque part au milieu, avec respectivement 33% de migrants très instruits et 65% de migrants légaux. Le Congo Brazzaville constitue quant à lui la destination fréquentée par les individus les moins instruits (81% n'ont pas atteint le niveau supérieur). Les trois-quarts de ces migrants voyagent dans ce pays de façon légale. En ce qui concerne ces deux pays voisins de la RD Congo, les Congolais ont besoin d'un laissez-passer pour pouvoir circuler librement et légalement dans ces deux pays.¹⁵³

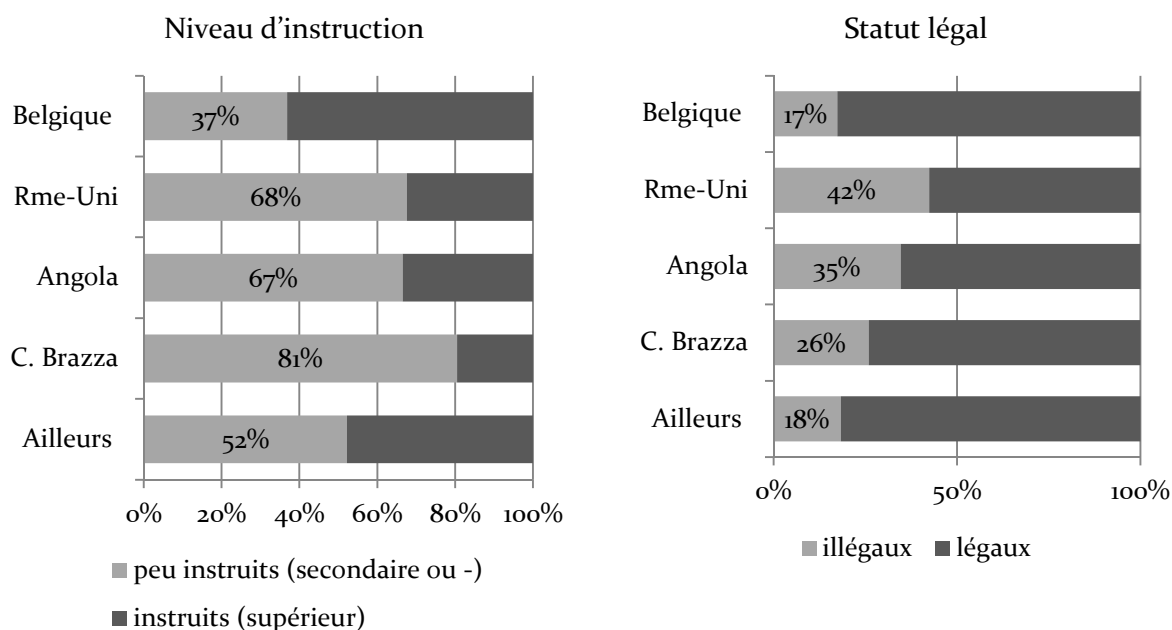
Encadré 12. Statut « légal » des migrants

Le statut légal ou non des migrants utilisé ici se base sur une question simple, qui porte sur les titres de séjour dont disposaient les individus au moment de leur migration. Dans le questionnaire (cf. Annexe), on demande aux enquêtés « *quand vous êtes arrivés en Belgique, aviez-vous : -pas besoin de titre de séjour dans ce pays ; un visa ; -un titre de séjour ; -pas de titre ?* » (Et ainsi de suite pour l'ensemble des pays visités). C'est donc sur une base déclarative que l'information est collectée. Par ailleurs, les définitions de migrants « légaux » ou « illégaux » peuvent avoir des significations assez différentes selon le pays d'accueil dans lequel se trouvent ces migrants. Le fait de migrer en Angola ne requiert par les mêmes démarches que migrer vers la Belgique par exemple. De façon générale, on considérera ici que le statut d'« illégal » fait référence au fait de ne pas disposer de papiers en règle l'année de l'arrivée dans le pays d'accueil, alors que le statut « légal » est utilisé pour faire référence aux migrants qui voyagent avec un titre de séjour, ou qui n'en n'ont pas besoin, par exemple parce qu'ils ont acquis la nationalité de ce pays précédemment. Dans le cas des pays étudiés ici, les démarches administratives requises sont assez différentes d'une destination à l'autre. L'entrée dans les pays européens nécessite un visa, alors que pour les destinations limitrophes (Angola et Congo Brazza) seul un laissez-passer est demandé. Ces derniers peuvent être obtenus soit en RD Congo, soit sur place directement.

¹⁵² On voit d'emblée que la Belgique et le Royaume-Uni apparaissent comme des destinations assez différentes pour les Congolais, et que ceux-ci ont des profils très différents dans les deux pays. On retrouve ici des caractéristiques typiques déjà mentionnées au début de cette recherche (cf. Encadré 4, p. 20).

¹⁵³ Un laissez-passer pour l'Angola doit se prendre avant de franchir la frontière et coûte environ \$60. La presse congolaise et angolaise rapporte de nombreux cas de refoulements massifs de Congolais (RDC) illégaux depuis l'Angola. Le phénomène est moins important au Congo-Brazzaville, car les laissez-passer y sont plus facilement obtenus (en RDC ou sur place), et ne coûtent que \$5.

Figure 28. Répartition des migrants selon le niveau d'instruction et le statut légal par destination (l'année de l'arrivée à destination)



2.2.2. Spécification du modèle de régression

La variable à expliquer, le *choix de destination*, est une variable qualitative, discrète, et non ordonnée : elle prend un nombre limité de modalités, et on ne peut pas classer les destinations les unes par rapport aux autres. Parmi les modèles de choix discrets qui sont les plus adaptés pour ce type de question, le modèle *logit multinomial* constitue une option de base (Afsa Assafi 2003).

Encadré 13. Equations du modèle logit conditionnel

L'équation utilisée dans les modèles qui suivent est proposée par McFadden (1978). La probabilité à estimer est non seulement une fonction des différentes caractéristiques des individus, mais également une fonction des caractéristiques des alternatives de choix.

$$\log \left(\frac{P_{ij}}{P_{ij'}} \right) = (z_{ij} - z_{ij'})' \alpha + x_i (\beta_j - \beta_{j'})$$

Dans cette équation, z_{ij} est l'ensemble des variables explicatives qui varient selon les alternatives, et le coefficient α mesure comment les caractéristiques de chaque alternative affectent les choix individuels. Le coefficient β tient quant à lui compte des caractéristiques individuelles¹⁵⁴.

Ce dernier permet d'introduire des caractéristiques individuelles, et de voir par exemple en quoi l'âge ou le niveau d'instruction joue sur le choix de destination. A l'inverse, le modèle *logit conditionnel* n'a comme variables explicatives que des caractéristiques liées aux choix, qui

¹⁵⁴ Dans le logiciel STATA, la procédure `asclogit`. Pratiquement, voici la procédure : `asclogit choix variables_caractéristiques, casevars(variables individuelles) case(ident) alt(alternative)`. La variable alternative n'est donc pas une variable explicative en tant que telle, mais est introduite dans le modèle pour identifier l'alternative de chaque cas.

peuvent être identiques pour tous les individus (comme le taux d'emploi ou de chômage dans chaque pays étudié par exemple) ou qui peuvent varier d'un individu à l'autre (McFadden 1978).

Encadré 14. Exemple de fichier « long » requis pour un modèle logit conditionnel

Le tableau ci-dessous présente l'exemple de deux migrants (identifiant 1 et 2). Le premier est une femme dont la migration vers le Royaume-Uni a eu lieu en 1999. Le second est un homme, qui est parti en 2003 s'installer en Angola. Pour chaque individu, on a autant d'observations (lignes) que d'alternatives (5 ici). La variable « choix » permet de savoir l'alternative choisie par le migrant. Les variables « sexe » et « année » sont des variables individuelles, qui ne varient pas en fonction des alternatives. Par contre, la variable « réseau à destination » dépend des alternatives et donc varie d'une ligne à l'autre. L'individu 1 par exemple avait au moins une connaissance au Royaume-Uni, au Congo-Brazza et dans les autres destinations lors de sa migration vers le Royaume-Uni en 1999.

ident	sexe	année	alternative	choix	réseau à dest
1	femme	1999	Belgique	0	0
1	femme	1999	R-Uni	1	1
1	femme	1999	Angola	0	0
1	femme	1999	C-Brazza	0	1
1	femme	1999	Autre dest	0	1
2	homme	2003	Belgique	0	0
2	homme	2003	R-Uni	0	0
2	homme	2003	Angola	1	1
2	homme	2003	C-Brazza	0	1
2	homme	2003	Autre dest	0	0

L'individu 2 avait quant à lui au moins une connaissance en Angola et au Congo-Brazza en 2003, lors de sa migration vers l'Angola.

Formellement, les deux modèles sont identiques (Hoffman and Ducan 1988 ; Afssa Assafi 2003), et les formules qui les caractérisent sont équivalentes. La structure des données est toutefois différente. Dans la pratique, le *logit multinomial* nécessite un fichier dans lequel chaque individu occupe une ligne, et la variable dépendante se décline en autant de modalités que de choix (fichier de type « wide »). Le *logit conditionnel* requiert quant à lui un fichier dans lequel les individus ont autant de lignes que d'alternatives (fichier de type « long », illustré dans l'Ce dernier permet d'introduire des caractéristiques individuelles, et de voir par exemple en quoi l'âge ou le niveau d'instruction joue sur le choix de destination. A l'inverse, le modèle *logit conditionnel* n'a comme variables explicatives que des caractéristiques liées aux choix, qui peuvent être identiques pour tous les individus (comme le taux d'emploi ou de chômage dans chaque pays étudié par exemple) ou qui peuvent varier d'un individu à l'autre (McFadden 1978).

Encadré 14). Une variable « alternatives » détaille pour chaque ligne l'alternative étudiée, et une variable « choix » comporte un 1 sur le choix correspondant (et 0 ailleurs).

Le modèle logit conditionnel est par ailleurs souvent considéré comme plus flexible, car il permet de laisser varier les variables selon les alternatives (Greene 1997)¹⁵⁵. Il s'agit aussi du modèle auquel la plupart des chercheurs travaillant sur les choix de destination des migrations ont recours (e.a. Anh et al. 2008 ; Baghdadi 2005 ; Davis et al. 2001 ; Davis and Winters 2001 ; Bauer et al. 2002 ; Fafchamps and Shilpi 2009). Une extension de ces modèles est le *modèle conditionnel mixte*, qui permet d'introduire les deux types de variables indépendantes : celles liées aux individus (*cases-specific variables*) d'une part, et celles liées aux choix (*alternatives-specific variables*) d'autre part. C'est ce modèle qui sera retenu ici, avec pour référence la catégorie des « autres destinations ».¹⁵⁶

Tableau 28. Détail des hypothèses et spécification des variables 'réseau'

Hypothèses		Modèles	Opérationnalisation
Hypothèses sur les membres du réseau et différences de genre			
H ₁		M ₁ : Réseau à destination	A au moins un proche dans le pays de destination
	H ₂	M ₂ Nature des liens	- A au moins un membre de la famille proche à destination - A au moins un membre de la famille éloignée et d'amis à destination
	H ₃	M ₃ Composition par sexes	- A au moins un homme à destination - A au moins une femme à destination
Hypothèses sur les migrants eux-mêmes			
H ₄		M ₄ Niveau d'instruction des migrants	A au moins un proche dans le pays de destination
H ₅		M ₅ Statut légal des migrants	A au moins un proche dans le pays de destination

Les cinq hypothèses présentées plus haut sont testées dans différents modèles, tels qu'indiqués dans le Tableau 28. Les trois premiers modèles -dont les hypothèses se rapportent aux membres des réseaux- sont menées séparément sur les hommes et les femmes, alors que les deux suivants -dont les hypothèses portent sur les caractéristiques des migrants eux-mêmes- sont menés séparément sur base de ces caractéristiques individuelles (instruction et statut légal). En raison des faibles effectifs étudiés, l'hypothèse de différence de genre (H₁) ne peut pas être testée dans ces modèles 4 et 5.¹⁵⁷

¹⁵⁵ Par exemple, la distance entre le pays d'origine et le pays d'arrivée varie selon la destination choisie.

¹⁵⁶ Dans cette section, les modèles sont estimés à partir de la procédure *asclogit* « Alternative-specific conditional logit » (dans le logiciel STATA). La plupart des recherches mentionnées ici optent pour un modèle logistique conditionnel, mais ajoutent des interactions entre les alternatives et les variables individuelles, ce qui n'est pas nécessaire avec la procédure *asclogit*. Les résultats entre les deux approches sont strictement identiques.

¹⁵⁷ Sur les 904 migrations, 499 sont le fait de migrants peu instruits, 405 de migrants très instruits, et 210 de migrants illégaux, et 694 de migrants légaux. Décomposer ces catégories selon la destination et le genre amène à des effectifs trop petits par

2.2.3. Variables explicatives pour le choix de destination

- La présence de proches à destination (« alternatives-specific variable »)

Dans le chapitre précédent, le réseau à l'étranger ne pouvait pas être localisé précisément en fonction de la destination des migrants, puisque les analyses portaient tant sur des migrants que sur des non-migrants. Le fait d'avoir du réseau « à l'étranger » était donc considéré comme une caractéristique individuelle. L'objectif de ce chapitre est différent puisqu'il vise à étudier l'effet du réseau « à destination » sur le choix que le migrant fait. On voit donc que dans ce cas, le réseau peut également être considéré comme une caractéristique liée aux alternatives (les pays de destination retenus), plutôt que comme une caractéristique exclusivement individuelle. Le nombre de proches en Belgique devient une caractéristique de la Belgique, pour un migrant en particulier, à un moment donné. Notons que les différentes variables mesurant le réseau à destination excluent le partenaire. Cela ne fait en effet pas de sens, puisque les migrations pour lesquelles le partenaire est déjà à l'étranger ne sont pas incluses dans les analyses.

Dans les modèles 1, 4 et 5, une variable dichotomique est introduite pour tenir compte de l'effet du réseau sur le choix de destination : elle mesure le fait d'avoir au moins une connaissance à destination.¹⁵⁸ Cette variable combine la présence des individus au temps (t) et au temps (t-1), c'est-à-dire à la fois l'année de la migration d'*ego* et l'année précédente. Cela permet notamment de tenir compte du fait que les membres du réseau n'ont pas changé de pays entre le temps t-1 et le temps t. Le modèle 3 décompose cette variable selon la nature des liens entre les migrants du réseau et *ego*, et le modèle 4 selon le sexe des migrants du réseau (cf. Tableau 28). Ces deux dernières variables ne sont pas exclusives, dans le sens où le fait d'avoir des liens proches n'implique pas forcément de ne pas avoir de liens éloignés.

- Caractéristiques individuelles (« cases-specific variables »)

A côté de ces variables qui varient selon les alternatives, certaines variables explicatives individuelles sont également introduites dans les cinq modèles. Dans les trois premiers modèles, l'âge et la période sont introduites sous forme catégorielle (moins de 25 ans, 25-40 ans, 40 ans et plus ; avant les années 90, dans le courant des années 90, puis des années 2000). Ces variables permettent de saisir une « attraction » vers certains pays dans le temps, et selon le cycle de vie des migrants. Toutefois, en raison de la constitution des échantillons, cette variable mesurant la période doit être interprétée avec prudence. En effet comme cela a déjà été souligné (cf. p. 183), les migrations vers le Congo-Brazzaville et l'Angola sont majoritairement issues des données collectées auprès des migrants « de retour » à Kinshasa, alors que les migrations vers la

destination. Pour les femmes par exemple, certaines destinations sont choisies par moins de 10 personnes ayant un statut « illégal ».

¹⁵⁸ Contrairement à ce qui est fait dans le chapitre précédent, ce sont ici uniquement des variables dichotomiques qui sont introduites, car étant donné que les variables sont calculées dans les 5 destinations, des variables continues comportent trop peu d'effectifs pour chaque unité supplémentaire.

Belgique et le Royaume-Uni sont essentiellement issues des échantillons collectés dans ces pays, auprès de « migrants actuels ». En moyenne, les migrations de ceux qui ont été enquêtés en RD Congo sont plus anciennes que celles des migrants actuellement en Europe. Les raisons migratoires telles que mentionnées par les migrants eux-mêmes sont également susceptibles d'influencer le choix de destination. Ces motifs sont regroupés en six motifs principaux : les raisons familiales, les raisons professionnelles, les études, les conditions de vie en RD Congo, les raisons politiques et toutes les autres raisons (constituant la modalité de référence). Le niveau d'instruction, construit comme dans le chapitre précédent, regroupe les migrants sans instruction avec ceux de niveau primaire, ceux ayant atteint le niveau secondaire et enfin ceux ayant au minimum un diplôme du supérieur. Enfin, une variable tient compte du statut légal ou non des migrants lors de leur arrivée, les illégaux constituant la modalité de référence.¹⁵⁹

2.3. RÉSULTATS

2.3.1. Différences de genre dans les choix de destination

La Figure 29 présente uniquement les résultats des variables 'réseau' qui varient selon les différentes destinations. Les modèles ne fournissent qu'un seul coefficient par variable pour l'ensemble des alternatives. Les points représentent les coefficients obtenus pour les hommes et les triangles pour les femmes. Les lignes verticales grises permettent de visualiser les intervalles de confiances (au seuil de 95%). Puisque les variables du réseau introduites ici sont des variables dichotomiques -et non continues comme c'était le cas dans le chapitre précédent- les coefficients s'interprètent différemment. Un coefficient de 3 indique par exemple que les individus qui ont au moins une connaissance dans un pays ont trois fois plus de chances de choisir cette destination plutôt qu'une autre, par rapport aux individus qui ne connaissent personne sur place.

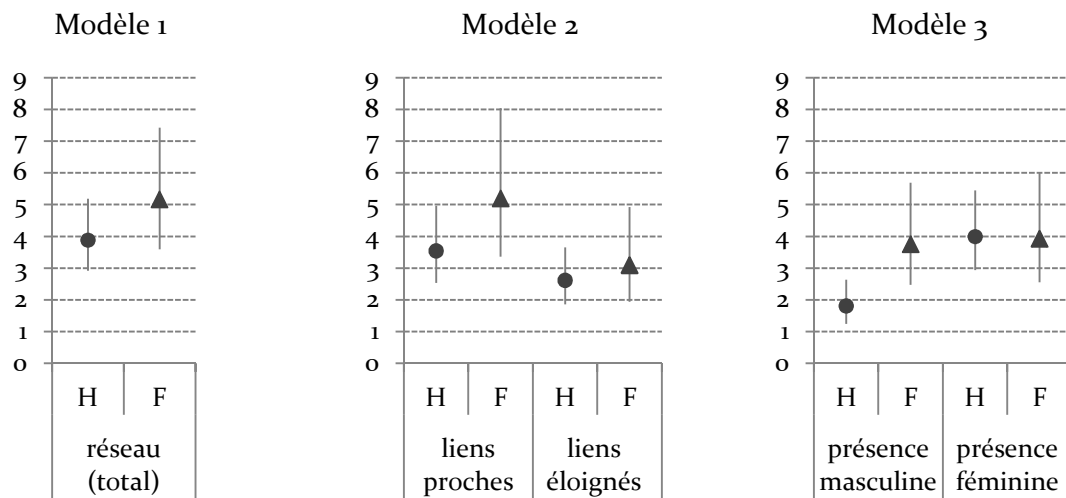
Le modèle 1 indique que la présence de proches dans un pays donné, quel qu'il soit, augmente significativement les chances de choisir ce pays-là plutôt qu'un autre. Les hommes ont près de 4 fois plus de chances de choisir un pays dans lequel au moins un membre de leur réseau est déjà présent, par rapport à ceux qui ne connaissent personne à destination. Pour les femmes, ce rapport de cote s'élève à plus de 5. Bien que les intervalles de confiance se superposent, ces résultats suggèrent que les réseaux orientent davantage les choix de destination des femmes que ceux des hommes.

Le deuxième modèle qui tient compte de la nature des liens entre *ego* et les membres de son réseau souligne l'importance des liens étroits, particulièrement chez les femmes. Avoir au moins un membre de la famille proche à destination augmente de 5 fois les chances de choisir ce pays-

¹⁵⁹ Les modèles 4 et 5 contiennent les mêmes caractéristiques individuelles que les trois premiers, à l'exception de la variable instruction (pour M4) et statut légal (pour M5), puisque c'est sur base de ces variables que la population est scindée en deux dans ces deux derniers modèles.

là par rapport aux destinations où elles n'ont aucun lien proche. Par ailleurs, les écarts entre les liens proches et les liens éloignés sont plus marqués chez les femmes que chez les hommes (respectivement 5.2 contre 3.1 pour les femmes et 3.5 contre 2.6 pour les hommes). A nouveau, les rapports de cote ne sont pas significativement différents entre hommes et femmes ni entre les deux type de liens, mais la tendance laisse penser que les liens proches influencent davantage les choix des femmes, et que ceux-ci jouent un rôle plus important que les liens éloignés (hypothèse 2). Les choix de destination des hommes seraient au contraire influencés autant par les liens proches que par les liens éloignés.

Figure 29. Effets du réseau dans le choix de destination selon le genre (rapports de cote issus de 3 modèles logit conditionnel et intervalles de confiance au seuil de 95%)



Les résultats sont pondérés. Variables contrôlées dans les modèles : âge, période, raison migratoire, instruction, statut légal (cf. Tableau 29 pour les résultats de ces variables obtenus dans M1)

Enfin, le troisième modèle porte sur la composition par sexe des membres du réseau. On s'attendait à ce que la présence masculine influence davantage le choix de destination des femmes, notamment parce la présence d'hommes est susceptible d'offrir une plus grande protection et un soutien plus fiable (cf. *supra*). On observe plutôt que le choix des femmes dépend autant de la présence féminine que masculine, alors que le choix des hommes est davantage influencé par la présence féminine à destination. Ces résultats contredisent l'intuition, et ils mériteraient davantage d'approfondissements.

En dehors de ces variables mesurant l'effet du réseau, des variables individuelles sont également introduites dans les trois modèles. Des coefficients sont obtenus pour chacune des destinations et selon le sexe des migrants, sauf pour la catégorie regroupant les « autres destinations », puisqu'il s'agit de la catégorie de référence, exclue des modèles. Le Tableau 27 présente les coefficients sous forme de rapports de cote obtenus à partir du modèle M1. Puisque les trois modèles offrent des résultats très similaires pour ces variables, on s'en tiendra ici à ne détailler que celui-ci.

En raison des biais de sélection liés à la constitution des échantillons (cf. *supra*), la période doit être interprétée avec prudence, et seules des comparaisons entre les deux pays européens ou entre les deux pays africains semblent pertinentes. Les rapports de cote obtenus montrent que depuis une dizaine d'années, la Belgique semble attirer nettement moins les femmes congolaises qu'auparavant, alors que le Royaume-Uni est récemment devenu plus attrayant. A l'inverse, ces deux dernières décennies, la Belgique est restée relativement attractive pour les hommes. Tout comme pour les femmes, le Royaume-Uni se présente également comme une 'nouvelle' destination pour les migrants congolais. Le Congo-Brazzaville assez couru avant les années 1990 apparaît maintenant nettement moins attrayant pour les hommes, surtout en comparaison à l'Angola qui attire fortement les migrants ces dernières décennies, et plus particulièrement depuis les années 2000. Mais à nouveau, ces résultats doivent être interprétés avec prudence, car les migrations vers ces deux pays africains sont essentiellement issues des données collectées à Kinshasa, et concernent donc plutôt des migrants de retour. Il est donc normal que les périodes plus anciennes semblent plus attractives.

La tendance générale qui se dégage de la variable tenant compte de l'âge des migrants révèle que les migrants ayant choisi les pays européens sont globalement plus âgés que ceux qui se dirigent vers les pays africains. Les rapports de cote pour la Belgique et le Royaume-Uni sont en effet globalement positifs par rapport à la modalité de référence « moins de 25 ans », alors que ceux de l'Angola et du Congo Brazzaville sont plutôt négatifs.

L'examen de la variable portant sur les motifs de migration indique également des schémas assez différents entre les différentes destinations. Les études semblent constituer un facteur d'attraction important pour le choix de la Belgique, tant pour les hommes que pour les femmes, ce qui s'explique notamment par l'histoire coloniale des deux pays et l'importance des bourses d'études octroyées par les universités belges pour cette nationalité de migrants, ce qui n'est pas le cas du Royaume-Uni par exemple. Les raisons politiques poussent également fortement les Congolais (particulièrement les femmes) à choisir la Belgique comme destination, ainsi que le Royaume-Uni. Les Congolais qui migrent pour des motifs professionnels ne choisissent clairement pas le Royaume-Uni (lorsque cette alternative est exclue, la modalité 'travail' est fortement positive et significative pour toutes les autres destinations). Les profils des migrants se dirigeant vers ces deux pays européens semblent donc fort différents.

Par contre, il semblerait que les individus qui migrent en Afrique choisissent globalement l'Angola ou le Congo-Brazzaville pour des motifs assez similaires (lorsqu'un de ces deux pays est exclu, les coefficients ne sont pas significativement différents pour l'autre destination et *vice et versa*). Les individus qui quittent la RD Congo à cause des conditions de vie qui y sont difficiles choisissent essentiellement l'une de ces deux destinations, par rapports aux autres.

Tableau 29. Effets des variables individuelles dans le choix de destination (rapports de cote issus du logit conditionnel M₁)¹⁶⁰

(M ₁)	Belgique		Royaume-Uni		Angola		Congo Brazzaville	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Période								
Avant 1990	-	-	-	-	-	-	-	-
1990-1999	2.07***	0.27 **	4.59 **	4.78	7.21 ***	4.40 *	1.65	1.19
2000-2009	3.58 ***	0.50	5.66 ***	10.33 **	8.35 ***	7.13 **	1.46	4.12 **
Âge								
18-24 ans	-	-	-	-	-	-	-	-
25-39 ans	2.04 **	3.02 **	1.15	1.22	0.69	1.09	0.51 *	1.11
40 ans et +	1.00	4.13 **	2.60 *	1.25	0.35 **	0.58	0.56	0.03 ***
Raisons migratoires								
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Famille	2.76	0.61	1.40	0.23 **	1.45	3.07	1.15	1.14
Travail	1.24	0.28	0.17 **	0.59	1.47	3.26	1.98	0.83
Etudes	4.03 ***	4.19 **	0.45	0.28	0.12 ***	0.00	0.11 ***	0.00
Condit° de vie	0.86	0.86	1.57	0.67	3.87 ***	8.61 ***	5.77 ***	0.94
Politique	10.89 ***	4.44 **	6.34 ***	1.60	0.81	0.00	1.92	0.45
Instruction								
Sans/prim	-	-	-	-	-	-	-	-
Secondaire	0.92	2.21 *	0.50	0.42	0.96	2.04	0.51 *	0.85
supérieur	1.16 *	1.75	0.55	0.77	0.80	0.39	0.31 **	0.15 *
Statut								
Illégal	-	-	-	-	-	-	-	-
Légal	0.92	0.80	0.54	0.34 *	0.50 *	0.32 *	0.46 **	0.23 **
Nombre d'évènements	N=148	N=109	N=57	N=50	N=162	N=48	N=87	N=47

Destination de référence : toutes les autres destinations. Les résultats sont pondérés.

* p < 0.10, ** p < 0.05, *** p < 0.01

Les hommes et les femmes les plus *instruits* ont tendance à choisir la Belgique plutôt qu'un autre pays. Ce résultat confirme les statistiques descriptives présentées plus haut, et n'est pas surprenant, puisque de nombreux congolais migrent en Belgique pour des raisons d'étude. Puisqu'il s'agit généralement d'une spécialisation, ou d'un diplôme complémentaire, ces migrants ont déjà un certain niveau d'instruction au moment de leur migration. Ces résultats confirment également que le Congo-Brazzaville se positionne à l'inverse de la Belgique comme un pays attirant des migrants nettement moins instruits.

¹⁶⁰ Les statistiques descriptives de ces variables sont disponibles en annexe (Tableau 53, p.278).

Enfin, le statut légal (cf. Encadré 12) indique que la Belgique est la destination que les migrants disposant d'un titre de séjour choisissent le plus. Ce résultat vient en écho au fait qu'une grande partie de ces migrants voyagent pour des raisons d'étude, et ont donc pour la plupart obtenu préalablement un visa d'étudiant. Par comparaison aux autres destinations, les deux pays africains voisins de la RD Congo accueillent quant à eux essentiellement des migrants n'ayant pas de titre de séjour au moment de leur arrivée. Cela s'explique notamment par le fait que dans ces deux pays, seul un « laisser-passer » est nécessaire, et qu'il peut être acheté sur place. Il ne s'agit donc pas d'une condition forte pour franchir la frontière, contrairement aux destinations européennes pour lesquelles l'absence de visa conduit souvent à ne pas pouvoir entrer dans le pays.

2.3.2. Niveau d'instruction et statut légal

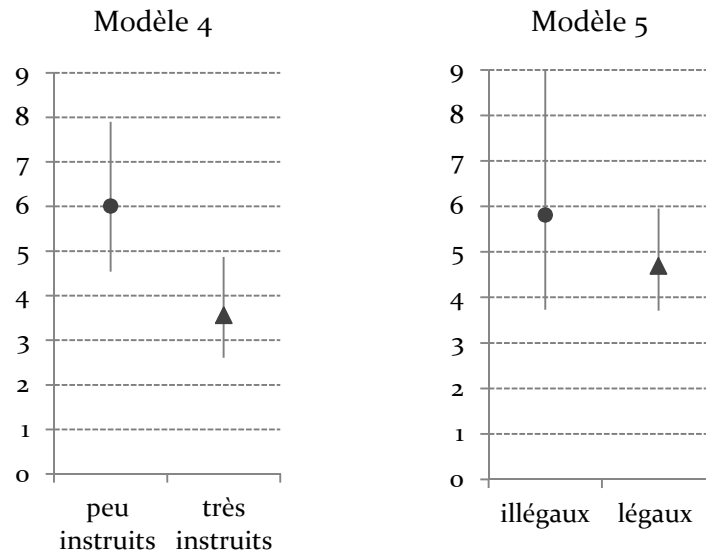
Les deux derniers modèles tentent de voir si la présence de proches à destination influence davantage le choix de certaines catégories de migrants. En particulier, la littérature a montré que les migrants peu instruits et ceux voyageant de façon illégale sont plus susceptibles que les autres de dépendre de leur réseau dans le choix de leur propre destination (Baghdadi 2005 ; Jaeger 2000 ; Bauer et al. 2002).¹⁶¹

L'hypothèse 4, qui étudie l'effet différentiel du réseau à destination en fonction du niveau d'instruction, se confirme dans le cadre des migrations congolaises. Les migrants peu instruits ont environ 6 fois plus de chances de choisir un pays où ils y ont au moins un proche que les pays où ils ne connaissent personne, alors que ce rapport ne s'élève qu'à 3.5 pour les migrants très instruits. La Figure 30 (à gauche) indique par ailleurs que les différences entre ces rapports de cote peuvent être considérés comme significatives (car les intervalles de confiance ne se superposent que très légèrement).

Enfin, l'hypothèse 5 analyse le rôle du réseau sur le choix de destination des migrants selon leur statut légal. Les données congolaises ne permettent pas de confirmer l'hypothèse développée dans d'autres contextes. Les migrants voyageant sans titre de séjour ont plus de chances de choisir un pays où ils connaissent au moins un proche (5.8) par rapport aux migrants légaux (4.6), mais les différences entre les deux catégories de migrants ne sont pas significatives.

¹⁶¹ Dans les données, ces deux variables ne sont pas fortement associées : les migrants illégaux ne sont pas tous peu instruits et vice et versa (test d'association : $p=0.25$).

Figure 30. Effets du réseau dans le choix de destination selon le niveau d'instruction et le statut des migrants (rapports de cote issus de 2 modèles logit conditionnel et intervalles de confiance au seuil de 95%)



Les résultats sont pondérés. Variables contrôlées : âge, période, raison migratoire¹⁶² et statut légal (dans M4) ou instruction (dans M5). * $p < 0.10$, ** $p < 0.05$, *** $p < 0.01$

2.3.3. Réseaux migratoires plus « compétitifs » pour les migrations européennes.

L'intérêt d'utiliser un modèle logit conditionnel est de pouvoir intégrer dans le modèle des variables qui varient selon les alternatives. C'est le choix qui a été fait jusqu'ici, en construisant une variable « réseau à destination » qui change en fonction des alternatives. Dans ce cas, les résultats obtenus ne fournissent qu'un coefficient, qui s'interprète comme un rapport de cote « toutes destinations ». On peut toutefois penser que la présence de proches à l'étranger ne joue pas de la même façon pour le choix de partir au Royaume-Uni ou au Congo-Brazzaville. Le Tableau 30 présente les résultats d'un modèle qui tient compte du réseau à destination à partir de 5 alternatives : une pour chacune des destinations. L'effet de la présence en Belgique est donc estimé sur chacun des pays. De façon pratique, cinq variables réseau sont construites, une pour chaque destination. Ces variables sont alors introduites comme des caractéristiques *individuelles* (et non plus comme des caractéristiques liées aux alternatives), puisqu'elles ne varient pas selon les alternatives. Un coefficient pour chaque type de réseau est dès lors estimé pour chacune des destinations.

¹⁶² Cette variable est encre simplifiée par rapport aux modèles 1 à 3 en raison des petits effectifs, notamment pour les migrants voyageant de façon illégale. Les conditions de vie et les raisons politiques sont regroupées, et les études et raisons professionnelles sont également regroupées. Puisque ces variables de contrôle ont déjà été détaillées précédemment, je ne reviens pas dessus ici.

Tableau 30. Effets du réseau « toutes destinations » et « par destination »

Belgique	
Réseau en Belgique	2.35 **
Réseau au Royaume-Uni	1.58
Réseau en Angola	2.14
Réseau au Congo-Brazza	1.53 *
Réseau ailleurs	0.78
Royaume-Uni	
Réseau en Belgique	1.83
Réseau au Royaume-Uni	8.53 ***
Réseau en Angola	1.77
Réseau au Congo-Brazza	6.66 *
Réseau ailleurs	0.71
Angola	
Réseau en Belgique	0.44 *
Réseau au Royaume-Uni	0.20 *
Réseau en Angola	9.16 ***
Réseau au Congo-Brazza	4.74 *
Réseau ailleurs	0.95
Congo-Brazzaville	
Réseau en Belgique	0.36 *
Réseau au Royaume-Uni	0.15 **
Réseau en Angola	5.97 **
Réseau au Congo-Brazza	22.29 ***
Réseau ailleurs	1.90
Les résultats sont pondérés. Variables contrôlées : âge, période, raison migratoire, instruction, statut légal.	
Destination de référence : toutes les autres destinations	
* p < 0.10, ** p < 0.05, *** p < 0.01	

Des résultats suggèrent que les réseaux de migrants dans les deux pays européens étudiés jouent de façon plus « compétitive » que les réseaux dans les pays voisins de la RD Congo. Le tableau ci-dessus indique que le fait d'avoir au moins un proche en Belgique augmente les chances de choisir la Belgique, mais diminue également les chances de choisir l'Angola ou le Congo-Brazzaville. De la même façon, le fait d'avoir au moins une connaissance au Royaume-Uni augmente les chances de choisir cette destination-là, tout en diminuant les chances de choisir une des deux destinations africaines. En d'autres termes, une fois qu'un individu a des proches en Belgique ou au Royaume-Uni, il y a peu de chances qu'il décide de migrer ailleurs. A l'inverse, le fait d'avoir au moins un proche au Congo-Brazzaville augmente les chances de choisir cette destination, mais cela ne diminue pas les chances de choisir un autre pays (comme c'est le cas du réseau en Belgique ou au Royaume-Uni). Au contraire, cela augmente les chances de choisir l'Angola ou le Royaume-Uni. Le réseau en Angola augmente quant à lui les chances de choisir l'Angola mais aussi les chances de porter son choix sur le Congo-Brazzaville. Il semblerait

donc que le fait d'avoir des proches en Angola ou au Congo-Brazzaville soit moins « compétitif » que les réseaux dans les pays européens. Cela peut sans doute s'expliquer par la proximité des destinations africaines, et par l'importance de la mobilité intra-africaine. En effet, l'Angola et le Congo-Brazzaville étant deux pays limitrophes de la RD Congo, de nombreux Congolais (RDC) ont des connaissances dans ces deux destinations. Ces contacts n'ont pas un effet « négatif » sur leurs chances d'opter pour une destination plus lointaine. Au contraire, les migrations vers l'Europe étant plus rares et plus sélectives, le fait d'y avoir des connaissances contribue fortement à orienter le choix des migrants, et ce, même au détriment des destinations africaines.

La seconde partie de ce chapitre vise maintenant à étudier l'aide effectivement apportée par l'entourage au cours du processus migratoire.

3. AIDE EFFECTIVE DU RÉSEAU

3.1. OBJECTIF ET HYPOTHÈSE

Nous l'avons vu, la littérature existante pointe l'importance des liens entre les migrants et les individus de leur entourage *à travers l'ensemble du processus migratoire*, puisque ceux-ci peuvent contribuer à la fois moralement et matériellement au départ, et peuvent influencer la décision ainsi que le choix de la destination. En outre, du point de vue de nombreux aspects pratiques, l'existence de ces réseaux est susceptible de faciliter les migrations pour diverses raisons. Les membres des réseaux permettent non seulement de réduire les coûts financiers liés au transport et au logement (ils peuvent fournir entre autres des conseils sur les filières bon marché), mais également les coûts émotionnels (le choc culturel peut être atténué par la présence de compatriotes dans le pays de destination). Par ailleurs, les réseaux de migrants tendent à augmenter les bénéfices attendus de la migration, étant donné que les compatriotes déjà installés maîtrisent davantage les filières d'insertion sur le marché du travail. Les migrants peuvent donc s'appuyer sur leurs proches déjà établis au pays de destination afin de faciliter leur adaptation au nouvel environnement.

Le chapitre précédent a mis en évidence l'importance du réseau comme déterminant des migrations, et la dernière section de ce chapitre a souligné le rôle des réseaux dans le choix de destination. Il s'agit ici d'analyser dans quelle mesure le réseau joue un rôle effectif dans le processus de décision (à travers la prise de décision et le financement de la migration), et s'il facilite l'installation à destination, notamment à travers l'accueil dans un logement. Le chapitre suivant abordera plus spécifiquement l'intégration économique des migrants, et présentera comment les réseaux de migrants sont susceptibles de faciliter l'intégration sur le marché du travail à destination.

L'objectif consiste à ce stade à explorer de façon descriptive le rôle effectif joué par l'entourage des migrants (depuis le pays d'origine ou à l'étranger), et à nouveau, de mettre en

évidence les différences de genre. Pour poursuivre dans la lignée des hypothèses déjà testées jusqu'ici, je m'attends à ce que l'entourage joue un rôle plus important dans le cadre des migrations féminines. Plus spécifiquement, je m'attends à ce que les migrations féminines autonomes soient particulièrement entourées par les proches et que les migrations féminines associées à la mobilité de leur conjoint soit presque exclusivement décidées et financées au sein du couple ou par le conjoint.

3.2. INTÉRÊT DES DONNÉES MAFE & HYPOTHÈSES

Les données MAFE offrent non seulement des informations précises sur l'ensemble des périodes de migration des membres du réseau, ainsi que sur leurs destinations, mais elles permettent également de savoir si des proches ont participé à la prise de décision, si l'organisation financière du voyage du migrant s'est faite avec l'aide de l'entourage, si certains d'entre eux ont accompagné, ou rejoint le migrant, ou encore si ce dernier s'est fait héberger par des membres de son réseau lors de son arrivée dans le pays d'accueil. Dans la section précédente, seul le réseau *de migrants* a été étudié, alors que dans cette section, l'ensemble de l'entourage est considéré, y compris les individus n'ayant aucune expérience migratoire.

Les données utilisées ici sont restreintes à trois échantillons sur les quatre, car le questionnaire de l'enquête menée en RD Congo en 2007 est légèrement différent des trois autres. Etant donné que les questions utilisées ici ne sont pas strictement comparables entre les deux vagues d'enquêtes, je propose de concentrer les analyses sur les échantillons collectés en 2009 en Belgique au Royaume-Uni et à Kinshasa. Les questions exploitées ici sont présentées dans le tableau ci-dessous.¹⁶³ Le module relatif aux migrations détaille avec qui la décision de migrer s'est prise (q617) et qui a participé au financement du voyage (q619). Deux questions additionnelles (q618 et q620) permettent de savoir si parmi ces individus, certains font partie du réseau migratoire. La prise de décision et le financement du voyage peuvent donc être examinés à la fois en tenant compte de l'implication du *réseau migratoire* et de la participation du *reste de l'entourage en RD Congo*. Le module sur les logements permet quant à lui de retracer l'ensemble des logements occupés par *ego*, et de savoir s'il a été hébergé et par qui. En étudiant la période qui suit sa migration, on peut donc savoir s'il avait des *proches dans le pays de destination* que l'ont hébergé à son arrivée.

¹⁶³ Le questionnaire complet se trouve en annexe.

Tableau 31. Questions et type de réseau étudié

	Questions	Type de réseau étudié
Prise de décision	Module 6, sur les migrations (Cf. questionnaire en annexe) (q617) Qui a décidé de votre voyage/migration ? (plusieurs réponses possibles) Vous-même ? Votre père ? Votre mère ? Votre conjoint ? Un ou plusieurs de vos frère(s) ? Une ou plusieurs de vos sœur(s) ? Un ou plusieurs de vos fils ? Une ou plusieurs de vos filles ? Un autre parent ? Votre employeur ? Quelqu'un d'autre ? (q618) S'agit-il de personnes dont vous m'avez parlé tout à l'heure, qui vivent ou ont vécu en dehors de la RD Congo ? (si oui, le code des membres du réseau sont notés).	Entourage en RD Congo et/ou réseau à l'étranger
Financement	Module 6, sur les migrations (q619) Et qui a contribué au financement de votre voyage ? (même énumération que pour la q617). (q620) idem que q618	Entourage en RD Congo et/ou réseau à l'étranger
Logement à l'arrivée	Module 3, sur le logement (q309) Au début de cette période, vous-même vous étiez : hébergé ? Locataire ? Propriétaire ? (q310) Vous étiez hébergé par : votre conjoint ? Votre père/mère ? Une autre personne de la famille ? Un ami ? Autre ?	Réseau à destination uniquement

Les chapitres 3 et 5 ont mis en évidence des profils assez différents chez les femmes, selon le type de mobilité qu'elles effectuent. Dans ce cadre, on peut penser que la prise de décision, le financement ainsi que l'accueil dans un logement à l'arrivée ne se fait pas de la même façon pour les différents types de migration. C'est pourquoi les migrations masculines, les migrations féminines indépendantes (au sens où elles voyagent indépendamment de leur conjoint), et les migrations féminines familiales (au sens où elles sont associées à la mobilité du conjoint) sont analysées séparément dans cette section.¹⁶⁴ Le Tableau 32 présente les effectifs des différentes migrations à partir desquelles les analyses qui suivent sont menées.

Tableau 32. Répartition des effectifs des migrations selon la destination

	Total	Selon la destination	
		Vers l'Afrique	Vers l'Occident
Migrations masculines	504	223	281
Migrations féminines indépendantes	218	76	144
Migrations féminines familiales	122	35	85
Total	844	334	510

¹⁶⁴ Il n'y a pas lieu de distinguer les migrations masculines indépendantes des migrations masculines associées à celle de leur conjoint, car ces dernières sont assez peu nombreuses, en particulier dans le cas des migrations intra-africaines. Par ailleurs pour un rappel sur le choix des concepts de migrations 'indépendantes' *versus* 'familiales' (ou 'associées'), cf. *supra*.

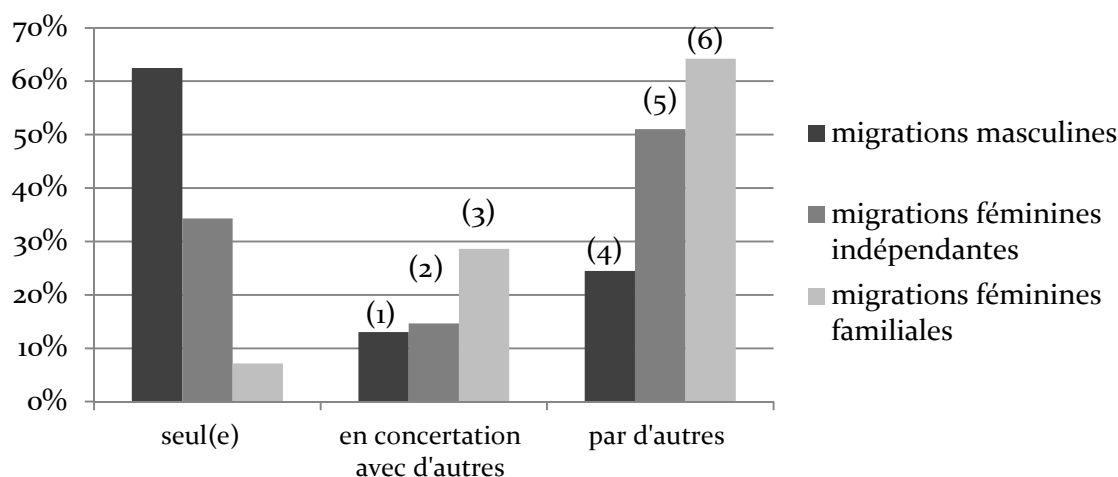
3.3. RÉSULTATS

3.3.1. Participation à la décision migratoire

La Figure 31 présente la répartition des migrations en fonction des personnes qui ont participé à la décision migratoire, selon le sexe et le type de migration. Dans cette figure, les décisions prises par *ego* seul se distinguent des décisions qui impliquent d'autres membres de l'entourage ou qui sont prises par quelqu'un d'autre qu'*ego*. Le Tableau 33 reprend quant à lui les principales catégories de personnes qui participent à la décision, lorsque celle-ci implique au moins un individu en dehors d'*ego*.¹⁶⁵

Les migrations masculines et les migrations féminines associées à la mobilité du partenaire constituent les deux extrêmes, alors que les migrations féminines indépendantes se trouvent quelque part entre les deux.

Figure 31. Participation à la décision migratoire selon le genre



- Les migrations masculines

Dans 62% des cas, les migrations masculines sont effectuées suite à une décision prise par le migrant seul, 13% sont le résultat d'une décision prise en concertation avec des proches, et 25% sont la conséquence d'une décision prise par d'autre(s) personne(s). Lorsque les migrations masculines sont prises en concertation avec d'autres individus, ce sont surtout les employeurs et les frères qui sont impliqués (cf. Tableau 33), alors que les décisions prises par d'autres personnes impliquent plutôt la conjointe, le père ou d'autres individus (principalement l'organisme boursier).

- Les migrations féminines indépendantes

Les migrations féminines considérées comme indépendantes (au sens où ces femmes ne rejoignent ni n'accompagnent leur conjoint) sont tout de même dans la moitié des cas des

¹⁶⁵ Les cellules de ce tableau font références aux chiffres de (1) à (6) de la Figure 31. Les pourcentages de ce tableau sont donc présentés à titre informatif, car ils reposent sur de petits effectifs. Par ailleurs, plusieurs personnes peuvent être mentionnées simultanément (par exemple dans le cas (2), le père et la mère sont souvent cités ensemble).

migrations pour lesquelles la décision a été prise par quelqu'un d'autre que la migrante, ce qui pousse à relativiser la notion d'autonomie que l'on serait tenté d'associer à la mobilité de ces femmes qui voyagent seules. D'autant plus que, comme l'indique le tableau ci-dessous, les principales personnes qui prennent cette décision sont le conjoint ou les frères. Il s'agit notamment de migrations pour des raisons politiques ou d'études (« mon mari m'a envoyé là-bas car il pensait que c'était mieux pour ma sécurité », ...). Quinze pourcents de ces migrations répondent à une décision prise en concertation avec quelqu'un (essentiellement les parents, notamment dans le cadre des études). Enfin, dans 34% des cas, la décision est prise par la migrante de façon tout à fait individuelle.

- *Migrations féminines familiales*

Parmi les femmes qui migrent pour rejoindre ou accompagner leur conjoint, seules quelques-unes ont déclaré avoir pris la décision seule (7%). Presque un tiers de ces femmes ont pris la décision en concertation avec d'autres personnes et les deux tiers restants migrent pour satisfaire la décision de quelqu'un d'autre. Sans surprise, le conjoint occupe dans ces deux catégories une place importante dans la décision. Les pères et les frères prennent également une part active dans le processus de décision migratoire de ces femmes.

Tableau 33. Qui sont ces personnes qui décident avec ou pour *ego* ?

	Décisions concertées entre <i>ego</i> et...		Décisions prises pour <i>ego</i> par...	
Migrations masculines	1	Employeur (26%) Frère(s) (20%) Autre (20%)	4	Conjoint (37%) Autre (23%) Père (18%)
Migrations féminines indépendantes	2	Mère (31%) Père (27%) Conjoint (18%)	5	Conjoint (40%) Frères (18%) Autre parent (13%)
Migrations féminines familiales	3	Conjoint (83%) Autre parent (12%)	6	Conjoint (85%) Frère (21%) Père (8%)

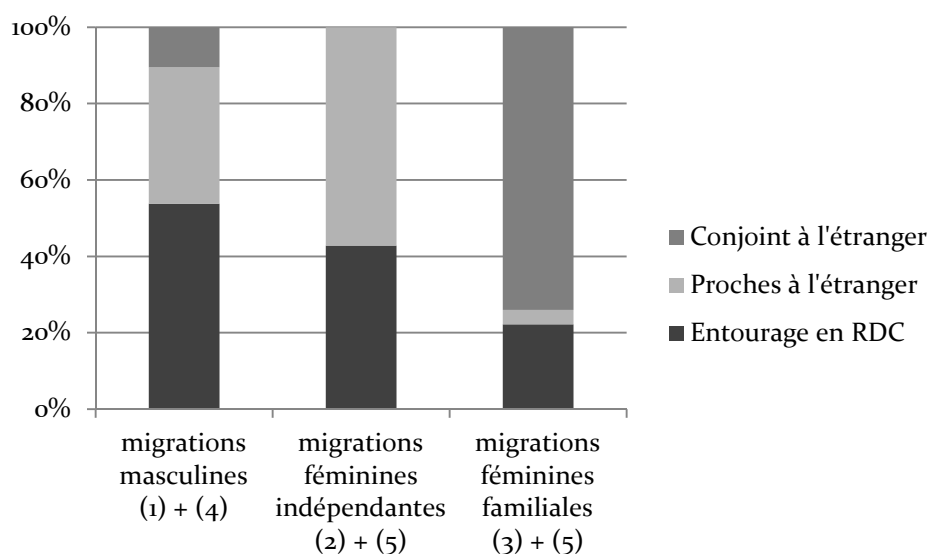
Il est possible également de déterminer si, parmi les individus qui ont participé ou pris la décision migratoire, certains font partie du réseau de migrants, ou s'il s'agit exclusivement de membres de l'entourage en RD Congo. La figure ci-dessous présente -pour les trois catégories de migrations étudiées¹⁶⁶ la proportion de migrations dans lesquelles le conjoint se trouvant à l'étranger, les membres du réseau à l'étranger, ou l'entourage en RD Congo sont intervenus dans la décision. Dans la Figure 32, la somme des trois modalités fait 100%, mais celles-ci sont construites en cascade. Le fait que le conjoint à l'étranger participe à la décision migratoire n'est pas exclusif avec les deux autres modalités, mais implique que cette migration soit classée dans la première modalité. De la même façon, le fait que des proches à l'étranger interviennent dans la décision ne signifie pas que des proches au pays n'ont pas également participé. Ces migrations

¹⁶⁶ Seules les migrations dont la décision n'a pas été prise exclusivement par *ego* sont reprises ici (de (1) à (6), cf. Figure 31). La distinction entre les décisions prises *avec ego* ou *par ego* n'est pas conservée ici, faute d'effectifs suffisants.

sont toutefois classées dans la deuxième modalité. Enfin, la troisième modalité ne reprend que les migrations qui ont exclusivement été prises par ou avec des membres de l'entourage en RD Congo.

Ces résultats soulignent l'importance de l'entourage en RD Congo, surtout dans le cadre des migrations masculines. Dans au moins 51% des migrations masculines dont la décision implique d'autres personnes, des membres de l'entourage en RD Congo sont intervenus. Dans un peu plus d'un tiers des cas, des membres du réseau à l'étranger sont intervenus, et dans 11% des cas, le conjoint se trouvant à l'étranger a été impliqué dans la décision. Lorsque les femmes voyagent indépendamment d'un conjoint, une proportion plus importante d'entre elles a impliqué certains membres de leur réseau migratoire dans la décision (57%), mais l'implication exclusive de l'entourage en RD Congo reste importante (43%). Enfin, en ce qui concerne les migrations féminines associées à la migration de leur conjoint, 22% impliquent exclusivement la participation de proches en RD Congo. Il s'agit essentiellement des cas de migrations de regroupement décidées par les parents de la migrante (« mon père a voulu que je rejoigne mon mari à destination »). A nouveau, dans la grande majorité de ces migrations, c'est le conjoint à destination qui participe à la décision (74%).

Figure 32. Participation à la prise de décision

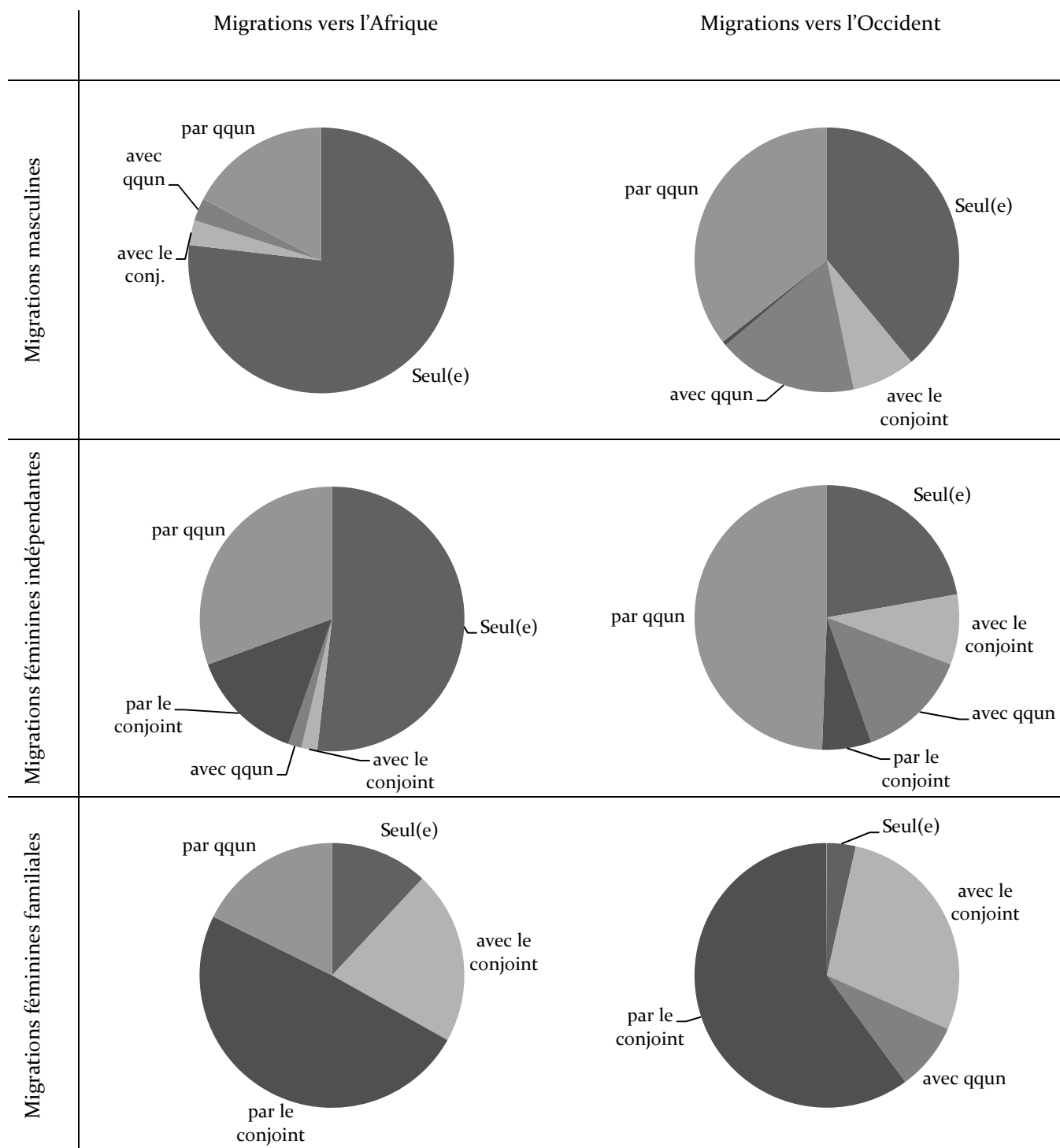


Enfin, des différences entre type de destination peuvent être pressenties, puisqu'on a vu auparavant que les profils des migrants vers l'Afrique ou vers l'Occident pouvaient varier fortement. La Figure 33 montre en effet que la participation à la décision varie selon le genre et le type de migration, mais également selon le type de destination.

Premièrement, on observe que les décisions prises par les migrants seuls sont plus fréquentes dans le cadre des migrations vers l'Afrique que vers les pays du Nord (77% contre 39% pour les migrations masculines ; 52% contre 22% pour les migrations féminines indépendantes ; et 12%

contre 4% pour les migrations féminines familiales). A l'inverse, les migrations décidées *par quelqu'un d'autre* (ou *par le conjoint*) sont proportionnellement plus fréquentes dans le cadre des migrations vers les pays du Nord que vers l'Afrique.

Figure 33. Participation à la décision migratoire selon le sexe et la destination



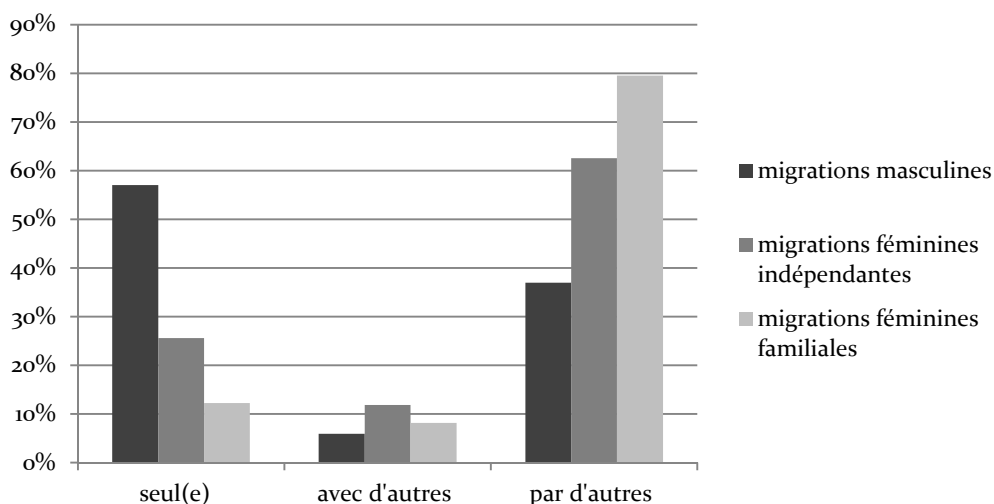
De façon générale, les migrations vers les pays du Nord apparaissent comme plus collectives que les migrations intra-africaines, et les décisions prises de façon tout à fait indépendante y sont plus rares, même chez les hommes. Cela peut sans doute s'expliquer par plusieurs

éléments. D'une part, les migrations vers les pays du Nord sont plus risquées, plus lointaines, et plus coûteuses, et ne se décident sans doute pas aussi facilement que de traverser la frontière pour arriver dans un pays voisin de la RD Congo. On peut donc imaginer que dans le cas des premières, la prise de décision soit sujette à plus de discussions, notamment avec l'entourage proche du migrant. D'autre part, les motifs qui distinguent les migrations vers l'Afrique ou vers l'Occident contribuent également à orienter le type de décision. Les migrations vers les pays du Nord sont fréquemment le fait de migrations familiales (au sens large), pour lesquelles la décision est prise en concertation avec plusieurs personnes (souvent avec le conjoint). Ce type de migrations fait écho à la nouvelle économie des migrations de travail, dans laquelle les migrations sont précisément perçues comme le fruit d'une décision collective. Les migrations masculines effectuées dans le cadre d'une mutation professionnelle (plus fréquentes vers l'Occident que vers l'Afrique) impliquent également que l'employeur intervienne dans la prise de décision.

3.3.2. Financement du voyage

A côté de la prise de décision, des questions identiques sont posées sur le financement du voyage. La figure ci-dessous présente la proportion de migrations financées par le migrant *seul*, avec d'autres personnes, ou *par* d'autres personnes de l'entourage, et ce pour les trois catégories de migrations étudiées. Les répartitions sont très proches de celles observées dans le cadre de la décision migratoire : les migrations masculines sont majoritairement financées par le migrant seul, alors que les migrations féminines sont souvent financées par d'autres personnes (que ces migrations soient liées ou pas à la mobilité du conjoint). Les proportions de migrations dont le financement s'est fait à la fois par *ego* et quelqu'un d'autre sont toutefois plus faibles, pour les trois catégories de migrations.

Figure 34. Participation au financement selon le genre



A partir de là, on peut se demander si la participation à la décision migratoire est associée à la participation au financement du voyage et si les individus qui prennent part à la décision sont également ceux qui financent le voyage.

(1) *La participation à la décision est-elle associée à la participation au financement ?*

Lorsque le/la migrant(e) décide seul(e) de migrer, est-ce qu'il/elle en assume le financement seul(e) également ? Qu'en est-il pour les migrations dont la décision s'est prise avec ou par d'autres personnes que les migrant(e)s ? Le tableau ci-dessous montre que ces deux variables sont fortement associées. Plus d'un tiers des migrations sont à la fois décidées et financées par le/la migrant(e) uniquement. Cette catégorie de migrations sont essentiellement des migrations masculines (85% de ces migrations environ), qui concernent autant des hommes en union que des célibataires, et qui se dirigent un peu plus vers l'Afrique (80%). A l'opposé, un autre tiers des migrations sont à la fois décidées et financées par quelqu'un d'autre. Cette deuxième grande catégorie est tant constituée de migrations masculines que de migrations féminines indépendantes et de migrations féminines familiales (environ un tiers pour chaque catégorie). Il s'agit de migrations un peu plus orientées vers l'Occident (62%) et en moyenne, elles concernent autant les migrants mariés que les migrants célibataires. Le tiers restant se répartit entre différentes configurations : environ 10% des migrations découlent d'une décision prise entre *ego* et quelqu'un d'autre alors que le financement du voyage est totalement pris en charge par quelqu'un d'autre. Environ 10% des migrations résultent d'une décision prise par le/la migrant(e) seul(e) alors qu'il n'en finance pas du tout le voyage.

Tableau 34. Participation au financement et type de prise de décision

	Financement				
		Seul(e)	Avec qqun	Par qqun	Total
Décision	Seul(e)	36 %	2 %	9 %	47 %
	Avec qqun	2 %	5 %	9 %	16 %
	Par qqun	4 %	1 %	33 %	37 %
	Total	43 %	7%	49 %	100 %

test de chi carré, $p < 0.001$

(2) *Les proches de l'entourage qui participent à la décision sont-ils également ceux qui financent le voyage ?*

Le Tableau 35 ci-dessous indique que dans la grande majorité des migrations féminines (associées ou non à la mobilité du conjoint), lorsque des membres de l'entourage participent à la décision migratoire, au moins certains d'entre eux participent également au financement (respectivement 72% et 76%). Pour les migrations masculines par contre, cette proportion est plus faible, puisqu'un peu plus de la moitié des migrations pour lesquelles le réseau intervient dans la décision sont décidées et financées en partie par les mêmes individus, alors qu'un peu plus de quatre de ces migrations sur dix sont décidées et financées par des personnes différentes. Les hommes semblent en mesure de mobiliser des proches différents pour la prise de décision et

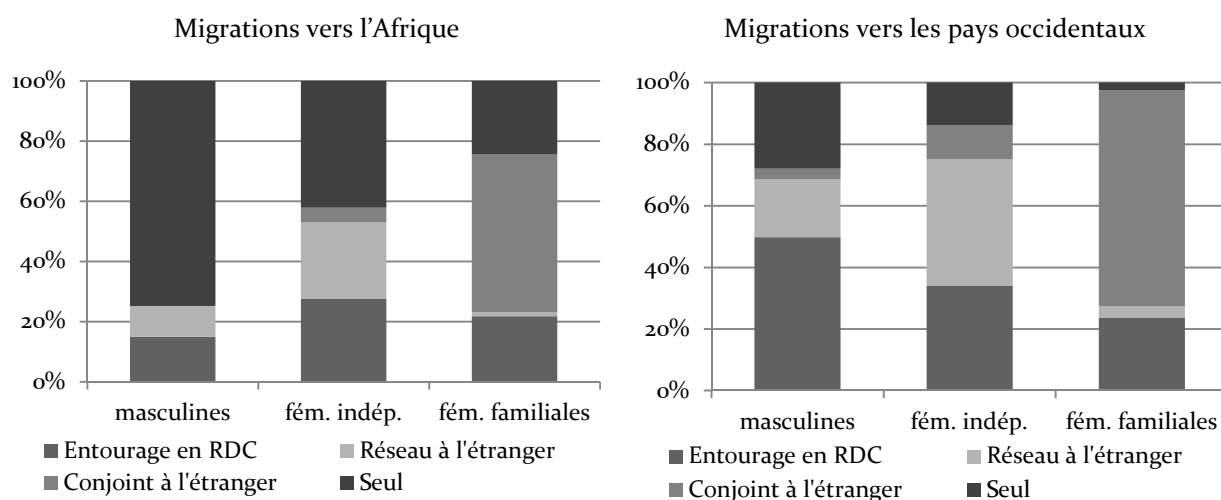
le financement, alors que pour les femmes, il paraît moins évident d'approcher des membres de son réseau pour financer leur voyage si ces individus n'ont pas également participé à la décision. On pourrait voir là le signe d'un encadrement plus important du réseau dans le cas des migrations féminines par rapport aux migrations masculines. Le fait d'avoir des proches qui prennent part à la décision et qui financent également le voyage pourrait rendre ces femmes plus dépendantes de leur entourage, puisqu'elles ont sans doute une marge de manœuvre moins grande dans leur migration. Mais on pourrait aussi penser à l'inverse que cela reflète un soutien plus important de la part du réseau, qui contribue à encourager les migrations féminines.

Tableau 35. Répartition des migrations financées et décidées par les mêmes individus

	En partie les mêmes individus qui décident et financent	Pas les mêmes individus qui décident et qui financent
Migrations masculines	56%	44%
Migrations féminines indépendantes	72%	28%
Migrations féminines familiales	76%	24%

Enfin, on peut penser que les migrations intra-africaines impliquent des coûts moins importants que les migrations vers les pays occidentaux, et que les migrants sont de ce fait davantage en mesure d'assurer ces coûts. En effet, la Figure 35 indique que les proportions de migrations financées par le/la migrant(e) seul(e) sont plus de deux fois plus importantes vers l'Afrique que vers les pays du Nord (avec une gradation plus ou moins proportionnelle selon qu'il s'agit des migrations masculines ou féminines). En dehors de ces différences, on retrouve des proportions dans des ordres de grandeurs similaires pour ce qui est de la participation du réseau à l'étranger, du conjoint ou de l'entourage en RD Congo.

Figure 35. Participation au financement du voyage selon le type de destination



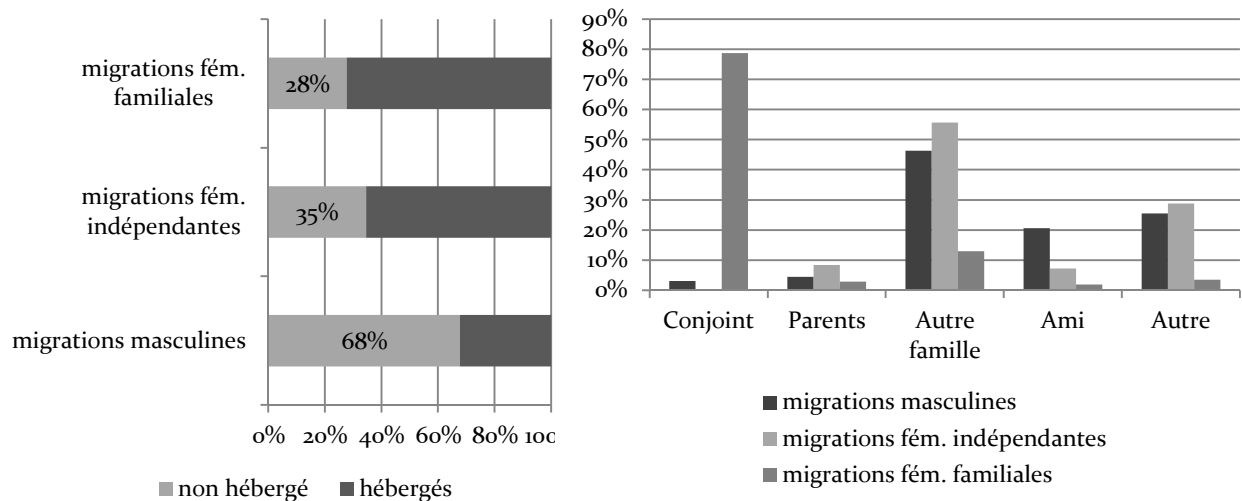
Ces résultats indiquent que les femmes semblent plus soutenues que les hommes de leur réseau à l'étranger. En effet, tant du point de vue de la prise de décision que de financement du

voyage, les réseaux de migrants interviennent de façon importante. En ce qui concerne les hommes au contraire, une plus grande proportion de migrations se fait de façon indépendante. Par ailleurs, l'entourage en RD Congo semble davantage impliqué que dans le cas des migrations masculines que féminines. On peut dès lors s'attendre à ce que le réseau à l'étranger encadre également davantage les femmes à leur arrivée à destination, notamment en les hébergeant.

3.3.3. Les femmes plus hébergées que les hommes par leur réseau à destination

La Figure 36 présente les proportions de migrants qui sont hébergés lors de leur arrivée dans le pays de destination¹⁶⁷ (à gauche), ainsi que les liens de parenté avec les personnes qui hébergent les migrants (à droite).

Figure 36. Proportions de migrants hébergés par leur réseau (à gauche) et lien de parenté des personnes qui hébergent (à droite)



Les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes à bénéficier d'un accueil par des proches : 65 % des femmes migrant sans le conjoint ont été hébergées par des proches à leur arrivée, et c'est le cas de 72% des femmes migrant en association avec leur conjoint. Parmi celles qui voyagent dans le cadre d'une logique de regroupement ou d'accompagnement familial, 28% des femmes n'ont pas été hébergées, mais il s'agit de femmes qui accompagnent leur conjoint, et non pas de celles qui le rejoignent à destination. Les femmes voyageant seules qui sont hébergées le sont principalement par de la famille (56%) et les femmes qui rejoignent leur conjoint sont forcément accueillies par celui-ci. Seulement un tiers des hommes ont été hébergé lors de leur arrivée à destination, essentiellement par de la famille également (dans 46% des cas). Une proportion non négligeable a par ailleurs été hébergée par des amis (21%).¹⁶⁸

¹⁶⁷ Pour rappel, le fait d'être hébergé est défini dans la question q310. On demande aux migrants s'ils ont été hébergés au début de chaque période (qui dure une année).

¹⁶⁸ La modalité « autre » représente des proportions importantes également (jusqu'à 29% pour les femmes voyageant seules), mais les données disponibles ne permettent pas de savoir qui se cache derrière cette catégorie.

En définitive, les hommes sont moins souvent hébergés que les femmes, et ils sont aussi plus susceptibles que les femmes d'être accueillis par des amis, alors que la famille semble accueillir davantage les femmes.

4. DISCUSSION

Dans ce 6^{ème} chapitre, l'objectif était d'examiner le rôle effectif de l'entourage (à l'étranger ainsi qu'à l'origine) dans le processus migratoire, en montrant que celui-ci constitue une véritable ressource sur laquelle les migrants comptent effectivement, plutôt que de représenter simplement une source de motivation ou d'imitation. Ceci s'est fait à travers deux angles d'approche. D'une part, j'ai étudié *l'effet des réseaux migratoires sur le choix de destination*, et d'autre part, je me suis intéressée au *rôle de l'entourage dans la prise de décision*, dans le *financement* du voyage, ainsi que dans *l'accueil* à destination. En particulier, il s'agissait d'examiner dans quelle mesure le rôle effectivement joué par les proches en termes de prise de décision, de financement ou d'hébergement est susceptible de contraindre ou à l'inverse à soutenir la mobilité féminine. On a également tenté de voir dans quelle mesure les femmes qui voyagent seule ou en association avec leur conjoint sont entourées de la même façon par leur réseau.

Dans un premier temps, j'ai montré que la présence d'un réseau de proches à l'étranger constitue un motif important pour le choix de la destination des migrants, en particulier pour les femmes et pour les migrations vers un pays du Nord. Certaines hypothèses avancées dans la littérature existante ont été confirmées par les données congolaises, tandis que d'autres doivent être nuancées (synthèse dans le Tableau 36). Les statistiques descriptives portant sur toutes les migrations indiquaient que les femmes sont proportionnellement bien plus nombreuses que les hommes à déclarer avoir choisi leur destination en fonction des proches qui y vivent. Ce résultat n'est pas surprenant puisqu'une proportion non négligeable de ces femmes migrent pour rejoindre leur conjoint. Cela dit, les modèles -qui excluent toutes les migrations considérées comme s'inscrivant dans une logique de regroupement familial- soulignent également que le choix du pays de migration des femmes est davantage influencé par la présence de proches à destination que ne l'est le choix des hommes. Même si ces différences ne sont pas statistiquement significatives, il semble que l'hypothèse 1 (selon laquelle on s'attendait à ce que la présence de proches à l'étranger influence davantage le choix de destination des femmes) se trouve confirmée dans le cadre des migrations congolaises. L'hypothèse 2, qui prévoyait que les liens plus proches soient plus déterminants que les liens plus éloignés dans le choix de destination des femmes, se vérifie également. A l'inverse, l'hypothèse 3 portant sur la composition par sexe des membres du réseau ne trouve pas d'écho à partir des données congolaises. Tout comme cela avait été mentionné dans le chapitre précédent, le sexe des membres du réseau ne semble pas être déterminant pour le choix de destination.

Les modèles distinguant les migrants selon leur degré d'instruction ou leur statut légal apportent également des éléments de compréhension nouveaux. L'hypothèse 4, qui prévoyait que les migrants ayant un niveau d'instruction plus faible comptent davantage sur leurs proches à l'étranger pour choisir leur pays de migration se vérifie dans le cadre des migrations congolaises. Cela peut s'expliquer par le fait que ces migrants ont moins facilement accès aux informations sur le pays de destination en dehors de leurs proches qui y résident déjà. Par ailleurs, les résultats ne permettent pas de confirmer l'hypothèse 5 portant sur le statut légal. Les migrants voyageant sans titre de séjour ont légèrement plus de chances de choisir un pays où ils y ont au moins un proche, mais la différence avec les migrants légaux n'est pas statistiquement significative. Par rapport au contexte des migrations de Mexicains aux Etats-Unis, les Congolais n'ayant pas de statut légal l'année de leur arrivée à destination sont sans doute nettement moins nombreux, ce qui pourrait expliquer ces différences de résultats.

Tableau 36. Synthèse des hypothèses du chapitre, des résultats attendus et des résultats observés

	Résultats attendus	Hypothèses vérifiées ?
Hypothèses sur les membres du réseau et différences de genre		
H1	La présence de proches à l'étranger influence davantage le choix de destination des femmes que celui des hommes.	Hypothèse vérifiée
H2	Les liens proches à destination influencent davantage le choix de destination des femmes migrantes que les liens éloignés.	Hypothèse vérifiée
H3	La présence masculine à destination a plus d'importance que la présence féminine pour le choix de destination des femmes.	Non, tant la présence masculine que féminine est importante
Hypothèses sur les migrants eux-mêmes		
H4	La présence de proches à destination influence davantage le choix de destination des migrants moins instruits que des migrants dont le niveau d'instruction est plus élevé.	Hypothèse vérifiée
H5	La présence de proches à destination influence davantage le choix de destination des migrants migrant de façon illégale que des migrants disposant de papiers en règle.	Non, les différences entre les deux catégories de migrants ne sont pas significatives

Enfin, sans entrer dans une analyse détaillée des déterminants du choix de destination, les différents modèles effectués ont permis de dégager certains profils de migrants en fonction des destinations qu'ils choisissent. Par rapport aux autres destinations, la Belgique attire des migrants plus âgés, relativement bien instruits et plutôt des migrants en ordre de titre de séjour. Les études et les raisons politiques sont les motifs de migrations qui semblent orienter

fortement les migrants vers la Belgique. La seconde destination européenne étudiée, le Royaume-Uni, se distingue par plusieurs aspects de la Belgique. Tout comme la Belgique, ce pays attire plutôt des migrants plus âgés et pour des raisons politiques. Par contre cette destination n'est pas du tout courue par les Congolais qui migrent pour des raisons d'étude ou de travail. Ces dernières décennies, elle attire par ailleurs plus de Congolais qu'avant les années 1990, et particulièrement les femmes depuis une dizaine d'années. Elle s'affiche en quelque sorte comme une 'nouvelle destination'. Les migrants qui choisissent de partir s'y installer sont par ailleurs généralement moins instruits que ceux qui se dirigent vers la Belgique. Les deux destinations africaines étudiées ici se différencient nettement des destinations européennes, notamment par le fait qu'elles attirent des migrants plus jeunes, et des migrants qui quittent la RD Congo essentiellement en raison des conditions de vie qui y règnent. Les migrants qui choisissent ces pays sont également moins susceptibles de disposer de papier que ceux qui se dirigent vers l'Occident (en particulier par comparaison avec la Belgique), mais cela tient à leur facilité d'accès pour les citoyens congolais. Les deux destinations africaines se distinguent toutefois par le fait que l'Angola est resté une destination très populaire ces dernières décennies, alors que le Congo-Brazzaville semble devenu moins attrayant.

Plusieurs éléments mis en évidence dans la deuxième partie de ce chapitre permettent de compléter les résultats présentés jusqu'ici. Comme on s'y attendait, en comparaison aux migrations masculines, les migrations féminines semblent davantage soutenues (ou encadrées) par l'entourage tant en termes de décision et de financement du voyage que d'accueil à destination. Les migrations féminines indépendantes et celles associées à la mobilité du conjoint ont à nouveau été distinguées dans les analyses, et les résultats indiquent que lorsque les femmes migrent seules, l'entourage joue un rôle particulièrement important. Comme attendu, le conjoint est également susceptible de jouer un rôle dans la prise de décision ou dans le financement, même lorsqu'il ne migre pas lui-même. On a vu que pour ces femmes, les parents et les frères étaient par ailleurs souvent impliqués dans le processus de décision. Ces résultats suggèrent que la notion d'*autonomie* jusqu'ici mise en avant pour caractériser ces femmes doit peut-être être nuancée, puisque si ces femmes n'accompagnent ni ne rejoignent pas leur conjoint, la proportion d'entre elles qui migrent de façon tout à fait indépendante de leur entourage est relativement faible. En outre, les personnes qui prennent part à ces décisions sont majoritairement de sexe masculin. En définitive, ces résultats suggèrent que la notion d'autonomisation des migrations souvent véhiculée pour parler de ces femmes qui voyagent seules doit être nuancée afin de tenir compte des réalités complexes qui se cachent derrière ces parcours. Un quart des migrations masculines ont par ailleurs été décidées par quelqu'un d'autre : il s'agit essentiellement de migrations décidées par le conjoint ou par le père. On voit donc que les migrations masculines sont dans une certaine mesure également déterminées par des obligations familiales. L'entourage (à l'étranger mais également en RD Congo) participe par ailleurs davantage à la décision et au financement du voyage dans le cadre des migrations vers

les pays occidentaux que dans le cadre des migrations intra-africaines, sans doute en raison des risques et des coûts plus importants qui y sont liés. Parallèlement à cela, on observe que les migrantes sont plus souvent hébergées par leurs proches lors de leur arrivée à destination par rapport aux migrants, et que la famille représente les hôtes privilégiés (alors que les amis occupent également une part importante en ce qui concerne l'accueil des hommes).

Dans l'ensemble, si ces résultats confirment que les réseaux de migrants prennent une part active dans certains aspects pratiques de la migration, ils mettent également en évidence que l'entourage en RD Congo occupe une place non négligeable dans le processus migratoire, particulièrement pour les hommes. Ce dernier aspect constitue un élément particulièrement important dans la mesure où il étend le panorama dressé jusqu'ici en intégrant le rôle joué par l'entourage dans le pays d'origine dans l'analyse.

CHAPITRE 7 – DIFFÉRENCES DE GENRE ET MOBILITÉ PROFESSIONNELLE DES CONGOLAIS EN BELGIQUE : RÔLE DU CAPITAL HUMAIN ET DU RÉSEAU À DESTINATION

1. OBJECTIFS ET HYPOTHÈSES ¹⁶⁹

La mobilité internationale des Congolais n'est pas récente, et parmi les destinations européennes, nous avons vu que la Belgique occupe une place importante, notamment en raison des relations historiques qui lient les deux pays depuis la période coloniale (cf. chapitre 3 et chapitre 6). La Belgique a longtemps été et reste encore une destination privilégiée par les Congolais, notamment pour poursuivre leur parcours scolaire et universitaire. Plus récemment, le contexte de crise politique et économique que connaît la RD Congo a également contribué à l'arrivée de migrants. « Pour la survie » ou « pour aller chercher la vie » sont des motifs fréquemment cités dans nos enquêtes. Dans ce cadre, les trajectoires migratoires et professionnelles sont intimement liées et l'articulation de celles-ci peut conduire à une mobilité professionnelle ascendante ou, le plus souvent, descendante. En effet, des migrants ayant un niveau d'instruction assez élevé sont parfois amenés à occuper des emplois qui ne correspondent pas à leur niveau de qualification. Ainsi, un tiers des femmes congolaises enquêtées en Belgique¹⁷⁰ ont déjà travaillé dans le secteur des services aux personnes (comme domestiques, garde d'enfants ou aides-soignantes) et une femme sur dix a effectué un emploi dans le domaine du nettoyage alors que leurs qualifications ne les destinaient pas à ce type d'emploi. Pour certains, trouver un emploi en Europe, même précaire ou d'un niveau inférieur à leur qualification, peut être socialement plus valorisant que de rester sans emploi. Le fait de percevoir un salaire permet à ces migrants de joindre les deux bouts, de subvenir aux besoins quotidiens de la famille, ou de renvoyer une partie de cet argent au pays. Pour d'autres encore, accepter un emploi, quel qu'il soit, reflète leur volonté de s'insérer socio-économiquement dans le pays de destination.

Après avoir étudié différentes étapes du processus migratoire depuis le pays d'origine (chapitres 5 et 6), ce chapitre propose d'étudier l'une des facettes de l'insertion des migrants à destination. Il s'agit d'analyser certaines conséquences de l'expérience migratoire qui sont susceptibles de refléter le degré d'autonomie ou d'émancipation des femmes une fois à destination. En particulier, on se demandera si la présence de proches à destination est plutôt de nature à favoriser l'autonomie des femmes ou au contraire à la contraindre dans le cadre de leur

¹⁶⁹ Ce chapitre est en partie tiré d'un article publié dans la revue *Espace-Populations-Sociétés* (Vause 2011). La plupart des analyses sont similaires, mais les modèles multivariés sont quelque peu différents, car l'article ne se focalisait pas de façon centrale sur l'impact du réseau, alors que ce chapitre comporte des hypothèses spécifiquement orientée autour de cette question.

¹⁷⁰ Dans l'enquête individuelle.

mobilité professionnelle. En amont de cette question se pose celle de *l'accès à l'emploi*. Il s'agit de deux angles d'approche différents, mais complémentaires, qui apportent des éléments d'analyse intéressants pour l'étude de l'intégration socioéconomique. Si l'accès à l'emploi n'est pas analysé comme tel ici, je soulignerai tout de même quelques résultats. Certains d'entre eux sont en effet susceptibles d'orienter les hypothèses testées ici. En effet, une récente étude menée sur l'accès au premier emploi des Congolais en Belgique a notamment montré que le fait d'avoir des connaissances sur place n'a pas d'effet sur l'insertion professionnelle, alors que le capital humain apparaît comme un facteur déterminant (Phongi Kingiela 2010). Toutefois, lorsque cette variable est affinée pour tenir compte du sexe des membres du réseau ainsi que du type de lien avec le migrant, on observe un effet significatif, ainsi que des différences de genre.¹⁷¹ Les différentes variables du réseau n'ont pas d'incidence sur l'accès à l'emploi des hommes, alors qu'elles indiquent des effets contrastés chez les femmes. Les liens plus éloignés ainsi que le caractère féminin des membres du réseau semblent plus utiles pour l'intégration professionnelle des Congolaises (pour plus de détails, cf. 4.2).

En ce qui concerne la *mobilité professionnelle*, je fais l'hypothèse que le déclassement professionnel est plus fréquent chez les femmes que chez les hommes (hypothèse o). D'une part, la littérature empirique présentée dans le chapitre 1 a révélé une certaine concentration des femmes immigrées dans le secteur des services aux personnes (aides-soignantes, gardes d'enfants), alors que ces emplois correspondent rarement à leurs qualifications. Ces éléments ont été soulignés dans d'autres contextes,¹⁷² mais on peut s'attendre à ce que les migrations congolaises en Belgique révèlent également cette tendance. D'autre part, d'autres chapitres de cette thèse ont mis en évidence des différences de genre en termes de profils et motifs migratoires parmi les migrants Congolais. En ce qui concerne les migrations congolaises en Belgique, les principales différences entre hommes et femmes en termes de motifs concernent les études, les raisons professionnelles et les raisons familiales (cf. section 4.1 de ce chapitre). Puisque les hommes se dirigent plus que les femmes vers la Belgique pour des raisons d'études ou de travail, on peut s'attendre à ce que les emplois qu'ils trouvent à destination correspondent davantage à leurs diplômes (souvent obtenus en Belgique) ou à leurs compétences (notamment lorsqu'ils ont trouvé un emploi avant d'arriver en Belgique ou lorsqu'il s'agit d'une mutation professionnelle). A l'inverse, parmi les femmes, les motifs de regroupement ou d'accompagnement familial sont relativement importants. On peut donc s'attendre à ce qu'elles acceptent les emplois qui s'offrent à elles, même si ceux-ci ne répondent pas tout à fait à leurs attentes.

Du point de vue de l'effet du réseau sur la mobilité professionnelle, je fais l'hypothèse que l'effet du réseau sur la mobilité professionnelle est plus important chez les femmes que chez les hommes, en raison notamment de leur plus grande vulnérabilité sur le marché du travail et du

¹⁷¹ Ces analyses complémentaires ont été réalisées personnellement.

¹⁷² Notamment en ce qui concerne les migrations latinos en Espagne, en Italie ou aux Etats-Unis.

type d'emploi qui leur est proposé (il s'agit d'une hypothèse transversale). On s'attend par ailleurs à ce que, d'un point de vue général, le réseau favorise la mobilité professionnelle horizontale ou ascendante, alors qu'il protège les migrants du déclassement professionnel (hypothèse 1).

Deux modèles supplémentaires sont utilisés, afin de tenir compte du type de liens et du genre des membres du réseau. Du point de vue de *l'accès à l'emploi*, les résultats d'études antérieures montrent d'une part que les liens éloignés (amis) sont davantage déterminants par comparaison aux liens plus proches (famille), et d'autre part que les réseaux du même sexe que le migrants semblent également plus utiles, notamment parce que les emplois réservés aux immigrés sont souvent ségrégués selon le sexe.¹⁷³ On retrouve également cette tendance parmi les Congolais en Belgique (cf. 4.2). La question de la *mobilité professionnelle* a moins fait l'objet d'analyses. Il est donc difficile de prévoir le sens dans lequel ces variables vont orienter chacune des trois mobilités étudiées. On peut toutefois s'attendre à ce que les amis, et les membres du même sexe déterminent davantage les différents types de mobilité professionnelle, alors que la famille et les membres du sexe opposé ne jouent pas de rôle (hypothèse 2 et 3). Le Tableau 37 résume ces différentes hypothèses ainsi que les justifications de celles-ci.

Tableau 37. Hypothèses, résultats attendus et justifications

Hypothèses	Résultats attendus	Justification/explication
Ho	Les femmes font davantage face au déclassement professionnel que les hommes	Les niches économiques à destination rassemblent davantage les femmes. Les raisons migratoires des hommes et des femmes sont susceptibles d'influencer le type d'emploi qu'ils et elles occupent
Hypothèse transversale	L'effet du réseau sur la mobilité professionnelle est particulièrement important pour les femmes	Plus grande vulnérabilité des femmes sur le marché du travail. Type d'emploi occupé par les femmes immigrées
H1	Le réseau a tendance à favoriser la mobilité professionnelle horizontale ou ascendante. Et inversement, il a tendance à diminuer les chances de déclassement professionnel.	La présence de l'entourage joue le rôle d'un 'filet de protection'
H2	Les liens éloignés (amis) sont davantage déterminants pour la mobilité professionnelle, par comparaison aux liens plus proches (famille)	Force des « liens faibles » pour l'intégration économique
H3	La mobilité professionnelle est davantage déterminée par la présence féminine pour les femmes, et par la présence masculine pour les hommes.	Ségrégation des emplois occupés par les immigrés selon le sexe

¹⁷³ Pour un détail plus complet de ces résultats, cf. *infra*, section 3.1, p. 8.

L'encadré ci-dessous précise les définitions retenues dans le cadre de ce chapitre.

Encadré 15. Quelques définitions

Migration. Est considérée comme migration tout séjour de minimum un an en dehors de la RD Congo.

Périodes d'activité. Chaque individu est interrogé sur les différentes périodes d'activité (de minimum un an) qui se sont succédées dans sa vie depuis l'âge de 6 ans. Ces périodes peuvent être : des périodes d'emploi, des périodes d'inactivité (au chômage ou au foyer), ou des périodes d'étude.

Diplômes. La classification des diplômes utilisée dans cet article se réfère à la nomenclature belge, également utilisée en RD Congo. Avec le récent décret Bologne, certains termes ne sont plus d'actualité, mais la plupart des enquêtés ont obtenu leur plus haut diplôme avant cette réforme. Les niveaux de diplômes étudiés et leur correspondance en termes d'années d'études sont les suivants:

→ *Certificat primaire* (6 années, généralement suivies entre 6 et 11 ans)

→ *Secondaire : inférieur*, également appelé *cycle d'orientation* en RD Congo (2 années, 12-13 ans) ; *supérieur*, ou *humanités* (4 années, 14-17 ans). En RD Congo, au terme du secondaire supérieur, les élèves obtiennent leur *diplôme d'Etat*.

→ *Supérieur : Graduat* (ou *Bac*) équivalent à 3 années d'études supérieures après le *diplôme d'Etat* ; *Licence* (*Maîtrise* dans la nouvelle nomenclature) équivalent à 4 ou 5 années d'études supérieures après le *diplôme d'Etat*, selon les disciplines ;

→ *Troisième cycle*. Les diplômes de 3^{ème} cycle correspondent aux diplômes *approfondis* ou *complémentaires* effectués après une licence ou aux diplômes de *doctorat*.

Surqualification. Est considéré comme « surqualifié » un individu qui occupe un emploi qui requiert en théorie un niveau de qualification moins élevé que celui qu'il possède (Feld 2010).

Mobilité professionnelle. La mobilité professionnelle étudiée dans ce chapitre est issue de la comparaison entre la situation professionnelle *lors du dernier emploi en RD Congo* et la situation professionnelle *lors du premier emploi en Belgique*. A partir de là, on distingue trois types de mobilité :

→ Les migrants qui ont connu une *mobilité horizontale*, c'est-à-dire lorsque leur premier emploi en Belgique peut être considéré comme similaire à celui occupé en RD Congo avant la migration

→ Les migrants dont la migration en Belgique a mené à une *ascension professionnelle* (ou *mobilité verticale ascendante*) : soit parce qu'ils y ont trouvé un emploi d'une catégorie supérieure à ce qu'ils avaient en RD Congo, soit parce qu'ils y ont trouvé un premier emploi. Pour des raisons d'effectifs, il n'est pas possible d'analyser ces deux catégories séparément.¹⁷⁴

→ Et les migrants qui ont connu un *déclassement professionnel* (ou *mobilité verticale descendante*).

¹⁷⁴ Seuls 10 hommes et 4 femmes ont connu une véritable ascension professionnelle entre la RD Congo et la Belgique.

La section suivante détaille les données utilisées ainsi que les méthodes. La section 3 présente quelques aspects théoriques et contextuels. Je distingue d'abord la question de *l'accès des migrants au marché du travail* de la problématique de *la mobilité professionnelle* en tant que telle. Les contextes de départ et d'arrivée sont ensuite présentés. Enfin, la section 4 détaille les résultats. J'y présente d'abord quelques caractéristiques des Congolais enquêtés et de leur parcours migratoire, avant de décrire leur parcours professionnel et d'études ainsi que les changements induits par leur arrivée en Belgique. J'aborde ensuite la question de la mobilité professionnelle en mettant en évidence les déterminants de celle-ci.

2. DONNÉES ET MÉTHODES

Les données mobilisées dans ce chapitre sont issues de l'enquête individuelle réalisée en Belgique.¹⁷⁵ Pour rappel, il s'agit de données biographiques collectées entre juillet 2009 et février 2010 auprès de 279 Congolais résidant en Belgique. L'échantillon rassemble des individus de nationalité congolaise à la naissance vivant en Belgique depuis au moins un an.¹⁷⁶ Ces données de nature rétrospective retracent la vie des individus année après année, dans différentes dimensions (unions, enfants, logements, activités, migrations, etc.). L'enregistrement systématique des événements (tels que les migrations, les naissances, les mariages, etc.) ainsi que des périodes entre les événements (les séjours à l'étranger, les périodes d'emploi ou d'inactivité, etc.) permettent d'analyser les évolutions des événements dans le temps, ainsi que les interrelations entre ces événements. Des entretiens qualitatifs menés dans le cadre du projet MAFE par une enquêtrice belge sont également mobilisés pour illustrer certains parcours de vie. Il s'agit d'entretiens menés auprès de Congolaises travaillant comme aides-soignantes.

Une comparaison systématique des parcours des Congolais vivant en Belgique et au Royaume-Uni est possible, puisque des données identiques ont également été collectées dans ce pays d'accueil. Cependant, les effectifs beaucoup moins importants disponibles dans l'enquête anglaise ne permettent pas d'effectuer des analyses multivariées, et les analyses descriptives ne peuvent que rester sommaires. Puisque l'objet de ce chapitre est d'étudier la mobilité professionnelle des migrants Congolais à destination, la plupart des analyses sont effectuées sur les migrants ayant connu au moins une période d'emploi (de minimum une année) dans le pays de d'accueil. Le Tableau 38 indique que pour les données belges, 102 hommes (sur 154 hommes enquêtés) ont connu au moins une période d'emploi lors de leur premier séjour en Belgique, et

¹⁷⁵ Puisque l'objectif de ce chapitre est d'étudier la mobilité professionnelle entre le pays d'origine et celui de destination, j'ai fait le choix de me focaliser sur un pays d'accueil européen. L'intégration économique dans d'autres destinations africaines répond sans doute à des dynamiques très différentes, et les comparaisons entre ces contextes sont loin d'être évidentes. Comme les données collectées à Kinshasa auprès des migrants de retour portent essentiellement sur des migrations intra-africaines, ces échantillons ne sont pas étudiés ici.

¹⁷⁶ Pour participer à l'enquête, ces individus devaient avoir au moins 25 ans. Leur première migration en dehors de l'Afrique devait avoir eu lieu à partir de l'âge de 18 ans. L'échantillonnage s'est fait sur base de quotas par âge, sexe et commune de résidence afin de respecter le plus fidèlement possible la structure et la répartition de la population congolaise en Belgique. Cf. chapitre 2 pour plus de détails sur les données

c'est le cas de 85 femmes (sur 125 femmes enquêtées). Cela correspond à des proportions relativement importantes et équilibrées entre les sexes (65% pour les hommes et 64% pour les femmes).

Tableau 38. Proportions de migrants ayant travaillé à destination selon le pays

	Belgique		Royaume-Uni	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
% ayant déjà travaillé au moins 1 an à destination (pondéré)	65 %	64 %	70 %	36 %
Effectif correspondant (non pondéré)	N = 102	N = 85	N = 54	N = 27

Par contre l'échantillon collecté au Royaume-Uni, qui est déjà plus faible au départ (150 enquêtés contre 279 en Belgique), compte proportionnellement moins de migrants ayant connu au moins une période d'emploi à destination. Sept Congolais sur dix interrogés au Royaume-Uni ont déjà travaillé sur place, contre moins de quatre Congolaises sur dix.

En dépit de ces effectifs assez faibles pour les données anglaises, une section de ce chapitre tentera de dégager quelques grands traits des parcours professionnels des Congolais au Royaume-Uni (section o). Celle-ci permettra notamment de souligner la spécificité des trajectoires et des profils des migrants congolais en Belgique. Ces résultats se basant sur des petits effectifs, ils sont toutefois à prendre avec une certaine nuance.

Parmi les méthodes retenues pour répondre aux objectifs, les matrices de mobilité permettent de mettre en évidence les changements de statut professionnel survenant entre le pays d'origine et le pays d'accueil, mais également au cours du séjour à l'étranger. Elles sont réalisées sur l'ensemble de l'échantillon belge (N=279). Ces analyses permettent de mettre en évidence les caractéristiques des migrants congolais vivant en Belgique à travers leur niveau d'instruction et leur statut professionnel. La comparaison de leur situation sur le marché de l'emploi en RD Congo et en Belgique permet d'étudier si la migration a conduit les migrants congolais à une mobilité sociale horizontale, verticale ascendante ou verticale descendante (cf. Encadré 15 pour les définitions).

Les techniques multivariées permettent de modéliser cette mobilité professionnelle. Pour ce faire, j'ai recours à des modèles logistiques multinomiaux, décomposés selon le sexe et portant sur les migrants ayant connu au minimum une période d'emploi en Belgique (N=187). Il s'agit d'étudier les facteurs les plus associés à la mobilité professionnelle. Cette mobilité est appréhendée à travers l'étude de *caractéristiques sociodémographiques* (sexe, âge, situation familiale, nationalité), des facteurs liés au *capital humain* (diplôme obtenu, expérience passée), ainsi que des déterminants en termes de *réseaux de migrants* (connaissances dans le pays de

destination) et liés au *projet migratoire* (raisons du départ, statut légal ou non). Les hypothèses sont testées dans différents modèles, comme l'indique le Tableau 39.

Tableau 39. Détail des hypothèses liées au réseau et spécification des modèles

Hypothèses	Modèles	Opérationnalisation de la variable réseau
Ho Les gens face au déclassement professionnel que les hommes	Mo	
H1 Le réseau a tendance à favoriser la mobilité professionnelle horizontale ou ascendante. Et inversement, il a tendance à diminuer les chances de déclassement professionnel.	M1 -a et M1 -b	M1 -a : variable catégorielle (pas de réseau, 1-2 membres, 3 et +) M1 -b : nombre de proches à destination
H2 Les liens éloignés (amis) sont davantage déterminants pour la mobilité professionnelle, par comparaison aux liens plus proches (famille)	M2	Nombre d'amis Nombres de membres de la famille
H3 La mobilité professionnelle est davantage déterminée par la présence féminine pour les femmes, et par la présence masculine pour les hommes.	M3	Nombre de femmes Nombres d'hommes
Hypothèse transversale : l'effet du réseau sur la mobilité professionnelle est particulièrement important pour les femmes		

Tout comme dans le chapitre 5 (cf. section 2.1.3, p. 135), les variables du réseau introduites dans les modèles sont des variables continues, sauf en ce qui concerne le modèle M1-a. Pour rappel, pour une variable continue, les rapports de cotes sont associés à un delta de un dans le réseau. Un rapport de 1,15 par exemple signifie que pour chaque membre supplémentaire du réseau, les chances de connaître l'évènement sont augmentées de 15%.

3. QUELQUES ASPECTS THÉORIQUES ET CONTEXTUELS

3.1. ACCÈS DES MIGRANTS AU MARCHÉ DU TRAVAIL ET MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

L'accès des migrants au marché du travail dans leur pays de destination est un sujet relativement bien documenté dans le contexte européen et nord-américain. Une grande partie des études qui s'intéressent à cette thématique comparent l'accès à l'emploi des étrangers ou des personnes d'origine étrangère avec celui des autochtones, mais les études qui portent sur la mobilité professionnelle d'une population immigrante en particulier sont moins nombreuses. D'un point de vue théorique, différentes approches peuvent être mobilisées pour aborder la question de l'accès à l'emploi (Vidal-Coso and Miret-Gamundi 2009).

La théorie du capital humain a longtemps permis d'étudier la question de l'accès à l'emploi. Etant défini comme l'ensemble des connaissances, qualifications, et compétences possédées par un individu, le capital humain apparaît dans cette approche comme un élément déterminant pour expliquer les différences individuelles d'insertion sur le marché du travail (Becker 1964). Cette théorie prévoit que les changements sur le marché du travail proviennent essentiellement de changements dans la productivité de l'individu. Ce sont donc ses compétences et son expérience qui sont au centre de l'attention (Sorensen 1977, Kalleberg and Sorensen 1979).

Avec la crise sociale et économique des années 70 dans les pays occidentaux, de nouvelles approches émergent, soulignant la nature segmentée des sociétés occidentales. Comme son nom l'indique, la théorie du dualisme du marché du travail estime que le marché de l'emploi est composé de deux segments de travail. Dans le premier, on trouve les travailleurs plus qualifiés, des hommes, généralement d'un certain âge, alors que le second segment rassemble plutôt des femmes, plus jeunes, des minorités ethniques, exerçant des emplois moins qualifiés (Doeringer and Piore 1971). L'appartenance à l'un des segments du marché du travail est donc notamment définie en termes de genre et d'origine nationale ou ethnique des travailleurs. Ces caractéristiques individuelles intrinsèques constituent à la fois un élément central de la division de la force du travail et un facteur explicatif clé des différences qui existent dans les chances de mobilité (Kalleberg and Sorensen 1979). Cette approche suppose par ailleurs une très faible mobilité entre les segments : les individus ne sont susceptibles de bouger qu'à l'intérieur du segment de travail dans lequel ils se sont insérés au départ.

Enfin, d'autres études ont mis en évidence l'importance du réseau pour l'intégration sur le marché du travail (Granovetter 1973, 1995). En termes de mobilité internationale, un autre pan de la littérature tente de mettre en évidence comment l'entourage familial ainsi que les réseaux de compatriotes à destination sont susceptibles de jouer un rôle sur l'insertion professionnelle des migrants (Portes and Sensenbrenner 1993, Sanders and Nee 1996, Massey et al. 1998, Munshi 2003) ou d'influencer le niveau de leurs salaires (Aguilera and Massey 2003, Mouw 2003, Amuedo-Dorantes and Mundra 2008). Une abondante littérature empirique, portant essentiellement sur les migrants latino-américains ou asiatiques aux Etats-Unis, montre que l'intégration économique est généralement facilitée par la présence de compatriotes dans le pays d'accueil, notamment parce que ceux-ci sont supposés connaître les opportunités professionnelles et les filières d'insertion (Neumann and Massey 1994, Winters et al. 2001, Aguilera 1999, 2002, 2003, Espinosa 1997). Si la plupart des études soulignent les effets positifs de l'entourage à destination pour l'intégration économique des migrants, d'autres mettent par contre en évidence le rôle potentiellement négatif que peut jouer le réseau (Menjivar 1995, Sanders, Nee and Sernau 2002).

Plusieurs études pointent l'effet positif du réseau à destination, et en particulier le rôle des « liens faibles », c'est-à-dire des amis ou connaissances plus éloignées. Dans ses travaux

pionniers sur la recherche d'emploi, Granovetter (1973) suggère que les liens faibles sont plus utiles pour trouver un emploi, dans la mesure où s'ils sont diversifiés, ils permettent de pénétrer d'autres réseaux sociaux et d'accéder à de nouvelles opportunités professionnelles, ce que ne permettent pas les liens dit « forts », c'est-à-dire la famille proche. Plusieurs auteurs ont récemment confirmé cette hypothèse dans le champ des migrations à partir de leurs travaux empiriques sur les migrants mexicains aux Etats-Unis (Munshi 2001, 2003, Aguilera 2002, Aguilera and Massey 2004). D'autres études montrent que le rôle positif de l'entourage à destination sur l'intégration économique des migrants est surtout tangible parmi les migrants illégaux, dans la mesure où ceux-ci sont plus vulnérables sur le marché de l'emploi, et davantage dépendants de leurs contacts sociaux (Hagan 1998, Aguilera and Massey 2003, Amuedo-Dorantes and Mundra 2007). En définitive, qu'il s'agisse de liens sociaux proches ou éloignés, de nombreux chercheurs s'accordent à dire que le fait de disposer d'un capital social à destination tend à faciliter l'accès au marché du travail, et en particulier à augmenter les salaires des migrants. Certaines études suggèrent toutefois que ces bénéfices en termes salariaux semblent plus faibles pour les femmes (Greenwell, Valdez & Da Vanzo 1997; Hagan 1998), ce qui pourrait révéler que la présence de proches à l'étranger joue un effet moins important, ou qu'elles occupent des emplois moins bien payés.

A côté de ces influences positives, certains chercheurs pointent des effets plus nuancés, en particulier pour les femmes et lorsqu'il s'agit de certains emplois socialement moins valorisés. Dans leur recherche sur les immigrants asiatiques à Los Angeles, Sanders et al. (2002) observent que pour les femmes, les liens sociaux sont particulièrement utiles pour trouver des emplois peu prestigieux et nécessitant peu de qualifications. C'est ce qui conduirait de nombreuses femmes à occuper des emplois « au bas de l'échelle », comme par exemple dans le secteur des services aux personnes. Ce n'est qu'après avoir accumulé des expériences locales que ces migrantes peuvent espérer de meilleurs emplois. D'autres chercheurs ont également montré que les réseaux de connaissances sont particulièrement influents dans certains domaines, comme le travail domestique (Anderson 2001, Cerrutti and Massey 2001 Curran and Rivero-Fuentes 2003, Livingston 2006). Par ailleurs, certains chercheurs proposant des travaux plus théoriques sur la question des niches économiques d'emploi soulignent que les réseaux de migrants sont également susceptibles de freiner la mobilité professionnelle de ceux-ci car une fois insérés dans l'économie « co-ethnique », les migrants tissent difficilement des liens avec d'autres personnes, et ont de ce fait difficilement accès à des opportunités professionnelles intéressantes (Waldinger 1994, Li 2004).

3.1.1. Gaspiillage des cerveaux et niches d'emploi

Ces différentes approches nous informent sur le degré d'accès des migrants au marché du travail et d'une certaine manière sur les performances de ceux-ci (notamment à travers le salaire qu'ils perçoivent), mais elles nous apprennent peu sur les emplois qu'occupent réellement les

migrants ainsi que sur l'écart entre leurs qualifications et ce qu'ils effectuent comme type d'emploi. Afin de mieux cerner ces dimensions, le concept de *brain waste* (gaspillage des cerveaux) nous paraît utile. Celui-ci prend le contre-pied du concept de *brain drain* (fuite des cerveaux), et rend compte des situations dans lesquelles des migrants instruits et qualifiés quittent leur pays mais utilisent peu leurs qualifications dans le pays d'accueil (Mattoo et al. 1994). Ce concept théorique permet d'illustrer une réalité de plus en plus présente dans les pays occidentaux, mais il a jusque-là été assez peu développé.

Des études empiriques se sont récemment intéressées aux types d'emploi occupés par les migrants ainsi qu'à la mobilité professionnelle de ceux-ci. La plupart de ces études se focalisent sur les femmes migrantes travaillant dans le domaine des soins ou des services. Par exemple, la littérature sur les femmes latino-américaines ou en provenance des Philippines travaillant comme domestiques ou dans le secteur du « care » en Espagne ou en Italie est particulièrement abondante (e.a : Tacoli 1999, Tyner 1999, King and Zontini 2000, Parrenas 2000, Oso Casas 2002). Selon certains chercheurs, « le domaine des soins personnels et des services domestiques est (et restera) la principale voie d'entrée sur le marché de l'emploi » pour les femmes immigrées (Ouali 2007, p.269). L'hypothèse principale consiste ici à dire que ces femmes acceptent ce déclassement socioprofessionnel dans le pays d'accueil dans la mesure où cela leur permet d'acquérir un statut social au sein de leur ménage ou de leur couple ainsi que dans la société d'accueil (Vause 2009). On verra que ce phénomène est également assez présent dans le cadre des migrations congolaises en Belgique.

3.2. CONTEXTE DE DÉPART ET D'ACCUEIL

Dans cette section, il s'agit de parcourir brièvement quelques éléments des contextes de départ ainsi que quelques caractéristiques du marché du travail à l'arrivée. Les spécificités de la population congolaise en Belgique sont ensuite présentées.

3.2.1. *Education, marché de l'emploi et contexte de crise en RD Congo*

L'émergence d'un marché du travail informel (commerçants de rue, cambistes,¹⁷⁷ etc.) constitue sans doute l'une des manifestations de la crise économique et politique traversée par la RD Congo (Lututala 1996). A Kinshasa, environ 70% des actifs employés travaillent dans le secteur informel (Makabu Ma Nkenda et al. 2007)¹⁷⁸. Parallèlement à cette forte présence du secteur informel, la précarité des emplois apparaît de façon particulièrement criante en RD Congo. Le taux de « sous-emploi invisible » -qui est le pourcentage d'actifs occupés gagnant moins que le salaire horaire minimum- touche près de 55% de la main d'œuvre urbaine. La qualité des emplois est par ailleurs assez faible, et cette précarité se traduit notamment par

¹⁷⁷ Les cambistes de rue sont très nombreux à Kinshasa, ils changent les devises locales en dollars américains et vice et versa.

¹⁷⁸ Données issues des principaux résultats de la phase 1 de l'Enquête 1-2-3 (2004-2005).

l'absence de contrats de travail ou de bulletin de paie (Makabu Ma Nkenda et al. 2007). Au cours des quatre dernières décennies, le niveau d'emploi n'est pas parvenu à faire face à la croissance de la population en âge d'activité, impliquant une augmentation des taux de sous-emploi et de non-emploi. Par ailleurs, l'existence de conflits et d'une crise économique généralisée est susceptible d'affecter le niveau de *capital humain* des individus, notamment en raison de l'affaiblissement des institutions telles que les écoles et les universités (Mattoo et al. 1994). Les réductions drastiques du budget national pour l'éducation en seraient notamment la cause première. En RD Congo, ce constat doit toutefois être nuancé. Selon Shapiro et al. (2003), les problèmes économiques chroniques qui ont suivi l'indépendance ont certes créé de sévères difficultés pour le secteur de l'éducation jusque dans les années 1980. Mais en réponse à la détérioration du système éducatif public, une multitude d'écoles privées sont apparues dans le pays, et en particulier à Kinshasa, surtout au niveau primaire. En dépit des problèmes économiques, les taux d'inscription ont donc continué d'augmenter, et le profil éducatif de la population s'est amélioré de façon significative. On pourrait donc penser qu'une fois insérés dans un pays où le marché du travail ne souffre pas des mêmes difficultés qu'en RD Congo, les migrants congolais vont pouvoir mettre à profit leurs qualifications et leur compétences. On verra toutefois qu'en dépit de leur niveau d'instruction élevé, leur insertion et leur mobilité professionnelle reste problématique.

3.2.2. *Dualisme du marché du travail en Belgique*

La théorie du dualisme du marché du travail est relativement ancienne (Doeringer and Piore 1971), et sa pertinence pour étudier la structure du marché de l'emploi en Belgique est parfois contestée. Selon certains, cette approche caractérisait bien la période des années 1960, lors desquelles des politiques actives de recrutement de main-d'œuvre par les employeurs et les gouvernements étaient menées, mais le modèle d'une segmentation totale résisterait mal aux transformations subies par le marché du travail depuis les années 1980 (Feld et Lannoy 1999, Feld 2010). A partir de données empiriques, d'autres chercheurs ont pourtant montré que le marché du travail en Belgique pouvait tout de même être caractérisé par un certain dualisme, ou plus généralement par une forme de polarisation de la force de travail en différents segments homogènes. Ceux-ci sont essentiellement définis en termes de d'éducation, de sexe, d'âge ainsi que selon la position occupée au sein des ménages (Perelman *et al.* 2002). Classiquement, le premier segment rassemble des travailleurs plus qualifiés, des hommes, généralement d'un certain âge, alors que le second segment réunit plutôt des femmes, des individus plus jeunes et appartenant plus volontiers à des minorités ethniques, pour des emplois moins valorisants. Enfin, d'autres auteurs parlent de « stratification ethnique » du marché du travail (Adam 2007). On observerait une concentration de personnes de certaines nationalités dans certains secteurs d'emplois spécifiques, et les risques de chômage seraient également plus élevés parmi les populations minoritaires.

3.2.3. Spécificités de la population congolaise en âge d'activité en Belgique

Les liens historiques qu'entretiennent la Belgique et la RD Congo depuis la période coloniale ne peuvent être dissociés de l'histoire migratoire qui lie ces deux pays. Actuellement, la population congolaise représente la troisième population non-communautaire de nationalité étrangère à la naissance résidant en Belgique (après les Marocains et les Turcs) et la première population née étrangère issue d'Afrique subsaharienne (Schoonvaere 2010)¹⁷⁹. Sur le plan de l'éducation et de la formation ainsi que sur le plan de l'intégration socioéconomique, la population congolaise se distingue d'autres populations étrangères issues des pays du Sud par un profil quelque peu ambivalent. D'une part, elle est très instruite, avec un niveau d'instruction moyen bien plus élevé que la plupart des autres populations étrangères issues des pays du Sud, et plus élevé également que le niveau moyen des Belges (Schoonvaere 2010, Feld 2010). Selon Feld (2010), la plupart des populations immigrées très instruites résidant en Belgique sont issues « *de catégories d'étrangers surtout présents depuis peu dans le pays et employés dans des organisations et des entreprises internationales, à l'exception du cas particulier des Congolais qui s'inscrit plutôt dans le schéma de 'fuite des cerveaux', caractéristiques des mouvements migratoires des pays du Sud* (Feld 2010, p.35). D'autre part, la population congolaise connaît un taux de chômage très élevé, supérieur à celui de toutes les autres nationalités présentes sur le territoire belge (Schoonvaere 2010, Feld 2010).

4. RÉSULTATS

4.1. PROFILS DES MIGRANTS CONGOLAIS EN BELGIQUE

Il est important de souligner les conditions dans lesquelles leur arrivée en Belgique s'est faite avant de présenter les caractéristiques de leur mobilité professionnelle et l'impact de leur migration sur celle-ci. Puisque le chapitre 3 détaille une analyse des raisons migratoires au départ de la RD Congo, je ne fais ici que préciser quelques aspects spécifiques aux migrants congolais en Belgique.

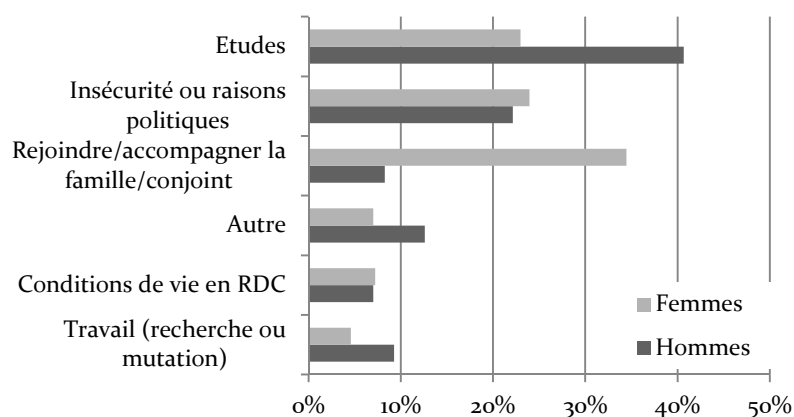
La Figure 37 présente la répartition des principaux motifs migratoires cités par ces migrants.¹⁸⁰ Le motif le plus souvent évoqué par les migrants à propos de leur migration était la poursuite des études. Un tiers des enquêtés environ a déclaré avoir migré en Belgique pour terminer ou prolonger leur cursus. Ce motif est beaucoup plus présent chez les hommes (41%)

¹⁷⁹ La *nationalité à la naissance* se distingue de la nationalité, et est plus souvent utilisée pour représenter la population étrangère car elle ne tient pas compte des changements de nationalité ou des naturalisations. La population *non-communautaire née étrangère* représente la population dont la nationalité à la naissance est différente d'une nationalité européenne.

¹⁸⁰ La plupart des enquêtés n'a cité qu'une raison principale du départ. Pour les autres, la première raison évoquée a été retenue.

que chez les femmes (23%). A l'inverse, les motivations familiales sont davantage citées chez les femmes (34%) que chez les hommes (8%). Les motivations familiales consistent essentiellement à accompagner ou rejoindre un membre de la famille à l'étranger, en particulier le conjoint. Un migrant sur quatre déclare avoir migré pour fuir le contexte d'insécurité régnant au pays, ou pour des raisons politiques, et ces raisons rassemblent autant d'hommes que de femmes. Un peu moins d'un migrant sur dix évoque le problème des conditions de vie au pays, et déclare notamment avoir quitté le pays « pour la survie » ou « pour aller chercher la vie ailleurs ». La recherche d'un emploi ou la migration pour des raisons professionnelles n'arrive qu'en cinquième position, dans des proportions plus faibles pour les femmes (5%) que pour les hommes (9%).

Figure 37. Répartition des motifs de migration selon le sexe (première migration vers la Belgique)



Rappelons également que ces migrations vers la Belgique ont par ailleurs eu lieu durant des périodes très différentes, s'étalant entre 1960 et 2009. L'année moyenne d'arrivée de ces migrants en Belgique est 1995, et la moitié des enquêtés sont arrivés à partir de 1999. L'âge moyen lors de l'arrivée de ces migrants en Belgique est 30 ans, mais presque 6 migrants sur 10 sont arrivés avant l'âge de 30 ans.

Enfin, les migrants enquêtés ont des parcours variés, certains ont voyagé dans plusieurs pays, d'autres n'ont connu au moment de l'enquête qu'un autre pays que la RD Congo. Plus de 80% d'entre eux sont arrivés en Belgique pour la première fois en venant de la RD Congo. Un peu moins d'un sur 10 venait d'un autre pays européen, et la même proportion d'un autre pays africain que la RD Congo. Pour 6 enquêtés sur 10, le séjour en Belgique constitue la seule migration en dehors du pays d'origine, et environ un quart des enquêtés ont effectué deux séjours à l'étranger. Les parcours sont donc variés, sans pour autant être complexes, puisque la grande majorité des migrants s'est directement dirigée vers la Belgique comme première destination, et y est restée jusqu'au moment de l'enquête.

4.2. RÉSEAUX DE MIGRANTS ET ACCÈS À L'EMPLOI

En amont de la question de la mobilité professionnelle se pose bien entendu celle de l'accès à l'emploi. Il s'agit de deux angles d'approche différents, mais complémentaires, qui apportent des éléments d'analyse intéressants pour l'étude de l'intégration socioéconomique. Dans son travail de fin d'études, Phongi Kingiela (2010) aborde la question de l'accès au premier emploi des migrants congolais en Belgique à partir des données MAFE. Il étudie rétrospectivement les migrants depuis leur arrivée en Belgique jusqu'à leur premier emploi (ou jusqu'au moment de l'enquête ou de leur départ du pays pour ceux qui n'ont jamais travaillé à destination). Il observe que les migrants qui avaient une occupation professionnelle ou qui poursuivaient des études en RD Congo l'année avant d'arriver en Belgique ont plus de chances de trouver un premier emploi que les autres. C'est également le cas des migrants disposant de papiers en règle, et plus encore de ceux ayant été naturalisés belges.

Par ailleurs, les migrants présents en Belgique depuis entre 5 et 10 ans ont davantage de chances de trouver un premier emploi que ceux qui sont arrivés récemment, ou ceux qui sont en Belgique depuis 10 ans ou plus. L'instruction apparaît également comme un facteur déterminant pour l'accès à l'emploi : les Congolais disposant d'un diplôme issu du niveau supérieur ou universitaire ont plus de deux fois plus de chances de trouver un emploi que les autres. Ces deux éléments peuvent aisément s'expliquer séparément, mais peuvent également renvoyer à une explication conjointe. En effet, des travaux en cours menés avec A. Rakotonarivo (Rakotonarivo et Vause 2010) indiquent que les Congolais ayant repris des études (lors de leur arrivée en Belgique, ou un an ou deux après) ont davantage de chances de s'intégrer sur le marché de l'emploi que ceux qui n'avaient jamais étudié en Belgique. On peut donc penser que les migrants arrivés en Belgique depuis 5 à 10 ans ont davantage de chance de trouver un emploi non pas uniquement parce qu'ils ont mis du temps à trouver, mais plutôt parce qu'ils ont poursuivi ou repris des études afin de s'intégrer plus facilement sur le marché de l'emploi belge.

Phongi Kingiela (2010) a également introduit dans ses analyses un indicateur permettant d'appréhender le rôle des réseaux de migrants. Il s'agit de l'ensemble des membres de l'entourage du migrant présents en Belgique, pour chaque année du séjour d'*ego*. Contrairement à ce à quoi l'on aurait pu s'attendre, cette variable semble ne pas influencer l'accès au premier emploi. Pour rappel, les chapitres précédents ont mis en évidence la nécessité de distinguer le conjoint du reste du réseau, car celui-ci est susceptible de jouer un rôle distinct, plus important dans la plupart des cas. Lorsque je mène le même type d'analyses en distinguant le conjoint du reste du réseau, j'observe que le fait d'avoir des proches en dehors du conjoint n'affecte pas les chances d'accéder à un premier emploi, que ce soit pour les femmes ou pour les hommes.¹⁸¹ Par contre, les femmes mariées dont le conjoint est en Belgique ont davantage de chances de trouver un emploi par rapport aux célibataires et aux femmes mariées dont le conjoint est ailleurs. Des

¹⁸¹ Que cette variable soit introduite sous forme continue, dichotomique ou catégorielle.

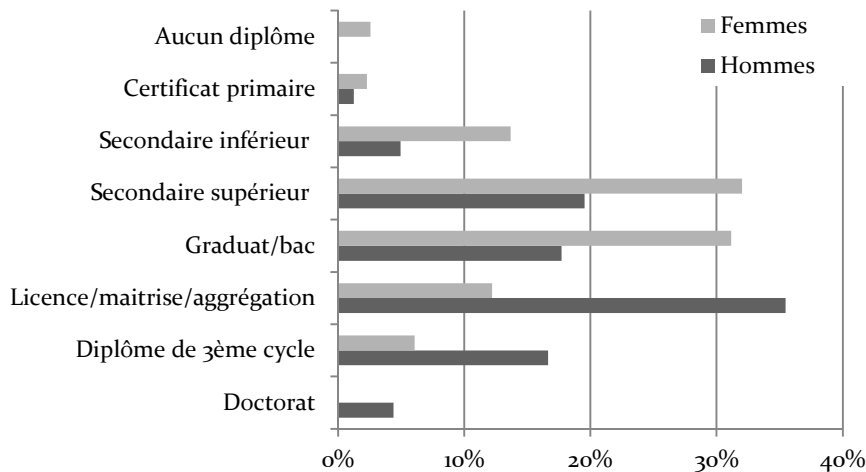
variables plus fines pour appréhender le rôle du réseau sont ensuite introduites. Celles-ci tiennent compte du sexe des membres de l'entourage ainsi que du lien qui les lie à *ego*, et elles s'avèrent déterminantes, particulièrement dans le cas des femmes (résultats non présentés ici). En effet, la présence d'amis et de membres de la famille étendue ainsi que les liens féminins augmentent leurs chances de trouver un emploi, alors que les membres de la famille proche et les liens masculins ne semblent pas les influencer. Pour les hommes, aucune de ces variables ne se révèle significative. Le capital humain reste plus déterminant que le capital social pour leur insertion sur le marché du travail belge.

4.3. CAPITAL HUMAIN ET DÉCLASSEMENT PROFESSIONNEL

4.3.1. Une population migrante instruite

La littérature a mis en évidence le caractère très instruit de la population congolaise (Shapiro *et al.* 2003), ainsi que de la population immigrée d'origine congolaise en Belgique (Feld 2010, Schoonvaere 2010). Ce constat s'observe également dans les données issues de l'enquête MAFE, puisque plus de 85% des Congolais enquêtés en Belgique ont au moins terminé le niveau secondaire.

Figure 38. Répartition des plus hauts diplômes obtenus selon le sexe parmi les migrants congolais de Belgique (2009)

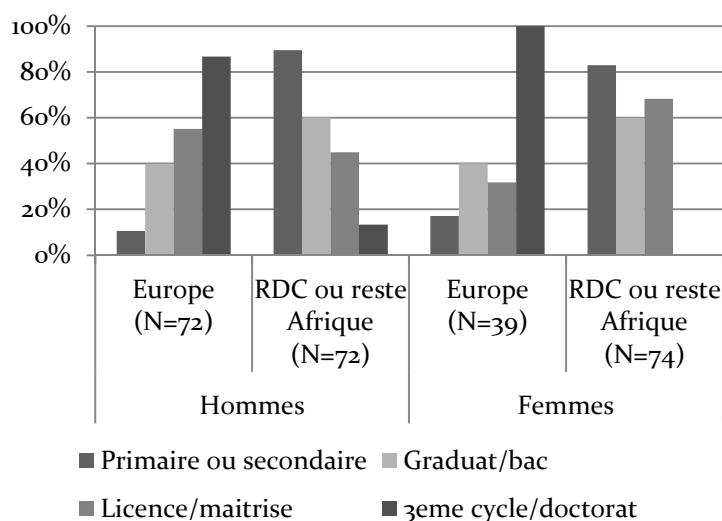


Comme l'indique la Figure 38, les hommes sont globalement plus diplômés que les femmes et leur niveau moyen est légèrement supérieur. La répartition des différents niveaux d'instruction des femmes se fait plutôt en faveur des diplômes du secondaire ou supérieur court, alors que chez les hommes, une grande proportion a au moins atteint le niveau de la licence, et une proportion non négligeable ont acquis un diplôme de 3^{ème} cycle (environ 15%). Cette figure présente la répartition des plus hauts diplômes obtenus par les migrants enquêtés, mais cela ne

signifie pas que leur cursus est nécessairement clôturé. En effet, au moment de l'enquête, en 2009, 15% des migrants déclaraient être inscrits dans un établissement scolaire (20% pour les hommes et environ 10% pour les femmes).

On constate par ailleurs que plus de 40% de celles et ceux qui ont un diplôme l'ont obtenu lorsqu'ils se trouvaient dans un pays européen (dont la très grande majorité en Belgique). Cela concerne proportionnellement plus d'hommes que de femmes (50% contre 35%). Près de 55% l'ont par contre obtenu lorsqu'ils se trouvaient au pays (46% pour les hommes et 65% pour les femmes). La Figure 39 indique que les plus hauts diplômes sont plutôt obtenus en Europe, de façon très nette chez les hommes. A partir du niveau supérieur, une majorité de migrants congolais ont obtenu leur diplôme en Europe. Pour les femmes au contraire, à part quelques-unes qui ont obtenu un diplôme de 3^{ème} cycle en Europe, la tendance est moins marquée et globalement, les migrantes congolaises ont majoritairement obtenu leur plus haut diplôme en RD Congo (et ce, pour chaque type de diplôme).

Figure 39. Répartition des régions d'obtention du plus haut diplôme selon le sexe et le type de diplôme parmi les migrants congolais de Belgique



Ces premiers résultats descriptifs confirment des éléments déjà soulevés dans la littérature, selon lesquels les migrants congolais ont un niveau d'instruction assez élevé, et celui-ci peut notamment être mis en lien avec leur projet migratoire. On a en effet montré l'importance des études dans les motifs migratoires ainsi que la grande proportion de migrants congolais ayant obtenu leur plus haut diplôme en Belgique, ou suivant actuellement des études. Ces constats sont particulièrement observés chez les hommes.

4.3.2. Niches d'emploi des migrants congolais en Belgique

En Belgique, la population d'origine congolaise est caractérisée par un taux de chômage élevé et un taux d'emploi assez faible par rapport aux Belges mais aussi aux autres étrangers (Feld 2010, Schoonvaere 2010). Les données de l'enquête MAFE révèlent qu'en 2009, un peu plus de la

moitié des migrants travaillaient, près de 28% étaient en recherche d'emploi, 6% se déclaraient au foyer, alors que les 15% restant poursuivaient leur cursus universitaire.¹⁸²

Le Tableau 40 montre que la répartition du statut des migrants congolais diffère selon le sexe (et le test du chi carré indique que ces différences sont significatives). En 2009, il y avait proportionnellement un peu plus de femmes sur le marché de l'emploi que d'hommes (respectivement 55% et 49%). On observe également proportionnellement plus de femmes en inactivité (femmes au chômage et au foyer)¹⁸³, et moins d'étudiantes.

Tableau 40. Répartition du statut des migrants congolais de Belgique selon le sexe au moment de l'enquête (2009)

	Hommes	Femmes	Total	N (total)
étudiant	20%	11%	15%	43
actif	49%	55%	52%	143
chômeurs	17%	8%	12%	78
au foyer et autres inactifs	14%	26%	21%	15

Test Chi² significatif (P<0.02)

Lorsque l'on s'intéresse aux catégories socioprofessionnelles des migrants actifs en 2009 (52% de l'échantillon), on voit qu'à eux seuls, les deux secteurs les plus prisés regroupent les activités de sept migrants sur dix. Le *domaine des services* ainsi que les *professions intellectuelles et scientifiques* rassemblent respectivement 40% et 28% des travailleurs congolais, avec un contraste assez net entre hommes et femmes. Le Tableau 41 indique que 54% des femmes interrogées occupaient un emploi dans le domaine des services. A l'intérieur de cette catégorie socioprofessionnelle, ces femmes sont pour la plupart engagées comme domestiques ou femmes de ménage (presque la moitié d'entre elles) ou comme aides-soignantes (deux sur cinq). Parmi les Congolaises se retrouvant dans la catégorie des professions intellectuelles (16%), sept femmes sur dix travaillent comme infirmières. On observe donc une grande concentration des femmes dans quelques emplois spécifiques. Les hommes se retrouvent par contre plus majoritairement dans les professions intellectuelles et scientifiques (43%) que dans le domaine des services (21%). Ils ont par ailleurs des profils plus variés : ceux qui travaillent dans le domaine des services travaillent notamment comme commerçants, vendeurs, barmen ou cuisiniers, et ceux qui se retrouvent dans la catégorie des professions intellectuelles sont par exemple informaticiens, médecins, journalistes, professeurs ou prêtres, sans qu'un emploi en particulier n'apparaisse comme plus attractif.

¹⁸² Ces résultats sont assez proches de ce que l'on peut observer dans les données issues de la dernière enquête socioéconomique de 2001 (Schoonvaere 2010).

¹⁸³ Les « autres inactifs » regroupent entre autres les retraités (qui sont très peu nombreux) et les personnes inactives pour des raisons d'invalidité/maladie, ou par manque de papiers (pour les demandeurs d'asile) notamment. Ces personnes ne peuvent être considérées comme des chômeurs, puisqu'ils ne sont pas à la recherche d'un emploi.

Tableau 41. Catégorie socioprofessionnelle des individus qui travaillaient en 2009 (nomenclature de l'enquête MAFE 2009)¹⁸⁴

Regroupement (cf. Tableau 42)	Catégories socioprofessionnelles	Hommes	Femmes	Total
Catégorie 1	Personnel des services	21%	54%	40%
	Métiers qualifiés de l'industrie	10%	0%	4%
	Professions élémentaires	6%	16%	12%
Catégorie 2	Employés administratifs	6%	10%	8%
	Professions intermédiaires	11%	4%	7%
Catégorie 3	Professions intellectuelles et scientifiques	43%	16%	28%
Catégorie 4	Directeurs, cadres supérieurs	3%	0%	1%
	Total	N=75	N=68	N=143

Dans le Tableau 42, les différentes catégories socioprofessionnelles utilisées dans l'enquête sont regroupées en quatre grandes catégories qui expriment une forme de gradation dans le niveau de qualification généralement exigé (colonne de droite). Dans la suite de ce chapitre, c'est à ces quatre grandes catégories d'emploi que je ferai référence.

Tableau 42. Regroupement des professions en 4 catégories, exemples et niveaux de qualification requis (source : CITP-o8, ILO)

Catégorie 1	Métiers de l'agriculture et du secteur primaire (agriculteurs, etc.), personnel des services (coiffeurs, domestiques, aides-soignants, commerçants, vendeurs, etc.), métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat (plombiers, menuisiers, etc.), professions élémentaires (manœuvres, magasiniers, ouvriers)	Niveau primaire ou secondaire inférieur
Catégorie 2	Employés de type administratif et professions intermédiaires (agents, techniciens, informaticiens, etc.)	Niveau secondaire inférieur ou secondaire supérieur
Catégorie 3	Professions intellectuelles et scientifiques (médecins, infirmiers, enseignants, assistants sociaux, journalistes)	Niveau supérieur court ou supérieur long
Catégorie 4	Directeurs, cadres supérieurs (public et privé)	Niveau supérieur long

4.3.3. Le « brain waste » des migrants congolais en Belgique

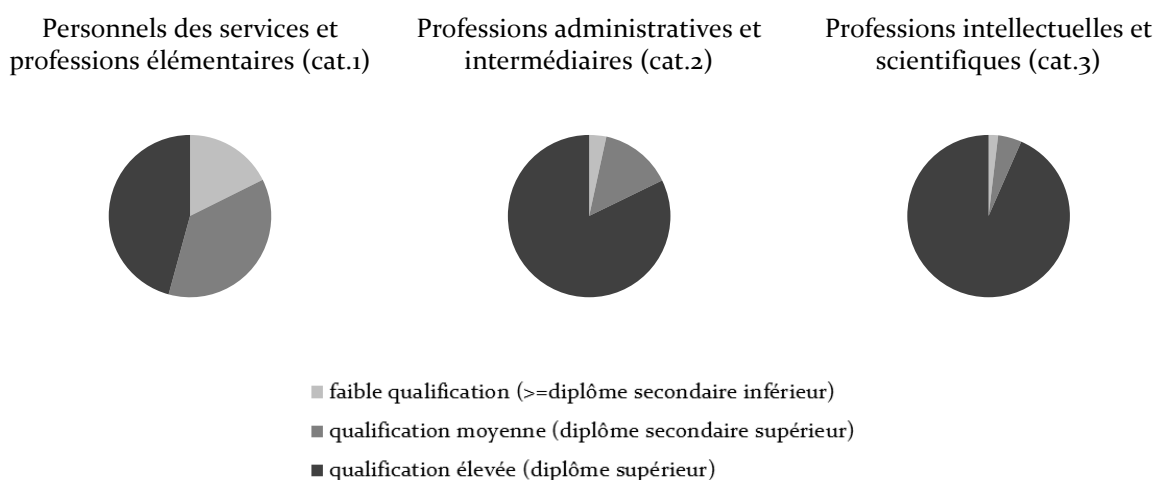
En 2009, les emplois issus du secteur des services apparaissent donc comme très prisés par les migrants congolais (40%, Tableau 41). Au vu des niveaux de diplômes atteints par cette population (cf. *supra*), on peut faire l'hypothèse que de nombreux travailleurs congolais sont surqualifiés par rapport aux emplois qu'ils occupent. On entend généralement par « surqualifié » un individu qui occupe un emploi qui requiert en théorie un niveau de qualification moins élevé que celui qu'il possède. La Figure 40 illustre la répartition des niveaux de qualification pour trois regroupements de catégorie socioprofessionnelle¹⁸⁵. Les niveaux de qualification présentés dans

¹⁸⁴ La classification de l'enquête MAFE est une classification adaptée, inspirée de la Classification internationale type de professions (CITP-08) proposée par l'Organisation Internationale du Travail. Cf. <http://www.ilo.org/public/french/bureau/stat/isco/docs/resol08.pdf> pour plus de détails.

¹⁸⁵ La quatrième catégorie d'emplois n'est pas présentée en raison des effectifs trop faibles.

ces figures correspondent à un regroupement des diplômes obtenus. Un niveau de qualification faible (gris clair) correspond aux individus n'ayant pas de diplôme, un diplôme primaire ou secondaire inférieur, un niveau de qualification moyen (gris intermédiaire) rassemble les individus dont le plus haut diplôme est celui du secondaire supérieur, et un niveau de qualification élevé (gris foncé) concerne les individus ayant terminé des études supérieures. On observe que même dans les professions nécessitant moins de qualification comme les personnels des services, les ouvriers ou les professions élémentaires (cat.1), on retrouve une proportion non négligeable d'individus ayant un niveau élevé de qualification.

Figure 40. Répartition des niveaux de qualification des travailleurs congolais selon la catégorie socioprofessionnelle en 2009



A titre d'exemple, parmi les Congolaises qui occupaient un emploi dans le domaine des services en 2009 (femme de ménage ou aide-soignante), deux femmes sur cinq avaient obtenu un diplôme du niveau supérieur. Le parcours d'Yvette (Encadré 16) illustre bien ce décalage entre qualifications et occupation, ainsi que la difficulté pour ces femmes de s'épanouir professionnellement. Si les préoccupations des pays occidentaux d'immigration ont longtemps souligné le faible niveau de qualification des travailleurs étrangers, la préoccupation récente porte plutôt sur un phénomène assez général de surqualification des travailleurs étrangers. Selon Feld (2010), « *il s'agit d'une forme déguisée de sous-emploi qui pose à la fois la question de la discrimination et celle du gaspillage des ressources humaines* » (Feld 2010, p.112).

Encadré 16. Le parcours d'Yvette

Yvette a 35 ans. Elle est arrivée en Belgique en 2003 dans le but de rejoindre son mari qui y avait entamé des études. En RD Congo, elle a étudié le droit (à Bukavu), et son rêve était de travailler dans un organisme international pour défendre les Droits de l'Homme. Arrivée en Belgique, elle n'a pas trouvé facilement un emploi, car pour obtenir l'équivalence de son diplôme congolais, elle devait refaire deux années d'étude supplémentaires, ce qui était difficile financièrement. Ses amies congolaises lui ont alors parlé d'une formation d'aide-soignante et elle a pensé qu'il était préférable de s'engager là-dedans plutôt que de rester à la maison. Elle était aussi satisfaite de suivre une formation qui allait lui permettre de

trouver facilement un emploi. « Après la formation, j'ai trouvé directement du travail dans une maison de repos. C'était un peu difficile, c'était un peu déprimant... tu penses à ce que tu as toujours eu envie de faire et ce que tu commences à faire (...) tu en as les larmes aux yeux, parce que tu ne te retrouves pas dans ce que tu fais... tu te dis mais pourquoi je fais ça ? C'était un choix difficile de passer de juriste à aide-soignante. Ce n'était pas évident, mais bon, il fallait le faire parce que c'est la source de revenus qu'on a... ».

Si Yvette ne travaillait pas, elle pourrait avoir droit au revenu minimum octroyé par le CPAS, « mais alors, tu deviens dépendant ». En 2010, elle a repris des études et vient d'obtenir son diplôme complémentaire en Droits de l'Homme. Elle confie « je compte arrêter mon travail (d'aide-soignante) pour pouvoir me remettre dans ma vie professionnelle ».

4.3.4. Mobilité géographique et changements de statut professionnel

Ces différents résultats offrent un panorama de la situation professionnelle des migrants congolais en 2009, au moment de l'enquête. Pour rendre compte de la mobilité professionnelle entraînée par la migration, nous avons recours à des matrices croisant le statut professionnel avant et après la migration.

Tableau 43. Comparaison des statuts socioprofessionnels avant et après la migration (% totaux et % en lignes)

		Statut l'année de la migration				Total
Statut l'année précédant la migration		Etudiant	Actif	Chômeur	Au foyer/ inactifs	
	Etudiant	17% <i>76%</i>	1% <i>5%</i>	1% <i>5%</i>	3% <i>14%</i>	22% <i>100%</i>
	Actif	24% <i>40%</i>	9% <i>16%</i>	6% <i>10%</i>	19% <i>33%</i>	58% <i>100%</i>
	Chômeur	2% <i>24%</i>	2% <i>25%</i>	3% <i>47%</i>	2% <i>10%</i>	9% <i>100%</i>
	Au foyer/ inactifs	2% <i>19%</i>	2% <i>0%</i>	1% <i>43%</i>	6% <i>30%</i>	11% <i>100%</i>
Total		45%	14%	11%	30%	100%

Lecture du tableau : les pourcentages dans le coin supérieur gauche de chaque case sont calculés sur la totalité de l'échantillon alors que les pourcentages en italique dans le coin inférieur droit de chaque case sont calculés sur l'ensemble de la **ligne** concernée.

Test du Chi² significatif (P<0.001)

Le Tableau 43 détaille la répartition du statut des migrants congolais l'année de leur migration (en colonnes) en fonction de leur statut l'année précédente (en lignes), lorsqu'ils étaient encore en RD Congo. Les pourcentages dans le coin supérieur gauche sont calculés sur l'ensemble des enquêtés. En diagonale (en gras), on trouve la proportion des individus pour lesquels on n'observe aucun changement de statut. Quel que soit le type de statut concerné, cela concerne environ un tiers des individus. Globalement, on observe une forte diminution des

individus en emploi (de 58% à 14%), au profit d'une hausse partagée entre les personnes au foyer ou inactives (de 11% à 30%) et les étudiants (de 22% à 45%). Si la part des individus au chômage, c'est-à-dire en recherche d'emploi n'a pas véritablement augmenté, on voit que la part des personnes au foyer ou en inactivité à presque triplé. Il s'agit essentiellement de personnes dont le statut à l'arrivée en Belgique ne permettait pas de chercher un emploi (notamment parce qu'ils étaient demandeurs d'asile, ou sans papier).

Les pourcentages dans le coin inférieur droit de chaque case indiquent comment les individus de chaque statut l'année précédant la migration se répartissent l'année de leur arrivée en Belgique. Un cinquième des migrants enquêtés étaient actifs avant d'arriver en Belgique et sont devenus étudiants l'année de leur entrée sur le territoire belge. Environ la même proportion d'individus était active, et s'est retrouvée en inactivité, que ce soit au chômage (6%) ou au foyer (29%). Parmi les migrants qui étaient étudiants l'année précédant l'arrivée en Belgique, plus de trois quart sont restés étudiants en arrivant en Belgique. Par contre, parmi les migrants actifs avant le départ, seulement 16% d'entre eux étaient toujours actifs l'année de leur arrivée, quatre sur dix ont repris des études et un tiers se sont retrouvé sans emploi. L'examen des transitions selon le sexe (non présenté ici) ne révèle pas de différences importantes entre hommes et femmes. Près de 50% des hommes n'ont pas changé de statut, et c'est le cas de près de 40% des femmes. Plus d'hommes travaillaient avant la migration, et la migration a entraîné un arrêt d'activité chez proportionnellement plus de femmes que d'hommes l'année de leur arrivée à destination.

On peut également analyser la répartition du statut socioprofessionnel en 2009, au moment de l'enquête (en colonnes), en fonction du statut des migrants lors de leur première arrivée en Belgique (en lignes). Cela permet d'évaluer non plus les changements de statut entraînés par la migration, mais ceux survenus au cours du séjour des migrants en Belgique. Comme dans le tableau précédent, les pourcentages dans le coin supérieur gauche sont calculés sur l'ensemble des enquêtés. De façon générale, le Tableau 44 indique que la part des actifs a fortement augmenté entre l'arrivée des migrants et 2009 (de 14% à 52%). Environ un enquêté sur cinq a commencé son parcours comme étudiant et était occupé professionnellement en 2009, et environ un enquêté sur cinq également était sans emploi à l'arrivée (chômeurs ou au foyer), et a trouvé un emploi avant l'enquête. Les pourcentages dans le coin inférieur droit de chaque case sont ici calculés sur l'ensemble de la colonne, c'est-à-dire qu'ils indiquent la répartition des individus de chaque statut en 2009 en fonction du statut qu'ils avaient en début de séjour en Belgique. Cela permet d'avoir une sorte de photographie de la situation au moment de l'enquête, tout en sachant comme se répartissaient ces individus au moment de leur arrivée en Belgique. Parmi les migrants qui ont actuellement un emploi, 42% étaient étudiants lors de leur arrivée, 40% n'avaient pas d'emploi, et seulement 18% étaient déjà occupés professionnellement. A nouveau, les différences entre hommes et femmes ne sont pas déterminantes (résultats non présentés).

Tableau 44. Comparaison des statuts socioprofessionnels l'année de la migration et en 2009 (% totaux et % en colonnes)

		Statut en 2009				
Statut l'année de la migration		Etudiant	Actif	Chômeur	Au foyer	Total
	Etudiant	13% 87%	22% 42%	4% 33%	6% 27%	45%
	Actif	0% 0%	9% 18%	3% 23%	2% 8%	14%
	Chômeur	1% 5%	8% 14%	2% 22%	0% 0%	11%
	Au foyer	1% 8%	13% 26%	3% 22%	13% 65%	30%
	Total	15% 100%	52% 100%	12% 100%	21% 100%	100%

Lecture du tableau : les pourcentages dans le coin supérieur gauche de chaque case sont calculés sur la totalité de l'échantillon alors que les pourcentages en italique dans le coin inférieur droit de chaque case sont calculés sur l'ensemble de la **colonne** concernée.

Test du Chi² significatif (P<0.001)

Enfin, pour offrir une analyse plus fine de la mobilité professionnelle entraînée par la migration, le Tableau 45 présente la répartition des catégories socioprofessionnelles des migrants congolais lors de leur *premier emploi en Belgique*, par rapport à leur *dernier emploi en RD Congo*. Il est évidemment difficile de comparer les emplois en RD Congo avec ceux du marché du travail belge, mais ce regroupement en quatre catégories permet notamment de tenir compte d'une certaine gradation tant dans les qualifications requises que dans les revenus associés à ces emplois.

Tableau 45. Comparaison des catégories socioprofessionnelles lors du premier emploi en Belgique et du dernier emploi en RD Congo

Dernier emploi en RD Congo		Premier emploi en Belgique					
		Pas d'emploi	Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 4	Total
	Pas d'emploi	9%	14%	3%	3%	0%	29%
	Cat. 1	13%	11%	2%	2%	0%	28%
	Cat. 2	2%	11%	3%	1%	0%	17%
	Cat. 3	9%	3%	0%	7%	0%	20%
	Cat. 4	2%	2%	1%	2%	1%	6%
	Total	35%	41%	9%	14%	1%	100% (N=279)

Plusieurs constats peuvent être tirés de ce tableau. Premièrement, dans l'échantillon, moins de 10% des migrants n'a jamais connu de période d'emploi (avec une répartition équilibrée entre hommes et femmes). Un peu plus d'un tiers des enquêtés n'a encore jamais travaillé en Belgique, et c'est le cas pour un peu moins d'un tiers en RD Congo. Les individus qui occupent la diagonale (blanc) sont ceux qui occupaient en RD Congo un emploi similaire, sinon le même qu'en Belgique, lors de leur arrivée. Les individus se retrouvant au-dessus de cette diagonale

(gris clair) ont vu leur statut professionnel s'améliorer et les personnes se retrouvant sous la diagonale (gris intermédiaire) ont connu une mobilité professionnelle plutôt descendante.

En d'autres termes, entre la dernière occupation en RD Congo et la première activité en Belgique, certains ont donc connu une *déqualification professionnelle* (44%), d'autres ont connu une *mobilité horizontale* (31%), tandis que 25% des enquêtés ont connu une *ascension professionnelle*. Parmi ces migrants qui ont vu leur statut professionnel s'améliorer, une grande partie sont des individus qui n'avaient jamais travaillé en RD Congo, et ont trouvé un premier emploi en Belgique (essentiellement au sein de la catégorie 1).

La section suivante est consacrée à l'analyse des déterminants de cette mobilité professionnelle.

4.4. LES DÉTERMINANTS DE LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE ENTRAÎNÉE PAR LA MIGRATION

L'analyse des déterminants de la mobilité professionnelle porte sur un groupe sélectionné d'individus : *les migrants ayant travaillé (au moins un an) lors de leur séjour en Belgique* (N=187). La variable dépendante des modèles logistiques multinomiaux mesure la mobilité professionnelle rencontrée par les migrants congolais dans le cadre de leur migration en Belgique. En d'autres termes, il s'agit de comparer la première situation professionnelle des migrants en Belgique par rapport à leur dernière situation professionnelle en RD Congo (qu'ils y aient travaillé ou pas).

Cette variable décompose la population étudiée en trois catégories. On voit d'emblée que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à connaître une mobilité descendante, et inversement pour la mobilité horizontale. Les différentes catégories de mobilité sont détaillées dans l'Encadré 15, p. 215.

Tableau 46. Catégorie de la variable dépendante¹⁸⁶

Trois types de mobilité professionnelle	% (pondéré)	% hommes (pondéré)	% femmes (pondéré)
Mobilité horizontale	33%	42%	26%
Premier emploi ou mobilité ascendante	38%	37%	39%
Mobilité verticale descendante	29%	21%	35%
Total	100%	100%	100%
N	187	102	85

L'objectif étant de tester différentes hypothèses, plusieurs groupes de variables explicatives sont introduites dans les modèles. Des variables de durée (âge, année, durée depuis la

¹⁸⁶ Le Tableau 46 n'est pas la synthèse du Tableau 45, puisqu'il ne porte pas sur le même effectif. Le Tableau 45 porte sur l'ensemble de l'échantillon (N=279), alors que le Tableau 46 indique la répartition de la variable dépendante et porte donc sur une sélection d'individus (N=187).

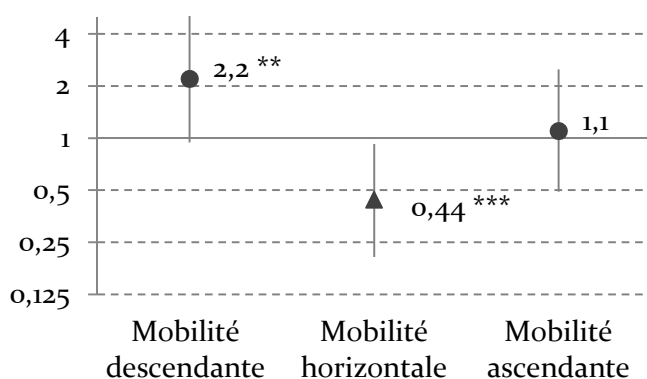
migration), le statut familial (descendance et conjoint), le capital social (mesuré à partir de la présence de membres de l'entourage en Belgique ainsi que du partenaire et des enfants en Belgique), le capital humain (niveau d'instruction), les raisons migratoires, ainsi que les variables liées à la nationalité et à la possession ou non de papiers.

4.4.1. Un déclassement professionnel qui touche particulièrement les femmes

Un premier modèle général (modèle o) met en évidence des différences entre hommes et femmes. Comme l'indiquent les rapports de cote présentés dans la Figure 41, parmi les Congolais ayant déjà travaillé en Belgique, les femmes sont plus de deux fois plus susceptibles que les hommes de connaître une déqualification professionnelle. Elles ont par contre 60% de chances de moins que les hommes de trouver en Belgique un emploi similaire à celui qu'elles avaient en RD Congo.¹⁸⁷

Les chances moins élevées pour les femmes de connaître une mobilité horizontale peuvent sans doute s'expliquer par le fait qu'une proportion plus faible de femmes migre dans le cadre de motifs professionnels. La plupart d'entre elles migrent pour d'autres raisons, et une fois à destination, décident de chercher du travail. Dans ce cas, on peut imaginer qu'elles s'adaptent de façon plus flexible au marché du travail, acceptant les emplois qui s'offrent à elles, en dépit de leurs qualifications et de leurs expériences antérieures. Par ailleurs, ces éléments recoupent les analyses descriptives sur le type d'emplois occupés par les migrants congolais, et les différences de genre qui s'en dégagent (cf. Tableau 41).

Figure 41. Chances des femmes de connaître l'un des trois types de mobilité professionnelle par rapport à celles des hommes (modèle o)



Lecture de la figure : les points représentent les coefficients pour la variable sexe (référence = hommes) obtenus dans le modèle de régression, présentés sous forme d'odds ratios. Les lignes verticales représentent les intervalles de confiance à 95% (** $p < 0,10$ - *** $p < 0,05$).

Variables contrôlées dans le modèle : durée de la migration, âge, année, niveau d'instruction, situation matrimoniale, descendance, motif de migration, nationalité, autorisation de travail.

¹⁸⁷ Les résultats pour les autres variables portant sur les hommes et les femmes réunis se trouvent en annexe, p. 248.

Ces différents résultats confirment des différences de genre importantes en matière de mobilité professionnelle, et justifient des modèles séparés par sexe afin de cerner l'effet différentiel du genre pour les autres déterminants.

4.4.2. *Le capital social diminue les risques de déclassement professionnel des femmes*

Globalement, les effets des différentes variables explicatives vont dans le même sens pour les hommes et les femmes, avec quelques exceptions. Certains facteurs jouent cependant davantage pour les uns que pour les autres.¹⁸⁸

Pour rappel, on fait ces modèles visent à tester quatre hypothèses : l'effet du réseau sur la mobilité professionnelle est particulièrement important pour les femmes (hypothèse transversale) ; le réseau a tendance à favoriser la mobilité professionnelle horizontale ou ascendante, et inversement, il a tendance à diminuer les chances de déclassement professionnel (hypothèse 1) ; les liens éloignés (amis) sont davantage déterminants pour la mobilité professionnelle, par comparaison aux liens plus proches (famille) (hypothèse 2) ; et la mobilité professionnelle est davantage déterminée par la présence féminine pour les femmes, et par la présence masculine pour les hommes (hypothèse 3).

Le *capital social* est mesuré par le fait d'avoir des proches en Belgique. Cette variable exclu le partenaire ainsi que les enfants de moins de 6 ans, car ces éléments sont contrôlés dans deux autres variables. Les modèles indiquent que la présence de membres de l'entourage à destination *augmente* les chances de trouver un meilleur emploi (pour les hommes comme pour les femmes), particulièrement lorsque le réseau est petit (un ou deux proches). Le fait d'avoir un large réseau augmente les chances pour les hommes de trouver un emploi similaire à celui qu'ils avaient en RD Congo. Le réseau *diminue* par ailleurs significativement les chances des femmes de connaître une mobilité descendante. Si l'entourage en Belgique joue le rôle d'un filet de sécurité face au déclassement professionnel des femmes, le fait d'avoir son conjoint en Belgique joue l'effet inverse. Par rapport aux célibataires et aux femmes mariées dont le conjoint ne vit pas en Belgique, celles dont le conjoint réside également à destination voient leurs chances d'occuper un emploi d'une catégorie socioprofessionnelle plus basse augmenter. Parallèlement à cela, la présence du conjoint en Belgique joue un rôle négatif sur les chances des femmes d'occuper un premier emploi en Belgique similaire à celui qu'elles occupaient en RD Congo.

¹⁸⁸ La plupart des variables introduites dans ce modèle sont similaires à celles utilisées dans l'article (Vause 2011). Des différences minimales dans les valeurs des coefficients peuvent s'expliquer par l'utilisation de nouvelles pondérations disponibles entre temps. Certaines variables introduites de façon continue dans l'article sont ici introduites sous forme catégorielle. Dans l'ensemble, les résultats sont robustes puisque le sens et la significativité des coefficients restent identiques.

Tableau 47 : Déterminants des différentes mobilités professionnelles pour les hommes et les femmes (modèles logistiques multinomiaux, coefficients sous forme d'OR)

Modèle 1 –a	Hommes			Femmes		
	Mobilité descend.	Mobilité horizontale	1 ^{er} emploi/mob. asc.	Mobilité descend.	Mobilité horizontale	1 ^{er} emploi/mob. asc.
* p<0,20 - ** p<0,10 - *** p<0,05						
Durée de la migration	0.86**	1.02	1,08*	0.94	0.83**	1.30***
Age						
18-29 ans (réf)						
30-39 ans	1.79	1,86*	0.31**	2.74**	2.14	0.13***
40 ans et +	2.87	3.86**	0.07***	3.05	3.38**	0.02***
Période						
Jusqu'en 1999 (réf)						
À partir de 2000	0.60	0.36**	4.59***	1.11	0.66	1.85
Niveau d'instruction						
instruction sec. ou inf. (réf)						
inst. sup. en RDC	1.41	1.50	0.65	3.03**	0.89	1.53
inst. sup. en Occident	0.83	0.56	3.08*	2.98*	1.35	0.26**
Motif de la migration						
études (réf)						
insécurité/raisons politiques	1.74*	0.46*	1.47	3.13*	1.81	0.31**
conditions de vie en RDC	0.00	0.64	7.97**	0.89	3.08	0.35
travail (mutation ou recherche)	0.00	3.65**	2.16	1.02	1.79	2.12
raisons familiales	0.18**	1.39	2.31	2.09**	1.55*	0.10***
autres raisons	1.01	0.52	1.54	0.54	0.85	0.59
Nationalité						
nationalité congolaise (réf)						
nationalité belge (ou européenne)	1.15	0.57	1.84	0.38**	1.79	2.56
Autorisation de travail						
Aucune (réf)						
permis de travail	2.08	0.75	0.82	0.69	1.93	0.44
Réseau en Belgique						
Aucun (réf)						
1-2 proches en Belgique	1.51	1.38	1.22*	0.45*	2.75	3.76*
3+ proches en Belgique	1.71	2.06*	0.59	0.71*	2.88*	0.89
Situation matrimoniale						
célibataire ou conjoint ailleurs qu'en Belgique (réf)						
conjoint en Belgique	0.23**	0.49*	5.59***	3.66**	0.44**	0.68
Descendance en Bq						
pas d'enfants de - de 6 ans (réf)						
enfants de - de 6 ans en Bq	3.89*	0.73	0.64	0.34*	2.37	1.59
Observations	N = 20	N = 41	N = 41	N = 29	N = 24	N = 32

Pour les hommes, la présence du conjoint n'a pas le même effet. Les migrants dont la conjointe réside en Belgique ont nettement moins de chance de connaître une mobilité horizontale ou descendante, alors qu'ils ont davantage de chances de connaître une ascension professionnelle.

Ces résultats pourraient refléter une stratégie migratoire de couple où l'acquisition d'une expérience professionnelle valorisante est un privilège accordé au mari, tandis que les femmes occuperaient des emplois plus alimentaires. Le parcours d'Yvette vient à nouveau appuyer cette interprétation (cf. Encadré 16). Enfin, le fait d'avoir des *enfants de moins de 6 ans en Belgique* (par rapport à ceux qui n'ont pas de jeunes enfants ou lorsque ceux-ci ne vivent pas en Belgique) joue un rôle différent chez les hommes et les femmes. Les hommes ayant de jeunes enfants avec eux ont plus chances de connaître une mobilité descendante, alors que chez les femmes, la présence de jeunes enfants diminue les chances de connaître une mobilité descendante. On pourrait par exemple faire l'hypothèse que les pères se trouvent dans l'urgence de trouver rapidement un emploi, pour faire face aux besoins de la famille, alors que les femmes resteraient à la maison, pour s'occuper des jeunes enfants. Ces résultats mériteraient davantage d'approfondissements afin de saisir les dynamiques familiales qui sont à l'œuvre et qui distinguent de cette façon les hommes et les femmes.

La *durée depuis la migration* a un effet positif pour une mobilité ascendante, et un effet plutôt négatif sur la mobilité horizontale (chez les femmes) ou descendante (chez les hommes). Cela signifie qu'une fois arrivés en Belgique pour la première fois, plus les années passent, plus les femmes ont des chances de trouver un premier emploi ou un premier emploi plus valorisé qu'au pays. A l'inverse, la mobilité horizontale ou descendante est plutôt déterminée par une courte période après l'arrivée en Belgique. Cela pourrait signifier que les migrants qui obtiennent rapidement un emploi prennent ce qu'ils trouvent, alors que d'autres attendent avant de trouver un emploi intéressant. Pour les hommes comme pour les femmes, plus les individus sont *âgés*, plus ils sont susceptibles de trouver en Belgique un emploi similaire à celui qu'ils avaient en RD Congo. On retrouve également cette tendance en ce qui concerne le déclassement professionnel. A l'inverse, pour les hommes comme pour les femmes, les chances de trouver un emploi en Belgique alors qu'ils n'avaient jamais travaillé en RD Congo ou bien de connaître une ascension professionnelle diminuent avec l'âge.

Le *niveau d'instruction* tient compte du lieu où le plus haut diplôme a été obtenu,¹⁸⁹ ce qui permet notamment de voir si les individus ayant repris ou continué des études en Europe sont davantage que les autres à l'abri d'un déclassement professionnel. On pourrait en effet s'attendre à ce que le fait d'avoir obtenu un diplôme supérieur en Belgique permette aux migrants de trouver un emploi davantage en adéquation avec leurs qualifications. Le problème des

¹⁸⁹ La modalité de référence est le fait d'avoir au maximum un diplôme du secondaire, quel que soit le lieu (la grande majorité de ces diplômes sont en fait obtenus en RD Congo). Les deux modalités suivantes reprennent les diplômes supérieur, obtenus soit en RD Congo (ou dans un autre pays africain), soit en Occident (pour la plupart en Belgique).

équivalences des diplômes entre pays du Sud et pays européens est souvent à la base d'un déclassement professionnel : les diplômes n'étant pas reconnus, les migrants sont contraints de se diriger vers des emplois moins valorisés et en dés-adéquation avec leurs compétences. Ce n'est pourtant pas ce que révèlent les résultats : pour les femmes, le fait d'avoir un diplôme supérieur, quel que soit le lieu où elles l'ont obtenu, augmente les chances de connaître un déclassement professionnel par rapport aux femmes dont le niveau est secondaire ou inférieur. Parallèlement à cela, on voit que les femmes ayant obtenu leur diplôme supérieur en Europe voient leurs chances de trouver un premier emploi ou de voir leur situation professionnelle s'améliorer diminuer par rapport aux femmes moins instruites. Comme une large proportion de femmes se retrouve dans des emplois ne nécessitant quasiment pas de qualifications, on comprend que celles qui ont suivi un cursus supérieur ont plus de chances que les autres de voir leur situation professionnelle se détériorer. On observe toutefois la situation inverse pour les hommes, puisque pour ceux qui ont obtenu leur diplôme supérieur en dans un pays occidental, leurs chances de trouver un premier emploi ou de connaître une ascension sociale augmentent face aux hommes moins instruits (mais ne diminuent pas significativement les chances de connaître un déclassement professionnel).

Lorsque l'on s'intéresse aux *raisons* qui ont principalement poussé les migrants à venir en Belgique, on s'aperçoit que les différences de genre sur leur mobilité professionnelle sont également assez prononcées. La mobilité horizontale des hommes est essentiellement expliquée par le fait qu'ils ont migré pour des raisons de travail, ce qui paraît assez intuitif. Parmi ces hommes, un certain nombre a en effet migré pour des raisons de mutation professionnelle, ou parce qu'ils avaient trouvé un emploi en Belgique avant d'y arriver. Les hommes ayant migré en Belgique pour des raisons politiques sont moins susceptibles de trouver un emploi similaire et ont par contre plus de chances de connaître un déclassement professionnel. Pour les femmes, les projets migratoires jouent un peu différemment. Les femmes ayant migré pour des raisons familiales (pour rejoindre ou accompagner leur mari ou famille) ou pour des raisons de sécurité sont nettement plus susceptibles de connaître un déclassement professionnel et ont nettement moins de chances de voir leur situation professionnelle s'améliorer. En ce qui concerne les migrations familiales, il s'agit sans doute de migrations qui sont plus le fruit d'une décision collective que d'un projet individuel. L'emploi à destination n'est donc sans doute par une priorité, et une fois sur place, ces femmes ont sans doute tendance à accepter un emploi de 'alimentaire'. Quant aux migrations pour raisons politiques, même si elles sont décidées en partie par les individus eux-mêmes, il s'agit sans doute de migrations vécues davantage sous le mode de la contrainte, et dans ce cadre à nouveau, le projet professionnel passe sans doute au second plan.

En ce qui concerne *la nationalité et les autorisations de travail*, il semble que les femmes ayant acquis la nationalité belge sont moins susceptibles de connaître un déclassement professionnel par rapport aux migrantes de nationalité congolaise. Le fait de disposer d'une

autorisation de travail n'apparaît pas comme un élément déterminant pour la mobilité professionnelle : ceux qui n'ont pas de papiers en règle pour travailler ont des chances similaires que ceux qui en ont de connaître un des trois types de mobilité.

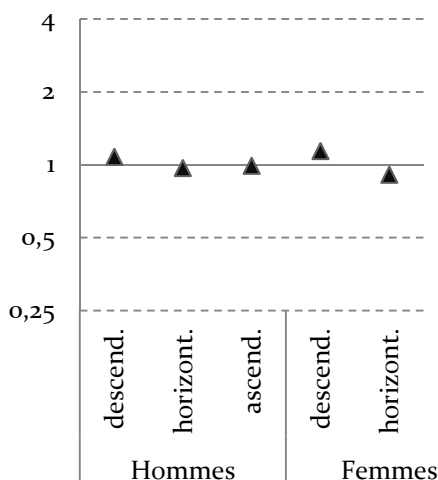
4.4.3. *Le rôle du capital social comme révélateur de niches économiques ?*

Pour investiguer davantage le rôle joué par le réseau à destination sur la mobilité professionnelle, trois modèles supplémentaires sont mobilisés, en utilisant des variables qui décomposent le réseau selon le type de liens (nombre de membres de la famille proche/nombre d'amis et membres de la famille éloignée) et le sexe (nombre de femmes/nombre d'hommes) des membres de l'entourage à destination.

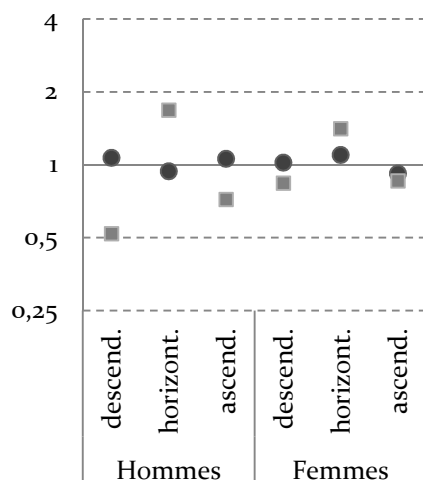
Les graphes ci-dessous représentent les coefficients des différentes variables du réseau (variables continues) obtenus dans le modèle de régression, présentés sous forme d'*odds ratios*. Pour ne pas surcharger les figures, les intervalles de confiance ne sont pas présentés, mais les seuils de significativité ainsi que les coefficients exacts sont détaillés dans le Tableau 48. Lorsque le réseau est introduit comme le « nombre de proches en Belgique » (en dehors du conjoint et des enfants qui sont contrôlés dans d'autres variables), l'ensemble des coefficients sont proches de l'unité, pour les trois types de mobilités, pour les hommes comme pour les femmes (M1 -b). Par contre, une fois que les membres du réseau sont différenciés selon le lien de parenté qu'ils entretiennent avec le migrant, des écarts sont manifestes, particulièrement pour le nombre d'amis (M2). On voit en effet que le nombre de membres de la famille n'est pas déterminant pour la mobilité professionnelle des migrants, alors que les liens plus étendus semblent jouer un rôle important. Pour les hommes comme pour les femmes, le nombre d'amis a tendance à favoriser une mobilité horizontale, alors que cette variable joue un rôle opposé en ce qui concerne la mobilité ascendante ou descendante des hommes.

Figure 42. Chances de connaître les trois types de mobilité professionnelle pour les hommes et les femmes selon le type de lien et le sexe des membres du réseau.

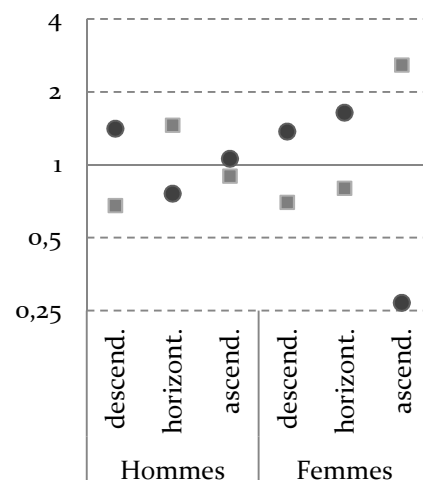
Modèle 1 -b



Modèle 2



Modèle 3



▲ nbr de proches (total)

● nbr mbres famille

■ nbr d'amis

● nbr de femmes

■ nbr d'hommes

Variables contrôlées dans les modèles : durée de la migration, âge, année, niveau d'instruction, situation matrimoniale, descendance, motif de migration, nationalité, autorisation de travail.

Le fait d'avoir des connaissances plus éloignées dans le pays de destination détermine donc particulièrement le fait de trouver un emploi similaire à celui que le migrant occupait en RD Congo et diminue à l'inverse les chances de connaître une mobilité ascendante ou descendante. On peut penser que ces amis ont une bonne connaissance du marché du travail et sont de ce fait en mesure de connecter les migrants avec des emplois en adéquation avec leurs compétences acquises au pays. Par contre, les mécanismes qui déterminent tant la mobilité ascendante que descendante sont sans doute orientés par d'autres éléments.

Tableau 48. Coefficients des modèles 2 à 4 avec seuils de significativité

	Hommes			Femmes		
	Mobilité descend.	Mobilité horizont.	Mobilité ascend.	Mobilité descend.	Mobilité horizont.	Mobilité ascend.
Modèle 1 -b						
Nbre de proches	0.96	1.08	0.97	0.99	1.14*	0.91
Modèle 2						
Nbre famille	1.07	0.94	1.06	1.02	1.10	0.92
Nbre d'amis	0.52**	1.68*	0.72*	0.84	1.41*	0.86
Modèle 3						
Nbre de femmes	1.41	0.76	1.06	1.37*	1.64***	0.27***
Nbre d'hommes	0.68	1.46*	0.90	0.70*	0.80	2.58***

* p<0,20 - ** p<0,10 - *** p<0,05

La différenciation des membres du réseau selon le sexe apparaît comme plus déterminante encore puisque les différents coefficients sont relativement éloignés de l'unité (M_3). On observe par ailleurs des contrastes assez marqués entre hommes et femmes. En ce qui concerne la mobilité professionnelle des hommes, seule la mobilité horizontale semble déterminée par le nombre d'hommes, soulignant une fois encore que le réseau féminin dans les pays de destination a peu d'impact sur l'expérience des migrants masculins. La mobilité professionnelle des femmes est quant à elle particulièrement influencée par le sexe des membres de son réseau. Le nombre de femmes dans le réseau augmente significativement les chances de connaître une mobilité horizontale ou descendante, alors que le nombre d'hommes joue dans le sens contraire. Inversement, la mobilité ascendante des femmes est plutôt favorisée par le nombre d'hommes, alors que leurs chances de voir leur situation professionnelle s'améliorer diminuent avec le nombre de femmes. Cet effet très 'genré' de la présence de proches à destination pourrait être le reflet de l'existence de niches économiques particulièrement prisées par les femmes. Parmi les femmes qui font face à un déclassement professionnel, un grand nombre d'entre elles occupent comme on l'a vu un emploi issu du domaine des services. Le fait d'avoir des connaissances féminines leur permet de disposer plus facilement d'informations sur ces emplois (formation, filières d'embauche, etc.). A l'inverse, lorsqu'elles connaissent une amélioration de leur statut professionnel (essentiellement parce qu'elles trouvent un emploi en Belgique alors qu'elles n'avaient jamais travaillé en RD Congo), elles doivent plutôt compter sur leurs connaissances masculines.

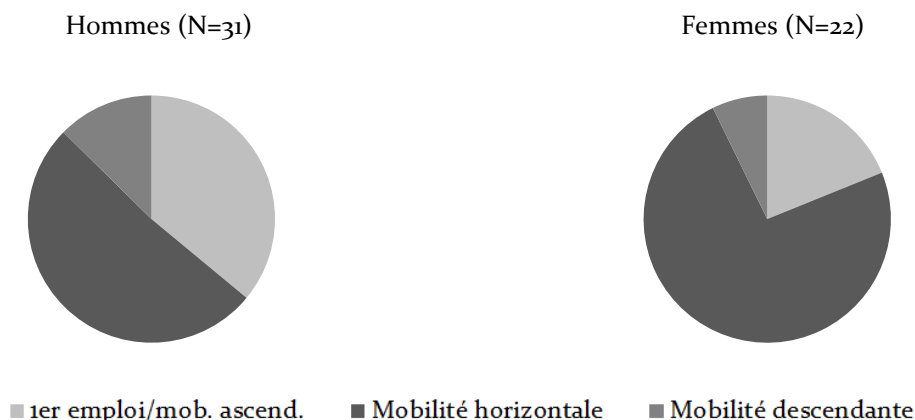
4.4.4. La mobilité professionnelle au cours du séjour en Belgique

On l'a vu au fil de ce chapitre, un certain nombre de migrants congolais doivent faire face à un déclassement professionnel important lors de leur arrivée en Belgique, en particulier parmi les femmes instruites. Une grande majorité des femmes enquêtées se retrouvent dans le domaine des services aux personnes, alors que leurs qualifications ne les destinaient pas forcément à ce type d'emploi. Dans leur étude sur les femmes immigrées en Espagne, Vidal-Coso et Miret-Gamundi (2009) constatent également que les emplois comme domestiques ou gardes d'enfants constituent la principale porte d'entrée pour les femmes immigrées. Ces auteurs font toutefois l'hypothèse qu'il s'agit d'une première phase lors de leur arrivée dans le pays de destination, mais qu'une mobilité ascendante est ensuite possible, particulièrement pour les jeunes femmes instruites après avoir passé un certain nombre d'années dans le pays d'accueil.

Parmi les Congolais enquêtés et ayant déjà travaillé au moins un an en Belgique, la proportion d'entre eux ayant occupé plus d'un emploi est relativement faible. Un peu moins d'un tiers des hommes et environ un cinquième des femmes ont changé au moins une fois durant leur séjour en Belgique. Ces proportions correspondent à des effectifs assez petits : 31 hommes et 22 femmes, ce qui ne permet pas de réaliser des analyses très poussées sur la mobilité professionnelle durant le séjour en Belgique. Réalisée à partir de la comparaison entre

les catégories¹⁹⁰ auxquelles appartiennent leur premier et leur dernier emploi en Belgique, la Figure 43 indique pour les 53 migrants ayant connu plus d'un emploi en Belgique si leur trajectoire professionnelle en Belgique est celle d'une mobilité horizontale, ascendante ou descendante.

Figure 43. Mobilité professionnelle au cours du séjour en Belgique pour les individus ayant occupé plus d'un emploi



Différences de genre non significatives

Pour environ trois-quarts de ces femmes, le changement d'emploi n'a pas donné lieu à une mobilité professionnelle, puisque la catégorie dans laquelle se trouvait leur premier emploi est identique à celle de leur dernier emploi, et majoritairement issu de la première catégorie, ne nécessitant aucun diplôme. Seules 4 femmes sur les 22 ont connu une mobilité professionnelle ascendante et deux ont vu leur situation se dégrader. La mobilité professionnelle ascendante concerne proportionnellement plus les hommes, puisque un tiers d'entre eux (10 sur 31) ont vu leur situation s'améliorer au fil des années en Belgique, la moitié n'a pas connu de gros changement professionnel, et quelques individus seulement (4) ont vu leur situation se dégrader. Ces quelques résultats ne permettent pas vraiment de penser qu'une amélioration du statut professionnel des migrants est facile, en particulier pour les femmes dont le premier emploi est issu du domaine des services aux personnes. Cela dit, des analyses complémentaires, à partir d'une base de données plus importante permettrait sans doute de mettre en évidence des résultats plus robustes, tenant par exemple compte de leur parcours de leur ensemble, ainsi que de la durée de résidence en Belgique.

¹⁹⁰ Pour rappel, les quatre catégories sont entre autre constituées sur base des niveaux de diplôme requis (cf. Tableau 42).

4.5. COMPARAISON DES PARCOURS PROFESSIONNEL DES CONGOLAIS AU ROYAUME-UNI ET EN BELGIQUE

Les profils et parcours professionnels des migrants congolais qui viennent d'être dressés mettent notamment en évidence une surqualification des migrants face aux emplois qu'ils occupent ainsi qu'un déclassement professionnel important, notamment chez les femmes. Toutefois, ces caractéristiques ne reflètent pas forcément une réalité rencontrée par tous les migrants congolais, puisqu'elles sont susceptibles d'être spécifiques au contexte belge. On a vu précédemment que les migrations congolaises au Royaume-Uni se distinguaient notamment des migrations vers la Belgique à plusieurs égards (cf. Encadré 4 et chapitre 6). Les données congolaises collectées au Royaume-Uni peuvent en effet être mobilisées afin d'étudier la mobilité professionnelle dans un contexte d'accueil différent. Cela dit, les effectifs sont trop faibles pour réaliser une analyse des déterminants comme cela a été présenté précédemment. Quelques éléments descriptifs peuvent toutefois être mis en évidence, afin de présenter les divergences et similarités dans les profils et les parcours professionnels des Congolais dans ces deux pays européens.

4.5.1. *Un niveau d'instruction plus faible et des motifs migratoires davantage orientés par les conditions de vie au pays*

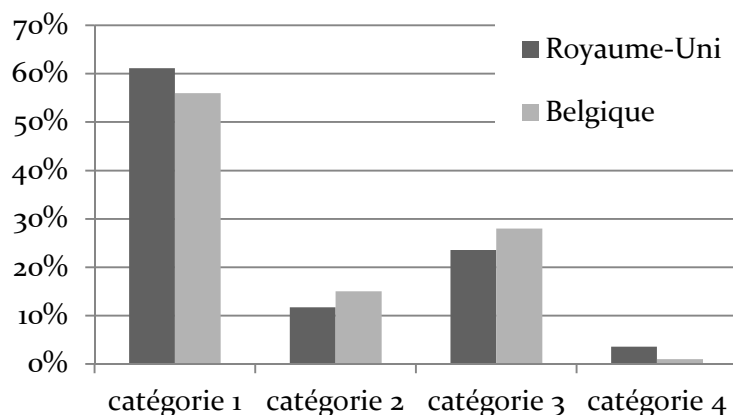
Du point de vue des profils, les Congolais enquêtés au Royaume-Uni ont en moyenne un niveau d'instruction plus bas que ceux qui sont enquêtés en Belgique. Parmi les migrants du Royaume-Uni, 60% ont atteint au maximum le niveau secondaire supérieur, alors que cette proportion n'est que de 39% pour les migrants présents en Belgique. Un tiers des Congolais en Belgique ont atteint le niveau universitaire, alors que c'est le cas d'un Congolais sur six seulement au Royaume-Uni. Les deux populations se distinguent également du point de vue des motifs qui les ont poussés à quitter la RD Congo. Alors qu'une proportion importante de Congolais en Belgique déclare avoir migré pour des raisons d'étude (plus de 30%, sexes confondus), ce motif est assez peu mentionné par les Congolais au Royaume-Uni (moins de 10%). Tout comme en Belgique, on observe un déséquilibre hommes/femmes important en ce qui concerne les raisons d'ordre familial, mais celui-ci est moins marqué au Royaume-Uni. Par contre, les motifs liés aux conditions de vie ainsi qu'à la stabilité politique de la RD Congo sont proportionnellement un peu plus souvent cités par les Congolais enquêtés au Royaume-Uni. Ces éléments rejoignent notamment ce qui a été étudié dans le chapitre 6 portant sur le choix de destination des migrants.

4.5.2. *Des niches d'emploi moins 'genrées' pour les migrants au Royaume-Uni*

L'examen du statut professionnel des Congolais au Royaume-Uni au moment de l'enquête révèle une proportion plus importante de migrants sans emploi par rapport aux

migrants en Belgique et ce, particulièrement chez les femmes, pour qui la proportion d'inactifs (au chômage ou au foyer) dépasse 50% (contre 35% en Belgique). En termes de catégories socioprofessionnelles, les emplois ne nécessitant pas de qualifications importantes comme les métiers des services aux personnes, les métiers qualifiés de l'industrie ou les professions élémentaires (catégorie 1 pour faire référence au Tableau 42, p. 229) constituent, comme en Belgique, la catégorie la plus importante (61% contre 56% en Belgique).

Figure 44. Répartition des migrants selon la catégorie d'emploi qu'ils occupent en 2009



Royaume-Uni : N= 81 ; Belgique : N=187 - Différences entre pays non significatives

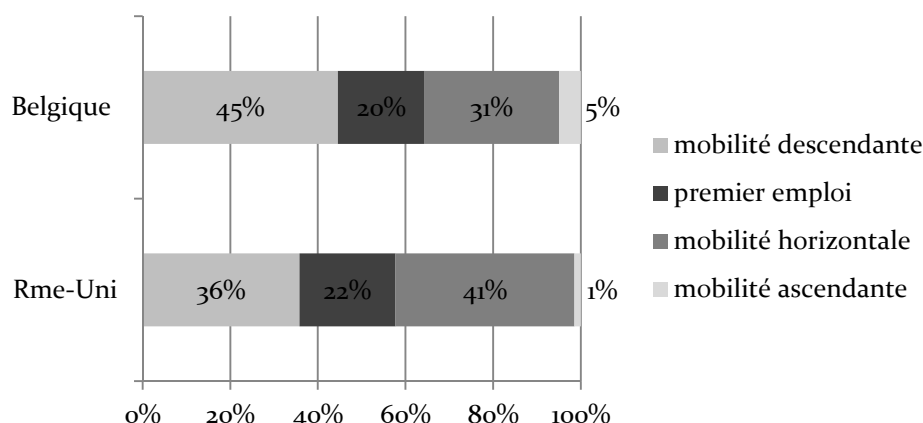
Toutefois, les différences de genre sont moins marquées, car les hommes et les femmes occupent des emplois relativement similaires (essentiellement dans le domaine du nettoyage), alors qu'en Belgique, la plupart des femmes travaillent comme gardes d'enfants ou aides-soignantes pendant que les hommes occupent des métiers plus variés. La seconde catégorie la plus importante est, comme en Belgique, la catégorie 3, regroupant les professions scientifiques et intellectuelles nécessitant un niveau de qualification plus élevé (24% contre 28% en Belgique). A nouveau, les types d'emplois occupés par les hommes et les femmes sont relativement similaires et variés (interprètes/traducteurs, professeurs, etc.), alors qu'en Belgique, les femmes occupant un emploi de cette catégorie se retrouvent essentiellement dans le domaine des soins (comme infirmières).

4.5.3. Un déclassement professionnel présent mais moins criant qu'en Belgique

La question du « gaspillage des cerveaux » des migrants congolais est importante en Belgique, en raison du type d'emplois disponibles pour les migrants, combiné à leur niveau de qualification élevé. Les Congolais vivant au Royaume-Uni sont en moyenne moins instruits que ceux qui résident en Belgique, et on observe de ce fait un écart moins important entre leurs qualifications et les qualifications requises pour les emplois qu'ils occupent. Cela dit, lorsque l'on compare la catégorie à laquelle leur dernier emploi en RD Congo appartient et celle de leur

premier emploi dans le pays de destination (équivalent au Tableau 45), on observe une répartition des types de mobilité assez similaire dans les deux pays européens. Pour 36% des Congolais au Royaume-Uni, leur migration vers l'Europe a donné lieu à un déclassement professionnel (contre 44% en Belgique).

Figure 45. Répartition des trois types de mobilité professionnelle engendrée par la migration (incluant les individus n'ayant jamais travaillé).



Royaume-Uni : N= 150 ; Belgique : N=279

Environ un quart des migrants (en Belgique comme au Royaume-Uni) ont vu leur situation professionnelle s'améliorer, soit parce qu'ils y ont trouvé un emploi alors qu'ils n'avaient jamais travaillé (resp. 20% et 22%), soit parce qu'ils ont trouvé un emploi d'une catégorie plus élevée (resp. 5% et 1%). Enfin, quatre migrants sur dix ont connu une situation professionnelle stable entre le pays d'origine et le Royaume-Uni (contre trois migrants sur dix en Belgique). En définitive, le déclassement professionnel des migrants congolais au Royaume-Uni est bien présent, mais sans doute moins criant qu'en Belgique, le *brain drain* semble également moins important (notamment parce que les migrants sont moins instruits au Royaume-Uni), et les niches d'emploi nettement moins ségréguées selon le genre (en particulier, les femmes ne se retrouvent pas concentrées dans le service des soins comme en Belgique).

5. DISCUSSION

En définitive, les résultats tant descriptifs qu'explicatifs mettent à nouveau en évidence des différences significatives entre hommes et femmes. Les profils et les trajectoires professionnelles des migrants congolais en Belgique se distinguent selon le genre à plusieurs égards. Les femmes migrent davantage dans le cadre d'une migration familiale ou d'un regroupement familial, notamment pour rejoindre leur conjoint, alors qu'une proportion plus importante d'hommes arrive en Belgique pour poursuivre leur cursus universitaire. Les migrations « de travail » ne sont pas les plus courantes, puisque moins d'un migrant sur dix déclare être venu en Belgique pour

cette raison. Cela dit, ces deux motifs migratoires concernent proportionnellement deux fois plus les hommes que les femmes. Si les hommes sont en moyenne un peu plus instruits que les femmes, tous font face à un taux de sous-emploi important, tant en RD Congo qu'en Belgique. Les données mettent par ailleurs en évidence le phénomène de surqualification des migrants congolais, tant pour les hommes que pour les femmes. L'analyse des emplois occupés par les migrants congolais indique également des différences hommes/femmes, et vient apporter du crédit à l'hypothèse selon laquelle le marché du travail en Belgique connaît une stratification ethnique et de genre. Alors que l'on observe une grande concentration des migrantes dans le secteur des services et des soins, les hommes ont des profils plus variés. Enfin, la mobilité professionnelle entraînée par la migration intervient différemment chez les hommes et les femmes. Une grande partie des femmes connaissent un déclassement professionnel important, et elles ont dans l'ensemble moins de chances que les hommes de trouver un emploi de niveau similaire à celui qu'elles occupaient au pays (H₀, cf. Tableau 49). Les femmes plus instruites ont davantage de difficultés à s'insérer à leur juste valeur sur le marché du travail que celles qui ont un niveau d'instruction plus faible. Par ailleurs, le capital social semble déterminant pour la mobilité professionnelle des migrantes (H transversale), puisqu'il est associé positivement à une mobilité ascendante et négativement à une mobilité descendante (H₁). Cependant, le fait d'avoir des femmes et/ou des hommes dans son entourage joue de façon opposée (H₃). Le fait que le nombre de connaissances féminines augmentent la mobilité descendante (alors que le nombre d'hommes l'influence négativement) suggère que ces femmes sont particulièrement confinées dans une niche économique dont l'accès est défini en termes de genre. Enfin, le regroupement familial, qui représente un canal important pour la migration des Congolaises, ne joue pas en leur faveur sur le plan de la mobilité professionnelle, puisque les femmes dont le conjoint est en Belgique ont plus de chances de connaître un déclassement professionnel, et moins de chance de trouver un emploi similaire à celui qu'elles occupaient au pays.

En comparaison aux femmes, les hommes connaissent une plus faible déqualification professionnelle, ce qui ne signifie pas que leur insertion sur le marché du travail répond à leurs attentes ainsi qu'à leurs compétences et qualifications. Par ailleurs, les hommes ayant migré pour des raisons politiques semblent plus vulnérables sur le marché de l'emploi que ceux dont le travail était précisément l'objectif de leur installation en Belgique. Enfin, l'entourage et la présence de leur conjointe, le cas échéant, semblent jouer le rôle d'un 'filet de sécurité', au sens où ils diminuent les chances pour les migrants de connaître une mobilité professionnelle descendante, et augmentent les chances d'une mobilité ascendante.

Tableau 49. Synthèse des hypothèses du chapitre, des résultats attendus et observés

Hypothèses	Résultats attendus	Hypothèses vérifiées ?
Ho	Les femmes font davantage face au déclassement professionnel que les hommes	Hypothèse vérifiée
Hypothèse transversale	L'effet du réseau sur la mobilité professionnelle est particulièrement important pour les femmes	Hypothèse vérifiée
H1	Le réseau a tendance à favoriser la mobilité professionnelle horizontale ou ascendante. Et inversement, il a tendance à diminuer les chances de déclassement professionnel.	Hypothèse vérifiée
H2	Les liens éloignés (amis) sont davantage déterminants pour la mobilité professionnelle, par comparaison aux liens plus proches (famille)	Non, les rôles joués par les liens proches et éloignés ne se distinguent pas
H3	La mobilité professionnelle est davantage déterminée par la présence féminine pour les femmes, et par la présence masculine pour les hommes.	Hypothèse vérifiée pour les femmes

D'autres études suggèrent que la mobilité descendante est inévitable lors de l'arrivée à destination, mais que celle-ci n'est pas irréversible. Une ascension professionnelle serait possible après plusieurs années dans le pays de destination, une fois les filières d'emploi maîtrisées. Les résultats présentés dans ce chapitre indiquent au contraire qu'une fois que les migrants sont occupés sur le marché du travail, peu d'entre eux changent d'emploi, et parmi ceux qui le font, la plupart connaissent alors une mobilité professionnelle horizontale.

Enfin, une brève comparaison avec les profils et parcours des migrants congolais au Royaume-Uni révèle que ces migrants ont en moyenne un niveau d'instruction plus faible que les migrants interrogés en Belgique, et que les motifs migratoires qui y sont mentionnés sont davantage orientés par les conditions de vie en RD Congo. Les emplois occupés par les migrants se distinguent moins en termes de genre. Si l'on observe toujours un déclassement professionnel important, il paraît moins criant qu'en Belgique, sans doute en raison du décalage moins important entre les qualifications acquises par ces deux populations de migrants et celles requises par les emplois qu'ils occupent.

Dans l'ensemble, ce chapitre apporte des éléments de réponse contrastés face à la question du rôle joué par les réseaux de migrants dans le processus d'autonomisation des femmes au cours de leur migration. Il semble en effet que la présence de l'entourage à destination soit à la fois susceptible de transformer les rapports de genre dans le sens d'une diminution des inégalités entre sexe (notamment parce qu'ils jouent le rôle d'un filet de sécurité face au déclassement professionnel), mais qu'en même temps, la présence de réseaux féminins soit susceptible d'aller dans le sens d'un renforcement ou d'un maintien de ces inégalités (notamment parce qu'ils contribuent à les maintenir dans des rôles traditionnels dans la sphère publique). Ce déclassement professionnel important devrait toutefois être davantage analysé au

regard de ce que ces femmes vivent dans la sphère privée. Certaines études distinguent en effet la mobilité professionnelle de la mobilité familiale (Tacoli 1995, Oso Casas 2002, Garcia and Paiewonsky 2006), et soulignent notamment qu'un déclassement social important dans la sphère professionnelle est susceptible de s'accompagner d'une ascension sociale importante sur le plan de leur vie familiale et/ou conjugale. Dans ce cas, le type d'emploi occupé par les migrants ne correspond pas forcément à leurs qualifications ou à leurs expériences professionnelles antérieures, mais peut leur permettre de s'intégrer dans la société d'accueil, ou d'acquérir un statut social plus valorisant au sein du ménage ou du pays d'origine. Quelques témoignages recueillis auprès de Congolaises travaillant comme aides-soignantes révèlent que l'identité professionnelle n'est pas toujours évidente. Cela dit, il serait intéressant de creuser davantage ces questions dans le cadre des migrations congolaises en Belgique, auprès des hommes comme des femmes, occupant des professions variées.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Les femmes représentent actuellement près de la moitié des migrants internationaux dans le monde (FNUAP 2006, United Nations 2008). Toutefois, ces migrations féminines sont presque exclusivement étudiées à partir des continents asiatique et latino-américain (cf. chapitre 2). D'après les données fournies par l'OCDE, les migrantes asiatiques et latino-américaines représentent respectivement 52% et 49% de la présence immigrée issue de ces deux continents dans les pays européens de l'OCDE. Si les migrantes africaines y sont moins représentées, elles sont loin d'être absentes pour autant, puisque leur proportion s'élevait dans les années 2000 à 46% (DIOC 2008). Par ailleurs, les données des Nations Unies, qui nous informent de la présence des migrants et des migrantes dans les différentes régions du monde, mettent quant à elles davantage en évidence les migrations inter-régionales. Dans les années 2000, la présence immigrée en Afrique subsaharienne représentait environ 47% (contre 41% en 1960), reflétant une importante féminisation des stocks de migrants dans cette région sur l'espace des quarante dernières années (Nations Unies 2009).

Assiste-t-on à une féminisation des migrations congolaises qui s'expliquerait par l'émergence d'une mobilité plus autonome ?

A l'échelle internationale, les statistiques indiquent donc que les Africaines se déplacent, tant à l'intérieur du continent que vers des destinations occidentales. Mais dans quelles conditions ces migrations féminines prennent-elles place ? S'inscrivent-elles essentiellement dans des logiques de regroupement familial, ou contribuent-elles plutôt au phénomène d'autonomisation des femmes décrit dans d'autres contextes ? C'est en ces termes qu'une première question de recherche a guidé les analyses menées dans la première partie de la thèse. En particulier, celle-ci visait à pallier à la faible visibilité des migrations féminines africaines en proposant une étude détaillée des différences de genre dans les migrations au départ de la RD Congo. Si l'analyse des tendances migratoires ne révèle pas de véritable féminisation des migrations congolaises, un certain nombre d'éléments laissent toutefois penser qu'une convergence des expériences migratoires entre hommes et femmes est à l'œuvre vers les destinations occidentales, alors que les écarts entre hommes et femmes restent plus importants en ce qui concerne les migrations intra-africaines.

Du point de vue des tendances : on n'observe en effet pas d'essor flagrant des migrations féminines congolaises, que ce soit vers l'Afrique ou vers l'Occident. En Afrique, les écarts entre hommes et femmes restent marqués depuis plusieurs décennies, en termes de départs comme de retours. En réaction aux crises traversées par le pays, les migrations féminines comme masculines se sont intensifiées vers les destinations africaines de façon régulière depuis le milieu des années 90, mais cette augmentation s'est faite plus tardivement pour les femmes que pour

les hommes, ainsi qu'à un rythme et avec une intensité plus faible que pour ces derniers. Vers les pays occidentaux, on n'observe pas non plus de réelle augmentation des migrations féminines, et ces dernières années, la tendance est même plutôt à la baisse pour les hommes comme pour les femmes. On remarque par contre une relative convergence des tendances, puisque sur la période la plus récente, le rapport de féminité des risques de migrer s'approche de l'unité.

En ce qui concerne les parcours migratoires des hommes et des femmes voyageant vers les pays du Nord, on observe certaines formes de convergence, alors que des différences de genre persistent en ce qui concerne la mobilité intra-africaine. En Afrique, les expériences migratoires des hommes et des femmes ne reflètent pas d'évolutions majeures sur la période récente, et les parcours restent relativement distincts selon le genre. Les femmes sont plus majoritairement en union que les hommes, les motifs sont davantage 'genrés' que pour les destinations occidentales, et les proportions de migrations indépendantes ou associées à celle du conjoint ou celles d'autres proches n'ont pas connu non plus de changements importants. Par contre, en ce qui concerne les migrations vers des pays occidentaux, une convergence des profils des hommes et des femmes s'observe notamment par le biais d'une augmentation récente de la proportion de femmes célibataires en mouvement, par une diminution importante de la part des migrations féminines pour raisons familiales, ainsi que par une baisse de l'importance des migrations féminines associées à la mobilité du conjoint, au profit des migrations en association avec des proches de l'entourage.

Partant de ces résultats, la seconde partie de la thèse s'est davantage centrée sur l'analyse du rôle des *réseaux* dans le processus migratoire, en considérant celui-ci comme un révélateur possible des relations de genre, elles-mêmes susceptibles de guider les comportements migratoires. A partir de là, trois éléments essentiels ont pu être soulignés. Premièrement, d'un point de vue théorique, cette recherche a montré en quoi les réseaux migratoires peuvent constituer un angle d'approche privilégié pour étudier la mobilité féminine. Deuxièmement, sur le plan des migrations congolaises, les différents résultats ont souligné dans quelle mesure les réseaux sont susceptibles de jouer un rôle clé au cours du processus migratoire des Congolai(se)s. Et troisièmement, l'ensemble des résultats a permis de montrer en quoi les réseaux peuvent favoriser ou, au contraire, décourager le caractère autonome des migrations féminines.

En quoi les réseaux migratoires constituent-il un angle d'approche privilégié pour étudier la mobilité féminine ?

La revue de littérature a permis de saisir la complexité ainsi que la diversité des parcours des migrantes. L'étude de ces recherches empiriques a également permis de souligner la capacité d'un certain nombre de théories à tenir compte des différences de genre. Parmi celles-ci, l'approche en termes de réseaux s'est révélée intéressante à plusieurs niveaux. Plus récente que d'autres approches classiques (comme la théorie économique néo-classique ou le dualisme du

marché du travail), elle a le mérite de tenir compte de certains atouts et faiblesses de ces dernières. Elle semble par ailleurs particulièrement adéquate pour l'étude des migrations dans un contexte fait d'incertitudes, et se prête plutôt bien à l'étude des différences de genre. Aborder les migrations internationales par le biais des réseaux migratoires permet de (re)-connecter différentes approches théoriques entre elles, les unes et les autres s'alimentant mutuellement pour permettre d'expliquer les phénomènes migratoires.

Ces dernières années, l'influence de l'entourage social et familial pour les migrations internationales a été relativement bien documentée par des recherches tant empiriques (Curran and Saguy 2001, Winters, de Janvry and Sadoulet 2001, Palloni et al. 2001, Curran and Rivero-Fuentes 2003, Garip 2008) que théoriques (Massey et al. 1993, Guilmoto et Sandron 2000). En connectant les individus à travers les frontières, les réseaux de migrants sont susceptibles d'influencer les migrations à différents stades : ils peuvent notamment contribuer à la décision de migrer, au choix de destination ainsi que faciliter l'intégration des migrants à leur arrivée. Un autre pan de la littérature développé au cours de ces deux dernières décennies a mis en évidence des différences de genre importantes dans le processus migratoire. En termes de mobilité internationale, les hommes et les femmes diffèrent dans leurs motivations ainsi que dans leurs projets, et les opportunités qui se présentent à eux sont également susceptibles d'être différentes. Cependant, les recherches sur le *genre* et celles abordant les *réseaux migratoires* sont restées jusqu'il y a peu relativement distinctes (Curran and Saguy 2001) et certains auteurs ont d'ailleurs affirmé que les réseaux ont les mêmes effets sur la migration des hommes et des femmes (Pessar 1999). Pourtant, on a vu que les réseaux migratoires jouaient des rôles différents pour la mobilité des hommes et des femmes, étant donné que les coûts, les risques et les effets de la migration diffèrent selon le genre également (Chant and Radcliffe 1992, Donato 1993, Cerrutti and Gaudio 2010). En effet, les migrations féminines sont souvent perçues comme étant plus « risquées » que les migrations masculines, et dans ce cadre, le soutien et/ou la présence de l'entourage à l'étranger peut s'avérer particulièrement décisif (Toma and Vause 2011). Si un nombre croissant de recherches soulignent l'existence de différentiels de genre lorsque la mobilité est appréhendée à travers la notion de réseau (Davis and Winters 2000, Davis, Stecklov and Winters 2002, Curran and Rivero Fuentes 2003, Curran et al. 2005), les conclusions de celles-ci restent toutefois limitées dans leur portée géographique, puisqu'elles sont presque exclusivement basées sur les migrations mexicaines vers les Etats-Unis ou sur la mobilité interne en Thaïlande. Ces questions ont été particulièrement peu étudiées à partir du continent africain. L'étude des migrations congolaises a en partie permis de pallier à ce manque, et c'est là une des originalités de cette thèse.

Dans quelle mesure les réseaux peuvent-ils constituer un élément clé dans le processus migratoire des Congolais ?

Au fil de cette recherche, les résultats ont souligné que les réseaux -qu'ils soient composés de proches ayant une expérience migratoire ou de proches restés au pays- pouvaient être considérés comme un élément central dans l'ensemble du parcours des migrants congolais.

J'ai dans un premier temps montré que le genre constitue un médiateur important dans le rôle joué par les réseaux sur les départs en migration : toutes choses égales par ailleurs, la présence de proches à l'étranger favorise nettement plus la migration des femmes que celle des hommes. On a vu également que derrière cet « effet réseau » se cache un « effet partenaire » important, qui, une fois pris en compte, diminue fortement l'influence du réseau chez les femmes (et l'annule même dans le cas des migrations intra-africaines). Ce résultat est particulièrement important pour deux raisons au moins. D'une part, il confirme l'importance du regroupement familial (avec le conjoint) qui est largement évoqué dans la littérature, mais qui n'a pas toujours été testé quantitativement. D'autre part il apporte une nuance aux résultats empiriques antérieurs portant sur l'influence du réseau, puisque la plupart de ces recherches ne distinguent pas ces deux composantes. Elles ont, de ce fait, tendance à surestimer l'importance de l'influence du réseau « hors conjoint ». Cela dit, même lorsque l'on tient compte de cet effet spécifique lié à la présence du partenaire à l'étranger, des différences de genre significatives persistent, confirmant les résultats des recherches antérieures. Les hypothèses sur la composition des réseaux (liens faibles *versus* liens forts, réseaux féminins *versus* réseaux masculins) n'ont par contre pas pu être confirmées à partir du cas congolais. En effet, les liens proches comme les liens éloignés et d'autre part, la présence féminine comme la présence masculine, semblent agir comme des « substituts » (Winters, de Janvry and Sadoulet 2001) et de façon identique pour les hommes et les femmes. On a par ailleurs montré que les réseaux migratoires jouent un rôle plus important pour les migrations vers les pays occidentaux, par comparaison aux migrations intra-africaines, sans doute en raison d'une plus grande difficulté d'accès ainsi que de plus larges incertitudes auxquelles les migrants doivent faire face lorsqu'ils décident de migrer dans un pays occidental. Comme l'estiment certains auteurs ayant comparé les migrations internes au Mexique avec les migrations mexicaines vers les Etats-Unis (Davis, Stecklov and Winters 2002), il semblerait bien que plus les migrations soient lointaines, plus elles soient « risquées », et plus le réseau est susceptible d'avoir un rôle à jouer. Enfin, des analyses portant plus spécifiquement sur les migrations féminines -et à cet égard, relativement novatrices- ont permis d'étudier l'effet du réseau selon la destination ainsi que selon le type de migration. Elles indiquent que lorsque les femmes voyagent en dehors de toute logique de regroupement e-ou d'accompagnement de leur conjoint, leur mobilité est davantage déterminée par la présence de certains de leurs proches à l'étranger par rapport aux migrations familiales. C'est particulièrement le cas des migrations vers l'Occident en comparaison à la mobilité intra-africaine. Dans l'ensemble, les différentes hypothèses testées ainsi que les résultats reposent sur

deux éléments clés : d'une part, les réseaux prennent d'autant plus d'importance que le contexte migratoire est fait d'incertitudes et que la mobilité s'avère 'risquée', et d'autre part, les différences de genre observées s'expliquent en partie par les normes sociales et culturelles véhiculées dans la société congolaise (chapitre 3). Dans ce sens, l'approche en termes de réseaux est relativement proche de la nouvelle économie des migrations de travail, puisque l'une comme l'autre appréhendent la mobilité comme une réponse à un contexte fait d'instabilité et d'incertitudes. Contrairement à l'économie néo-classique dans laquelle les migrants sont considérés comme des acteurs rationnels et calculateurs, la nouvelle économie des migrations envisage davantage la mobilité comme une stratégie collective de diversification des revenus familiaux (Stark and Bloom 1985, Katz and Stark 1986). Etant donné le contexte de crises prolongées et répétées en RD Congo ainsi que la détérioration des conditions de vie et l'inefficience du marché du travail local, l'étude des migrations congolaises constituent un terreau particulièrement fécond pour ces différentes approches théoriques.

J'ai montré également que les réseaux pouvaient jouer un rôle effectif dans le cadre des migrations congolaises, tant au niveau du choix de destination que dans la prise de décision et en matière de financement du voyage des migrants. On a vu que même lorsque les femmes migrent indépendamment de leur conjoint (soit parce qu'elles sont célibataires, soit parce qu'elles voyagent seules), le choix du pays de migration des femmes est davantage influencé par la présence de membres de l'entourage à destination que ne l'est le choix des hommes, en particulier lorsque ces connexions sont des liens de la famille proche. En outre, comparativement aux migrations masculines, les migrations féminines semblent davantage soutenues (ou encadrées) par l'entourage tant en termes de décision et de financement du voyage que d'accueil à destination. Lorsque les femmes migrent seules, l'entourage joue un rôle particulièrement important.

Enfin, après avoir étudié les migrations du point de vue du pays d'origine j'ai montré que la présence de proches dans le pays d'accueil pouvait également avoir des effets sur l'insertion des migrants, en particulier sur le plan de la mobilité professionnelle entraînée par la migration. L'étude de la mobilité professionnelle des Congolais en Belgique a permis de souligner le phénomène de gaspillage des cerveaux, et de déclassement professionnel particulièrement important chez les femmes. Même lorsqu'elles détiennent un diplôme issu du supérieur, une très grande majorité des migrantes congolaises ne peut accéder qu'à des emplois dévalorisés, notamment comme aide-soignante ou femmes de ménage. Dans ce contexte, j'ai souligné que la présence de l'entourage à destination semblait déterminante pour la mobilité professionnelle des migrantes, puisque les réseaux sont associés positivement à une mobilité ascendante et négativement à une mobilité descendante. L'entourage à destination fonctionnerait donc comme un filet de sécurité face au déclassement professionnel des femmes. Cependant, le fait d'avoir des femmes et/ou des hommes dans son entourage joue de façon opposée. Le fait que le nombre de connaissances féminines augmentent la mobilité descendante (alors que le nombre

d'hommes l'influence négativement) suggère que ces femmes sont particulièrement confinées dans une niche économique dont l'accès est défini en termes de genre. Ces résultats indiquent cette fois que les réseaux migratoires pourraient d'une certaine façon contribuer à renforcer les inégalités sur le marché du travail, en favorisant notamment la création de niches d'emplois, propres à un marché du travail polarisé.

En définitive, ces différents éléments indiquent que réseaux ont des effets importants tout au long du processus migratoire des Congolais, tant au niveau du départ qu'à l'arrivée à destination. Au-delà de ces résultats importants, cette recherche a tenté d'aller plus loin dans l'analyse en posant une question transversale dans l'ensemble des chapitres : les réseaux sont-ils de nature à favoriser ou au contraire à décourager le caractère autonome des migrations féminines ?

Les réseaux sont-ils de nature à favoriser ou à décourager le caractère autonome des migrations féminines ?

Puisque le phénomène de *féminisation des migrations* pose d'entrée de jeu la question de *l'autonomisation de la mobilité féminine*, cette notion a également traversé l'ensemble de la thèse. Définie d'emblée à travers différentes dimensions, les analyses ont tour à tour apporté des éléments de réponse à la question de savoir si l'on assiste, en RD Congo, à une autonomisation des migrations féminines, et si celle-ci est susceptible d'être favorisée ou à l'inverse, découragée par les rôles tenus par les réseaux dans le cadre du processus migratoire.

En particulier, j'ai proposé d'appréhender cette notion d'autonomie à travers quatre dimensions principales.

Premièrement, l'autonomie peut faire référence aux *modalités de la migration*, à savoir, au fait que les migrants voyagent seuls, en couple, ou en association avec d'autres membres de leur entourage. En général, les migrations féminines sont considérées comme plus autonomes lorsqu'elles s'effectuent en dehors de la logique de regroupement ou d'accompagnement du conjoint. En RD Congo, on observe que récemment, la part des migrantes hors union a augmenté vers les pays occidentaux, et que les migrations associées à la mobilité du conjoint vers ces destinations ont diminué.

Deuxièmement, l'autonomie peut également être appréhendée à travers le type de *projet migratoire*. Dans ce cadre, les migrations sont souvent considérées comme autonomes lorsqu'elles visent à satisfaire les besoins économiques individuels des migrants. A nouveau, on observe que les types de projets migratoires des Congolaises qui se dirigent vers des pays occidentaux se sont récemment davantage orientés vers des motifs plus économiques, alors qu'auparavant, les raisons familiales étaient prédominantes. Sur ces deux premiers aspects, les migrations occidentales se distinguent nettement des migrations intra-africaines, puisqu'au sein de ces dernières, tant les motifs que les profils restent très 'genrés'. En filigrane de ces différents résultats, le phénomène d'*autonomisation* de la mobilité féminine vers l'Occident semble se

dessiner peu à peu. Si ces premiers éléments ne permettent pas de trancher la question, ils suggèrent d'une part que l'image d'une mobilité féminine exclusivement orientée en fonction de la mobilité du conjoint doit être révisée et d'autre part que de nouvelles formes de migrations émergent depuis peu.

Cela dit, à côté de ces deux premières dimensions, un troisième élément peut intervenir : celui du *processus de décision* ainsi que du *financement du voyage*. La mobilité serait alors d'autant plus autonome qu'elle répond à une décision individuelle et qu'elle est financée par le migrant. Là pourtant, on voit que même lorsque les femmes voyagent indépendamment de la mobilité d'un conjoint, leur migration reste souvent le fruit d'une décision collective, voire même d'une décision qui leur serait imposée. Dans ce cadre, il semble que les réseaux (de migrants ou de proches en RD Congo) jouent un rôle clé dans le processus migratoire, et il est difficile d'établir si leur effet est plutôt de nature à favoriser ou au contraire à décourager l'autonomie des femmes dans leur mobilité. D'un côté en effet, on pourrait envisager l'entourage comme quelque chose de contraignant, reflétant le maintien des inégalités entre hommes et femmes. Cela dit, lorsque l'on sait que les migrations féminines les plus 'encadrées' par les membres de l'entourage sont celles qui s'orientent vers les pays occidentaux (et qui sont aussi les migrations perçues comme les plus risquées), on peut penser que cette participation de l'entourage à la décision reflète au contraire une forme de soutien envers la mobilité féminine, et que cet encadrement serait de ce fait plutôt porteur de changement dans les rapports sociaux de sexe.

Quatrièmement, il peut être utile d'identifier les *effets de l'expérience migratoire*, puisque celle-ci est susceptible de renforcer ou non le degré d'autonomie ou d'émancipation des femmes. A cet égard, l'étude du rôle des réseaux sur la mobilité professionnelle des Congolais à destination a notamment pu porter l'attention sur cet effet à double sens des migrations sur les rapports de genre et sur la question de l'autonomisation. D'un côté, on a montré que la présence de proches à destination pouvait jouer le rôle d'un filet de sécurité face au déclassement professionnel des femmes. Dans ce sens, les réseaux migratoires contribueraient à diminuer les inégalités de genre sur le marché du travail. Cela dit, on a également souligné que les réseaux féminins avaient tendance à favoriser le déclassement professionnel, confinant les femmes dans des niches d'emplois qui leur sont réservées (le domaine des soins). Les inégalités de genre se verraient alors plutôt renforcées que transformées, car par les emplois qu'elles occupent, les femmes restent confinées dans des rôles traditionnels.

En définitive, par le biais des réseaux sociaux et familiaux, les migrations sont susceptibles de transformer les rapports de genre dans le sens d'une diminution des inégalités entre les sexes (l'entourage se révèle alors comme espace de soutien), ou au contraire dans le sens d'un renforcement ou d'un maintien de celles-ci (lorsque l'entourage apparaît comme plus contraignant). Si certains éléments amènent à penser qu'une autonomisation des migrations

féminines est à l'œuvre en particulier vers l'Occident, d'autres soulignent la nécessité de nuancer le constat de cette tendance. Il semble en effet important de tenir compte de l'ensemble de ces différents facteurs pour aborder la question de l'autonomie des migrations féminines, puisque ceux-ci sont susceptibles d'éclairer cette question sous des angles différents. Les femmes qui migrent seules n'ont pas forcément décidé leur voyage de façon tout à fait indépendante de l'autorité paternelle ou patriarcale, tout comme les femmes qui rejoignent ou accompagnent leur conjoint ne considèrent pas forcément leur mobilité comme quelque chose de contraint. Enfin, cette notion d'autonomie ne doit pas être considérée comme une caractéristique statique, puisqu'elle est susceptible d'évoluer au cours du temps et du parcours migratoire. Certaines femmes qui suivent ou rejoignent leur conjoint sans avoir pris la décision seule peuvent très bien acquérir une certaine autonomie au fil du processus migratoire, en s'émancipant par le biais de leur insertion sur le marché du travail.

Apports de la thèse et perspectives de recherche

Cette recherche apporte des *éléments nouveaux* à différents niveaux : du point de vue des *données exploitées*, au niveau des *résultats empiriques* fournis, ainsi que des *éléments théoriques* avancés.

- Une première originalité de cette thèse réside dans la collecte et l'exploitation de données quantitatives récentes qui permettent d'aborder les phénomènes migratoires de façon précise et approfondie. Les données exploitées, issues du projet MAFE, sont en effet novatrices à plus d'un titre. Elles reposent sur une collecte *transnationale*, ce qui permet d'intégrer dans les analyses des non-migrants, des migrants de retour au pays mais également des migrants présents dans certains pays d'accueil. Si ce type de données ne va pas sans poser quelques difficultés d'ordre méthodologique (entre autres : sélection des pays de destination, difficulté de comparer migrants de retour et migrants actuels), elles permettent toutefois d'inclure dans les analyses différentes populations, ce qui est rarement possible. De plus, une partie de ces données est collectée de façon *biographique*, ce qui offre de nombreuses possibilités d'étudier de façon détaillée les interactions entre événements survenus au cours de la vie des individus. Par ailleurs, certains modules du questionnaire comme les *trajectoires migratoires des membres de l'entourage* sont particulièrement innovants et permettent des analyses plus poussées sur les rôles et sur l'influence de l'entourage sur les migrations. Enfin, participer activement aux différentes étapes du processus de collecte m'a permis de prendre conscience du terrain étudié, ainsi que des points forts et des faiblesses de l'enquête.
- Un deuxième apport de cette recherche a consisté à fournir des analyses approfondies sur les migrations congolaises, qui ont jusqu'alors été assez peu étudiées. L'étude des tendances générales, des déterminants ainsi que de certaines conséquences de ces déplacements en termes de mobilité professionnelle ont permis de mettre à jour des éléments nouveaux sur les

migrations congolaises, et de combler, dans une certaine mesure, le manque de recherches portant sur la question du genre et des réseaux à partir des migrations africaines.

- D'un point de vue théorique enfin, cette recherche a permis certaines avancées. D'une part, elle a contribué à détailler les atouts et les limites de l'approche en termes de réseaux à partir de l'opérationnalisation d'un grand nombre d'hypothèses et d'indicateurs. Et d'autre part, elle a souligné les interconnexions possibles avec d'autres théories, parfois considérées comme concurrentes. Cet effort de mise en relation de différentes approches m'a amenée à nuancer certains éléments de la littérature à propos de la relation entre 'genre' et 'migrations'. Les discours, qui ont souvent tendance à caractériser les femmes migrantes comme des actrices passives de leur parcours migratoire (notamment dans le cadre des migrations d'accompagnement ou de regroupement familial) ou à l'inverse, comme de véritables actrices de leur trajectoire, agissant de façon autonome, reposent en fait sur des réalités bien plus complexes que cela. Par ailleurs, il s'avère difficile d'évaluer l'influence de la migration sur les relations de genre pour différentes raisons. D'une part, les mouvements géographiques ne représentent qu'une des forces sociales susceptibles de transformer les relations de genre, et il s'avère difficile d'isoler l'effet des migrations des autres forces produisant le changement social. D'autre part, l'étude des transformations des relations de genre sous l'angle des migrations internationales implique des espaces sociaux et culturels différents qu'il faut pouvoir articuler. La notion même de genre -puisque'il est admis qu'elle relève d'une construction sociale- ne couvre pas les mêmes réalités au Nord et au Sud. Le cadre transnational dans lequel les études migratoires s'inscrivent implique de pouvoir constamment réinterroger cette notion face à la diversité des réalités sociales et culturelles rencontrées.

Par ailleurs, au terme de cette recherche, plusieurs *perspectives de recherche* peuvent être évoquées :

- Au fil de la thèse, les analyses ont souligné l'importance des liens entre migrants, non-migrants et migrants de retour. On a pu montrer que ces connexions au-delà des frontières avaient un impact sur les départs en migrations, sur le processus de décision (financement, choix de destination) ainsi que sur l'installation à destination (hébergement, insertion et mobilité professionnelle). Cette recherche s'est moins penchée sur le fonctionnement interne de ces interrelations. Si les réseaux comprennent une part « d'organisation humaine » (englobant ces différents aspects tant dans le pays d'accueil qu'à destination), ils comportent également « un aspect proprement institutionnel, formé d'un système de règles pratiques de fonctionnement du réseau » (Guilmoto et Sandron 2000, p.120). Ce deuxième aspect n'a pas été abordé comme tel dans cette thèse, pour deux raisons essentielles. D'une part, les données quantitatives restent limitées pour aborder ces questions de fonctionnement interne des réseaux. D'autre part, pour aborder ces questions, les cadres théoriques exploités devraient notamment s'ouvrir aux études traitant du transnationalisme (Ambrosini 2008, Baldassar, Baldassar and De Maria 2007).

- Par ailleurs, cette recherche a mis en évidence l'importance du réseau dans l'ensemble du processus migratoire, mais a également souligné le rôle particulier joué par le conjoint. Pour les femmes en union, on a vu que la présence de leur partenaire à l'étranger avait une influence positive très importante pour leur départ en migration, ainsi que dans le processus de décision. Par contre, une fois à destination, la présence du conjoint influence négativement la mobilité professionnelle des femmes. Sur base de quelques témoignages recueillis, on a proposé d'interpréter ce résultat comme le reflet d'une stratégie migratoire de couple dans laquelle l'acquisition d'une expérience professionnelle valorisante restait un privilège accordé au mari, tandis que les femmes occupaient des emplois plus alimentaires. Au vu de ces résultats, il serait intéressant d'étudier plus en détail les arrangements mis en œuvre au sein des couples dans le cadre des migrations conjointes ou de regroupement (Azoulay et Quiminal 2002, Bledsoe and Sow 2008). Par ailleurs, les notions 'accompagnement ou de regroupement familial ont été mentionnées à plusieurs reprises sans faire l'objet d'une étude approfondie. Il serait utile de relier certains résultats de cette thèse à des travaux en cours portant sur la question du regroupement familial des Sénégalais en Europe (Baizán, Beauchemin and González-Ferrer, 2011) ou des Congolais en Belgique (Nappa 2011).¹⁹¹
- A plusieurs reprises, on a pu souligner la dimension importante de la réciprocité dans les réseaux migratoires. Si les membres de l'entourage sont prêts à s'investir humainement ainsi que financièrement pour le voyage du migrant, c'est qu'il existe généralement un accord tacite par lequel « des profits sont anticipés en retour, notamment sous la forme de transferts financiers et matériels » de la part du migrant (Guilmoto et Sandron 2000, p. 115). Cette idée de « contrat migratoire » n'a été que mentionnée ici. Les données MAFE en permettent pourtant une étude détaillée, puisque des informations ont été collectées sur ces questions et ont d'ailleurs fait l'objet d'une étude récente (Mangalu 2011). Des liens avec cette étude devrait permettre d'élargir les perspectives de la présente recherche, pour offrir une vue plus large et sans doute plus complète du fonctionnement des réseaux migratoires en RD Congo.

¹⁹¹ Ces deux recherches en cours se basent également sur les données du projet MAFE.

RÉFÉRENCES

- Adam I. Les immigrés et leurs descendants sur le marché de l'emploi. Qu'en savons-nous en Belgique francophone (1989-2004)? Dans Martiniello M., Rea A., et Dassetto F. (eds), *Immigration et intégration en Belgique francophone. Etat des savoirs*, pages 223-236. Bruylant-Academia, Louvain-La-Neuve, 2007.
- Adepoju A. Issues and Recent Trends in International Migration in Sub-Saharan Africa. *International Social Science Journal*, 52 : 383-394, 2000.
- Adepoju A. Changing Configurations of Migration in Africa. *Migration Information Source*, Septembre, 2004.
- Adjamagbo A., Antoine P., Beguy D., et Dial F. Comment les femmes concilient-elles mariage et travail à Dakar et à Lomé ? Document de travail du Dial, Paris, DT/2006-04, 2006.
- Afsa Essafi C. Les modèles logit polytomiques non ordonnés : théorie et applications. Série des documents de travail « Méthodologie Statistique » de l'INSEE, n° 0301., 2003.
- Aguilera M. The Impact of Social Capital on Labour Force Participation : Evidence from the 2000 Social Capital Benchmark Survey. *Social Science Quarterly*, 83 : 853-874, 2002.
- Aldous J. Urbanization, the Extended Family, and Kinship Ties in West Africa. *Social Forces*, 41(1) : 6-12, 1962.
- Allison P. Discrete-Time Methods for the Analysis of Event Histories. *Sociological Methodology*, 13 : 61-98, 1982.
- Allison P. *Event History Analysis. Regression for Longitudinal Data*. Quantitative Applications in the Social Sciences. Newbury Park : Sage Publications, Vol 46, 1984.
- Ambrosini M. Travailler dans l'ombre. Les immigrés dans l'économie informelle. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 15 (2) : pp.95-121, 1999.
- Amuedo-Dorantes C. et Mundra K. Social networks and their impact on the earnings of Mexican Migrants. *Demography*, 44(4) : 849-863, 2007.
- Andall J. Catholic and state construction of domestic workers : the case of Cape Verdean women in Rome in the 1970s. Dans Koser K et Lutz H (eds), *The New Migration in Europe : Social Construction and Social Realities*, pages pp.124-142. Macmillan, London, 1998.
- Anderson B. Different roots in common ground : transnationalism and migrant domestic workers in London. *Journal of ethnic and migration studies*, 27 (4) : pp.673-683, 2001.
- Anh T., Nguyen Thang D., et Trung H. Migration to Competing Destinations and Off-Farm Employment in Rural Vietnam : A Conditional Logit Analysis. Development and Policies Research Center (DEPOCEN) Working Paper, Vietnam, 2008.
- Anthias F. et Lazaridis G. *Gender and Migration in Southern Europe : women on the move*. Berg, Oxford and New York, 2000.
- Antoine Ph., Bry X., et Diouf P. La fiche "Ageven" : un outil pour la collecte des données rétrospectives. *Techniques d'enquête*, 13(2) : 173-181, 1987.
- Antoine Ph. et Sow. . Rapports de genre et dynamiques migratoires. Le cas de l'Afrique de l'Ouest. Dans Bozon M. et Th. Locoh (eds), *Rapports de genre et questions de population. II. Genre, population et développement*, pages 143-159. INED, Paris, Dossiers et Recherches n° 85, 2000.
- Azoulay M. et Quimical C. Reconstruction des rapports de genre en situation migratoire : Femmes 'réveillées', hommes menacés en milieu soninké. *VEI enjeux*, 128 : 87-101, 2002.
- Ba O. Le Cameroun, un exemple d'essoufflement de l'immigration sénégalaise en Afrique. *Mondes en Développement*, 23(1) : 31-44, 1995.
- Ba O.C. et Bredeloup S. Migrations inter-africaines des femmes de la Vallée du Fleuve Sénégal. Dans Bisilliat J. (ed), *Face aux changements : les femmes du Sud*, pages 61-86. Paris, L'Harmattan, 1997.

- Bagalawa Mapatano J. *Crise de l'Etat et migrations. La diaspora congolaise-zaïroise en Suisse 1980-2005*. Publibook, 2007.
- Baghdadi L. Mexico-U.S. Migration : Do Spatial Networks Matter? Paper presented at the XX Annual Conference of the European Society for Population Economics, Vienna, June 2006.
- Baizan P., Beauchemin C. and Gonzalez-Ferrer A. A Reassessment of Family Reunification in Europe. The Case of Senegalese Couples, *MAFE Working Paper*, n°16, 27p. 2011.
- Bakan A. et Stasiulis D. Making the match : domestic placement agencies and the racialization of women's household work. *Signs*, 20 (2) : pp.303-335, 1995.
- Baldassar, L. (2007) 'Transnational Families and the Provision of Moral and Emotional Support: The Relationship between Truth and Distance' *Identities* 14(4): 385-409.
- Bamba D. La démystification du Parti-Etat au Zaïre. Contribution à une dynamique de renouveau démocratique au Congo. Thèse de doctorat, Université catholique de Louvain, Belgique, 2003.
- Barou J. *Europe, terre d'immigration. Flux migratoires et intégration*. PUG, Grenoble, 2001.
- Bartel A. Where Do the New U.S. Immigrants Live? *Journal of Labor Economics*, 7(4) : 371-391, 1989.
- Batumike C. *Femmes du Congo-Kinshasa*. L'Harmattan, Collection Études africaines, 2009.
- Bauer T., Epstein G., et Gang I. What are Migration Networks? IZA Discussion Paper No. 200, September 2000.
- Bazonzi J. Comprendre la mobilité féminine et la dynamique migratoire intra-africaine à partir du courant centrifuge au départ de Kinshasa. *Revue Congolaise d'Economie*, 5(1) : 2-19, 2010.
- Beauchemin C., Kabbanji L., Lessault D., and Schoumaker B. Migrations between Africa and Europe: Survey Guidelines, *MAFE Methodological Note* 1. 40p. 2010
- Beauchemin C. et González-Ferrer A. Sampling international migrants with origin-based snowballing method : : New evidence on biases and limitations. *Demographic Research*, 25 (3) : 103-134, 2011.
- Becker G. Human capital : a theoretical and empirical analysis, with special reference to education. National Bureau of Economic Research, General series, n. 80., 1964.
- Bettio F., Simonazzi A., et Villa P. Change in care regimes and female migration : the 'care drain' in the Mediterranean. *Journal of European Social Policy*, 16(3) (16) : pp. 271-285, 2006.
- Bilsborrow R. et Zlotnik H. Preliminary Report of the United Nations Expert Group Meeting on the Feminization of Internal Migration. *International Migration Review*, 26 (1) : 138-161, 1992.
- Bitumba Tipo-Tipo M. *Migration sud/nord, levier ou obstacle?: les Zaïrois en Belgique*. Institut africain. 167p., 1995.
- Bledsoe C. et Sow P. Family Reunification Ideals and the Practice of Transnational Reproductive Life among Africans in Europe. Max-Planck-Institut Working paper 2008-001, 2008.
- Bocquier P. et Traoré S. *Urbanisation et dynamique migratoire en Afrique de l'ouest : la croissance urbaine en panne*. Paris, L'Harmattan, 2000.
- Bouchard H. *Commerçantes de Kinshasa. Pour survivre*. L'Harmattan, 2003.
- Boyd M. Family and Personal Networks in International Migration : Recent Developments and New Agendas. *International Migration Review*, 23 (3) : 638-670, 1989.
- Boyd M. et Grieco E. Women and Migration : Incorporating Gender into International Migration Theory. *Migration Information Source*, page 34, 2003.
- Brennan D. Selling Sex for Visas : Sex Tourism as a Stepping-stone to International Migration. Dans Ehrenreich B. et Hochschild A. (eds), *Global Women. Nannies, Maids and Sex Workers in the New Economy*, pages pp.154-168. New York : Metropolitan Books, 2002.
- Bribosia E. et Rea A. Le débat sur les nouvelles migrations en Belgique à la lumière des politiques migratoires récentes. Dans Bribosia E. et Rea A. (eds), *Les nouvelles migrations. Un enjeu européen*, pages pp. 233-259. Editions Complexe, Bruxelles, 2002.
- Buakasa G. *Réinventer l'Afrique. De la tradition à la modernité au Congo-Zaïre*. L'Harmattan, 1996.
- Bwakali D. Gender Inequality in Africa. *Contemporary Review*, 279 : 270-272, 2001.

- Campani G. Du Tiers-Monde à l'Italie : une nouvelle immigration féminine. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 5 (2) : 29-43, 1989.
- Castles S. et Miller M. *The Age of Migration*. Macmillan. Palgrave Macmillan, London, 1998.
- Catarino C. et Morokvasic M. Femmes, genre, migration et mobilités. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 21 (1) : 7-27, 2005.
- Cerruti M. et Gaudio M. Gender Differences between Mexican Migration to the United States and Paraguayan Migration to Argentina. *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 630 : 93-113, 2010.
- Cerrutti M. et Massey D. On the Auspices of Female Migration from Mexico to the United States. *Demography*, 38 (2) : 187-200, 2001.
- Chaib S. Insertion des femmes immigrées en France. Document de travail, CFDT, 2001.
- Chammartin Moreno-Fontes G. La féminisation des migrations internationales. *Education ouvrière*, 129 : 43-53, 2002.
- Chant S. *Gender and Migration in Developing Countries*. Belhaven Press, London & New York, 1992.
- Chant S. et Radcliffe S. Migration and Development : The Importance of Gender. Dans Chant Sylvia (ed), *Gender and Migration in Developing Countries*. Belhaven Press, London & New York, 1992.
- Comoe E. Femmes et migration en Côte d'Ivoire : le mythe de l'autonomie. *African Population Studies / Étude de la population africaine*, 20 (1) : 89-117, 2005.
- Cros M-F. et Misser F. *Géopolitique du Congo (RDC)*. Ed.Complexes, 2006.
- Curran S., Garip F., Chang Y., et Tangchonlatip K. Gendered Migrant Social Capital : Evidence from Thailand. *Social Forces*, 84 (1) : 225-255, 2005.
- Curran S. et Rivero-Fuentes E. Engendering Migrant Networks : The Case of Mexican Migration. *Demography*, 40 (2) : 289-307, 2003.
- Curran S. et Saguy A. Migration and Cultural Change : A Role for Gender and Social Networks ? *Journal of International Women's Studies*, 2 (3) : 54-77, 2001.
- Davis B., Stecklov G., et Winters P. Domestic and International Migration from Rural Mexico : Disaggregating the Effects of Network Structure and Composition. *Population Studies*, 56 (3) : 291-309, 2002.
- Davis B. et Winters P. Gender, Networks and Mexico-US Migration. *Journal of Development Studies*, 38 (2) : 1-26, 2001.
- de Haas H. The Myth of Invasion : Irregular Migration from West Africa to the Maghreb and the European Union. IMI Research Report, 79p., 2007.
- de Herdt T. Against all odds : Coping with regress in Kinshasa, Zaïre. *European Journal of Development Research*, 9 (1) (1) : 209-230, 1997.
- de Herdt T. Ménages cachés, mères célibataires et cibabalaba : déclin économique et évolution de la composition des ménages à Kinshasa. *Cahiers Africains*, 60 : 155-172, 2004.
- de Herdt T. Hidden Families, Single Mothers and Cibabalaba : Economic Regress and Changing Household Composition in Kinshasa. Dans T. Trefon (eds). *Reinventing Order in the Congo. How People Respond to State Failure in Kinshasa*, pp. 116-136, 2004.
- De Jong G. Expectations, gender, and norms in migration decision-making. *Population Studies*, 54 (3) : pp. 307-319, 2000.
- Decimo F. Le chemin des femmes de l'émigration transnationale. Les réseaux familiaux et les situations parentales des femmes somaliennes et marocaines à Bologne. Communication présentée au Colloque Mobilités au féminin, Tanger, 2005.
- Deléchat C. International Migration Dynamics : The Role of Experience and Social Networks. *Labour*, 15(3) : 457-486, 2001.
- Demart S. *Les territoires de la délivrance : mises en perspectives historique et plurilocalisée du réveil congolais (Bruxelles, Kinshasa, Paris, Toulouse)*. Presses universitaires de Louvain, UCL, 2010.

- Denis Ph. et Sapia C. (dir.). *Femmes d'Afrique dans une société en mutation*. Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant (« Espace Afrique »), 2004.
- Docquier F. et Marfouk A. International migration by educational attainment (1990-2000). Dans Ozden M., C. et Schiff (ed), *International migration, remittances and the brain drain*, Chapitre 5. World Bank and Palgrave-Macmillan, 2006.
- Dolfin S. et Genicot G. What Do Networks Do? The Role of Networks on Migration and 'Coyote' Use. *Review of Development Economics*, 14 : 343-359, 2010.
- Donato K. Current Trends and Patterns of Female Migration : Evidence from Mexico. *International Migration Review*, 27 (4) : pp. 748-771, 1993.
- Doringer P. et Piore M. *Internal Labor Markets and Manpower Adjustment*. New York : D.C. Heath and Company., 1971.
- Dunn K.C. A survival guide to Kinshasa . Lessons of the father, passed down to the son. Dans Clark J. F (ed), *The African Stakes of the Congo War*, pages 53-74. Fountain Publishers, Kampala, 2002.
- Ehrenreich B. et Hochschild A. *Global Women. Nannies, Maids and Sex Workers in the New Economy*. Metropolitan Books, London, 2002.
- Elena B. Kinship Ties of Mexican Migrant Women on the United States-Mexico Border. *Journal of Comparative Family Studies*, 32 : 549-569, 2001.
- Epstein G. Herd and Network Effects in Migration Decision-Making. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 34(4) : 567-583, 2008.
- Espinoza R. Migration Trends : Maps and Chart. Dans Ehrenreich B. et Hochschild A. (eds), *Global Women. Nannies, Maids and Sex Workers in the New Economy*, pages pp.275-280. Metropolitan Books, 2002.
- Fafchamps M. et Shilpi F. Determinants of Choice of Migration Destination. Policy Research Working Paper, The World Bank, n°4728, september 2008.
- Feld S. *La main d'oeuvre étrangère en Belgique. Analyse du dernier recensement*. Academia-Bruylant, Louvain-La-Neuve, 2010.
- Feld S. et Lannoy F. Concentration et diffusion du travail étranger. L'évolution sectorielle de la main-d'oeuvre étrangère en Belgique. Document de travail du GRESP, 1999.
- Feliciano C. Gendered Selectivity : U.S. Mexican Immigrants and Mexican Non Migrants, 1960-2000. *Latin American Research Review*, 43(1) : 139-160, 2008.
- Findley S.E. Les migrations féminines dans les villes africaines : leurs motivations et expériences. Dans Antoine P. et Coulibaly S. (eds), *L'insertion urbaine des migrants en Afrique*. Paris : ORSTOM, 1989.
- Flahaux M-L., Beauchemin C., et Schoumaker B. Partir, revenir : tendances et facteurs des migrations africaines intra et extra-continentales. MAFE Working Paper n°7, avril 2010.
- FNUAP . *Etat de la population mondiale 2006. Les femmes et la migration internationale*. Fonds des Nations Unies pour la population, New-York, 2006.
- Garbin D. and Pambu W.G. *Roots and Routes: Congolese diaspora in multicultural Britain*. London: CRONEM/CORECOG, 78p., 2009.
- Garcia M. et Paiewonsky D. *Gender, remittances and development : The case of women migrants from Vicente Noble, Dominican Republic*. United Nations International Research and Training Institute for the Advancement of Women (UN-INSTRAW), 2006.
- Gardiner Barber P. Agency in Philippine women's labour migration and provisional diaspora. *Women's Studies International Forum*, 23 (4) : 399-411, 2000.
- Garip F. Social capital and migration : how do similar resources lead to divergent outcomes? *Demography*, 45 (3) : 591-617, 2008.
- Goss J. et Lindquist B. Conceptualizing International Labor Migration : A Structuration Perspective. *International Migration Review*, 29 (2) : 317-351, 1995.
- Granovetter M. The Strenght of Weak Ties. *American Journal of Sociology*, 78 (6) : 1360-1380, 1973.

- Greenwell L., Valdez R., et Da Vanzo J. Social ties, wages, and gender in a study of Salvadorean and Pilipino immigrants in Los Angeles. *Social Science Quarterly*, 78(2) : 559-577, 1997.
- Guilmoto Ch. et Sandron F. La dynamique interne des réseaux migratoires dans les pays en développement. *Population*, 55 (1) : pp. 105-35, 2000.
- Guzman J. Trends in International migration : is there a feminization of migration flows. Unpublished study by PRMGE, World Bank, 2006.
- Hagan J. Social Networks, Gender, and Immigrant Incorporation : Ressources and Constraints. *American Sociological Review*, 63 (1) : 57-67, 1998.
- Harris J. et Todaro M. Migration, unemployment and development : A two-sector analysis. *American Economic Review*, 60(1) (60) : 126-142, 1970.
- Heering L., van der Erf R., et van Wissen L. The Role of Family Networks and Migration Culture in the Continuation of Moroccan Emigration : A Gender Perspective. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 30 (2) : pp. 323-337, 2004.
- Hertrich V. et Lesclingand M. Entrée dans l'âge adulte en milieu rural africain : vers une convergence des trajectoires masculines et féminines ? Le cas des Bwa du Mali. Dans Lebugle A. et Vallin J. (eds), *Sur le chemin de la transition. Onze communications présentées au XXIVe Congrès général de la population, Salvador de Bahia, Brésil, août 2001*. Paris, INED, Dossiers et Recherches n°110, 2002.
- Hesselbein G. The rise and decline of the Congolese State. An analytical narrative of state-making. Working Paper of the Crisis States Research Centre, London School of Economics, n°21, 2007.
- Hochschild A. Global care chains and emotional surplus value. Dans Hutton W. et Giddens A. (eds), *On the Edge. Living with Global Capitalism*, pages 130-146. Jonathan Cape, London, 2000.
- Hoffman S. et Duncan G. Multinomial and Conditional Logit Discrete-Choice Models in Demography. *Demography*, 25(3) : 415-427, 1988.
- Hondagneu-Sotelo P. Overcoming Patriarcal Constraints : The Reconstruction of Gender Relations among Mexican Immigrant Women and Men. *Gender and Society*, 6 (3) : 393-415, 1992.
- Hondagneu-Sotelo P. *Gendered Transitions : Mexican Experiences of Immigration*. Berkeley, 1994.
- Hondagneu-Sotelo P. et Avila E. 'I'm here, but I'm there' : The Meanings of Latina Transnational Motherhood. *Gender and Society*, 11 (5) : pp. 548-571, 1997.
- INSTRAW . *The Migration of Women : Methodological Issues in the Measurement and Analysis of Internal and International Migration*. United Nations International Research and Training Institute for the Advancement of Women (UN-INSTRAW), 1996.
- International Organization for Migration . *Female Migrants : Bridging the Gaps Throughout the Life Cycle - Selected Papers of the UNFPA-IOM Expert Group Meeting*. IOM and UNFPA, 2006.
- Jaccard J. *Interaction effects in logistic regression*. Sage collection, vol. 135, 2001.
- Jackson R., Huang Sh., et Yeoh B. Les migrations internationales des domestiques philippines. Contextes et expériences aux Philippines et à Singapour. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 15 (2) : 37-67, 1999.
- Jaeger D. Local Labor Markets, Admission Categories, and Immigrant Location Choice. Hunter College and Graduate School CUNY Working Paper, 2000.
- Kadima D. Motivations à l'émigration et activités économiques des immigrés congolais (RDC) en Afrique du Sud. Dans Bouillon A. (ed), *Immigration africaine en Afrique du Sud. Les migrants francophones des années 1990*, pages 105-124. IFAS/Karthala, Johannesburg/Paris, 1999.
- Kagné B. et Martiniello M. L'immigration subsaharienne en Belgique. *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, 1721 : 5-49, 2001.
- Kalleberg A. et Sorensen A. The sociology of labor markets. *Annual Review of Sociology*, 5 : 351-379, 1979.
- Kanaiaupuni S. Reframing the Migration Question : An Analysis of Men, Women, and Gender in Mexico. *Social Forces*, 78 (4) : 1311-1348, 2000.

- Katz E. et Stark O. Labor Migration and Risk Aversion in Less Developed Countries. *Journal of Labor Economics*, 4 (1) : 134-149, 1986.
- King R. et Zontini E. The role of gender in the South European immigration model. *Papers*, 60 (60) : 35-52, 2000.
- Kofman E. Birds of passage a decade later : gender and immigration in the European Union. *International Migration Review*, 33 (2) : 269-299, 1999.
- Kofman E. Genre et migration internationale : critique du réductionnisme théorique. Dans M. Hersent et Cl. Zaidman (eds), *Genre, Travail et Migrations en Europe*, pages pp. 79-92. Cahiers du Cedref, Paris, 2003.
- Kofman E. Gendered Global Migrations. Diversity and Stratification. *International Feminist Journal of Politics*, 6 (4) : pp. 643-665, 2004.
- Lautier B. Les employées domestiques latino-américaines et la sociologie : tentative d'interprétation d'une bévée. Dans Kergoat D. (ed), *Travail des hommes, travail des femmes. Le mur invisible*, pages pp.137-160. L'Harmattan, Paris, 2002.
- Le Espiritu Y. *Asian American women and men : labor, laws and love*. Rowman & Littlefield Publishers, 1997.
- Le Espiritu Y. Gender, Migration, and Work : Filipina Health Care Professionals to the United States. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 21 (1) : 55-75, 2005.
- Le Goff J-M. et Forney Y. Mise en oeuvre des modèles logistiques à temps discret avec SPSS. Support de cours consulté à l'adresse <http://www2.unil.ch/pavie/documentation/introduction.htm>. Centre lémanique d'analyse des parcours et modes de vie (PaVie) et Laboratoire de démographie et d'études familiales. Universités de Lausanne et de Genève, 2003.
- Le Jeune G., Piché V., et Poirier J. L'émergence d'une migration féminine autonome du milieu rural vers le milieu urbain au Burkina Faso? *Étude de la population africaine/African Population Studies*, 20(2) : 101-123, 2005.
- Lesclingand M. Expériences migratoires des hommes et des femmes dans une population rurale du Mali. Dans Locoh Th. et Vallin J. (eds), *Genre et développement : huit communications présentées à la Chaire Quételet 2000*, pages 139-158. Paris, INED, (Dossiers et Recherches n°95), 2000.
- Lessault D. et Beauchemin C. Ni invasion, ni exode. Regards statistiques sur les migrations d'Afrique subsaharienne. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 25 (1) : 163-194, 2009.
- Lim L. The Status of Women and International Migration. Dans United Nations (ed), *International Migration Policies and the Status of Female Migrants : Proceedings of the United Nations Expert Group Meeting on International Migration Policies and the Status of Female Migrants*, pages 29-55. Department for Economic and Social Information and Policy Analysis, Population Division, New York, 1995.
- Lindstrom D. The Impact of Temporary U.S. Migration on Fertility of Female Migrants : The Case of Temporary Migration in a Rural Mexican Township. Working Paper of the Population Studies and Training Center, Brown University, Providence, RI., 1997.
- Liu M. Migrant Networks and International migration : Testing Weak Ties. MAFE Working Paper 14, 2011.
- Livingston G. Gender, job searching, and employment outcomes among Mexican immigrants. *Population Research and Policy Review*, 25 : 43-66, 2006.
- Locoh T. Structures familiales et changements sociaux. Dans Tabutin D. (ed), *Population et société en Afrique au sud du Sahara*, pages 441-478. Paris, L'Harmattan, 1988.
- Locoh T. Les familles africaines face à la crise. *Afrique contemporaine*, 166 : 3-14, 1993.
- Ludec N. De la campagne à la ville : les employées domestiques à Mexico. *Amérique latine : Histoire et Mémoire*, 4 : 1-15, 2002.

- Lututala B. L'ubiquité résidentielle des migrants congolais. Une enquête auprès des migrants à Paris. *Civilisations*, 54 : 117-124, 2006.
- Lututala M., P. Ngondo, et Mukeni B. *Dynamique des structures familiales et accès des femmes à l'éducation au Zaïre. Cas de la ville de Kinshasa*. Université de Kinshasa, 1996.
- Mahler S. Engendering Transnational Migration : A Case Study of Salvadorans. *American Behavioral Scientist*, 42(4) : 690-719, 1999.
- Makabu Ma Nkenda T., Mba M., et Torelli C. L'Emploi, le Chômage et les Conditions d'Activité en République Démocratique du Congo : Principaux résultats de la phase 1 de l'Enquête 1-2-3 2004-2005. Document de travail du Dial, 14, 2007.
- Malu M-R. *Le travail des femmes en République démocratique du Congo : exploitation ou promesse d'autonomie ?* Unesco, Paris, 2006.
- Mangalu J. *Migrations internationales, transferts des migrants et conditions de vie des ménages d'origine. Cas de la ville de Kinshasa*. Presses universitaires de Louvain, UCL, 2011.
- Massey D. Social Structure, Household Strategies, and the Cumulative Causation of Migration. *Population Index*, 56 (1) : 3-26, 1990.
- Massey D., Alarcon R., Durand J., et Gonzalez H. *Return to Aztlan : the social process of international migration from Western Mexico*. University of California Press, 1987.
- Massey D., Arango J., Hugo G., Kouaouci A., Pellegrino A., et Taylor E. Theories of International Migration : A Review and Appraisal. *Population and Development Review*, 19 (3) : 431-467, 1993.
- Massey D., Arango J., Hugo G., Kouaouci A., Pellegrino A., et Taylor J. *Worlds in Motion : Understanding International Migration at the End of the Millennium*. Oxford : Oxford University Press, 1998.
- Massey D. et Aysa M. Social Capital and International Migration from Latin America. Dans United Nations (ed), *Proceedings of the Expert Group Meeting on International Migration and Development in Latin America and the Caribbean*. Department for Economic and Social Information and Policy Analysis, Population Division, 2005.
- Massey D. et Espinosa K. What's Driving Mexico-US Migration? A Theoretical, Empirical and Policy Analysis. *The American Journal of Sociology*, 102 (4) : 939-999, 1997.
- Massey D. et Zenteno R. A Validation of the Ethnosurvey : The Case of Mexico-US Migration. *International Migration Review*, 34(3) : 766-793, 2000.
- Mattoo A., Neagu I., et Ozden C. Brain waste? Educated immigrants in the US labor market. *Journal of Development Economics*, 87 : 255-269, 2008.
- McClapin J. Historicity of a crisis. The origins of the Congo War. Dans Clark J. F (ed), *The African Stakes of the Congo War*, pages 33-50. Fountain Publishers, Kampala, 2002.
- McFadden D. Modeling the Choice of Residential Location. Dans Lundqvist L., Snickars F., et Weibull J. (eds), *Spatial Interaction Theory and Planning Models*, pages 75-96. North Holland : Amsterdam, 1978.
- Mellon C. Immigration : faits, chiffres et débats. *Migrants et Migrations - Ceras - revue Projet*, 2011.
- Menjivar C. Kinship Networks Among Immigrants : Lessons From a Qualitative Comparative Approach. *International Journal of Comparative Sociology*, 36 (3/4) : 219-232, 1995.
- Menjivar C. The Intersection of Work and Gender. Central American Immigrant Women and Employment in California. *American Behavioral Scientist*, 42 (4) : 601-627, 1999.
- Menjivar C. Networks and Religious Communities Among Salvadoran Immigrants in San Francisco, Phoenix, and Washington, D.C. Working paper 25 of the Center for Comparative Migration Studies, University of California, San Diego, 2000.
- Mianda G. *Femmes africaines et pouvoir : les maraîchères de Kinshasa*. L'Harmattan, 1996.
- Ministère du Plan et Macro International . *Enquête Démographique et de Santé, République Démocratique du Congo 2007*. Calverton, Maryland, U.S.A. : Ministère du Plan et Macro International, 2008.

- Morokvasic M. Birds of passage are also women... *International Migration Review*, 18 (68) : 886–907, 1984.
- Munshi K. Identification of Network Effects : Mexican Migrants in the U.S. Labor Market. Paper Presented at the NEUDC Conference, Boston, 2001.
- Munshi K. Networks in the Modern Economy : Mexican Migrants in the U. S. Labor Market. *The Quarterly Journal of Economics*, 118 (2) : 549–599, 2003.
- Mutamba Lukusa G. Congo/Zaire, la faillite d'un pays. Déséquilibre macro-économique et ajustements (1988-1999). *Cahiers Africains*, 37 : 192 p., 2000.
- Nappa J. Les déterminants de la réunification familiale des migrants internationaux en Europe. Cas des Congolais vivant en Belgique. Mémoire de Master en démographie, Université catholique de Louvain, 2011.
- Ndaywel è Nziem I. *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la République démocratique*. De Boeck/Larcier, Bruxelles/Paris, 1998.
- Niimi Y., Ozden C., et Schiff M. Remittances and the Brain Drain : Skilled Migrants Do Remit Less. ADB Economics Working Paper N. 126, 2008.
- OECD . *International Migration Outlook*. SOPEMI, 2006.
- Oso Casas L. L'immigration en Espagne des femmes chefs de famille. Dans Falquet Goldberg-Salinas A. et Zaidman C., J. (ed), *Femmes en migration*, volume 8-9, pages pp.89–140. Cahiers du Cedref n°8, Paris, 2000.
- Oso Casas L. Stratégies de mobilité sociale des domestiques immigrées en Espagne. *Revue du Tiers Monde*, XLIII (170) : pp.287–305, 2002.
- Oso Casas L. Femmes, actrices des mouvements migratoires. Dans Verschuur Ch. et Reysoo F. (eds), *Femmes en mouvement, Genre, migrations et nouvelle division internationale du travail*, pages 165–193. Cahiers Genre et Développement n°5, 2004.
- Oso Casas L. Prostitution et immigration des femmes latino-américaines en Espagne. *Cahiers du Genre*, 40 : pp. 91–113, 2006.
- Oso Casas L. et Garson J-P. The feminisation of international migration. Paper presented at the OECD and European Commission Seminar Migrant Women and the Labor Market : Diversity and Challenges, 26-27 September 2005 2005.
- Ouali N. Quarante ans de présence marocaine en Belgique. Dans Ouali N. (ed), *Trajectoires et dynamiques migratoires de l'immigration marocaine en Belgique*, pages pp. 19–61. Academia-Bruylant, Louvain-La-Neuve, 2004.
- Owen D. *African migration to the UK*. Conference on African Transnational and Return Migration, University of Warwick, Coventry, UK. June 2009.
- Palloni A., Massey D., Ceballos M., Espinosa K., et Spittel M. Social Capital and International Migration : A Test Using Information on Family Networks. *The American Journal of Sociology*, 106 (5) : 1262–1298, 2001.
- Parrenas R. Migrant Filipina Domestic Workers and the International Division of Reproductive Labor. *Gender and Society*, 14 (4) : pp.560–581, 2000.
- Pedraza S. Women and Migration : The Social Consequence of Gender. *Annual Review of Sociology*, 17 (1) : pp. 303–325, 1991.
- Peemans J.-Ph. *Le Congo-Zaïre au gré du XXe siècle. État, économie, société 1880-1990*. Paris, L'Harmattan, 1998.
- Pessar P. Engendering Migration Studies. The Case of New Immigrants in the United States. *American Behavioral Scientist*, 42 (4) : 577–600, 1999.
- Phongi Kingiela A. *Intégration professionnelle des immigrants congolais en Belgique : facteurs explicatifs de l'accès au premier emploi*, Mémoire de Master, DEMO, 2010.
- Pilon M. et Vignikin K. *Ménages & familles en Afrique subsaharienne*. Editions des Archives contemporaines, 2006.

- Piore M. *Birds of Passage : Migrant Labour and Industrial Societies*. Cambridge University Press, Cambridge, 1979.
- Portes A. Social Capital : Its Origins and Applications in Modern Sociology. *Annual Review of Sociology*, 24 : 1-24, 1998.
- Portes A. et Sensenbrenner J. Embeddedness and Immigration : Notes on the Social Determinants of Economic Action. *The American Journal of Sociology*, 98 (6) : 1320-1350, 1993.
- Puechguirbal N. Women and War in the Democratic Republic of the Congo. *Signs*, 28(4) : 1271-1281, 2003.
- Putzel J., Lindemann S., et Schouten C. Drivers of change in the Democratic Republic of Congo. The rise and decline of the state and challenges for reconstruction. A literature review. Working Paper of the Crisis States Research Centre, London School of Economics, n°26, 2007.
- Rakotonarivo A. et Vause S. Mobilité internationale étudiante et insertion professionnelle : le cas des Congolais en Belgique. Communication à la Journée Scientifique de Pôle Suds "Migration et éducation", INED, Paris, Décembre 2010.
- Ramirez A. La valeur du travail. L'insertion dans le marché du travail des immigrées marocaines en Espagne. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 15 (2) : pp. 9-36, 1999.
- Rasmussen H. *No entry. Immigration Policy in Europe*. Copenhagen Business School Press, Copenhagen, 1997.
- Reyneri E. The role of the underground economy in irregular migration to Italy : cause or effect ? *Journal of ethnic and migration studies*, a.25 (2) : pp.313-331, 1998.
- Sanders M., Nee V., et Sernau S. Asian Immigrants' Reliance on Social Ties in a Multiethnic Labor Market. *Social Forces*, 81 : 281-314, 2002.
- Sassen S. Women's burden : Counter-geographies of globalization and the feminization of Survival. *Journal of International Affairs*, 53 (2) : pp. 503-524, 2000.
- Schoepf BG. Women, AIDS, and Economic Crisis in Central Africa. *Canadian Journal of African Studies / Revue Canadienne des Études Africaines*, 22(3) : 625-644, 1988.
- Schoonvaere Q. Etude de la migration congolaise et de son impact sur la présence congolaise en Belgique : Analyse des principales données démographiques. Etude du Centre pour l'égalité des chances et de lutte contre le racisme, Bruxelles, 2010.
- Schoumaker B. et Diagne A. Migrations between Africa and Europe : Data Collection Report. MAFE Methodological Note, 2, May 2010.
- Schoumaker B., Vause S., et Mangalu J. Political turmoil, economic crises, and international migration in DR Congo : Evidence from event-history data (1975-2007). MAFE Working Paper 2, 2010a.
- Schoumaker B., Vause S., et Mangalu J. Political Turmoil, Economic Crisis, and International Migration in DR Congo : Evidence from Event-History Data (1975-2007). Dans Satomi K., Bengtsson T., et Campbell C. (eds), *Demographic Responses to Economic and Environmental Crises*, pages 150-171. Kashiwa, 2010b.
- Shapiro D. et Tamashe O. *Kinshasa in transition. Women's education, employment, and fertility*. The University of Chicago Press, Chicago, 2003.
- Silberschmidt M. Changing gender roles and male disempowerment in rural and urban East Africa : a neglected dimension in the study of sexual and reproductive behaviour in East Africa. Paper presented at the XXIV IUSSP General Population Conference Salvador, Brazil, 18-24 August 2001, 2001.
- Sorensen A. The Structure of Inequality and the Process of Attainment. *The American Sociological Review*, 42(6) : 965-978, 1977.
- Stark O. et Bloom D. The New Economics of Labor Migration. *American Economic Review*, 75 (2) : pp. 173-178, 1985.

- Stark O. et Taylor E. Relative Deprivation and International Migration. *Demography*, 26 (1) : pp. 1-14, 1989.
- Steinberg J. *A mixed reception. Mozambican and Congolese Refugees in South Africa*. ISS Monograph Series, n°117, Institute for Security Studies, Cape Town, 2005.
- Sumata C., Trefon T., et Cogels S. Images et usages de l'argent de la diaspora congolaise : les transferts comme vecteur d'entretien du quotidien à Kinshasa. Dans *Ordre et désordre à Kinshasa : réponses populaires à la faillite de l'Etat*, pages 135-154. Tervuren/Paris, Institut africain/L'Harmattan, 2004.
- Tacoli C. International Migration and the Restructuring of Gender Asymmetries : Continuity and Change among Filipino Labor Migrants in Roma. *International Migration Review*, 33 (3) : 658-682, 1999.
- Thadani V. et Todaro M. Female Migration : A Conceptual Framework. Dans Fawcett J., Khoo S., et Smith P. (eds), *Women in the Cities of Asia : migration and urban adaptation*, pages pp. 36-59. Westview Press, Boulder, Colorado, 1984.
- Tienda M. et Booth K. Gender, Migration and Social Change. *International Sociology*, 6 (1) : pp. 41-72, 1991.
- Toma S. et Vause S. The role of kin and friends in male and female international mobility from Senegal and DR Congo. MAFE Working Paper 13, 2011.
- Truong Th. Gender, International Migration and Social Reproduction : Implications for Theory, Policy, Research and Networking. *Asian and Pacific Migration Journal*, 5 (1) : 27-52, 1996.
- Tshibambe N. Les femmes en mouvement : Morphologie d'une catégorie émergente dans la mobilité africaine. Cas de la République démocratique du Congo. Communication présentée à l'Atelier sur les Migrations africaines : Comprendre les dynamiques des migrations sur le continent (Accra, 18-21 septembre 2007), 2007.
- Tshibambe N. et Vwakyankazi M. Profil migratoire par pays : cas de la RDC. Document préparé pour le programme Perspectives Africaines sur la Mobilité Humaine, Université de Lubumbashi, Lubumbashi, 2008.
- Tyner J. The global context of gender labor migration from the Philippines to the United States. *American Behavioral Scientist*, 42 (4) : pp.671-689, 1999.
- United Nations . *International Migration Report*. 2002.
- United Nations . *Trends in Total Migrant Stock : The 2005 Revision*. New York, 2006.
- United Nations . *2004 World Survey on the Role of Women in Development. Women and International Migration*. New York, 2006b.
- United Nations . *Trends in International Migrant Stock : The 2008 Revision*. Department of Economic and Social Affairs, Population Division, 2009.
- United Nations . *World Population Prospects : The 2010 Revision*. CD-ROM Edition - Extended Dataset in Excel and ASCII formats. (United Nations publication), 2011.
- Vause S. Genre et migrations internationales Sud-Nord : une synthèse de la littérature. Mémoire de DEA en démographie, Université catholique de Louvain, 2007.
- Vause S. Genre et migrations internationales Sud-Nord : une synthèse de la littérature. Document de travail du Sped - Centre de recherche en démographie et sociétés, n°32, 50p., 2009.
- Vause S. Différences de genre en matière de mobilité professionnelle des migrants congolais en Belgique. *Espace Population Sociétés*, 2, 2011.
- Verheagen B. *Femmes zaïroises de Kisangani : combats pour la survie*. L'Harmattan, 1990.
- Vidal C. La "solidarité africaine" : un mythe à revisiter, *Cahiers d'Etudes africaines*, 136 (4), pp. 687-691, 1994.
- Vidal-Coso E. et Miret-Gamundi P. Labour trajectories of immigrant women in Spain : towards a social upward mobility? Paper presented at XXVI IUSSP International Population Conference, Marrakech (Morocco), 27 September-2 October., 2009.

- Waldinger R. The Making of Immigrant Niche. *International Migration Review*, 38 : 3-29, 1994.
- Wallerstein I. *Capitalisme et économie-monde. Le système du monde du XVème siècle à nos jours*. Flammarion, Paris, 1974.
- Wilson T. Weak Ties, Strong Ties : Network Principles in Mexican Migration. *Human Organisation*, 57 (4) : 394-403, 1998.
- Winters P., Janvry A.de, et Sadoulet E. Family and Community Networks in Mexico-US Migration. *The Journal of Human Resources*, 36 (1) : 159-184, 2001.
- Wood Ch. Equilibrium and Historical-Structural Perspectives on Migration. *International Migration Review*, 16 (2) : pp. 298-319, 1982.
- Yamaguchi K. *Event History Analysis*. Applied Social Research Methods Series. Newbury Park : Sage Publications, Vol. 28, 1991.
- Yamanaka K. et Piper N. Feminized Migration in East and Southeast Asia : Policies, Actions and Empowerment. United Nations Research Institute for Social Development (UNRISD) Occasional Paper 11, 2005.
- Yeates N. Global Care Chains. Critical reflexions and lines of enquiry. *International Feminist Journal of Politics*, 6 (3) : 369-391, 2004.
- Zlotnik H. International Migration Policies and the Status of Female Migrants. *International Migration Review*, 24(2) : 372-381, 1990.
- Zlotnik H. The South-to-North Migration of Women. *International Migration Review*, 29 (1) : 229-254, 1995.
- Zlotnik H. The Global Dimension of Female Migration. *Migration Information Source*, March 2003a.
- Zlotnik H. Théories sur les migrations internationales. Dans Caselli G., Vallin J., et Wunsch G. (eds), *Démographie : analyse et synthèse. Les déterminants de la migration*, volume IV, pages pp. 55-78. INED, Paris, 2003b.

1. CRISES POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES EN RD CONGO : VERS UNE DÉTÉRIORATION DES CONDITIONS DE VIE

Depuis l'indépendance du pays en 1960, le Congo-Zaïre a connu une série de ralentissements économiques et d'épisodes d'instabilité politique. Dans l'ensemble, huit grandes périodes peuvent être distinguées dans l'histoire politique et économique du pays (Schoumaker, Vause and Mangalu 2010, Mangalu 2011).¹⁹²

La première période (1960-1965), qui débute avec l'indépendance du Congo belge en 1960, est marquée par des rébellions et des incertitudes politiques. Plusieurs partis se disputent le pouvoir (Putzel et al. 2008), et la « première République du Congo » prend fin en 1965, date à laquelle Joseph Mobutu, alors commandant en chef de l'armée, prend le contrôle du pays et s'autoproclame président pour cinq ans (Stengers 1989, Ndaywel 1998, Bamba 2003). Il consolide peu à peu son pouvoir et est rapidement élu président à l'issue d'un scrutin sans opposition (Cros et Misser 2006). Sur le plan économique, bien que cette période se caractérise par une certaine stagnation, une inflation élevée et une détérioration de la balance extérieure (Peemans 1997), les répercussions de ces troubles économiques sur la population restent limités, notamment parce que les systèmes sociaux et d'infrastructure sont encore fonctionnels à cette époque (Ndaywel 1998).

Encadré 17. Quelques caractéristiques de la République démocratique du Congo

La République démocratique du Congo¹⁹³ est l'un des plus grands pays d'Afrique subsaharienne : le second en termes de superficie après le Soudan. Avec une population estimée à 66 millions environ en 2010 (United Nations, 2010), la RD Congo est le troisième pays le plus peuplé d'Afrique subsaharienne (après le Nigeria et l'Éthiopie). La RD Congo est par ailleurs l'un des pays les plus pauvres au monde. Selon l'indice de développement humain (UNDP, 2011), la RD Congo se trouve en 2011 en dernière position (187 sur 187), ce qui n'a pas toujours été le cas (Schoumaker, Vause and Mangalu 2010). Elle partage ses frontières avec l'Angola, la République du Congo, la République Centrafricaine, le Soudan, l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi, la Tanzanie et la Zambie. Le pays est composé de onze provinces, dont la ville-province de Kinshasa située à l'extrême ouest, et qui constitue la capitale administrative et politique du pays¹⁹⁴.

¹⁹² La structure, le tableau de synthèse ainsi que certains passages de cette section sont inspirés et traduits d'un article réalisé en co-auteur avec Bruno Schoumaker et José Mangalu (Schoumaker, Vause and Mangalu 2010). La thèse de José Mangalu a également permis de structurer l'histoire politique et économique du pays (Mangalu 2011, à paraître). Pour une synthèse détaillée de l'histoire politique, cf. cet ouvrage.

¹⁹³ Ci-après nommée RD Congo.

¹⁹⁴ Comme je le préciserai plus tard, cette thèse porte en grande partie sur des données collectées à Kinshasa. La portée des résultats ne doit donc pas être généralisée à l'ensemble du pays. Vu l'étendue de celui-ci, d'importantes différences peuvent sans doute être observées entre les migrations au départ de Kinshasa ou au départ de provinces plus à l'est du pays par exemple.

Le régime de Mobutu, qui s'étend entre 1965 et 1997, ouvre une ère nouvelle dans l'histoire politique et économique congolaise. Elle marque notamment le début de la « deuxième (ou nouvelle) République du Congo », ¹⁹⁵ que Mobutu veut distinguer de la première République, notamment par la fondation d'un ordre politique nouveau (M'Boukou 2007). Cette longue période de plus de trente ans n'est pas un long fleuve tranquille et plusieurs périodes peuvent s'y distinguer. ¹⁹⁶

Tableau 50. Grandes périodes de l'histoire économique et politique en RD Congo

Périodes		Situation politique	Situation économique
1 ^{ère} République	1960-1965	Instabilité politique suite à l'indépendance	Stagnation
	1965-1974	Prise de pouvoir par Mobutu, relative stabilité politique	Croissance de l'économie
2 ^{ème} République	1974-1983	Guerre du Shaba dans la fin des années 1970	Détérioration de la situation économique
	1983-1990	Relative stabilité	Réformes économiques et croissance faible
	1990-1997	Fin de la guerre froide, processus de démocratisation et début d'une instabilité politique importante. Emeutes et pillages début des années 1990, et début de la première guerre du Congo en 1996	Détérioration économique, taux de croissance négatifs, diminution de l'aide internationale au développement
1 ^{ère} transition vers la 3 ^{ème} République	1997-2002	Changement de régime (Mobutu est remplacé par L-D Kabila). Première et deuxième guerre du Congo. Assassinat de L-D Kabila en 2001, remplacé par son fils J. Kabila	Taux de croissance négatifs
2 ^{ème} transition vers la 3 ^{ème} République	2003-2006	Fin de la guerre, élections en 2006 de J. Kabila	Améliorations de la situation économique, reprise de l'aide internationale
3 ^{ème} République	2006-2011	Stabilisation de la situation politique, avec quelques conflits persistants à l'Est	Relative stabilité

Dans un premier temps (1965-1974), la situation politique est relativement stable, et l'économie du pays semble même améliorée. Durant cette période, la croissance moyenne du PIB est d'environ 7% par an (Nzisabira, 1997). Les prix élevés sur le marché mondial du cuivre, l'augmentation des investissements directs étrangers et le marché intérieur en expansion contribuent ensemble aux performances économiques positives. Cependant, les dépenses du gouvernement et les dettes augmentent durant cette période, notamment pour financer des

¹⁹⁵ Qui devient République *démocratique* du Congo en 1966, puis République du *Zaïre* entre 1971 et 1997.

¹⁹⁶ Certains auteurs considèrent une seule longue période (Mangalu 2011, par exemple), mais découper la deuxième République en plusieurs phases permet sans doute de mettre davantage en évidence les hauts et les bas qu'a connu le pays.

projets dont la rentabilité a souvent été mise en doute (Peemans 1997, Nzisabira 1997). Dès le début des années 1970, le président Mobutu tente de reconstruire les structures sociales et politiques du pays dans le sens d'une forte centralisation du pays dans ses mains.

Entre 1975 et 1982, la situation économique du pays se détériore gravement. La crise du pétrole de 1973, l'effondrement du prix du cuivre (en 1974) ainsi que d'autres marchandises s'accompagne d'une politique économique désastreuse. Le processus de zaïrianisation de l'économie qui débute en 1973 implique une centralisation et une concentration croissante du pouvoir dans les mains de Mobutu. Les investissements étrangers diminuent et parallèlement à cela, les dépenses publiques augmentent. Cette politique contribue indéniablement à ruiner les bénéfices des périodes précédentes (Peemans 1997, Nzisabira 1997). Dans l'ensemble, cette période est également caractérisée par des troubles politiques importants. Plusieurs guerres déclarées par les opposants du régime éclatent (guerre des 80 jours, guerres du Shaba, guerre de Moba) et le soutien des pays occidentaux est alors décisif afin de contrôler les rébellions (Peemans 1997, Ndaywel 1998).

Les réformes économiques qui marquent le début de la période suivante (entre 1983 et 1989) ainsi que le début du programme d'ajustement structurel mené par la Banque mondiale et le FMI ramènent le pays dans une relative stabilité tant politique qu'économique. Toutefois, vers la fin de cette période, plusieurs éléments conduisent à nouveau le Congo-Zaïre vers une période plus difficile. En 1986, le pays rompt les négociations avec les institutions de Bretton Wood et le taux de croissance du PIB chute considérablement (Nzisabira 1997, Mutamba Lukusa 1999). L'inflation augmente, et la dévaluation de la monnaie s'accélère (Peemans 1997).

Le début des années 1990 plonge le pays dans la période sans doute la plus sombre de l'histoire économique et politique du pays (Schoumaker, Vause and Mangalu 2010). La pression de l'opposition de plus en plus importante combinée à celle exercée par la communauté internationale force le président Mobutu à annoncer un processus de démocratisation du régime en place. Cela dit, ce processus de démocratisation qui devait initialement durer trois ans prend plus de sept années, tout en restant inachevé (Mangalu 2011). De plus, cette période de transition ratée s'accompagne d'une forte instabilité politique et économique. Dès 1991, suite à la Conférence Nationale Souveraine mise en place pour décider de l'avenir du pays, d'importantes émeutes éclatent (Hesselbein 2007), et des pillages sans précédents ont lieu à plusieurs reprises. Le génocide au Rwanda (en 1994) contribue également à garder le pays dans l'instabilité la plus profonde. En 1996, avec le soutien de trois pays voisins (le Rwanda, l'Ouganda et l'Angola) Laurent-Désiré Kabila déclare la guerre au régime de Mobutu (première guerre du Congo) et en 1997, la rébellion menée par L-D Kabila prend le pouvoir (McCalpin 2002). Du point de vue économique, les années 1990 sont également caractérisées par une détérioration rapide. Le taux de croissance du PIB, qui était déjà négatif en début de période, diminue encore au cours de cette décennie. L'hyperinflation ainsi que l'accentuation de la dette publique conduisent le pays

dans une situation délicate. En raison des conflits, l'aide publique au développement diminue également de façon drastique durant cette période (Hesselbein 2007, Mutamba Lukusa 1999). Les répercussions sur la population se font automatiquement ressentir, et le pouvoir d'achat des Congolais diminue considérablement.

La courte période qui suit (de 1997 à 2003), lors de laquelle L-D Kabila est au pouvoir, ne se traduit pas dans un premier temps par une accalmie ni politique, ni économique. Dès 1998, le Rwanda et l'Ouganda orchestrent une nouvelle rébellion dans l'Est du Congo, avec cette fois l'objectif de destituer l'homme qu'ils avaient imposé un an plus tôt (Dunn 2002). Cette rébellion marque le début de la deuxième guerre du Congo qui dure jusqu'en 2003. En janvier 2001, L-D Kabila est assassiné et est remplacé par son fils, Joseph Kabila. Ce dernier tente de restaurer un climat de stabilité, et annonce à la communauté internationale sa volonté d'acheminer le pays vers la paix (Putzel et al. 2008). A partir de 2002 en effet, la violence diminue progressivement, pour laisser place à une période de plus grande stabilité à partir de 2003.

La période s'étalant de 2003 à 2006, parfois appelée « seconde transition vers la troisième République » (Mangalu 2011), est caractérisée par une accalmie générale et une relative stabilité. Sur le plan économique, la situation s'améliore quelque peu, et l'aide internationale reprend. Toutefois, les conditions de vie de la population congolaise demeurent extrêmement difficiles. Du point de vue politique, durant cette période, le gouvernement en place (un président et quatre vice-présidents issus des principales forces impliquées dans le conflit) ont comme objectif de conduire le pays vers les premières élections depuis l'indépendance. En 2006, les élections sont effectivement organisées et J. Kabila est élu président. A cette époque, si la stabilité politique est en bonne voie malgré les fins de la guerre, l'Est du Congo continue à être régulièrement secoué par la violence.

Plus récemment, et suite aux élections tenues en 2006, le pays a connu une véritable période d'accalmie. Les différentes institutions, responsabilités et autorités décidées lors de ces élections se sont progressivement mises en place, et cela contribue, tant bien que mal, à instaurer le principe de démocratie dans l'ensemble du pays (Mangalu 2011). Toutefois, les dernières élections organisées fin novembre 2011 et les résultats officiels du scrutin (déclarant la victoire du président sortant J. Kabila) vivement contestés par l'opposition (Tshisekedi) donneront sans doute un nouveau tournant à la vie politique du pays, dont il est difficile à ce stade de prévoir la tournure.

2. STATISTIQUES DESCRIPTIVES DU CHAPITRE 5

Tableau 51. Effectifs des différentes variables présentées dans le Tableau 16 mesurés au moment de la migration pour les migrants ou au moment de l'enquête pour les non-migrants

Variables	Modalités	Effectifs migrants		Effectifs non-migrants	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Age	Entre 18 et 24 ans (<i>réf</i>)	207 (33%)	126 (33%)	297 (41%)	577 (43%)
	Entre 25 et 39 ans	343 (56%)	204 (53%)	336 (47%)	591 (45%)
	Plus de 40 ans	68 (11%)	52 (14%)	89 (12%)	164 (12%)
Période	Avant 1990 (<i>réf</i>)	129 (21%)	68 (18%)	143 (20%)	203 (15%)
	Entre 1990 et 1999	258 (42%)	124 (32%)	226 (31%)	419 (32%)
	Entre 2000 et 2009	231 (37%)	190 (50%)	353 (49%)	710 (53%)
Niveau d'instruction atteint	Sans instruction ou niveau primaire (<i>réf</i>)	294 (48%)	226 (59%)	418 (58%)	1013 (76%)
	Niveau secondaire	137 (22%)	92 (24%)	158 (22%)	232 (17%)
	Niveau supérieur	187 (30%)	64 (17%)	146 (20%)	87 (7%)
Statut professionnel	Etudiant (<i>réf</i>)	136 (22%)	54 (14%)	204 (28%)	183 (14%)
	Occupé	394 (64%)	180 (47%)	441 (61%)	728 (55%)
	Chômage ou inactif	88 (14%)	148 (39%)	77 (11%)	421 (32%)
Statut matrimonial	Seul (<i>réf</i>)	365 (59%)	182 (48%)	438 (61%)	499 (37%)
	En union	253 (41%)	200 (52%)	284 (39%)	833 (63%)
Descendance	Pas d'enfant de moins de 6 ans (<i>réf</i>)	390 (63%)	224 (59%)	243 (66%)	612 (46%)
	Enfant(s) de moins de 6 ans	228 (37%)	158 (41%)	243 (34%)	720 (54%)
Religion	Catholique	226 (37%)	162 (42%)	222 (31%)	298 (22%)
	Protestant	112 (18%)	70 (18%)	99 (14%)	199 (15%)
	Eglise du réveil	177 (29%)	118 (31%)	270 (37%)	674 (51%)
	Autre ou sans religion	103 (17%)	32 (8%)	131 (18%)	161 (12%)
Expérience migratoire antérieure	N'a pas d'expérience migratoire	473 (77%)	321 (84%)	690 (96%)	1286 (97%)
	A une expérience migratoire	145 (23%)	61 (16%)	32 (4%)	46 (3%)
Total		618 migrations	382 migrations	722 non-migrants	1332 non-migrantes

3. LES RÉSEAUX COMME DÉTERMINANTS DES MIGRATIONS : VARIABLES SUR LA COMPOSITION EN TERMES DE LIENS ET DE GENRE

Tableau 52. Effets dans le changement de la composition en termes de nature des liens et de genre

Variable	Catégories	Hommes	Femmes
Modèle 3* : Augmentation de la part des membres de la famille proche			
Type de lien	Nombre de membres de la famille proche à l'étranger	1.05	1.07
	Taille du réseau à l'étranger	1.11 **	1.26 ***
Modèle 3** : Augmentation de la part des membres de la famille éloignée et des amis			
Type de lien	Nombre d'amis et de membres de la famille étendue à l'étranger	0.91	0.92
	Taille du réseau à l'étranger	1.23 ***	1.36 ***
Modèle 3** : Augmentation dans la part de la présence masculine			
Genre	Nombre de proches de sexe masculin à l'étranger	1.03	0.95
	Taille du réseau à l'étranger	1.15 **	1.33 ***
Modèle 3** : Augmentation dans la part de la présence féminine			
Genre	Nombre de proches de sexe féminin à l'étranger	1.00	1.05
	Taille du réseau à l'étranger	1.17 ***	1.26 ***
Nombre d'observations (personnes-années)		27 164	34 317
Nombre d'évènements		614	382
Les résultats sont pondérés			
* p < 0.10, ** p < 0.05, *** p < 0.01			

4. STATISTIQUES DESCRIPTIVES DU CHAPITRE 6

Tableau 53. Effectifs des différentes variables présentées dans le Tableau 29

	Belgique				Royaume-Uni				Angola				Congo Brazzaville			
	H		F		H		F		H		F		H		F	
Période																
Avant 1990	31	21%	32	29%	4	7%	1	2%	12	8%	2	4%	24	28%	6	13%
1990-1999	51	34%	26	24%	29	50%	17	35%	86	53%	19	40%	41	47%	12	26%
2000-2009	66	45%	51	46%	24	43%	32	63%	64	39%	27	56%	22	25%	29	62%
Âge																
18-24 ans	34	23%	28	25%	15	26%	16	33%	62	38%	19	40%	45	52%	21	45%
25-39 ans	100	68%	57	53%	29	50%	24	49%	90	56%	23	49%	36	41%	25	53%
40 ans et +	13	9%	24	22%	14	24%	9	18%	10	6%	5	11%	6	7%	1	2%
Raisons migratoires																
Autres	12	8%	15	14%	13	22%	10	20%	25	16%	3	7%	10	12%	8	17%
Famille	5	3%	25	23%	4	7%	8	16%	10	6%	22	47%	3	4%	26	55%
Travail	15	10%	4	4%	1	2%	8	16%	36	23%	7	16%	19	22%	6	13%
Etudes	73	49%	32	29%	6	11%	2	4%	4	3%	0	0%	2	2%	0	0%
Condit° de vie	7	5%	7	6%	11	19%	7	14%	81	50%	15	31%	47	54%	5	11%
Politique	35	24%	25	23%	22	39%	14	29%	5	3%	0	0%	5	6%	2	4%
Instruction																
Sans/prim	55	37%	56	52%	33	57%	39	78%	88	54%	32	67%	61	70%	37	79%
Secondaire	26	18%	28	25%	10	17%	4	8%	42	26%	14	29%	18	20%	9	19%
supérieur	67	45%	25	23%	15	26%	7	14%	32	20%	2	4%	8	10%	1	2%
Statut																
Illégal	23	16%	20	18%	23	40%	22	44%	56	35%	16	33%	34	39%	17	36%
Légal	125	84%	89	82%	34	60%	28	56%	106	65%	32	67%	53	61%	30	64%
Nombre d'évènements	N=148		N=109		N=57		N=50		N=162		N=48		N=87		N=47	

5. DÉTERMINANTS DE LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

Tableau 54. Effets des variables explicatives sur la mobilité professionnelle des Congolais (modèle hommes et femmes confondus)

	Mobilité descendante	Mobilité horizontale	1 ^{er} emploi/ mob.ascend.
Sexe			
Hommes (réf)			
Femmes	2.20**	0.44***	1.1
Durée de la migration	0.92**	0.95*	1.12***
Age			
18-29 ans (réf)			
30-39 ans	1.97*	1.60	0.33***
40 ans et +	1.80	3.36***	0.18***
Période			
Jusqu'en 1999 (réf)			
À partir de 2000	1.11	0.51**	1.95**
Niveau d'instruction			
instruction sec. ou inf. (réf)			
instruction supérieure	2.65***	0.66	0.64
Motif de la migration			
études (réf)			
insécurité/raisons politiques	1.70	0.83	0.70
conditions de vie en RDC	0.38*	1.28	1.50
travail (mutation ou recherche)	0.10***	2.96**	1.18
raisons familiales	1.43	2.54**	0.25***
autres raisons	1.11	1.15	0.76
Réseau en Belgique			
Aucun (réf)			
1-2 proches en Belgique	0.53*	0.96	2.33**
3+ proches en Belgique	0.74	1.61	0.98
Situation matrimoniale			
célibataire ou conjoint ailleurs qu'en Belgique (réf)			
conjoint en Belgique	1.28	0.49**	1.57
Descendance			
pas d'enfants de - de 6 ans en Belgique (réf)			
enfants de - de 6 ans en Belgique	0.53	1.36	1.29
Observations	N = 49	N = 65	N = 73

Tableau 55. Effectifs des différentes variables présentées dans le Tableau 47

	Hommes			Femmes		
	Mobilité descend.	Mobilité horizontale	1 ^{er} emploi/ mob. asc.	Mobilité descend.	Mobilité horizontale	1 ^{er} emploi/ mob. asc.
Age						
18-29 ans (réf)	5	12	18	8	5	13
30-39 ans	11	21	19	13	11	12
40 ans et +	4	8	4	8	8	7
Période						
Jusqu'en 1999 (réf)	8	22	17	10	8	13
À partir de 2000	12	19	24	19	16	19
Niveau d'instruction						
instruction sec. ou inf. (réf)	4	10	10	10	9	17
inst. sup. en RDC	9	15	7	13	7	6
inst. sup. en Occident	7	16	24	6	8	9
Motif de la migration						
études (réf)						
insécurité/raisons politiques	8	12	17	2	2	11
conditions de vie en RDC	7	5	6	6	5	7
travail (mutation ou recherche)	0	3	5	3	3	3
raisons familiales	0	11	4	1	1	2
autres raisons	4	6	5	2	3	4
Nationalité						
nationalité congolaise (réf)	19	37	33	26	19	23
nationalité belge (ou européenne)	1	4	8	3	5	9
Autorisation de travail						
Aucune (réf)	2	9	10	6	4	4
permis de travail	18	32	31	23	20	28
Réseau en Belgique						
Aucun (réf)	7	14	10	7	3	2
1-2 proches en Belgique	6	11	14	10	6	14
3+ proches en Belgique	7	16	17	12	15	16
Situation matrimoniale						
célibataire ou conjoint ailleurs qu'en Belgique (réf)	15	26	17	10	14	14
conjoint en Belgique	5	15	24	19	10	18
Descendance						
pas d'enfants de - de 6 ans en Belgique (réf)	16	30	28	21	15	19
enfants de - de 6 ans en Belgique	4	11	13	8	9	13
Observations	N = 20	N = 41	N = 41	N = 29	N = 24	N = 32

QUESTIONNAIRES

1. QUESTIONNAIRE MÉNAGE (KINSHASA – 2009)
2. QUESTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE (BELGIQUE – 2009)